31730/B

J. xxxv
19/e

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22035254

MÉMOIRES

ET

OBSERVATIONS

DE

MÉDECINE-PRATIQUE.

Se trouve à PARIS,

Chez
- MIGNERET, Imprimeur, rue du Sépulcre, n.° 20.
- CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins, n.° 398.
- Madame STOUPE, veuve RICHARD, libraire, rue Hautefeuille, n.° 11.

A CAHORS,

Chez RICHARD, Imprimeur-Libraire.

Ouvrages du même Auteur, qui se trouvent aux mêmes adresses.

Observations sur la nature, l'usage, les effets des Eaux thermales de Bagnères-Luchon, etc., vol. *in*-8. 1 f. 25 c.

Essai sur le traitement des Dartres. 2 f.

Observations sur l'amputation de la cuisse, nécessitée par le Spina Ventosa. 75 c.

MÉMOIRES
ET
OBSERVATIONS
DE
MEDECINE-PRATIQUE

SUR LES MALADIES CAUSÉES PAR LES ABERRATIONS DU LAIT, SUR LES FLEURS-BLANCHES ET LES AFFECTIONS DARTREUSES; SUIVIES DE RÉFLEXIONS SUR LE SYSTÈME PHYSIQUE ET MORAL DE LA FEMME; TERMINÉES PAR UN EXEMPLE D'EXTIRPATION DE MATRICE CANCÉREUSE SUR UN SUJET ENCORE VIVANT ET SANS INFIRMITÉ.

Par CYPRIEN-BERTRAND LAGRÉSIE,

Docteur en Médecine et en Chirurgie, de l'Université de Montpellier; ancien Médecin et Chirurgien en chef des Armées; Membre du Jury de Médecine du Département du Lot; Correspondant de la Société de Médecine-pratique de Montpellier, de la Société Médicale de Tours, de celle de Bruxelles, de celle d'Avignon; Associé-Correspondant de l'ancienne Académie de Dijon; et Membre de la Société des Sciences et des Arts du Département du Lot.

Ut stipendium peccati mors est, ita communis ad mortem via morbus.
DEHAEN, *Prolegom. in Prælectionibus pathol.* t. I, p. 1.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MIGNERET,
RUE DU SÉPULCRE, F. S. G., N.° 20.

1805.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

L'AUTEUR
AUX DAMES.

Avez-vous considéré, Mesdames, qu'à l'âge de puberté la femme est moins éloignée que l'homme de sa constitution primitive? Jetez sur vous-mêmes un coup-d'œil attentif; délicates et tendres, sensibles et légères, vous paroissez conserver toujours quelque chose d'analogue au tempérament des enfans : la texture de vos organes ne perd jamais toute sa mollesse originelle, et le développement que l'âge produit dans toutes les parties de votre corps, ne leur donne point le même degré de consistance qu'elles acquièrent dans l'homme. Quoique vous partiez du même point pour voyager dans les mêmes climats, et vous y nourrir des mêmes alimens, on apperçoit dans vos traits et dans vos formes, des différences qui n'existoient point, ou qui n'étoient point senties; vous vous développez d'une manière qui vous est propre; de sorte que, parvenues à un certain âge, vous

vous trouvez pourvues de nouveaux attributs, et sujettes à un ordre de fonctions étranger à l'homme, et jusqu'alors inconnu à vous-mêmes. Plus sensibles que robustes, moins réfléchies que déterminées, aussi mobiles que capables d'émouvoir, c'est à ces dispositions que vous devez cette finesse de tact et cette pénétration qui font que vous savez saisir dans les objets qui vous frappent rapidement, une infinité de nuances, de choses de détail et de rapports déliés qui échappent à l'homme le plus éclairé. Cette organisation étoit sans doute nécessaire à celles à qui la nature devoit confier ce dépôt sacré de l'espèce humaine encore foible, impuissante, et qui eût mille fois péri sans le sentiment plus prompt que l'éclair, aussi vif et aussi pur que le feu, de la tendre mère qui veille à sa conservation ; de votre délicatesse naquit l'amour, c'est le premier attribut des graces qui font votre ornement et votre gloire, et elle ne contribue pas moins à soutenir les épreuves auxquelles vous fûtes assujetties, et qui auroient brisé vos organes, s'ils avoient offert une trop grande résistance.

Organisation sexuelle à part, je ne peux vous considérer comme des êtres semblables à l'homme. Pour en reconnoître la différence, observons ensemble le jeu admirable et singulier de vos nerfs, votre sensibilité, votre irritabilité sans exemple, vos phénomènes naturels, variés et sans cesse reproduits, leurs rapports infinis, vos mœurs, votre caractère, vos penchans, vos douces et tendres affections. Ah! sans perdre de vue le ressort qui semble régir par-tout les êtres animés, voyez vos formes arrondies, ce teint éclatant et poli. Ces traits d'une beauté ravissante qui enlève les suffrages, cette finesse et cette présence d'esprit que l'on admire, la souplesse et l'extrême sensualité de ces organes qui reproduisent la vie au sein des délices, après bien des tourmens sans cesse oubliés, sans cesse renouvelés; et reconnoissez que la nature a fait pour vous des efforts plus puissans. Oui, vous serez toujours cet objet de prédilection qu'elle se complut à orner de tous ses dons au préjudice de vos forces et de votre constitution : attrait de charme et de plaisir, vous fûtes long-temps le sujet des méditations des philosophes et des

savans que vous n'avez pas laissé que d'entraîner, avec le reste des hommes, dans l'esclavage des passions humaines et voluptueuses, même en dédaignant un encens qu'ils avoient fièrement prodigué à l'idole d'une liberté chimérique et orgueilleuse. Tantôt séduits par la pudeur et la coquetterie, l'inconstance et le caprice, tantôt par le sentiment, la vertu, et par cette beauté souveraine qui se joue de leurs austères maximes, la femme leur épargna le temps et le soin d'étudier et de développer ses dispositions physiques et morales, en triomphant de leur sagesse, comme vous triomphez journellement de la prudence et de la foiblesse des médecins les plus expérimentés.

Les passions répondent chez les êtres animés, aux moyens que la nature leur a donnés pour les satisfaire ; le moral se rapporte constamment au physique ; la sensibilité varie selon la constitution ; et quoiqu'elle ne consiste ni dans le chaud, ni dans l'humide, elle ne jouit jamais mieux de la plénitude de ses droits que quand une humidité modérée et telle qu'elle se trouve dans les enfans et dans

les femmes, prête à leurs organes, sans trop les énerver, toute la souplesse dont ils sont susceptibles. Ainsi, quand la nature donne à l'homme, le courage, la force, la colère et la cruauté, elle laisse en partage à votre délicatesse une attrayante pudeur et une douce timidité. Eh! de quel avantage eût été pour vous une vaine audace que votre impuissance eût démentie à chaque instant? Il vous étoit réservé de ne vaincre que par vos doux accens et vos larmes, en déployant les attributs de la foiblesse et de l'amour que vous savez faire naître et alimenter, de n'exercer de pouvoir que par vos charmes, en remuant les passions de l'homme pour lui inspirer le plus doux sentiment, et de le surpasser souvent par vos vertus dans l'infortune et la douleur. La compassion, la bienveillance et l'amour ne furent pas toujours l'expression de la sensibilité de la femme; car on la voit susceptible de passions opposées, et n'être pas exempte d'une vive colère, soit qu'elle tienne au penchant de l'irritabilité et de la foiblesse, soit à cette fierté que son empire, ainsi que les hommages et les prévenances continuelles des hommes,

favorisent et excitent en elle. Mais quel désavantage ne résulte-t-il pas du contraste frappant entre la douceur de ses traits et les mouvemens impétueux de cette passion qui les fait sortir de leur état naturel, à son préjudice ? Ses muscles plus mobiles que ceux de l'homme, se déplacent plus aisément, et l'altération de sa figure, en la rendant difforme, ne parvient pas à la rendre plus terrible; tandis que sa colère est peu redoutable pour les autres, elle est aussi moins dangereuse pour la femme dans l'état de santé, que pour l'homme qui s'y livre; plus disposée que lui à mille et mille autres impressions, aucun état moral ne s'allie mieux avec cette flexibilité organique qu'on remarque en elle, que le caprice qui lui est si familier. Ainsi la foiblesse, la mobilité et la sensibilité sont au physique la source de plusieurs affections morbifiques plus propres et plus particulières à la femme qu'à l'homme, et qui donnent à celles qui leur sont communes certain aspect qui les différencie.

Tout prend en vous, MESDAMES, la forme imperceptible et le jeu du sentiment; c'est aussi votre véritable règle pour juger

les personnes et les choses, cédant moins au raisonnement le plus juste et le plus solide, qu'à la rapide impression qu'a faite celui qui le suggère, ou aux sensations qui vous affectent et se détruisent successivement.

Ce tableau qui vous retrace votre propre système généralement avoué en médecine, la mesure de l'influence et des effets des passions qui vous nuisent au sein même de la volupté, vous montre l'origine de vos affections nerveuses et la cause de beaucoup d'autres maladies qui vous affligent. De quoi ne sont pas capables de vives sensations et les pénibles situations de l'ame sur des êtres aussi délicats que vous l'êtes? Elles sont les causes les plus fréquentes des maladies des femmes en couche et de leurs suites fâcheuses, du reflux, de l'épanchement et des stases du lait, de la suppression prématurée des lochies, de leur altération, de leur écoulement vicieux et abondant, auquel succèdent des fleurs-blanches. Quelle action n'exercent-elles pas sur la matrice, en y suscitant des désordres par l'intermède des nerfs et par la combinaison de tant de

troubles, de déviations et de dérivations; en y provoquant l'affluence des humeurs excrétoires pour en faire un égout qu'entretient l'abus des alimens, et que favorisent la nature molle et spongieuse de ce viscère, le nombre et l'inertie de ses vaisseaux, la procréation et la présence de plusieurs acrimonies, l'engorgement du tissu cellulaire et le mélange caché et inextricable de plusieurs virus, souvent devenus mixtes et impuissans par eux-mêmes, mais toujours capables, sinon de corroder et d'ulcérer, du moins de changer une saine organisation et de susciter de nouvelles dégénérescences?

Vous le savez, MESDAMES, les passions sont le mobile de nos actions, elles nous font ce que nous sommes; sans elles, il n'y auroit ni vice ni vertu, et si elles ne nous obéissent, elles nous commandent impérieusement. Les sens ont éveillé l'imagination, et celle-ci a réveillé les sens de cette jeune fille que la chlorôse défigure, et dont le goût dépravé et l'appétit déréglé entretiennent la crudité et le vice des digestions. Il ne faut qu'un trouble, une crainte chimérique, la peur, la jalousie,

l'amour ou la haine, le chagrin, les dégoûts de l'inconstance, l'épreuve d'une infidélité, la colère, pour disposer une tendre mère au spasme et aux vapeurs qui font son tourment. La femme enceinte fait éprouver à l'enfant qu'elle porte dans son sein, les sensations vives qu'elle reçoit, et dont il est la triste et l'innocente victime. La femme en couche et la nourrice mercenaire lui font souvent sucer un poison lent. Imposez donc des loix à vos penchans, et sachez régner sur vous-mêmes par la raison, après avoir exercé sur les hommes, par vos charmes, un pouvoir absolu. Ou bien hors d'état d'opposer à vos desirs un frein, vous serez entraînée, par une pente irrésistible vers ce qui peut contrarier le bonheur. Telle est la source intarissable des désordres qui dérangent les fonctions vitales et animales, sur-tout dans l'état de maladie et de foiblesse. Pour les prévenir, évitez, pendant la grossesse, la couche et ses suites, tout ce qui peut vous émouvoir; invoquez ces tendres sentimens qui retracent le souvenir d'un doux engagement, le symbole de l'amitié la plus pure; défendez votre sein du contact de la lumière qui peut en

sécher la douce liqueur, et du souffle de la séduction qui en flétriroit les lys; mais ouvrez-le à l'innocence pour obéir aux loix de la nature et de l'hymen; écoutez la raison; qu'une aimable gaîté, en caressant le fruit de votre amour, vous fasse oublier votre peine, et j'ose vous promettre des dédommagemens dans l'accomplissement de vos devoirs, dans la reconnoissance de vos enfans, dans une suite de jours paisibles et heureux, enfin dans le témoignage de votre conscience.

AVANT-PROPOS.

Les femmes n'ont pas, en général, un tempérament aussi varié que les hommes, ou, pour mieux dire, elles ont toutes à-peu-près le même, au rapport de quelques physiciens qui se sont plus particulièrement occupés d'elles. Leurs solides spongieux et mous, leurs vaisseaux plus ramifiés et plus déliés ne peuvent admettre que des humeurs très fluides. De cet état des solides et des fluides, il doit résulter un caractère de fraîcheur et de vie qui semble constituer le charme et le bonheur, et qui seroit le signe le moins équivoque de la santé, si tout ne s'altéroit dans la nature, et si cette altération, plus rigide chez la femme que chez l'homme n'étoit souvent provoquée par les variations sans nombre qu'éprouve son tempérament à des époques déterminées de l'adolescence et de l'âge mûr. La finesse et la petitesse des élémens qui constituent les organes de la femme, paroissent être le principe fixe de la mobilité singulière de ce sexe mignard et delicat; tandis que, parmi les qualités physiques dont elle est douée, certain degré de mollesse, qui lui est particulier, concourt à rendre plus mobiles les parties les plus sensibles. Aux passions qui nous

assiégent sans cesse, en flattant nos goûts et nos plaisirs souvent excessifs, se joignent chez elle à cette source d'irritabilité, les causes générales des maladies aiguës et chroniques qui dépendent de la surabondance du suc muqueux ou nourricier mal digéré, ou non élaboré, soit par l'état de foiblesse d'un ou de plusieurs organes destinés à ce travail, soit par l'activité forcée d'autres organes qui, par leurs oscillations, ne produisent précisément rien de nuisible, mais rejettent sur les parties foibles, et qui sont dans l'inaction, ce qui leur devient à charge, ou préjudiciable à eux-mêmes. Tels sont l'origine et les effets de ce trouble universel, et de ce bouleversement général, plus ou moins apparent et sensible, dès l'instant de la conception, pendant la grossesse, ou à la suite des couches; plus ou moins dangereux, suivant les viscères affectés, selon leur degré de lésion, et qui ne sont pas moins fâcheux, quant aux vices des secrétions et des excrétions qui leur sont propres. Telle est la source des affections morbifiques causées par l'humeur laiteuse dévoyée, et par le lait reflué, métastasé et dégénéré; maladies d'autant plus difficiles à caractériser, qu'elles débutent souvent par des symptômes obscurs et irréguliers, et qu'elles ne se dévoilent au praticien éclairé, qu'après que ce fluide a exercé ses ravages pendant des années entières.

On confond assez communément la cause

des maladies laiteuses, en parlant du lait reflué, et de cette secrétion suspendue ou imparfaite, que l'on comprend indistinctement et mal-à-propos sous le nom de lait répandu ou épanché. Le lait ne peut s'épancher ni refluer qu'autant que sa secrétion s'est parfaitement opérée dans le sein ; dans le cas contraire, l'humeur laiteuse se dévoie, c'est-à-dire, qu'au lieu de se porter aux mamelles pour y subir la secrétion et l'excrétion, elle reste dans le torrent de la circulation, altère toutes les humeurs, et finit par se déposer sur quelque viscère plus ou moins essentiel à la vie : cette distinction mérite la plus grande attention; elle est la base du diagnostic, et du pronostic des maladies qui peuvent en résulter. Je tâche de le faire sentir dans mes Observations sur quelques désordres organiques, causés par l'humeur laiteuse dévoyée, ou par lait reflué et épanché, ainsi que sur les signes qui caractérisent ces accidens, afin qu'on cesse de confondre ceux qui en proviennent directement, avec ceux qui en sont successivement dégénérés. Substituant à un certain ordre et à l'érudition, ma bonne foi et une expérience soutenue, je laisse à d'autres (1) le soin de s'occuper d'un

(1) L'ouvrage élémentaire sur les maladies des femmes, que vient de publier le docteur *Vigoureux*, renferme un corps de doctrine; il réunit des principes qui doivent nous faire desirer que ce professeur s'occupe plus particulièrement de ce travail.

tableau méthodique et plus étendu des maladies laiteuses ; promettant néanmoins, comme l'annonce le titre de mon travail, d'en donner la suite au public, à mesure que ma pratique me fournira des faits dignes de son attention, j'expose avec exactitude et quelque précision ceux qui se sont déja présentés ; j'en raisonne de manière à fixer le choix des remèdes et leur administration, sur-tout leurs doses méconnues, qu'il est si important de bien déterminer ; j'indique la manière d'obtenir un nouveau sel martial avec excès d'acide, que je crois devoir désigner suivant la nouvelle nomenclature, sous le nom de *sulfate de potasse ferrugineux acidulé ;* c'est un excellent remède dans les cas d'atonie, d'empâtement, d'embarras, d'engorgement lent des viscères, et dans les maladies en général, *a serosâ colluvie pendentibus*, dont il me seroit difficile de décrire toutes les propriétés et tous les avantages. Les succès constans que j'en ai retirés, ainsi que ceux de mes collègues qui l'ont mis en usage, me le font considérer comme un moyen certain ou très-puissant contre les pâles couleurs, et pour exciter les règles. Je donne encore quelques extraits végétaux et autres remèdes faciles et convenables pour les femmes de la campagne, que celles de la ville ne doivent pas dédaigner.

Nos dames sont, depuis long-temps, libres, et en possession de faire passer leurs blénor-

rhées pour des fleurs blanches, et il faut convenir qu'il est assez pénible de les contrarier sur un sujet qui les intéresse, et que souvent elles se soucieroient peu d'éclaircir. L'erreur peut avoir séduit une femme aimable, que ce malheur va rendre plus sage; elle doit aussi souvent à l'inconduite de son mari un écoulement virulent et rebelle. Le médecin qu'elle consulte doit compatir à la foiblesse et à l'infortune, en ménageant, de part et d'autre, un retour au devoir et à la vertu, que la publicité du désordre au sein d'une famille, peut faire abandonner pour toujours. Je propose un traitement mixte pour les cas suspects et douteux, dont j'ai souvent éprouvé le succès, sans chercher à pénétrer le mystère, ce qui ne m'eût donné ni plus de science, ni plus de moyens, et n'aurait fait qu'intimider celle que je devais encourager.

Convaincu par l'expérience que c'est du défaut de l'analyse exacte et raisonnée de la nature et des causes des fleurs blanches, et du peu d'ordre qu'on met dans le traitement des maladies laiteuses, que dépend souvent l'insuccès des remèdes usités. Parfaitement d'accord sur ce point avec plusieurs célèbres praticiens hollandais, allemands, anglais, où ces maladies sont presque endémiques, je rapporte des observations d'autant plus utiles, qu'elles sont du

nombre de celles qui m'ont appris à m'affranchir, parfois, du joug des autorités pour combattre la pratique ordinaire, et à me déclarer contre cette timidité, souvent abusive, qui fait rejeter absolument le vomitif dans le cours de la grossesse, et les astringens externes du traitement des fleurs blanches.

Je divise les maladies laiteuses en essentielles et en symptomatiques, et cette division, qui convient aussi aux fleurs blanches, en éclairant les jeunes praticiens, les facilite à en discerner la nature, l'origine et souvent la source intarissable ; je tâche de fixer leurs idées, ainsi que celle des malades, qui ne se doutent pas toujours des maux que peut causer le lait, cette liqueur douce et balsamique, devenue âcre aussitôt qu'elle est refluée, stasée, ou repoussée dans la masse générale du sang et des humeurs, où elle circule avec elles, et opère toute sorte de mutations, de dégénérescences, d'acrimonies et d'engorgemens.

Ayant publié, en 1784, un Essai sur la dartre, et sur l'efficacité de la douce-amère contre ce genre d'affection, je fournis aujourd'hui quelques Observations qui prouvent les effets puissans de cette plante, pour détruire le vice dartreux, et la nécessité d'augmenter la dose de l'extrait ; l'expérience seule a pu m'encourager et m'enhardir;

car la première loi en médecine est celle de ne pas nuire en maniant les poisons. Lorsque des faits sont aussi authentiques, il est permis de se borner à un petit nombre. On sera peut-être surpris que je publie des Observations sur les maladies des femmes, venant de remplir, pendant huit ans, la place de chef de la chirurgie aux armées, où j'ai dû recueillir plusieurs faits de médecine opératoire. J'observerai que j'étois sur le point de les livrer à l'impression, lorsque j'y fus appelé ; ce retard ne peut les rendre que plus intéressantes, par les moyens qu'il m'a fournis de les rectifier, en visitant avec soin, dans les différens pays que j'ai parcourus, les établissemens consacrés aux femmes en couche. On me pardonnera quelques digressions en faveur de l'intérêt qu'elles offrent ; la nature de mon travail les permet, et ma véracité les exige. Je termine, enfin, par l'histoire succincte de l'extirpation de la matrice, d'autant plus intéressante, que la femme qui en fait le sujet vit sans la plus petite infirmité.

En consacrant à des tendres mères, à des épouses affectueuses, et à l'utilité publique, le résultat d'une longue expérience, je n'ai pu souvent me dispenser de me servir des termes de l'art, afin d'éviter les périphrases et de ne pas tomber dans des répétitions ; mais celles qui auront le courage de me lire, ne

tarderont pas à sentir l'avantage des conseils que je leur donne, pour prévenir une infinité de maux et pour les guérir, sous la direction d'un médecin habile à s'écarter un moment de la route ordinaire.

MÉMOIRES

ET

OBSERVATIONS

DE MÉDECINE PRATIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Des maladies des femmes, causées par le lait dévoyé de sa route ordinaire, reflué, métastasé.

SECTION PREMIÈRE.

De la secrétion du lait.

L'enfant sortant du sein de sa mère, a besoin d'une nourriture douce et légère, analogue à son âge et à sa foiblesse; et la nature prévoyante, par la sagesse du Créateur, fait éprouver, dès la conception, à la

femme, pour le support du fœtus et l'élaboration de son aliment, un trouble plus ou moins apperçu dans toutes ses fonctions, suivant son système physique. Les règles commencent à se supprimer en entier, ou à diminuer considérablement ; le sein acquiert plus de volume et de dureté ; il reçoit une partie des sucs laiteux de la matrice, et se prépare pendant la grossesse à fournir après la naissance de l'enfant la nourriture la plus convenable à son existence foible et nouvelle. Après l'accouchement, la matrice se contracte ; elle vide et chasse toutes les humeurs qu'elle contient, dont une partie s'échappe et forme la matière des lochies ; l'autre continue de se porter aux mamelles, pour l'aliment du nouveau-né, après y avoir reçu la consistance d'un lait clair, qui n'est, dès le commencement, qu'une partie fine et déliée de la matière des lochies, déterminée vers les mamelles, où l'humeur laiteuse, filtrée et élaborée, fournit cette substance douce, blanche, liquide, et dont la consistance est destinée à varier, eu égard à l'âge et de la manière la plus propre à nourrir et à soulager un être délicat qui a perdu une nourriture locale et habituelle dans le sein

maternel, pour en retrouver une extérieure et toujours analogue à sa constitution. Ce simple exposé nous retrace comment les nourrices n'ont que très-peu de lochies, et pourquoi cette perte est si abondante et se prolonge long-temps, même pendant quelques mois, chez les dames qui ne nourrissent point, soit que la secrétion laiteuse n'ait pas lieu, soit qu'elles croient indifférent de le faire, ou qu'elles dédaignent de s'y assujettir pour seconder la nature, en remplissant un devoir mêlé de douceur et de tendresse. Les médecins sages et expérimentés prescrivent aux mères de nourrir leurs enfans, comme un moyen simple et sûr de rétablir leur santé, et comme le garant le plus puissant de la conserver, indépendamment de l'avantage qui s'ensuit pour le nourrisson. C'est le préservatif des accidens sans nombre qui surviennent à tout âge, et particulièrement au temps le plus critique pour elles, et que leur cause ordinairement l'humeur laiteuse dévoyée, ou refluée dans la masse du sang. Peut-on ignorer que quand le lait ne s'est pas dérivé aux mamelles, les femmes sont sujettes à plusieurs maladies, et surtout à une excrétion qui suit celle des lo-

chies, c'est l'écoulement des fleurs blanches? et ne sait-on pas que le lait dérivé par l'alaitement, et secrété dans le sein de la mère, la délivre des lochies trop abondantes, qui alors ne coulent que cinq ou six jours, et des fleurs blanches, dont les nourrices sont exemptes, sauf une disposition particulière, ou la présence d'un virus?

En m'imposant la loi d'éviter les discussions polémiques sur la théorie, je ne peux me dispenser de dire un mot sur la formation du lait.

La contraction et le resserrement de la matrice après l'accouchement, étaient nécessaires pour la délivrer des sucs qui y sont contenus, et afin de s'opposer à la circulation des fluides qui avaient coutume de s'y porter pendant la grossesse; il en résulte l'éréthisme, l'engorgement et la douleur de toute cette partie, accidens qui sont suivis de la pléthore, de la fièvre, et du gonflement des mamelles, où une partie de l'humeur laiteuse se porte avec plus d'abondance, pour y être filtrée et secrétée, et pour fournir le premier lait, très-propre par la sérosité dont il abonde, à purger le nouveau-né. Ce lait prend peu-à-peu de la consistance; il devient parfaitement semblable au

chyle, car il est doux, blanc, inodore, et il retient la qualité des alimens que l'on a pris, à tel point que si la nourrice fait usage d'alimens aromatisés, son lait est aromatisé; il se colore par l'usage du safran employé comme assaisonnement, ce qui le rend jaunâtre, et le feroit juger de mauvaise qualité, si l'on n'en connoissoit pas la cause. Une nourrice à qui j'avois prescrit la décoction de garance pour évacuer le reste de son lait, s'apperçut que celui qu'elle se faisoit tirer pour dégorger son sein, étoit rouge : ce qui prouve que cette plante n'agit point immédiatement sur les os, comme on l'a cru, pour les teindre en rouge exclusivement. On connoît assez la supériorité des fromages d'Auvergne, de la Suisse, et d'autres pays dont les pâturages aromatiques, qui couvrent les montagnes, communiquent cette qualité au lait des animaux. La tendre mère a souvent pris une médecine pour purger son nourrisson. C'est de cette manière que les Égyptiens purgent et médicamentent leurs enfans (1). J'ai vu un chirurgien en Flandres,

(1) Le docteur Cérésole, médecin ordinaire de l'armée d'Orient, parlant de la médecine des Egyptiens,

qui faisait prendre une légère décoction de gratiole à la mère pour purger le nourrisson, et il m'a assuré que ce moyen lui réussissait ordinairement : je l'ai essayé moi-même avec quelque succès ; mais je ne l'ai pas employé assez fréquemment pour en garantir l'infaillibilité ; l'odeur âcre des alliacées, des crucifères, passe dans le lait. *Fourcroy* observe que le lait d'ânesse nourrie avec des plantes aromatiques, présente l'aromate de ces plantes.

Le lait n'est donc qu'une matière chyleuse, qui, avant de s'être entièrement mêlée avec le sang, et d'avoir éprouvé aucune altération marquée, se porte aux mamelles pour y être filtré, élaboré, et pour y acquérir les qualités convenables à la nourriture de l'enfant. Ce chyle dégénère s'il séjourne long-temps dans le torrent de la circulation ; on croit qu'il s'alkalise, sur-tout chez les femmes qui mangent beaucoup de viande. Les bonnes nourrices sont, en général, celles qui se nourrissent principalement de substances végétales ; qui mangent souvent et peu à-la-fois, et qui saisissent le moment de

---

rapporte que les nourrices boivent souvent elles-mêmes les médicamens qui doivent agir sur leurs nourrissons.

la fin de leur digestion, pour donner le sein à leur nourrisson, n'ignorant pas que vingt-quatre heures après, le lait acquiert de l'acrimonie.

Les anciens avoient imaginé que le lait se rendoit tout préparé de la matrice aux mamelles, par des tuyaux particuliers; on peut leur pardonner cette erreur, puisqu'ils étoient privés des connoissances anatomiques et physiologiques qui ont fait rejeter cette assertion gratuite, en démontrant le contraire. Les écrivains modernes pensent que c'est le chyle qui contribue, plus que le sang, à la formation du lait; les matières chyleuses, nageant encore pendant six heures après la digestion, sans être assimilées aux globules du sang, viennent à l'appui de cette opinion, et il n'y a qu'à jeter un coup-d'œil sur la structure des mamelles, sur leurs vaisseaux et leurs vésicules, pour appercevoir le rapport qui existe entre elles et la matrice, et pour reconnoître qu'elles sont destinées à la secrétion du lait. Le développement et le gonflement du sein des filles à l'âge de puberté, l'apparition des règles à cette époque, où elles ont un chyle surabondant, le corps étant déja parvenu à son

degré de croissance, et la dilatation des vaisseaux de la matrice, où la nature détermine une pléthore et un engorgement nécessaire, en seroient la preuve.

D'après cette théorie, il est aisé d'expliquer comment certaines filles robustes ont du lait et peuvent en fournir aux curieux, sans qu'on puisse les soupçonnner de la moindre inconduite, et encore pourquoi, et comment la suppression des règles accompagne toujours, ou le plus souvent, la conception.

Les sucs laiteux qui, pendant la grossesse, servoient à la nourriture et à l'accroissement de l'enfant, sont rejetés par la matrice après les couches, et déchargés, par la voie de la circulation, dans les mamelles, pour le même objet. Le chyle qui résulte de chaque digestion, trouvant des sucs qui lui sont analogues, s'y porte en grande quantité, et s'insinue dans les vaisseaux lactifères pour y former le lait, où il continue de se filtrer tant qu'il trouve les mêmes sucs. Voilà pourquoi on observe qu'à mesure que les vaisseaux mammaires se resserrent chez les nourrices, le lait perd insensiblement de ses qualités : il devient

séreux et incapable de nourrir, en perdant son analogie avec le chyle, auquel il cesse de s'assimiler, quoique le chyle soit toujours le même. C'est une erreur de croire qu'on peut renouveler les sucs laiteux autrement que par une nouvelle grossesse, et l'emploi des remèdes pour y parvenir est un préjugé.

Le lait se ramasse donc peu-à-peu dans le sein de la femme accouchée, formé de deux corps glanduleux, de figure pyramidale, d'où partent de petits vaisseaux qui vont s'aboucher aux mamelons. La nature ayant prévu qu'il ne devoit couler que selon le besoin de l'enfant, a construit les vaisseaux secréteurs, de manière qu'ils puissent servir de réservoir. Ils forment, en effet, de petites poches membraneuses, dilatées dans le milieu, et propres à ramasser et à contenir le lait, dont la secrétion se trouve continuelle, quoique l'excrétion ne soit que momentanée, et subordonnée au trait et à la succion de l'enfant, par un mécanisme admirable (1). De-là vient que le sein est

(1) *Voyez* Fourcroy, article de la succion. Cet auteur décrit avec sa précision et son éloquence ordinaire,

ordinairement gonflé, tendu et douloureux, s'il s'écoule cinq ou six heures sans que cette succion ait lieu : autre prévoyance de la nature contre la négligence des mères ou des nourrices, qui manqueroient de tendres sollicitudes ou de mémoire, et qui eussent pu s'oublier trop long-temps à leurs affaires, ou à leurs menus plaisirs.

Le lait est plus nourrissant si l'enfant ne tète qu'après trois ou quatre heures de repos; il est, au contraire, clair et séreux chez les nourrices qui donnent leur sein à tout moment : dans ce dernier cas, à peine la secrétion du lait a eu lieu, que l'excrétion forcée s'en fait sans besoin et sans utilité.

On demande ordinairement, et avec raison, qu'une nourrice soit dans la vigueur d'un âge rapproché de celui de la mère; que le lait soit au-dessus d'un mois, et au-dessous de quatre, du jour de l'accouchement; qu'il soit blanc, sucré et butyreux; d'une consistance moyenne, sans trop de chaleur. On considère comme inférieur celui qui est jaunâtre, salé, dissous ou trop

---

le mécanisme par lequel les tubes lactifères et galatophores portent et versent le lait au-dehors.

épais. Pour reconnaître son âcreté, on en applique aux yeux ; une goutte mise sur l'ongle fait juger de sa fluidité : mais ne nous fions pas trop à toutes ces belles apparences, puisqu'il cache parfois des vices qui ne se manifestent que par l'usage. On augure bien d'une nourrice qui a les gencives vermeilles, des dents blanches, les mamelles fermes et de figure pyramidale, d'une grosseur moyenne. Si elle a un bon teint, n'importe sa beauté : les plus recherchés préfèrent la brune à la blonde, et personne ne veut de celles qui ont leurs règles, encore moins des fleurs blanches.

Que ceux qui veulent faire choix d'une bonne nourrice, n'oublient point de faire attention à la consistance du lait, et d'observer, dans son choix toujours relatif et subordonné aux circonstances, que si elle est forte et robuste, et si elle a beaucoup de lait à donner à un enfant foible et délicat, incapable d'en sucer assez pour dégorger le sein, ce lait superflu devient épais, lourd, pesant, et de mauvaise qualité, en y séjournant ; dans le cas contraire, si l'on donne une nourrice délicate à un enfant bien constitué, elle ne peut lui fournir qu'un lait

clair, séreux, mal élaboré, sans vertu et insuffisant pour la qualité. Que le choix d'une nourrice est important au physique et au moral, pour le bonheur de ces jeunes victimes livrées à la merci des passions et de la cupidité de quelques femmes mercenaires ! Eh ! quelle privation pour une tendre mère de ne pouvoir elle-même alaiter son enfant, et le baiser mille fois, en le serrant sur son sein ! Quelle autre put jamais seconder la nature, et quels reproches pour ces femmes recherchées et voluptueuses qui craignent de flétrir leurs appas, en étalant à des yeux foibles et innocens, et en livrant au doux contact de la tendresse ce même sein qu'elles exposent souvent aux rigueurs des frimats, pour le montrer à l'indifférence, ou le livrer à l'envie et à la légèreté !

Après avoir examiné la constitution physique d'une nourrice, il faut donner quelque attention au moral, et ne pas faire plus de cas de la blancheur des dents, et de la noirceur des sourcils, que de sa vertu, et du caractère doux et égal qui la font chérir, et vivre en paix. Les enfans, suivant l'opinion de Malebranche, conservent l'es-

prit de leur nourrice ; il prétend que, non contens d'avoir vieilli dans les mêmes préjugés qu'ils reçurent au berceau, ils les ensevelissent avec eux. Lock a dit que la forme que nous gardons toute la vie, vient du premier moule où on a jeté notre caractère naissant, et que l'homme, à tout âge, est le disciple de l'enfant. Le docteur *Petit* ne vouloit pas qu'on donnât aux blancs des nourrices nègres ou mulâtres, craignant qu'avec le lait elles n'inoculassent un esprit borné, et leur caractère fourbe et fripon. J'ai cependant eu occasion de voir plusieurs enfans nourris par des négresses sans le moindre inconvénient. Il est vrai que le caractère de ces femmes libres en France, est changé entièrement, quand la nature semble les avoir fait rentrer dans des droits que l'injustice ou le préjugé leur avoit ravis. Du reste, les médecins ne nient plus aujourd'hui l'influence des passions des nourrices sur le lait dans leurs mamelles, et par conséquent sur l'économie de leurs nourrissons. Ils sont d'accord sur ce fait depuis qu'ils ont vu des nourrices perdre subitement leur lait en apprenant une nouvelle triste et affligeante. J'ai pris note à Charle-

ville, du temps que le régiment de Bourbon, où j'étais chirurgien-major, y étoit en garnison, d'un enfant de vingt mois, atteint tout-à-coup de convulsions, venant de prendre le sein de sa mère qui avoit appris, la veille, la mort inattendue de son mari. Consulté par la mère sur l'état de cette innocente victime, je lui conseillai de changer de nourrice, et l'éclampsie disparut sous peu de jours (1).

N'a-t-on pas mis en usage, et avec succès, l'alaitement artificiel avec le lait de vache et de chèvre, dont on a nourri des enfans en coupant ce lait qu'on leur donne au biberon ? S'il étoit avéré qu'une nourriture grossière formât l'esprit dur et pesant, et qu'une nourrice pût changer le naturel de l'enfant en lui donnant son sein, ce seroient de puissans motifs pour les dames qui, dans

(1) Quelques praticiens, sans révoquer en doute l'influence des passions sur les nourrices et leurs nourrissons, prétendent que cette opinion est portée trop loin ; que si l'on a vu des nourrissons atteints de convulsions pour avoir pris le sein de leurs mères attaquées de cette maladie, c'est plutôt l'exemple des mères qui entraîne les enfans, qui deviennent imitateurs de ces mères, sans que leur *sensorium* y ait aucune part.

les grandes villes, sacrifient souvent le devoir de l'alaitement à leur commodité et à leurs plaisirs, pour ne point s'abonner avec des nourrices étrangères, qui n'ont parfois ni délicatesse, ni sens commun, et pour les choisir d'un bon tempérament, d'un caractère gai, doux et toujours égal.

SECTION II.

De la fièvre de lait essentielle, et de la symptomatique.

Le deuxième, ou le troisième jour après l'accouchement, le sein se gonfle par l'abord des sucs laiteux aux mamelles, et il survient une petite fièvre, le plus souvent éphémère, à laquelle on a donné le nom de fièvre de lait, mais qui est si bénigne quand les sucs laiteux suivent leur route ordinaire, qu'elle mérite à peine le nom de maladie. Ce n'est, à proprement parler, qu'un effort de la nature qui débarrasse la matrice des sucs qui lui seroient à charge, et qui

doivent se porter ailleurs pour la nourriture du nouveau-né. Quelques auteurs prétendent qu'il est plusieurs femmes en couche qui n'ont point de fièvre de lait, sur-tout celles qui obéissent aux loix de la nature, de la raison et du devoir, en nourrissant. Il est cependant bien vrai que cette fièvre existe toujours sous des nuances plus ou moins légères, et si quelquefois sa bénignité ne la laisse pas appercevoir aux personnes qui entourent l'accouchée, il arrive aussi bien souvent qu'elle est accompagnée des symptômes les plus alarmans; ce qui nous la fait distinguer en fièvre de lait essentielle, et en symptomatique.

On doit entendre par fièvre de lait essentielle, cet accès de fièvre plus ou moins léger, précédé du frisson, accompagné du mal de tête, et de douleur de reins, excité le troisième jour, causant aux mamelles un engorgement douloureux par l'abondance et la révolution du lait, comme il arrive en tout temps aux nourrices quand elles ne sont pas assez tetées par leurs nourrissons. Cette fièvre se termine dans deux ou trois jours par une petite moiteur, ou par toute autre évacuation; elle n'exige que le ré-

gime, quelques clystères, une tisane légèrement diaphorétique ou apéritive, et l'évacuation du lait qui engorge le sein à mesure qu'il s'y ramasse. Si le cours des lochies est dérangé, la fièvre dure plus long-temps; elle est même sujette à dégénérer; voilà pourquoi toute femme qui ne se propose pas de nourrir, doit prévenir l'abondance du lait pendant la grossesse, ou, après l'accouchement, se faire teter par son propre enfant, dont l'alaitement réveille les sens, et alimente sa tendresse; moyens, sans doute, plus doux à mettre en usage pour prévenir l'engorgement du sein et les suites de l'épanchement du lait, que de se le faire pomper imparfaitement, ou de se faire teter par des petits chiens.

La fièvre laiteuse symptomatique a lieu, quand par la négligence de ces précautions, ou par une disposition particulière, et malgré tous ces soins, il arrive que le lait est repompé dans le sang et les humeurs, pour y imprimer un mauvais caractère, source d'une infinité de maladies obscures, ou cachées, qui ne se montrent que fort tard, et auxquelles il est plus difficile de remédier. Ses symptômes sont un frisson plus

marqué, des maux de poitrine et des douleurs par tout le corps, des nausées, le vomissement, la diarrhée, la tension du ventre, la suppression des lochies, le délire, l'oppression.

Cette matière se jette souvent sur le poumon, quand la résolution en est incomplète, ou faute d'évacuation; le thymus, le mésentère et les autres viscères susceptibles d'obstructions ou favorables aux épanchemens, en sont atteints; les dépôts laiteux et les tumeurs, les dartres et autres maladies de la peau, sont encore les tristes suites de ces désordres, plus redoutables selon tous les auteurs, et invincibles selon les praticiens les plus célèbres, quand ils sont entretenus par un vice scorbutique ou scrophuleux.

Qui croiroit qu'une liqueur douce, balsamique, et aussi bienfaisante que le lait, pût être la source de tant de maux, et que les sucs dévoyés qui, au lieu de se porter aux mamelles, vont se fixer sur les différens organes, y eussent la plus grande part? Cela arrive sur-tout quand l'enfant n'en peut faire la consommation, et que la secrétion a lieu dans des proportions qui surpassent ses besoins, d'où proviennent des maladies

qu'une nouvelle acrimonie acquise, et des circonstances relatives à ce qui a précédé la couche et à ses suites, aggravent ordinairement. C'est aux sucs laiteux dévoyés que le docteur *Doulcet* a attribué une fièvre puerpérale, qu'il traita heureusement, pour laquelle il dit avoir administré l'ipécacuanha, et dont la cause étoit un dépôt laiteux dans la région de l'abdomen (1). La fièvre symptomatique dont nous traitons, ne paroît en différer que par la suppression des lochies, qui n'a que très-rarement lieu dans la fièvre puerpérale. Il est évident néanmoins que ce n'est pas toujours à l'humeur laiteuse dévoyée qu'on doit attribuer la fièvre symptomatique, puisqu'elle est quelquefois accompagnée d'une secrétion abondante de lait, comme j'ai eu occasion de l'observer dans ma pratique.

Une des causes prochaines se montre évidemment dans les sucs grossiers et surabondans que l'enfant n'a pu consommer pendant

---

(1) White et Kirland en Angleterre, Doublet en France, ont attribué à la même cause, la fièvre puerpérale; ils l'ont traitée avec succès par les mêmes moyens, variés suivant les circonstances.

la grossesse, et qui, accumulés et dégénérés dans les vaisseaux de la matrice, loin de s'écouler par le vagin, y sont retenus et repompés dans la masse du sang et des humeurs, où il est d'autant plus probable qu'ils causent la fièvre symptomatique, que le plus souvent les mamelles se remplissent, quoiqu'elle existe, et que les lochies sont ordinairement supprimées. Sans perdre de vue mon sujet, et pour mieux l'éclaircir, je dois ici me permettre une courte digression relative aux engorgemens de la matrice, sur le genre et l'abus de la saignée pratiquée pour les prévenir; c'est d'ailleurs de la conduite tenue pendant la grossesse, que dépend l'évènement de la couche et de ses suites.

L'examen anatomique de la matrice, la structure des parties de la génération, le mécanisme de leurs sécrétions, et nos réflexions sur l'économie animale, ne nous permettent pas de croire que tout le sang que la femme a coutume de rendre par les menstrues, puisse être absorbé ou consommé par le fœtus, aux premiers momens de la conception. Chez les femmes robustes et sanguines, en état de grossesse, le sang surabondant doit nécessairement séjourner dans

les vaisseaux de l'utérus, et y causer souvent des engorgemens, s'il ne produit l'avortement, comme nous en avons des exemples frappans confirmés par l'ouverture des cadavres; je vais en citer un qui n'est pas équivoque.

J'exerçois la médecine au ci-devant duché de Château-Vilain, en 1784, où je fus consulté pour madame *Fouquet*, sur un dépôt laiteux, situé et fixé entre les muscles obliques et le péritoine; comme on avoit méconnu et négligé de donner issue à la matière, lors de sa parfaite maturité, le tissu de cette membrane fut corrodé et détruit insensiblement, ce qui occasionna un épanchement purulent dans toute la capacité du bas-ventre, qui termina les jours de la malade par la gangrène. Les circonstances qui avoient précédé cette maladie, étoient des coliques utérines et deux fausses-couches. Je fis des efforts pour obtenir des parens la permission d'en faire l'ouverture, ce qu'on me refusa d'abord; je parvins cependant à seconder mes desirs, à l'aide de M. *Sauvages*, chirurgien de la ville. Nous examinâmes avec la plus grande attention tous les viscères du bas-ventre, que nous trouvâmes très-sains; ils avoient été

seulement macérés par le contact des matières laiteuses purulentes qui y avoient séjourné, et nous observâmes que tous les vaisseaux lymphatiques et laiteux de la matrice, avoient acquis le diamètre d'un gros tuyau de plume, effet du séjour du sang et des humeurs qui, pendant la grossesse, ne pouvant s'évacuer par le vagin, les avoient engorgés, ce qui ne me causa aucune surprise, ayant auguré souvent que cela devoit être ainsi chez quelques femmes pléthoriques, qui ne diminuent point la quantité d'aliment au commencement de leur grossesse, et qui éprouvent l'engorgement des vaisseaux utérins, des lassitudes, des douleurs vagues, des coliques cruelles et l'avortement, comme nous le retrace l'histoire abrégée de la maladie de madame *Fouquet*. Il est des femmes encore réglées les premiers mois de la grossesse, et quelquefois jusqu'à son terme, ce que je considère moins comme une disposition organique régulière, que comme un effort naturel; mais qui les dispose à l'avortement, si elles ne sont plus précautionnées.

La plupart des femmes veulent être saignées après le troisième mois de leur gros-

sesse, pour remédier à cette pléthore locale; les médecins et accoucheurs qui reconnoissent cette surabondance de sang, sont de cet avis à l'égard des tempéramens auxquels cette évacuation est nécessaire; quelques circonstances et des accidens peuvent la rendre indispensable. Nous devons cependant observer qu'on y a parfois recours sans utilité, par une espèce d'habitude, pour le moindre mal-aise, et au préjudice de l'enfant et de la femme grosse, dont la saignée dérange les fonctions par l'abattement, la foiblesse, et par certains troubles momentanés qu'elle cause, lors même qu'il y a eu quelqu'indication pour la pratiquer; ce qu'on a pu reconnoître par la plénitude du pouls, à la violence du mal de tête et des douleurs fixes au dos, accompagnées du battement redoublé des artères. La saignée peut entraîner des désordres plus marqués et de plus grands maux, si elle est livrée au caprice des dames, ou à l'ignorance et à l'irréflexion des médicastres, qui ne distinguent que les mois et le terme présumés de la grossesse, sans égard pour le système physique d'une femme impatiente et délicate, qui méconnoît son état réel, et qui ne sait ce

qu'elle veut, au point d'importuner souvent, en demandant des saignées réitérées, pour remédier à des suffocations provenant de causes nerveuses.

Le moyen le plus sûr et le plus commode pour éviter, sans inconvénient, les maladies causées par la pléthore sanguine, au commencement de la grossesse, seroit, de la part de nos Dames, de diminuer un peu la quantité de leurs alimens, et d'en prendre de moins succulens aussitôt qu'elles soupçonnent ce nouvel état. Cette indication est tracée par la nature, qui a voulu que les premiers symptômes de la grossesse fussent le dégoût, le vomissement, et un sentiment de plénitude qu'entraîne la mobilité désordonnée des nerfs correspondans de la matrice à l'estomac.

Il est une espèce de saignée locale dont les Dames ne se soucient guères, et qu'on peut pratiquer au commencement et dans le cours de la grossesse, sans danger; c'est l'application des sangsues aux parties génitales, principalement à l'*anus* et aux grandes lèvres. Il semble d'abord que cette petite saignée est dérivative, et qu'elle est susceptible de beaucoup d'inconvéniens; point du tout,

j'en appelle à l'expérience, contre laquelle toutes les préventions doivent échouer, et j'engage MM. les médecins et chirurgiens-accoucheurs d'avoir recours à ce moyen, avant le troisième et le quatrième mois, et à toutes les époques de la grossesse, dans les cas douteux et difficiles à déterminer. Cette évacuation peu sensible prévient les engorgemens, et soulage promptement sans affoiblir; il faut se munir des précautions nécessaires pour que l'insecte ne puisse se dérober à la vue. Ainsi, surmontant de vieilles habitudes, ils écarteront l'importunité des petites-maîtresses que cette opération ne sauroit amuser.

Je fus consulté, il y a plusieurs années par une Dame de la Champagne, robuste et sanguine, et qui ne pouvoit conserver aucun héritier de sa fortune et de son nom, malgré tous les soins multipliés et les saignées pratiquées jusqu'au troisième mois, époque fixe de ses fausses-couches, que des quintes de toux, le vomissement, et des coliques d'estomac, avoient toujours accompagnées et provoquées : j'en conférai avec des médecins et des chirurgiens d'un mérite distingué, que j'eus occasion de voir chez elle; ils avoient

déja mis en usage la saignée du bras dès le premier mois de la précédente grossesse ; ils l'avoient réitérée le quinzième ou le vingtième jour, ayant eu précédemment recours aux bains froids ; ils avoient essayé de la position horizontale sur une chaise longue. Ces précautions avoient été inutiles jusqu'à ce que, reconnoissant l'insuffisance de ces moyens, et déterminé à suivre une pratique différente et plus modérée, je lui prescrivis, en mil sept cent quatre-vingt-six, un régime analogue à la diminution et à la qualité végétale des alimens qu'elle avoit à prendre pendant la grossesse, et sur-tout les premiers mois, un exercice modéré, mais soutenu ; et pour remède, des toniques légers et quelques juleps anti-spasmodiques propres à calmer l'irritation sympathique de l'estomac, qui réveille la toux et qui cause les vomissemens. La consultante, reconnue enceinte, s'y soumit et s'en trouva bien ; mais un seul jour d'oubli renouvelle chez elle tous les accidens : suffocations, pulsations des vaisseaux utérins, coliques et douleurs aux lombes, préludes ordinaires de la fausse-couche. La Dame conservoit encore des inquiétudes, lorsque

je me décidai à l'application de quelques sangsues, au-dessus du pubis, que je fis réitérer, peu de temps après aux grandes lèvres ; continuant d'opérer ainsi une évacuation lente et locale, deux fois par mois, jusqu'au sixième. Le succès surpassa notre attente ; l'accouchement à terme fut heureux, et madame allaita son enfant, ce dont elle s'acquitta fort bien pendant quinze mois. J'eusse blâmé cette saignée locale dans la grossesse, il y a vingt ans, et je la rejetterois encore ; si, asservi aux idées ordinaires sur ses effets dérivatifs, je pouvois craindre de donner lieu à des engorgemens dont l'expérience m'a confirmé qu'elle peut être le remède le plus facile et le plus certain, en s'aidant du régime.

Reprenons notre sujet sur l'engorgement des vaisseaux utérins, et convenons que si cette matière sanguine, lymphatique, séreuse, ramassée dans la matrice pendant le cours de la grossesse, et épanchée au terme de l'accouchement, n'occasionne pas, par son reflux, la fièvre symptomatique, elle ne manque point de donner naissance, par son séjour, à plusieurs maladies chroniques, telles que l'hydropisie des

ovaires, leur endurcissement, des engorgemens œdémateux, skirreux, source commune d'affections histériques, qu'on se contente de traiter inconsidérément par des antispasmodiques qui pallient la maladie, en procurant un calme trompeur et passager, au lieu de mettre en usage les apéritifs, les fondans et les sucs de quelques plantes dépuratives, telles que cresson, beccabunga, pissenlit, et autres de cette classe; quelques sels neutres atténuans, les purgatifs salins, et sur-tout les bains et les eaux minérales.

Je donnai des soins, pendant deux ans, à une Dame qui, à la suite de la fièvre symptomatique survenue à sa dernière couche, souffroit des coliques utérines très-vives; elles étoient accompagnées de défaillances, de palpitations, de maux d'estomac avec spasme, suivis de crampes dans ce viscère; des douleurs vagues sur son corps la tourmentoient depuis quelques années. Cet état étoit aggravé par un dégoût opiniâtre pour toute espèce d'alimens; et dès qu'elle avoit mangé la moindre chose, elle étoit souffrante et agitée jusqu'à ce qu'elle l'eût vomi. On sentoit, en outre, au tact, un gonflement dans les ovaires, qui

occasionnoit des douleurs sourdes dans la matrice à l'approche de chaque période des règles. Les calmans, les apéritifs et autres remèdes que je prescrivis, n'eurent aucun succès. Ayant décidé la malade à aller à Bagnères de Luchon, elle s'y baigna, et elle y prit les eaux pendant deux saisons, ce qui détruisit les engorgemens de l'utérus; elle observa, pendant long-temps, qu'elle rendoit, tous les matins, une grande quantité d'urine déposant un sédiment blanc, épais comme la partie caseuse qu'on retire du lait caillé; et cette excrétion soutenue pendant deux mois, délivra entièrement la malade de ses maux, qui n'étoient que le résultat des sucs déposés successivement dans la matrice, pendant le cours de la grossesse, et du défaut de lochies après l'accouchement. Des médecins instruits, consultés avant moi (1), avoient prescrit l'usage des toniques, des stomachiques et des amers; d'autres, voyant des vapeurs et des maux de nerfs par-tout,

(1) Entre autres, le docteur Vernet de Caussade, médecin éclairé et praticien consommé, que ses concitoyens n'ont su connoître et apprécier que trop tard.

et prenant l'effet pour la cause, avoient conseillé à la malade de s'égayer et de ne point s'occuper de son état. Ainsi l'on a vu de tristes victimes éviter les médecins, se vouer à l'empirisme, ou se livrer au désespoir, fatiguées des maux qu'un examen approfondi et la réflexion sur l'origine et la véritable cause des maladies eût pu surmonter. Si l'on m'opposoit que, partant de ce principe, toutes les femmes grosses devroient avoir de pareilles incommodités, le fœtus ne consommant jamais tout le sang ni les sucs laiteux qui se rendent à la matrice pendant le cours de la grossesse; je répondrois que les femmes enceintes bien constituées, et qui, si elles n'observent pas un certain régime, savent du moins se ménager, s'apperçoivent journellement de l'augmentation de plusieurs secrétions et excrétions, et qu'elles sont débarrassées, après l'accouchement, de ces sucs stagnans, par l'écoulement naturel et régulier des lochies, ce qui est d'autant plus avantageux que leur déréglement et leur suppression sont inséparables des plus grands accidens; ceux de ce genre, que la nature peut prévenir par ses efforts, mais auxquels

elle n'a, le plus souvent, que des moyens foibles à opposer, dépendent encore de causes prochaines et plus réelles ; telles que l'irritation de la matrice dans les accouchemens laborieux, la manœuvre des sages-femmes, ou de certains accoucheurs actifs, impatiens, ou peu instruits, qui oublient que l'accouchement est son ouvrage, quoiqu'ils éprouvent journellement l'insuffisance, le danger, et l'inutilité d'opérer de leur main, hors quelques cas difficiles, pénibles, et rares heureusement. Eh ! de quoi ne sont pas capables les déchiremens et les contractions spasmodiques de ces parties, organes précieux de la sensibilité ? Que faut-il donc pour fournir des congestions sanguines, lymphatiques, ou laiteuses, que la suspension des vidanges, leur dévoiement, leur arrêt ? Voilà l'origine de ces douleurs vives, et quelquefois sourdes, de ces effervescences, des gonflemens et des fièvres qui caractérisent l'inflammation, annoncent des tumeurs et des dépôts, présagent le danger. Qu'y a-t-il de plus remarquable, relativement aux causes éloignées, que les fautes personnelles aux accouchées, sur le régime, l'imprudence de leur sortie devancée et aventurée, malgré

la rigueur des saisons; leur disposition, ou leur penchant aux affections de l'ame, qui, après avoir épuisé et dérangé ses propres facultés, excite et alimente toute sorte de désordres dans les fonctions délicates d'un corps foible et mobile ?

Si la nature des lochies est viciée par la présence d'un virus vénérien, scrophuleux, elles dégénèrent en écoulemens âcres et prolongés, d'où résultent des fleurs-blanches équivoques, qui s'invétèrent en causant le relâchement des vaisseaux de l'utérus, certaine inertie et une espèce d'épuisement. Si c'est par un vice scorbutique, presque inséparable de l'apauvrissement des fluides, nouvelle source d'irritation et de dégoûts qui affectent le vagin et les parties environnantes. De-là proviennent des angoisses, des inquiétudes, des fièvres lentes et irrégulières, l'embarras et l'obstruction du mésentère, du foie, et l'ulcère de la matrice, presque toujours cancéreux, qui entraîne la femme dans le marasme pour la conduire au tombeau.

Toutes les maladies chroniques formées par le lait, ou par cette matière des lochies, sont difficiles à guérir; et au rapport de *Mor-*

gagni, qui ne les a indiquées qu'en partie, elles sont très-nombreuses; le grand art est de savoir les distinguer. Un Auteur moderne a déja observé avec raison que l'habitude où sont les praticiens de ne donner aux accouchées que les secours nécessaires pour calmer les grands accidens auxquels elles sont exposées dans le temps des couches, est la cause la plus ordinaire des affections qui sont la suite de cette négligence. Si l'on considéroit l'écoulement de l'une et la secrétion de l'autre avec plus d'attention, on n'abandonneroit pas à la nature ces deux états, qui ne sont pas toujours à la portée de tous les accoucheurs, chirurgiens et sages-femmes qui s'en mêlent, et qui n'appellent ordinairement les médecins que pour en soigner les reliquats. Que de variétés ne remarque-t-on pas dans la quantité et la qualité du flux puerpéral? Sans parler de sa diminution et de sa suppression fâcheuses, il n'est pas possible de contester qu'une petite portion du fluide qui doit sortir de la matrice par cet écoulement, non entraînée hors du corps dans le temps de l'accouchement, ne puisse causer des maladies, indépendamment des maux déja marqués et formés à

cette époque. Il n'y a que des gens instruits qui puissent reconnoître les difficultés qui se présentent, pour prévoir tant de désordres, si ce n'est par une bonne conduite, et le régime convenable de la part de la femme grosse; car comme on ne peut estimer la quantité de ce fluide que l'accouchée doit perdre, et qu'il suffit d'une portion restée dans le système vasculaire, pour former, en quelque partie du corps, un dépôt, un engorgement, ou toute autre affection, il ne reste que l'incertitude au médecin, et le doute si quelque organe excrétoire aura donné issue à l'humeur retenue et refluée; sur-tout si elle s'est mêlée assez intimement avec d'autres, pour se laisser entraîner au dehors par la transpiration, les urines, ou les selles; la fœtidité d'une légère moiteur, ou quelquefois de la sueur, qui termine la fièvre du lait, le dépôt blanchâtre et laiteux des urines, les selles grisâtres, et ressemblant à celles des enfans, justifient souvent et caractérisent ces efforts naturels.

On assure que l'humeur laiteuse se manifeste dès l'instant de la conception; et, à cet égard, il ne peut y avoir de doute, puisque les seins se gonflent aussitôt, et que la

succion ne tarde pas à donner un véritable lait. Elle occasionne, pendant la grossesse, des maladies et des accidens qu'on n'a pas soin d'observer sous leur vrai rapport. Si la matière laiteuse, alors moins abondante, et à la suite de l'avortement, ne produit point des symptômes aussi dangereux que dans les couches et les affections aiguës, elle paroît s'allier plus facilement avec les maladies chroniques, sur-tout avec celles de la peau, qui souvent en dégénèrent, telles que les dartres laiteuses. Égarée de sa route, et coagulée dans les petites glandes de la peau, elle y forme des engorgemens et des acrimonies qui impriment sur le front, et ailleurs, des taches presque ineffaçables.

Il est des femmes en qui la secrétion du lait se prolonge plusieurs années après l'accouchement. Des Auteurs en citent de quatre-vingts ans ; plusieurs faits rapportés, et qui intéressent bien plus les curieux que les médecins, sont assez extraordinaires pour nous laisser croire qu'il n'y avoit du lait dans le sein de ces dames que pour en tâter, ou comme montre, de même qu'on en trouve au sein des filles, et chez certains hommes.

La grande abondance et les grands incon-

véniens naissent après le grand travail, quand la matrice se contractant, s'étant déja vidée des corps étrangers qu'elle contenoit et des fluides qui en dépendent, fait passer dans le torrent de la circulation tout fluide homogène non rejeté; ce qui se passe de même, ou à-peu-près, dans les viscères du bas-ventre, dont les artères perdent cet état pléthorique par des contractions insensibles et réitérées; de sorte que tout ce sang, singulièrement stasé durant la grossesse, est rapporté à la masse générale pour fournir suffisamment à la nourriture du nouveau-né. Si le mélange du chyle dans le sang, fait en certain cas naître un léger frisson; si le pouls, plus fréquent et plus plein, nous fait sentir un trouble déterminé par un si petit extrait du chyle d'une simple digestion, que ne doit-on pas attendre de la masse des fluides long-temps retenus dans les vaisseaux, et rejetés dans la circulation, sans avoir été élaborés? Or, quoiqu'il y ait de la différence du sang qui a croupi dans la matrice, avec celui qui est soumis aux loix de la circulation et à l'action de ces parties, la rentrée du sang de l'utérus doit être moins sensible que le transport de l'humeur lai-

teuse qui se porte aux mamelles, et que le reflux du lait secrété qui cause la fièvre et qui excite le trouble et le désordre dans toutes les fonctions. *Dum lac ab utero in mammas et è contra fertur, sanguinis massam transiens perturbationem in toto cum intemperie febrili concitare solet. Willis, oper. med. de febrib. cap. XVI. pag. 176.*

La secrétion du lait étant considérée comme une crise plus ou moins forte, qui délivre le système vasculaire, et le débarrasse des matières laiteuses abondantes et unies avec le sang, elle ne peut s'opérer sans effort et sans un mouvement fébrile relatif à la légèreté ou à la violence du trouble excité ; du mélange de ces fluides et de l'impression que le premier produit, il résulte une fréquence dans le pouls, une chaleur dans le corps, une gêne dans la respiration, le mal de tête, avec un froid léger qui se fait sentir le long de l'épine du dos, et s'étend aux épaules. Telle est l'annonce de cette fièvre essentielle dont nous avons déja parlé, qui n'exige d'autre traitement que la diète, le régime, quelque boisson délayante, légèrement diaphorétique, et à sa terminaison quelques lavemens si le ven-

tre est paresseux. La raison indique assez qu'il ne faut pas fournir matière à une secrétion de lait trop abondante, et que le préjugé des femmes qui prétendent invoquer la foiblesse pour augmenter les alimens qu'on refuse à l'accouchée, lui est très-préjudiciable, soit qu'elle nourrisse, parce que le nourrisson dépense peu eu égard aux sucs laiteux qui abondent, soit qu'elle ne nourrisse pas, ce qui rend le lait plus abondant et plus nuisible, puisqu'il est retenu contre la loi naturelle de l'organisation. A cette époque, le sein se tuméfie, et sa distension douloureuse annonce l'engorgement des mamelles, qui s'étend jusqu'aux glandes axillaires; la fièvre est alors un peu plus forte, et la chaleur et la soif sont plus vives. S'il arrive que la nature soit contrariée dans son cours et dans son travail par la déviation, le défaut de secrétion, d'excrétion, et par le reflux du lait, ce liquide dégénère et se corrompt; il irrite et enflamme; il se dépose, se coagule et donne lieu à la fièvre symptomatique. Bien que les grandes pertes que fait l'accouchée paroissent à ceux qui l'entourent, et sur-tout aux gardes, devoir être réparées, ou qu'on se détermine par la

foiblesse apparente, inséparable des fatigues et de la commotion que le travail de l'enfantement a causé sur tout le système nerveux, on ne manque guères d'avoir recours à des alimens très-succulens, pour réparer les forces qu'ils détruisent le plus souvent; tandis que l'état où se trouve l'accouchée, la dispose plus à la diète, et la lui rend plus supportable qu'aucun autre genre de maladie, et qu'elle doit s'en tenir au bouillon, à quelques infusions de capillaire, de chiendent, de bouillon blanc, de bourrache, de scolopendre, etc. rendues agréables par l'addition de quelque syrop pour l'engager à boire, afin de diviser les molécules du lait mis en réserve pendant la grossesse pour servir d'aliment au nouveau-né, et pour les besoins de la mère, à laquelle l'état de l'estomac et des voies digestives ne permettent pas, les premiers jours, des digestions pénibles.

Les grandes sensations produisent, selon leur genre, l'engorgement et l'affaissement des mamelles, les stases et les métastases du lait. L'accouchée ne peut supporter la joie ni la surprise; elle s'accommode encore moins des inquiétudes, de la tristesse, du

chagrin et de la peine : la nouvelle donnée sans ménagement à une nourrice tendre et affectueuse, de la mort de son fils ou de son mari, a souvent donné lieu à cet affaissement des seins, au transport du lait, au délire, aux convulsions et à la mort. Le fait suivant, qui s'est passé sous mes yeux, vient à l'appui de cette vérité.

Une femme de 26 ans, bien constituée, d'un caractère très-gai, devint enceinte peu de temps après son mariage. Pendant sa grossesse, qui fut assez heureuse, un de ses vieux oncles, très-riche, lui promit de disposer de tout son bien en sa faveur, si elle faisoit un garçon, se réservant de le donner à un autre neveu, si elle accouchoit d'une fille. Dès ce moment, cette femme n'aspira plus qu'au terme de ses couches, et tous ses vœux se bornoient à l'accomplissement de ceux de son oncle; le terme expiré, l'accouchement s'effectua après huit heures de travail : il donna une fille. Les parens et la sage-femme, présageant la peine et le chagrin qu'éprouveroit l'accouchée, résolurent de lui dire qu'elle avoit fait un garçon, espérant que lorsqu'elle seroit rétablie, elle supporteroit cette contrariété avec moins de

danger. Sa joie et sa satisfaction amenèrent l'état le plus consolant ; le lait se porta abondamment aux seins ; les lochies coulèrent bien ; la fièvre de lait se fit à peine apercevoir : elle allaitoit son enfant. Le septième jour après ses couches, les parens et la garde étant sortis, la mère se saisit du berceau pour donner le sein au nourrisson qui pleuroit ; en visitant ses langes, elle s'apperçut qu'on l'avoit trompée ; la garde rentrée trouve cette malheureuse étendue sur son lit, en syncope. Elle passa rapidement de cet état, à une affection comateuse ; les seins se flétrirent ; les lochies se supprimèrent, et la mort s'ensuivit quatre heures après, malgré les soins prompts et méthodiques qu'on lui administra.

Cette fin tragique, dont la cause est bien avérée, nous prouve qu'on ne sauroit jamais prendre trop de précautions pour éloigner de la femme en couche, tout ce qui peut la contrarier, l'affecter, ou exciter ses passions ; et combien il est important pour une malade qui a déja souffert les plus grands efforts, des douleurs qui ont épuisé toutes ses facultés par leur violence et leur durée, de jouir du repos et de trouver le calme que

les préjugés, l'habitude, certaines convenances d'usage, lui dérobent particulièrement dans les petites villes, où elle est assiégée, le second et le troisième jour de la couche, par les parens au quatrième degré, les amies et les voisines. Jadis l'accoucheur interrompoit aussi le sommeil d'une mère épuisée, de crainte qu'elle n'expirât de foiblesse à la suite de ses pertes ; comme si le sommeil indispensable au corps, chaque nuit et dans tous les temps de la vie, n'étoit d'un besoin absolu dans ces circonstances, et après un si grand travail. Aujourd'hui les femmes en couche auroient le droit et la faculté de dormir, si on cessoit de les visiter et de les entourer pendant la fièvre de lait, sans s'appercevoir qu'elles sont plus incommodées du tumulte du monde, des usages fatigans, des longs caquets, des grands mouvemens, et de plusieurs sensations vives, quoiqu'agréables, que de la fièvre qui redouble par les différentes impressions que reçoit leur constitution délicate, et en cet état ébranlée et désordonnée.

Les accidens semblent gradués sur la quantité excessive de lait qu'a la femme, et sur la qualité de ce liquide, relativement à sa

constitution et au régime qu'elle tient. Nous observons néanmoins que celle qui est foible en est plus à l'abri que la forte et la plus robuste ; le moyen avantageux d'en garantir, outre ceux que j'ai déja indiqués, seroit de se prémunir pendant les derniers mois de la grossesse, en attirant le lait aux seins, en disposant les couloirs lactifères à le fournir librement par la succion vraie ou artificielle qui contribue, en même temps, à former le mamelon, et en diminuant l'abondance du chyle par une vie frugale, moins succulente, sur-tout le soir, et par un exercice modéré.

SECTION III.

Des maladies causées par l'humeur laiteuse dévoyée, et par le lait reflué et épanché.

Ne perdons pas de vue la différence qui existe entre la matière sujette à se dévoyer, que la matrice rejette après l'accouchement, pour fournir à la secrétion qui s'opère dans les mamelles, et le lait déja secrété, sujet à refluer dans la masse du sang et à s'épan-

cher sur les viscères et les autres parties du corps. La première est la cause ordinaire de la plupart des maladies aiguës, telles que la fièvre symptomatique laiteuse, la fièvre miliaire, la fièvre maligne, l'apoplexie puerpérale, les dépôts inflammatoires aux aines. C'est sans fondement qu'on attribue ces maladies au lait reflué et épanché, puisqu'il ne peut y avoir d'épanchement de ce fluide qu'après sa secrétion, et que leur origine, chez les femmes en couche, est précisément le défaut de cette secrétion. Le lait une fois séparé dans les vaisseaux secrétoires des mamelles, n'étant point évacué, et refluant dans les veines et les artères sanguines et lymphatiques se déprave, communique son caractère dégénéré à toutes les humeurs, et s'épanche, par sa propre acrimonie et son action, sur les solides; il donne lieu aux maladies chroniques qui affligent des mères tendres et des épouses chéries, dont il change les traits et flétrit les charmes. Il est rare qu'à la suite de l'avortement, on soigne avec quelque attention l'humeur laiteuse, sous prétexte qu'il n'y a aucune secrétion de lait, ou que sa quantité est peu considérable; on la perd de vue mal à-propos, car elle s'allie

communément avec les affections chroniques, comme nous l'avons déja observé, quand elle n'a pas assez de force pour en engendrer d'aiguës, et que la nature n'y a pas suppléé par divers émonctoires.

Le lait qui séjourne dans le sein, retenu dans ses couloirs, engorge mamelles et mamelons; il cause des inflammations dont la résolution est difficile, des suppurations, des abcès souvent fistuleux, des tumeurs que la négligence, ou le mauvais traitement, peuvent faire dégénérer en squirre et en cancer. Si cet engorgement a lieu, et si la malade n'observe pas la diète et le régime, l'humeur laiteuse ne pouvant pénétrer jusqu'aux vaisseaux secrétoires, est obligée de se frayer une route vers les parties les plus disposées à la recevoir, et de refluer dans la matrice, qui, n'étant pas encore tout-à-fait resserrée, admet cette humeur avec d'autant plus de facilité, qu'elle se trouve relâchée par la présence des sucs analogues, et que sa structure en facilite l'accès tant que ce reflux se fait doucement et sans être contrarié. Ainsi se prolonge l'écoulement des lochies, quand il ne plaît pas aux Dames d'être les nourrices de leurs enfans; s'il se sup-

prime tout-à-coup, et si les vaisseaux sans nombre de la matrice contractée et resserrée, refusent l'entrée aux sucs laiteux, ils sont obligés de refluer dans la masse du sang, pour se porter ailleurs par la circulation, et ils se jettent alors sur le foie, la rate, les poumons, les reins, les autres viscères, et sur toutes les parties où ils occasionnent des affections qui cèdent moins aux remèdes généraux qu'à l'emploi des moyens propres à évacuer les humeurs laiteuses. Quelques soins relatifs à l'ordre dans lequel la secrétion du lait s'opère, et qui facilitent l'abord de ce fluide aux seins, et son écoulement dans les derniers mois de la grossesse ; l'ouverture des canaux laiteux plus ou moins libres, selon les moyens qu'on pourroit employer en pompant par une succion vraie ou artificielle, par celle des petits chiens, etc., comme je l'ai déja dit, aideroient son écoulement spontané à l'instant de la pléthore et des contractions de la matrice. La mère qui ne nourrit pas, ayant les mamelles habituées à se vider par un écoulement antérieur à la couche, verroit leur engorgement se dissiper sans suite et sans peine ; d'où l'on peut conclure combien il est fâcheux qu'on

couvre habituellement le sein de celles qui ne peuvent pas nourrir, de toniques résolutifs et de répercussifs qui forcent le lait à refluer, alors qu'il faudroit lui livrer passage et rejeter toute idée que sa sortie naturelle puisse en prolonger la durée; car son reflux ne diminue en rien l'humeur laiteuse qui le fournit, qui se divise et reflue avec lui.

La pratique de la médecine donne occasion d'observer que l'inflammation et l'engorgement des viscères du bas-ventre, a lieu souvent avant que la matière laiteuse ait subi la première élaboration pour se porter à l'organe de la secrétion du lait, et que mille obstacles peuvent concourir à ce que cette fonction ne soit pas exécutée. Il suffit d'une irritation capable de troubler les mouvemens du sang, et d'établir un spasme violent et durable dans le système vasculaire, les glandes, la matrice et autres parties essentielles à certain effet sympathique dérangé par une pléthore laiteuse qu'on remarque dans le bas-ventre, et qui diffère de la turgescence produite dans les autres parties du corps. La secrétion du lait dans les seins, et un écoulement régulier et suffisant

de l'humeur puerpérale par le vagin, fournissent les moyens naturels qui remédient au désordre ; c'est sous ce rapport que les mères qui ne nourrissent pas leurs enfans, ont des lochies plus abondantes. Ces deux fonctions, souvent diminuées ou entièrement supprimées ensemble ou séparément, causent des accidens, des stases, des engorgemens inflammatoires chez les femmes les mieux constituées ; et ces déviations n'épargnent point celles qui, moins bien constituées et sans cause particulière au lait dévoyé ou reflué, s'y trouvent disposées par d'autres maladies qui ont déja fait des progrès que les circonstances de l'accouchement activent et rendent plus sensibles. Cette disposition vient à l'appui des observations rapportées par *Levret* et autres qui les confirment ; car ils ont vu des engorgemens formés dans le bas-ventre, par des congestions antérieures à la fièvre de lait. Ainsi l'on voit que des obstructions invétérées donnent lieu à l'inflammation dans le temps de la couche, et provoquent la matière à se porter sur quelque viscère déja affecté, comme sur un point qui l'attire par un défaut d'organisation qui gêne la fonction de ce dernier, et

la circulation de l'humeur laiteuse déja viciée dans sa déroute. Cet accroissement augmente les douleurs, le spasme, la contraction générale; si le désordre est suivi de la suppression des vidanges, de l'affaissement des mamelles, la tête et la poitrine sont dans la tourmente; le ventre tendu, élevé, inaccessible au tact, devient le réceptacle de toutes les acrimonies suscitées, et le réservoir des suppurations qui le corrodent. Des soins assidus et bien dirigés eussent souvent prévenu une fin malheureuse; quoiqu'il puisse y avoir pour reliquat, malgré ces soins, des tumeurs abdominales qui acquièrent plus de volume et restent douloureuses, si on n'a pu tenter et opérer leur résolution dans le principe.

Les parties les plus disposées aux affections laiteuses et à l'engorgement, sont les mamelles, les ovaires, les trompes, les ligamens larges de la matrice, le mésentère, qui est un composé de cellules et de glandes, les aines et le tissu cellulaire qui couvre les muscles. On lira ci-après l'histoire d'une toux singulière, provenant du lait dévoyé. Ce liquide donne lieu aussi à la pleurésie, à la péripneumonie, à la phthisie pulmonaire

et par son transport à la tête, à des affections comateuses, à des dépôts et à l'apoplexie.

L'humeur laiteuse affecte souvent les yeux, et produit, par son acrimonie acquise, des inflammations qui dégénèrent en ophtalmies rebelles si on les néglige, ou si l'on use de collyres répercussifs et irritans, elle affoiblit la vue et cause la cécité. On a recours, dans des cas graves de cette nature, et avec succès, à des sétons à la nuque, et à des ventouses sèches au sein, pour y rappeler la matière dévoyée, usant en même temps de remèdes internes propres à la dériver et à l'expulser du corps.

Je fus consulté, en frimaire de l'an 8, par une jeune paysanne de la commune de Tisac (d'Aveyron), qui, à la suite d'une fièvre qu'elle essuya quatre mois après sa première couche, fut atteinte d'une cécité complète qui résista à tous les moyens curatifs employés par l'officier de santé qui la soignoit. M'étant fait rendre compte du traitement et des circonstances qui avoient précédé et accompagné la maladie aiguë, je parvins à découvrir que le chagrin que la consultante avoit essuyé par la perte de son enfant,

quinze jours avant la fièvre intermittente, avoit tout-à-coup fait disparoître son lait. Il n'en fallut pas davantage pour me fixer sur la cause de la perte subite de la vue, que j'attribuai à une métastase laiteuse. Les ventouses appliquées aux deux mamelles déterminèrent un gonflement, qui, à l'aide de la succion artificielle, fournit un lait séreux et jaunâtre; cette application réitérée pendant plusieurs jours, parvint à faire distinguer certains objets à la malade; fatiguée de cette manœuvre, elle se refusa à la continuer, ce qui me décida à pratiquer un séton à la nuque, qui, suivi d'une abondante suppuration pendant deux mois, lui rendit parfaitement la vue. Il est vrai qu'elle fit usage en même temps des sucs apéritifs aiguisés avec le sulfate de potasse ferrugineux acidulé, qui, en divisant la matière laiteuse, en favorisèrent l'évacuation par les selles et par les urines.

Les taches, la dartre et l'érysipèle laiteux, ont manifesté que la matière se portant à la peau, met à l'abri l'intérieur; mais que si par accident, ou par quelque mauvais traitement, des obstacles s'opposent à son passage et la répercutent, l'humeur se répand

et séjourne dans le tissu cellulaire, qui est l'intermédiaire général et naturel servant de communication à tous les organes, et favorisant le déplacement, le transport, et l'évacuation des matières critiques, bonnes ou mauvaises. Telle est la source des douleurs vagues ou fixes qu'on croit rhumatiques, et de ces dépôts inter-musculaires qui se forment lentement par congestion, qu'on découvre sans que les malades s'en soient doutées, tandis qu'ils s'annoncent ailleurs par la fièvre, les frissons et des douleurs cruelles.

On a vu le lait trop abondant aux mamelles, refluer, et, après avoir erré dans le tissu cellulaire pour se fixer sur le péricrâne, y occasionner des douleurs violentes, souvent périodiques, excitées sur les muscles crotaphites, où cette membrane se sépare en deux lames pour s'étendre sur le front et au bord des orbites où elle se termine. L'on a pu confondre cette maladie externe chronique causée par le lait épanché, avec celle que cette humeur dévoyée occasionne en se portant au cerveau. Dans le premier cas, la fièvre est de courte durée, et la douleur ne se fait presque pas sentir à l'intérieur de la tête, à moins que l'humeur viciée ne se

porte sur la partie du péricrâne qui se trouve très-adhérentau crâne à l'endroit des sutures, à travers desquelles cette membrane fournit des filets à la dure-mère : aussi bien, lorsque les malades se sont plaintes, en pareil cas, de douleurs internes, je les ai considérées comme sympathiques.

Une Dame ayant eu le malheur de perdre un enfant qu'elle nourrissoit, et son lait ayant disparu, fut attaquée tout-à-coup d'une violente ophtalmie, que son chirurgien traita par le moyen des collyres résolutifs et des vésicatoires, qui firent bientôt disparoître tous les symptômes, sans le moindre remède interne ; cette Dame se croyoit parfaitement guérie, lorsqu'elle fut attaquée, deux mois après la prétendue guérison, d'une douleur insupportable sur le sommet de la tête, s'étendant sur les muscles du col, au point qu'elle ne pouvoit se tourner ni à droite ni à gauche, sans jeter de hauts cris. Son chirurgien, mandé de nouveau, crut en cette occasion à des douleurs rhumatismales ; il conseilla des délayans, des tempérans, des fondans, des sudorifiques, et finit enfin par l'application d'un vésicatoire au bras. Il fit plus, il pratiqua un

séton au col. Tous ces remèdes ne firent qu'augmenter l'inquiétude de la malade, sans diminuer ses souffrances; le séton procura cependant une abondante suppuration, qui détermina une dérivation de l'humeur laiteuse sur les oreilles, où elle produisit une entière surdité, avec des douleurs si aiguës dans toute cette partie, qu'elles étoient suivies de convulsions tous les soirs. La malade passa environ deux mois dans ce tourment, espérant toujours que son rhumatisme finiroit; mais ne pouvant plus y résister, la fièvre lente étant survenue, elle se détermina à me consulter. Je rencontrai chez elle son chirurgien, qui, persuadé de l'existence d'un rhumatisme, attendoit toujours le terme naturel de la maladie, en insistant sur l'usage des calmans.

Après avoir conféré avec la consultante, tant sur sa grossesse antérieure et sur les chagrins que la perte de son enfant lui avoient occasionnés, que sur la prompte disparition de son lait, lors de cet évènement, je m'informai, avec le chirurgien, du caractère de l'ophtalmie qu'avoit eu d'abord la malade, des maux de tête qui avoient succédé à sa guérison, et des différens moyens

qu'il avoit mis en usage ; ces renseignemens ne me laissèrent plus de doute sur l'existence d'une humeur laiteuse fixée sur le péricrâne, et en réfléchissant, d'après cet apperçu, sur les nerfs que cette membrane reçoit de la portion dure de la septième paire et de la seconde paire cervicale, je crus me rendre raison des douleurs que la malade avoit ressenties au col, d'après la communication d'une branche du cordon nerveux provenant de la septième paire, avec la seconde paire cervicale; la cause de la surdité ne me parut plus équivoque; puisque la septième paire fournit des rameaux au tympan et à la dure-mère. Toutes ces réflexions achevèrent d'asseoir mon jugement et j'insistai à attribuer tous les maux que la malade avoit endurés, à la congestion d'une humeur laiteuse sur le péricrâne: dirigeant le traitement d'après ces vues, je prescrivis les bains, le suc des plantes apéritives, les sels neutres, les fondans; je fis appliquer les sangsues pour désemplir les vaisseaux sanguins, et afin de diminuer la tension des parties nerveuses. Le peu de succès que j'obtins de tous ces moyens, me fit présumer que toutes les souffrances de la malade

étoient occasionnées par l'humeur laiteuse entièrement fixée à l'endroit qui avoit été le siège primitif des douleurs vives qu'elle avait souffertes, lors de la disparition de son lait; j'examinai, avec le chirurgien, le point fixe de la douleur, c'était sur le sommet de la tête, précisément au-dessus de la suture coronale. Toute cette partie bien rasée, la peau me parut plus épaisse, et en la touchant je la sentis infiltrée; je fis appliquer une ventouse dont les scarifications donnèrent issue à une humeur assez limpide, ressemblant à du petit-lait non-clarifié; voyant que l'infiltration s'étendoit plus loin, et que la douleur, au troisième pansement, se faisoit encore ressentir, je fis dilater les scarifications, et nous trouvâmes le foyer d'une matière épaisse, semblable à du fromage mou; une fois évacuée, la suppuration amena bientôt une cicatrice parfaite, et la Dame fut délivrée de tous ses maux. Le succès de la ventouse ne me laissa plus de doute sur la véritable cause des douleurs qui avoient tourmenté la malade pendant trois mois: en vain auroit-on continué l'usage des premiers remèdes qui avoient paru indiqués; il était impossible que cette humeur laiteuse,

fixée et devenue un corps étranger absolument désorganisé, rentrât dans les voies de la circulation, ce qui eût été nécessaire pour qu'elle cédât aux remèdes qu'on employoit : sans l'application de la ventouse, les souffrances auroient toujours continué, et sans doute redoublé, parce que la matière acquérant, par son séjour, plus de consistance et d'âcreté ; auroit attaqué la substance de l'os, et déterminé la carie.

L'humeur laiteuse épanchée et fixée dans le tissu cellulaire, engorge peu-à-peu tous les vaisseaux lymphatiques, et produit l'infiltration laiteuse. J'ai eu occasion d'en voir une de ce genre à Arc-en-Barrois, qui avoit rendu une femme monstrueuse; tout son corps étoit infiltré depuis l'extrémité des orteils, jusqu'aux vertèbres cervicales, au point que cette infortunée ne pouvoit plus remuer aucun de ses membres; le tissu cellulaire et les tégumens avoient acquis l'épaisseur de trois pouces; ce corps, d'une blancheur transparente, et marbré par les petits vaisseaux sanguins inégalement distribués sous l'épiderme, étoit propre à exciter à-la-fois la curiosité et la pitié. Cette maladie ayant résisté aux moyens curatifs ordinaires,

aux diurétiques, toniques, purgatifs, aux apozèmes avec le sassafras, la racine de roseau, le persil, le sel de duobus, etc., aux vésicatoires; je fus obligé d'en venir à des mouchetures non sanglantes à l'intérieur des bras et des cuisses, qui donnèrent issue à plusieurs pintes d'humeur laiteuse, parfaitement semblable au petit-lait chargé de quelque partie caseuse. J'encourageai l'effet des incisions, par l'usage de quelques pilules toniques de Bacher, et je terminai la cure par l'antimoine et le savon, combinaison qui m'a mieux réussi que tous les autres remèdes dans la maladie du lait dévoyé ou épanché.

Rien n'est plus commun que l'enflure qui survient aux femmes grosses, par le relâchement de la fibre, le volume de la matrice et sa pression sur les veines iliaques; elle se guérit facilement, et le plus souvent d'elle-même, après l'accouchement et le cours des vidanges; mais il n'en est pas ainsi de l'anasarque que cause par fois, pendant la grossesse, l'humeur laiteuse utérine trop abondante pour la nourriture de l'enfant, et qui reflue dans les vaisseaux sanguins; celle-ci exige un régime et un traitement essentiels pour la cure, qu'il ne faut point négliger,

n'ayant rien de certain et de favorable à attendre de la nature impuissante, contre une lésion aussi étendue que celle d'un empâtement général; il faut se hâter d'employer les remèdes propres à redonner de la fluidité et de la cohésion aux molécules du sang et aux humeurs surabondantes, et capables d'évacuer, avec les phlegmes, cette matière laiteuse, dont l'acrimonie semble avoir tout changé et obstrué : j'ai donné avec succès, dans ce cas, le suc d'eupatoire et de pissenlit, à pleins verres, quelques laxatifs; mais rien n'a mieux opéré dans les cas urgens, que deux vésicatoires aux cuisses.

J'avois déja tenté inutilement une infinité de moyens, et ce fut le seul qui pût sauver la vie à une jeune Dame enceinte de six mois, et extraordinairement enflée; on doutoit déja si elle pourroit accoucher, vu l'enflure excessive des parties de la génération et le volume énorme du ventre. Les vésicatoires appliqués à plusieurs reprises, évacuèrent plus de quarante livres de sérosités; la Dame accoucha heureusement, et à terme, d'un enfant qui a joui de la meilleure santé. Véritablement la malade a souffert quelque temps après sa couche, de coliques utérines

et d'une espèce d'empâtement resté dans le bas-ventre, et que le reflux des matières laiteuses dans les vaisseaux mésentériques avoit causé, à l'époque où l'anasarque s'étoit déclarée. C'est par l'usage long-temps continué de la garance et de la brione en poudre et en décoction, que je suis parvenu à guérir radicalement la malade, qui, redevenue enceinte pendant le traitement, ne négligea point les précautions nécessaires que je lui conseillai de prendre contre le retour de l'hydropisie laiteuse. Ces précautions aussi simples que naturelles, étoient la diminution des alimens et un peu plus d'exercice, l'emploi d'un vomitif donné avec ménagement, que les saburres exigeoient et commandoient, et l'application des sangsues aux parties externes de la génération, le deuxième et le troisième mois de la grossesse : le succès répondit à mon attente.

Ne nous étonnons point si l'hydropisie de la matrice, des ovaires, l'empâtement de quelques autres viscères abdominaux, leur infiltration, celle qui dépend de l'engorgement du tissu cellulaire et muqueux, constituent bientôt l'enflure de toute la surface du corps, telle que l'anasarque et l'ascite dont

j'ai parlé. Il n'est pas de Physicien qui ne conçoive ce dont peut être capable l'état de cachexie habituel aux femmes en couche, dont la secrétion et l'excrétion laiteuses n'ont pas été opérées, ou l'ont été imparfaitement. Si la pâleur, la blancheur et la teinte fade du visage des accouchées, l'état de foiblesse et leur langueur ont été considérés par de célèbres Auteurs comme un commencement de cachexie légère; la maigreur et le dépérissement ont démontré la tendance de leur état à la compléter : d'où il faut conclure et avouer que la dégénérescence à laquelle la femme est assujettie par sa constitution et sa foiblesse organique, dont la cachexie est le produit, se trouve aggravée par la matière viciée du lait stasé dans les viscères essentiels à la vie, dont les fonctions sont gênées et suspendues, ou dans le tissu muqueux qui forme l'union des fibres du corps, ce qui donne la mesure du complément des embarras et des désordres, ainsi que de la dissolution cachectique qui s'opère souvent dans les suites des reflux du lait dévoyé ou épanché. L'acrimonie humorale, favorisée sans cesse par l'empreinte que laisse sur l'estomac et sur les voies digestives le vice

mentionné répandu dans le sang et les humeurs, achemine aussi à cette cacochymie qui rend la nutrition imparfaite et corruptrice, par la dépravation qu'acquiert un chyle déja grossier, visqueux, mal élaboré, qui vient nécessairement s'y mêler, et en constituer l'essence en renouvelant journellement une partie des fluides et des solides dont il perpétue et accroît la désorganisation, à moins que quelque effort naturel, qu'on ne peut guères présumer et espérer dans cet état de langueur et de foiblesse, ou un traitement analogue et raisonné, ne le fasse cesser et y remédie. Ce n'est pas tout, selon la bonne doctrine basée sur l'observation, la matière stationnée et embarrassée elle-même dans les organes qu'elle obstrue, y acquiert une acrimonie plus funeste et plus active qu'elle n'étoit dans l'origine de sa déviation, circonstance qui nous paroît commune à tous les vices des fluides dégénérés et épanchés.

On lit dans le *Journal de Médecine*, tome XXV, page 206, l'Observation rapportée par M. *Guindant*, médecin, sur une grossesse compliquée d'anasarque, d'érysipèle, d'un ulcère phagédénique, et d'une

inflammation des intestins avec un dévoiement continuel. Cet état lui fit soupçonner que le fœtus mort étoit la cause de tant de désordres ; il provoqua l'accouchement, et la malade guérit par l'usage des cordiaux, des emménagogues et apéritifs, de légers purgatifs. Y a-t-il du doute que l'humeur laiteuse dévoyée, et qui ne pouvoit plus être absorbée par le fœtus, n'ait causé les vices cachectiques qui ont produit l'enflure, l'érysipèle, etc., et qu'il ne faut pas attendre le terme de l'accouchement pour prévenir les déviations du lait?

Aretée, *Boërrhaave*, *Wanswieten*, *Dehaen*, et autres Auteurs célèbres ont considéré l'hydropisie comme une suite de la cachexie, et celle-ci comme une production variée de toutes les maladies. Des Médecins ont fourni des Observations capables de fixer l'attention des praticiens, sur la dépravation des humeurs dans la cachexie laiteuse, dont un de mes Contemporains a distingué ingénuement l'acide et l'alkalescente, en observant que de son état long-temps continué, le passage au scorbut n'est pas difficile, quoique réputé rare ; il détermine ce passage par l'espèce de dépravation dont le scor-

but emmené conserve les qualités ; ainsi, dit-il, si, sur un sujet bilieux, l'espèce est alkalescente, on la rencontre éminemment acide dans des sujets d'un autre tempérament, comme il l'a observé chez une femme accouchée depuis quelques mois, qu'il a guérie d'une hydropisie survenue à la suite d'une cachexie scorbutique de ce genre, dont il donne un détail circonstancié (1).

On convient que l'hydropisie ascite qui attaque les femmes pendant leur grossesse, ou à la suite des couches, est presque toujours le résultat de l'humeur laiteuse dévoyée, épanchée et souvent dégénérée. Le *Journal de Médecine* rapporte, tome I.er, page 351, l'Observation d'un Chirurgien, qui, après avoir fait la ponction à une femme de 42 ans, hydropique à la suite des couches, tira seize pintes de matière laiteuse qui se cailla le lendemain dans le vaisseau. Me trouvant à Ardres (Pas-de-Calais), où étoit alors mon régiment, je soignai, en 1788, la santé d'une fermière, près le Pont-

(1) Maladies des Femmes, tom. II, page 160, par le docteur *Chambon de Morteaux*.

sans-Pareil, qui étoit devenue hydropique à la suite des couches, et je lui tirai, par le moyen du trois-quarts, dix pintes d'une humeur séreuse parfaitement semblable au petit lait, qui tenoit suspendus des flocons caseux. L'autopsie d'une femme morte de fièvre puerpérale m'a démontré l'existence d'une humeur analogue dans la matrice; et *Selle* rapporte en avoir vu sortir du lait pur. Étant à Bagnères-Lachon, l'an 11, le docteur *Singez*, mon collègue et mon ami, me communiqua une Observation par laquelle il conste qu'une femme, à la suite d'une fièvre puerpérale devenue chronique, fut atteinte d'une hydropisie ascite; que le volume du bas ventre devint si considérable, et la fluctuation si prononcée, qu'il ne vit d'autre moyen de salut que dans la ponction: ayant vu quelques cas de réussite dans les Mémoires de *Doulcet*, il alloit la faire pratiquer, lorsqu'il se déclara une diarrhée abondante dont les excrémens étoient du lait pur.

La femme menacée d'une anasarque laiteuse, s'apperçoit au troisième et au quatrième mois de la grossesse, d'une intumescence extraordinaire dans toute la région

hypogastrique, accompagnée de douleur et de pesanteur. A peine peut-elle trouver de situation qui lui convienne; elle est obligée de se tenir debout pour mieux respirer, et parce que le diaphragme ne se trouve pas autant pressé dans cette situation. C'est précisément cette difficulté de respirer, jointe à l'intumescence de l'hypogastre, qui doit faire discerner aux Médecins et aux Accoucheurs l'anasarque laiteuse de l'œdème ordinaire. On observe encore que, dans ce dernier, l'enflure des pieds et des jambes disparoît par la situation horizontale du corps et le repos; qu'au contraire, elle est toujours au même degré dans l'anasarque laiteuse, quelle que soit la situation que garde la malade. Il est essentiel de faire cette distinction, puisque l'œdème ordinaire se dissipe de lui-même au terme de l'accouchement, et que l'anasarque laiteuse exige des remèdes et sans retard.

La cachexie laiteuse étant toujours accompagnée d'engorgement dans une grande partie des extrémités vasculaires, on ne peut se dispenser de faire usage des fondans capables de diviser les humeurs épaisses qui y sont fixées. Je ne crois pas qu'on puisse s'écarter

de cette doctrine, et c'est pour prévenir la tendance qu'a le lait épanché à s'épaissir, et à former des obstructions dans les viscères, à la suite des couches, que les Auteurs qui ont décrit ces maladies, recommandent l'usage des fondans délayés, des apéritifs, des toniques, et des eaux minérales savoneuses, salines, comme des remèdes qui peuvent guérir, un peu moins aisément peut-être que ne le promet, dans les petites villes et dans les campagnes, une nuée de guérisseurs qui ne souffrent l'approche du Médecin que lorsque le mal est extrême et le vice consommé. Ils ont souvent de bonnes raisons qu'ils ne disent pas, pour en agir ainsi; et voilà nos Dames, qui, comme les enfans, sont livrées à l'empirisme : *sauve qui peut*. S'il s'agissoit de leur chaussure, ou d'un bonnet, le courier leur apporteroit des consultations écrites par les élégans de la Capitale, et le feuilleton imprimé des Journaux. Nous ne dirons pas aux plus délicates et aux plus foibles d'entre elles, d'où vient qu'elles sont moins sujettes à l'affection laiteuse que les mieux constituées. La raison en est sentie, et se déduit du défaut de surabondance des sucs nourriciers;

il seroit plus difficile de leur expliquer sans hypothèse, pourquoi le lait épanché ne produit pas toujours les mêmes maladies, et comment son reflux aboutit à des routes si différentes. La marche de la nature qu'elles méconnoissent, en refusant de nourrir leurs propres enfans d'un chyle élaboré et superflu, qui se change en excrément et en poison pour elles, est toujours cachée ; il est plus aisé de l'observer et de la laisser agir, que de l'expliquer en voulant rendre raison de tant de phénomènes. Les gens de l'art ne manquent point de livres pleins d'éruditions, anciens et modernes, où presque tous les cas sont prévus ; mais que nous importe ? Les bibliothèques sont enrichies et l'esprit hippocratique est appauvri, parce que les demi-savans sont plus enclins à la routine et plus portés pour la nouveauté que pour la perfection de ce qu'ils connoissent, ou de ce qu'ils ne savent qu'à demi.

Ce qui nous étonne dans le cours des maux qui affligent l'espèce humaine, tient à la constitution élémentaire des humeurs et à l'organisation particulière de chaque individu. Ainsi la nature, sans cesse occupée de conserver son ouvrage, cherchant à se dé-

barrasser du lait épanché, le dirige vers les glandes sébacées, où se mêlant avec l'humeur qu'elles filtrent et qui leur est propre, il cause des engorgemens, des dépôts, des suppurations. S'il s'allie avec l'humeur de la transpiration, il forme, selon le degré de sa dépravation, des dartres laiteuses plus ou moins vives et rebelles, des érysipèles et des éruptions, qui disparoissent quelquefois d'elles-mêmes, mais dont il faut se méfier, parce que, légères en apparence, elles se reproduisent avec plus de vigueur, et peuvent devenir la plus opiniâtre des affections cutanées: leur caractère est si peu équivoque, que j'ai observé des dartres qui fournissoient, par la suppuration, une matière laiteuse, blanchâtre, caseuse, ce qui indiquoit assez les moyens propres à les combattre. Sans doute il eût été déraisonnable d'en chercher la cause dans l'acrimonie bilieuse dont *Derets* a fait une hydre à cent têtes, ne voulant voir dans le prisme que la couleur jaune (1).

En nous arrêtant aux signes qui caractérisent les maladies aiguës des femmes en

(1) Traitement des maladies de la peau, par *Derets*.

couche, les plus fréquentes, par défaut de précaution dans le cours de la grossesse, de régime et de calme après l'accouchement, et par la surabondance de l'humeur laiteuse, non excrétée chez celles qui ne nourrissent pas ; il se présente des réflexions sans nombre, qui n'ont pas échappé aux Médecins qui ont déja écrit sur ces maladies, et d'après lesquelles le traitement doit être dirigé selon les variations auxquelles elles sont assujetties par leur nature, et par les causes qui résultent d'une infinité d'accidens sans cesse provoqués. Le fluide puerpéral dévoyé donne à la maladie qu'il produit un nom relatif aux viscères qu'il affecte ; et ses effets nuisibles, plus prompts dans les maladies aiguës que dans les chroniques, en sont d'autant mieux apperçus. Si l'irruption se fait dans le canal intestinal qui se trouve relâché, et dans cet état d'atonie qui succède à l'irritation, aux distensions et aux compressions qui ont eu lieu pendant l'accouchement, il survient des diarrhées qui augmentent le trouble excité par la fièvre de lait, en attirant la matière laiteuse dévoyée et celle des lochies supprimées, ce qui occasionne un désordre suivi des symptômes les plus effrayans. Cet état

déja fâcheux pour les accouchées, et qui eût pu se dissiper sans la suppression survenue, se complique de l'acrimonie putride des levains formés pendant le cours de la grossesse, par l'abus des alimens et leur qualité inférieure excessivement recherchée dans le caprice d'un appétit fantasque et déréglé, par le trouble des digestions, l'épuisement et autres sources de putridité qui disposent l'altération des humeurs déja alkalescentes, selon les anciens qui ont traité de la corruption particulière à cet état, laissant entrevoir que telle acrimonie, qui n'eût ailleurs occasionné qu'une fièvre simple, détermine une synoque putride essentielle chez la femme accouchée; ainsi que par la fermentation de l'humeur laiteuse suscitée dans le mouvement fébrile le troisième jour de la couche, et la dépravation des liquides avec lesquels elle se mêle, en augmentant cette dégénérescence qui procrée la fièvre putride symptomatique. Il est intéressant de distinguer au gré de quelques savans qui ont traité cette matière, cette dernière, de la fièvre putride essentielle, en ce qu'elle est l'effet de la fermentation de l'humeur laiteuse opérée par la fièvre et les accidens mentionnés.

Celle-ci tire sa principale source des vices du sang et de sa dépravation indépendante de toute affection laiteuse, qui cependant concourt à la compliquer et à l'aggraver. On ne peut douter que les causes nécessaires pour donner la fièvre putride essentielle, ne se rencontrent par fois dans une femme nouvellement accouchée, puisque la grossesse présente un état capable de favoriser son développement; et que, selon *Boërrhaave*, la maladie a, alors, des signes si variés et des effets si funestes, que tandis que le lait passe dans le sang, la putridité se développe et enflamme les viscères (1). Plusieurs célèbres Praticiens rejettent l'opinion des Auteurs qui ont considéré les maladies des femmes en couche, comme ayant un caractère essentiellement et toujours putride; ils s'étayent du sentiment de *Sennert*, pour prouver que la suppression des lochies, qui est réputée une cause générale des fièvres putrides, n'est pas capable de les produire avant que la fermentation ait donné lieu à l'acrimonie nécessaire pour former cet état; mais si le

(1) Boërrhaave, Aphor. *de cognit. et cur. morb.* §. 1329.

mélange de l'humeur laiteuse abondante cause une fièvre qui se manifeste par des signes sensibles, celle-ci fait développer la dégénérescence des liquides déja altérés, leur donne une acrimonie plus considérable, et les approche de l'état nécessaire à la formation de la fièvre putride, ou même la produit complètement. L'humeur laiteuse, à son tour, devient une seconde cause de putridité, par la fermentation que lui fait éprouver le mouvement fébrile; et si cette matière est très-abondante, elle occasionne souvent des accidens graves, et qui deviennent promptement mortels. De-là vient que dans les femmes en couche, la fièvre putride ne suit pas la marche des fièvres putrides ordinaires; elle excite des désordres plus nombreux et plus funestes; la dissolution des humeurs et le trouble suscité accablent les viscères essentiels à la vie, qui sont plus à portée d'être affectés dans les grandes cavités, par leur position et leurs rapports, et qui d'ailleurs se trouvent déja affoiblis, surchargés et engorgés.

La fièvre putride symptomatique n'a point, dans son origine, les caractères qui constituent essentiellement cette maladie, dont il

est aié de faire la distinction et de dévoiler la marche, en expliquant que c'est ainsi que la fièvre humorale des premières voies dégénère en fièvre putride dans les nouvelles acouchées, quand les matières contenues dans le canal alimentaire ont acquis une acrimonie considérable, et que l'humeur laiteuse, qui y est attirée par l'irritation, cause des engorgemens inflammatoires, la tension excessive du ventre et des douleurs aiguës, insupportables au moindre contact; cet état grave, souvent observé dans la pratique, suivi de selles très-fétides, de la foiblesse du pouls, de l'anéantissement des forces, est accompagné de vomissement de matières verdâtres, du hoquet, et le visage qui se décolore prenant un aspect terreux, annonce l'intensité du mal, la foiblesse et la mort.

Telle est souvent aussi la triste fin de cette fièvre putride essentielle dont j'ai parlé, et dans laquelle l'altération des liquides communiquée à la matière laiteuse dégénérée elle-même, cause une irruption violente des fluides sur les viscères qu'elle engorge, pour les corroder et les putréfier. Celle que nous appelons symptomatique, ne diffère de la première, qu'en ce que, dans celle-ci, le sang

est plus acrimonieux, et que le vice y est déterminé, tandis que la maladie ne se déclare et ne se développe dans la fièvre symptomatique qu'accidentellement, à l'aide d'une acrimonie survenue à raison de la déviation de la matière laiteuse et d'une nouvelle fermentation.

Le premier soin curatif doit être de rappeler les lochies qui, faciles à se supprimer à la moindre fièvre, disparoissent ordinairement en entier, quand elle est forte et opiniâtre. Les Auteurs prescrivent la saignée pour remplir cette indication, en observant qu'elle soit dérivative; mais à cet égard ils ne sont point d'accord. Il en est plusieurs qui répugnent à ce moyen, soit du bras, soit du pied; il peut être avantageux, mais il est aussi quelquefois meurtrier. La saignée peut convenir lorsque le ventre est tendu, douloureux, menacé d'inflammation, et que les forces le permettent : un Médecin sage doit, dans le doute, la négliger ou la rejeter. Si, pour cause d'érétisme et d'inflammation des viscères, on est forcé de la pratiquer, loin de la réitérer, et pour ne pas épuiser la malade, on a recours à des fomentations émollientes, avec les ménagemens qu'elles

exigent, à cause de l'impression du froid qu'elles font éprouver, et au demi-bain mis à la température du sang, c'est-à-dire, au 28.e ou 3.e degré de chaleur du thermomètre de Réaumur. Les espèces émollientes, cuites et appliquées à la plante des pieds, produisent des effets merveilleux quand la tête est prise. La disposition des fluides à se coaguler, et leurs principes fixes ne permettent point d'espérer de détruire des congestions durables et des matières trop tenaces, en épuisant, et sans délayer et tempérer le sang déja appauvri. La présence d'une putridité manifeste et l'épuisement des accouchées exigent une grande réserve, et ne laissent pas d'intimider dans le traitement d'une maladie aussi compliquée, et dont on redoute la terminaison. C'est encore ici le cas de préférer les sangsues appliquées, et successivement replacées à la vulve, avec les précautions convenables. Le vésicatoire aux cuisses fait partie essentielle du traitement de cette fièvre, dont il faut prévenir la tendance à la malignité, en rappelant les forces que la corruption a étouffées au-dedans, et la matière qu'il faut attirer à la surface. L'usage interne du quinquina sous des for-

mes adoucies, les boissons délayantes, acidulées, diurétiques, les clystères émolliens, camphrés, anti-putrides, les purgatifs doux réunis aux amers, sont les remèdes qu'on emploie pour s'opposer à la destruction qui s'opère avec une rapidité extrême dans le corps de la femme ainsi affectée et anéantie.

Les nuances qui font distinguer la fièvre maligne des sinoques putrides graves, sont plus marquantes dans la femme en couche, et les effets pernicieux plus saillans et plus rapprochés, tant à cause de l'appauvrissement du sang et des humeurs de l'accouchée, que de l'irritation dont elle est susceptible. La fièvre maligne qui s'annonce par l'accablement des lassitudes, la crainte, le trouble de l'imagination, a son siège principal dans les nerfs et le cerveau ; la nature semble totalement opprimée dans le corps qui en est atteint ; et si les symptômes ne répondent pas toujours à la violence du mal, elle n'en est souvent que plus perfide et plus fatale. Elle fait mourir avec tant de facilité, qu'*Hippocrate* étonné la redoute plus que tout ; et qu'après avoir pris le sentiment des anciens et des modernes sur ce que l'expérience confirme d'elle chaque jour, on est

obligé de répéter avec eux, qu'elle porte la dissolution dans les fluides et la gangrène dans les solides. On ne peut méconnoître les effets de la métastase et de la stagnation de l'humeur laiteuse dans différentes parties, ni l'altération que cette humeur éprouve dans la fièvre maligne essentielle, l'humorale, la putride ou inflammatoire, dans lesquelles elle produit des dépôts internes et externes, qui en sont rarement la crise, mais qui en aggravent l'état. Le traitement de la maladie exige un premier coup-d'œil sur son caractère primitif, humoral, putride, etc.; la malignité veut aussi des secours prompts : le premier est de remédier à l'inertie du système vasculeux, et à l'engourdissement des nerfs; les vésicatoires, l'usage interne du camphre mêlé avec le nitre, les infusions de kina et autres anti-septiques, la racine de contrayerva, la serpentaire de Virginie; le sel volatil de corne de cerf dissous dans du vinaigre, donné dans du sirop, à cause de son mauvais goût, a été prescrit avec avantage par *Huxham*, par le docteur *Clarke*, et conseillé par *Boërrhaave*, comme remède pénétrant, capable de diviser, d'inciser la lymphe, sans irriter, et de pro-

voquer la transpiration, même la sueur; il est ami des nerfs, et propre à calmer le spasme et leur désordre.

La fièvre miliaire laiteuse a beaucoup de rapport avec la maladie ordinaire qui porte ce nom; celle-ci attaque les accouchées dans des temps bien différens, le plus souvent pendant le cours de la fièvre de lait, dont elle forme parfois une complication. C'est un mal de mauvais augure, dangereux, et qui mérite beaucoup d'attention : on redoute le tintement d'oreille, la pesanteur de tête, la respiration pénible, la foiblesse, l'inégalité et le tremblement du pouls; le délire, qui ne fait pas toujours mourir, mais qui se transforme parfois en manie souvent incurable. Toute l'attention du Médecin doit se porter vers l'éruption qui contient une espèce de dépôt, une humeur capable de se jeter sur les organes essentiels à la vie qui en sont diversement affectés, au détriment de la malade, qui doit se garantir de l'air trop froid ou trop chaud, qui occasionneroit le transport de la serosité des petits boutons au cerveau, d'où peut s'ensuivre le délire, le *coma*, l'apoplexie. On sait d'ailleurs ce qu'elle peut occasionner sur la poitrine, et sur les

voies de la digestion, d'où résultent des inflammations, des dépôts, le vomissement, des diarrhées les plus malignes, et, enfin, la putridité et une entière dissolution; dans tous ces cas, les seins étant affaissés, et les lochies supprimées, le ventre se tend comme un ballon rempli de gaz qui réellement y abonde.

Les Dames luxurieuses, menant une vie molle et échauffée, les femmes cacochymes, sont encore très-disposées à éprouver des éruptions pourprées dans le temps de la couche, et du troisième au quatorzième jour. Cette espèce de pustules rouges, blanches, paroissent d'abord au col, et suivent successivement toutes les parties du corps: leur rentrée est à craindre; il faut en favoriser l'éruption comme celle du *mil*, ne pas s'exposer à l'air froid, entretenir la liberté du ventre par des clystères et des laxatifs, et user de tisanes tempérantes. Les grands accidens ne peuvent être prévus que par les vésicatoires placés aux jambes et aux cuisses; ils garantissent la tête et la poitrine. La saignée a pu être proposée dans certains cas qui sembloient l'exiger; mais en général elle est ici très-suspecte, ainsi que les purgatifs.

Il faut avoir recours aux adoucissans, aux émolliens, aux laxatifs combinés avec les toniques; favoriser la transpiration des malades, sans les surcharger de couvertures pour les faire suer. La femme en couche doit se vouer au régime externe et interne le plus tempéré ; elle peut se permettre quelques boissons légèrement diaphorétiques, pour rappeler l'humeur dévoyée à la peau. La nature opprimée étant impuissante, rien n'empêche de s'aider avec réserve des sucs de chicorée, de cerfeuil, de cresson, de bouillons altérés avec ces plantes, etc.; et même des cordiaux, pour provoquer la sortie et le maintien des pustules à la peau, et prévoir leur affaissement.

Le cours du ventre qui accompagne les fièvres éruptives, est un accident funeste, parce qu'il entraîne la suppression des lochies, ou trouble cette évacuation, et dérange l'éruption. Nous allons exposer brièvement ce dont est capable, par elle-même, la diarrhée laiteuse, hors le cas où elle constitue un effort modéré de la nature. Si la fièvre miliaire dont nous venons de parler, que des Médecins croient toujours essentielle, que d'autres considèrent comme cri-

tique ou symptomatique, en la traitant également, est assez rare dans la partie méridionale de la France, où elle se montre moins souvent que dans le Nord, la diarrhée est très-fréquente dans nos départemens situés au midi; elle enlève communément, le troisième jour ou le quatrième de la couche, des femmes qui paroissoient les mieux constituées, et qui avoient joui d'un coloris et d'un appétit charmans; n'observant aucun régime, elles succombent à des accidens auxquels elles s'exposent par des digestions pénibles, et en surchargeant leur sang déja trop gélatineux, de sucs non élaborés et superflus, dont la nature doit se dégager avec effort, par crise, ou par maladie qui emporte souvent la malade, contre toute attente.

La diarrhée laiteuse est une des maladies les plus fréquentes et les plus dangereuses de la couche. On la distingue en critique et en symptomatique : la première ne trouble pas l'ordre naturel des fonctions; le ventre est souple, le pouls est naturel, les matières sont jaunes ou blanches, quelquefois nuancées, et elles ont de la consistance; les lochies ne sont ni altérées, ni supprimées; une

telle diarrhée est une véritable crise qui ne demande que le régime, l'éloignement des affections de l'ame, et un purgatif vers sa fin. En perdant ces qualités, la diarrhée cesse d'être critique, ce qui arrive souvent dans son cours; elle devient pour lors symptomatique, dangereuse, et elle exige de prompts secours, trop souvent inutiles et superflus, mais que déterminent les circonstances, l'ensemble des signes indicatifs et l'état de la malade, qui seul peut éclairer et rendre le pronostic moins incertain. Cette distinction est très-propre à nous diriger dans le traitement. Il n'est pas de praticien qui ignore que dans la diarrhée laiteuse critique il ne faut rien faire qui puisse l'arrêter, et que si elle dégénère, la cause principale se trouvant dans les intestins, toute formée de vieux levains et d'acrimonies, que la gêne de la grossesse, les efforts de l'accouchement, ses suites, l'épuisement, la présence de la fièvre et des accidens laiteux, ont fait développer et accroître, il ne faille s'appliquer à combattre les effets de la flogose et de la putridité déja manifestés par la dégénérescence putride inflammatoire des humeurs capables de susciter mille désordres

destructifs de la vie. Le vice n'est pas borné, comme le croit le vulgaire, dans l'estomac et les intestins ; il est partie constituante, accidentelle de la masse du sang que les saburres, le désordre dans les fonctions des organes, les impressions de l'air, l'abus des alimens, les affections de l'ame, et les complications provenant des reflux laiteux, n'ont fait qu'aider et rendre plus sensible et plus funeste.

La diarrhée symptomatique diffère de la première, en ce qu'elle s'annonce plutôt, et débute ordinairement par des symptômes plus alarmans et plus redoutables ; elle est causée par l'irritation constante des nerfs de la matrice qui ont souffert. S'il n'y a point, dès le principe, d'altération sensible dans les humeurs, cette espèce de diarrhée peut ne pas occasionner une grande foiblesse, et se dissiper quelquefois d'elle-même ; mais on la voit plus souvent augmenter le trouble dépendant de la fièvre de lait, et provoquer l'humeur laiteuse à se porter sur les intestins. Dès cet instant, elle est plus grave et capable d'épuiser; les excrémens sont fétides, les matières noires, séreuses, âcres ; et la maladie plus dangereuse doit rentrer,

selon l'opinion des Auteurs, et suivant les observations-pratiques, dans la classe des maladies qu'on nomme putrides-malignes, et être traitée de même.

Si le quinquina, les sels neutres combinés avec les anti-septiques, les acides végétaux, les vésicatoires, les légers cordiaux, n'arrêtent pas les progrès du mal, alors tout se déprave; les pertes naturelles se suppriment ou diminuent; le lait et les autres humeurs se pervertissent par leur orgasme; le ventre météorisé se montre impalpable; il dévoile l'irritation et présage les dépôts. Voilà la fièvre désordonnée, le pouls anéanti, le sommeil perdu ou transformé en délire obscur; il survient un cours de ventre dyssentérique, gangreneux, qui termine la vie en comblant les désordres.

Si la dyathèse laiteuse se dépose sur la voie digestive et excrémentitielle, elle peut elle-même exciter une irritation qui détermine la diarrhée au moment où la fièvre de lait se déclare, ce qui l'achemine à des qualités analogues à celles de la précédente. Ce que la matière du lait occasionne, peut naître chaque jour de la trop grande quantité d'alimens que prend l'ac-

couchée, quoiqu'il soit plus probable que toutes ces circonstances sont aidées et aggravées par une cause primitive cachée, et le plus souvent dépendante de la grande sensibilité et mobilité des nerfs, redoublées par l'accouchement, et à quoi peuvent se rapporter les accidens qui troublent la secrétion du lait, et qui le font égarer de sa route. Si ce fluide ne se porte pas aisément aux mamelles, ou s'il s'y porte en petite quantité, la diarrhée continue et accroît de vîtesse, en même temps que les seins s'affaissent; le bas-ventre devient le récipient des fluides qui s'épanchent; l'abdomen se tend et devient douloureux; les humeurs inondent les intestins; elles y acquièrent une dépravation nouvelle par le mélange et le ferment des matières bilieuses, et conséquemment un nouveau caractère de putridité.

La diarrhée critique des femmes en couche, pour peu qu'elle menace de dégénérer, doit être combattue par des purgatifs qui débarrassent les intestins des matières qui les irritent, et qui, par ce moyen, aident à rappeler le calme nécessaire à la continuation du flux puerpéral. Pour que ces purgatifs exercent une action modérée, on doit les

associer aux calmans, les mêler et les choisir dans la classe des légers toniques des plus doux, des moins astringens, de quelques sels neutres, et les ménager avec la prudence qu'exige le danger auquel les malades sont exposées. Tels sont le polipode, les fleurs de roses pâles seules, ou infusées avec la rhubarbe, le cristal minéral, le sel végétal, celui de glauber, les tamarins, la pulpe de casse, des sirops astringens pris et combinés suivant l'indication. La manne est une substance grasse qui ne convient guères, et qui peut être dangereuse, sauf quelques cas où en la donnant, il faut l'allier avec les amers et les anti-septiques, qui procurent de meilleures évacuations : je la crois utile et admissible dans ce mélange et sous ce rapport, de même que la moëlle de casse. L'ipécacuanha, dont on donne un, deux, jusqu'à cinq ou six grains par jour, partagés pour plusieurs doses, de manière à ne pas exciter le vomissement, est un grand remède ; le soir on doit s'aider du diascordium ou des anti-spasmodiques, pour procurer le repos et le sommeil. La diarrhée symptomatique, celle qui dépend de l'irritation communiquée au système gastrique et à ses dépendances

dans la grossesse et l'accouchement, et que cause la matière laiteuse sur les intestins, en s'unissant à la dyathèse bilieuse qui peut s'y rencontrer, veut que le Médecin porte sa première attention sur l'humeur laiteuse dévoyée et altérée, et qu'il s'occupe promptement de la rappeler aux viscères qui doivent la transmettre au-dehors, ainsi que de la malignité excitée par les autres fluides viciés ; sur quoi ma pratique ne m'a fourni de véritable et de grand moyen après la succion, que les vésicatoires que j'ai fait appliquer aux bras pour dériver aux mamelles, et aux cuisses pour rappeler les vidanges supprimées. La foiblesse, l'épuisement, la débilité des fonctions, contrarient les indications que présentent un caractère d'inflammation dans le canal intestinal, et la flogose des autres organes que l'appauvrissement des fluides ne permet pas de combattre par les moyens ordinaires de l'art. La saignée a été pratiquée, et elle est même conseillée par des Médecins célèbres ; mais avec quelle sagacité et quel ménagement ne doit-elle pas être délibérée et réfléchie ? J'ai tâché de l'écarter dans des cas reconnus urgens, et je ne m'en suis guères repenti,

même après des signes menaçans de dyssenterie inflammatoire. L'état du pouls, le tempérament et les forces de la malade peuvent tirer d'embarras et déterminer ; cependant il ne faut pas se dissimuler, en prenant un parti, que dans la cause inflammatoire et accidentelle à détruire, le principe est humoral, âcre, excrémentitiel, et le plus souvent nerveux ; que dans cet état, pour remédier au vice local, la saignée peut anéantir les efforts naturels, et faciliter de nouveaux désordres, provoquer la déroute des fluides viciés et leur transport dans la masse ; augmenter l'impuissance qui concourt à les fixer par atonie et langueur des forces vitales, d'où peuvent résulter des mélanges, des troubles et des stases plus dangereux que l'inflammation même qu'on combat, et qui est souvent plus apparente qu'essentielle.

Enfin, si des indications bien caractérisées, telles que des envies de vomir, des rapports nidoreux ou acides, l'amertume de la bouche, avec empâtement de la langue, du palais et des gencives, sans tension douloureuse à l'estomac ni au bas-ventre, déterminent l'emploi d'un vomitif, on ne doit

pas perdre de vue l'extrême foiblesse de la malade, et on combine dans ce cas, avec succès, l'ipécacuanha avec les cordiaux.

Le régime ou la diète doivent être adoucissans, tempérans, et assez sévères, eu égard cependant à la foiblesse et aux tempéramens, aux signes qui caractérisent la maladie et les accidens; la tisane de riz, celle de chiendent, de bourraches rendues diurétiques, et aiguisées de quelques sels neutres, pour prévenir la coagulation du lait sur les intestins; l'infusion de coquelicot, de fleurs de tilleul, avec demi-once de syrop de pavot blanc ou de fleurs d'orange, donnés le soir dans le cas d'insomnie. Quand l'irritation est moindre, on use de légers diaphorétiques, tels que l'infusion d'une pincée de sureau, de scordium, de quelques plantes vulnéraires: les lavemens conviennent à la diarrhée de quelque espèce qu'elle soit, et c'en est peut-être un des remèdes les plus appropriés; on les donne émolliens, preparés avec la graine de lin, la pariétaire, les feuilles de mauve et de mercuriale, la racine d'althéa et des têtes de pavots, pour calmer l'érétisme et diminuer l'âcreté des matières, en déterminant leur sortie: on y

ajoute, dans le besoin, un peu de miel pour stimuler; et après que l'orage est dissipé, la camomille, l'armoise, la rhue, selon l'indication, pour remédier à l'atonie intestinale et utérine. *Wanswieten* commande de laisser agir la nature dans la diarrhée qu'elle excite sans trouble, et pour l'expulsion des levains laiteux, et autres retenus depuis long-temps; il considère le degré d'acrimonie que les matières peuvent contracter dans les intestins, par leur séjour et leur mélange avec les humeurs qui s'y jettent et y abondent, leur tendance à la putridité, et les accidens qui s'ensuivent. Or, s'il est nuisible de la violenter et de l'arrêter dans sa marche, en abusant des astringens internes et externes, comme le font les routiniers et les bonnes-femmes; nous devons observer que ce n'est pas la contrarier, que de l'aider dans sa crise par les tisanes, les doux purgatifs, de légers toniques, le régime, et sur-tout par les clystères mentionnés.

L'humeur laiteuse paroît affecter la femme sous toutes les formes : en excitant autant de maladies en elle, que de métastases elle produit, et que de dégénérescences elle éprouve! Des abcès et l'obstruction sont la

suite de son épanchement sur le foie ; les embarras de la vésicule du fiel, susceptible de phlegmons, selon *Petit* et *Morand* (1), et l'irritation des couloirs de la bile, corrodés et obstrués, causent la jaunisse. Si la matière s'est déposée dans l'intérieur de la poitrine, une douleur vive et piquante annonce que la plèvre en est enflammée, et cette douleur qui affecte un des côtés, le *sternum*, ou le dos, est un signe certain de pleurésie laiteuse ; si la fluxion se jette sur le poumon, elle détermine la péripneumonie, qui se fait remarquer par ses douleurs gravatives et des crachats pituiteux et sanglans ; la toux et l'oppression sont suivis d'efforts et de mouvemens spasmodiques convulsifs, qui mettent en un jeu pénible tous les muscles de la poitrine, et qui entretiennent les engorgemens ; l'estomac, les voies digestives et leurs glandes secrétoires, les intestins, le mésentère, l'épiploon, le péritoine, la matrice, les ovaires, les ligamens larges, sont sous sa dépendance. Ce fluide vicié mord, affecte, blesse tout ce

(1) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, tom. IX, pag. 107.

qu'il touche, et s'ouvre un passage par-tout, puisqu'il pénètre dans la tête, et détermine lui-même son propre transport au cerveau; d'où les vésicatoires à la nuque, les ventouses, etc., utiles pour attirer la matière, quand elle a été atténuée, et que la nature cherche à s'en débarrasser par des crises favorables, peuvent à peine l'ébranler au milieu du trouble général de toutes les fonctions vitales et animales que ce vice a suscité. Ce n'est pas assez pour lui d'ulcérer la matrice, les seins, le poumon, etc., après avoir séjourné quelque temps, sous le masque du rhumatisme, dans le tissu cellulaire neutre et paisible, il vient tourmenter, par un accès long et des douleurs aiguës, les articulations où l'humeur laiteuse refluée et dévoyée détermine des engorgemens, des congestions lentes et des dépôts profonds, qui finissent par carier les os, si on néglige de donner issue à la matière purulente avant qu'elle ait acquis, par son séjour, une âcreté capable de détruire les ligamens, les aponévroses, et d'attaquer la substance osseuse. C'est faute de réflexion ou de discernement, et mal-à-propos qu'on attribue souvent ce désastre au vice scrophuleux, tandis qu'il

est l'effet d'une dépravation et d'une métastase laiteuse. Nous avons vu succomber, il y a six mois, dans notre ville, une mère de famille, à plusieurs ulcères sordides, et à une carie dans l'articulation du pied avec la jambe droite, qui n'étoit que le résultat d'un lait dévoyé, circulant dans son sang depuis huit ans. Un traitement méthodique dirigé dès le commencement avec sagesse, auroit, peut-être, prévenu la triste fin de cette malheureuse; mais outre que ces maladies ont une invasion lente, et qu'elles présentent dès leur début un caractère douteux, il n'est pas facile de persuader aux femmes d'une certaine classe, que les déviations laiteuses puissent produire de tels désordres. Cette dégénération de l'humeur laiteuse en scrophuleuse et rhumatisante, exige un traitement actif; au lieu d'amuser les malades par des boissons altérantes, amères, et de donner le temps à l'humeur de s'établir, il faut saisir l'instant de la fluxion pour employer des moyens propres à l'empêcher ou à la résoudre. Il n'en existe pas de plus énergique pour remplir cette indication, que l'application du *moxa* exactement à l'endroit où se fait ressentir la première impression

de la douleur. Les Praticiens conviennent presque unanimement de sa supériorité sur le reste des exutoires, lorsqu'il s'agit de résoudre de vieilles congestions lymphatiques, des tumeurs blanches, froides, et qu'on a besoin, pour y parvenir, d'exciter une fièvre locale; mais ils le prescrivent rarement, soit que les malades le redoutent, ou parce que les Officiers de santé, dans les campagnes, sont peu au fait de pratiquer cette opération. Cette dernière raison est d'autant moins admissible, que tout Médecin peut l'exécuter ou la diriger; il aura donc des reproches à se faire s'il a quelquefois négligé de déterminer ses malades à se soumettre à un quart-d'heure, tout au plus, de souffrance, pour leur en épargner des années entières. Quand elles s'y refusent avec obstination, on y supplée par les vésicatoires, et les rubéfians, tels que les cantharides, la poix de Bourgogne combinée avec l'euphorbe, ou le *ranunculus acris*, qui m'a toujours mieux réussi que les premiers, quand j'ai voulu opérer une forte dérivation et une abondante suppuration. L'usage interne de la douce-amère en décoction, alterné avec le sulfate de potasse ferrugineux acidulé, secondent

merveilleusement ces exutoires, dont il faut plus ou moins long-temps prolonger la suppuration, suivant les circonstances. Enfin, lorsque l'humeur laiteuse dégénérée, tenace, visqueuse et épaisse, résiste à ces moyens, et perpétue la maladie, il faut changer de marche, et chercher à la diviser et à l'expulser par d'autres émonctoires : sous ce point de vue, je ne connois pas de remède plus propre à combattre et à détruire cette affection, que l'usage interne, les bains et les douches d'eaux thermales-salines, qu'il faut continuer plus long-temps qu'on ne le fait ordinairement, ayant soin de purger chaque quinzaine avec des minoratifs; je donne aujourd'hui la préférence au sulfate de potasse ferrugineux, parce qu'il tempère, délaye et purge en même temps. Le séjour que j'ai fait à Bagnères-Luchon, pour y diriger le service des blessés pendant la guerre, m'a mis à-portée de vérifier et de tenir note de la propriété de ces eaux et de ces bains qui ont opéré sous mes yeux la guérison parfaite de plusieurs rhumatismes laiteux; et je puis assurer, pour rendre hommage à la vérité, que les rhumatismes de toute autre nature leur résistent rarement, quand les malades

y séjournent assez long-temps, et pendant plusieurs saisons : ils produisent en général des effets merveilleux dans les maladies chroniques laiteuses.

Je pourrois citer ici plusieurs guérisons inespérées, effectuées par ces bains ; mais les deux Observations suivantes me paroissent assez concluantes pour déterminer la confiance des malades, et des Médecins qui prennent soin de leur santé ; elles m'ont été communiquées par M. *Barrié*, inspecteur de ces eaux, que M. son père et lui dirigent depuis 50 ans : il assure que les bains de Luchon employés méthodiquement, trompent rarement son attente, dans le cas de déviation du lait, d'éruptions cutanées à la peau, et de douleurs à la suite du reflux de cette humeur. On doit s'en rapporter aux lumières et à l'expérience de ce Médecin, qui s'explique ainsi :

« M.me *Se... de To...*, âgée de 26 ans, d'une » constitution physique assez forte, mais » d'une sensibilité excessive, régulièrement » réglée, souffroit par fois, depuis sa pre- » mière couche, d'une douleur à la cuisse » droite, assez légère cependant pour ne » pas l'empêcher de se livrer à ses occupa-

» tions journalières; devenue grosse pour la
» seconde fois, elle fit deux voyages en poste
» à Paris, et y accoucha naturellement un
» mois après son arrivée, d'un enfant sain
» et robuste; la secrétion du lait, ainsi que
» les évacuations qui suivent l'accouche-
» ment, se firent avec régularité. La malade
» persuadée de son entier rétablissement,
» cessa d'observer de régime; et n'étant pas
» dans l'intention de nourrir son enfant,
» elle n'employa aucun des moyens propres
» à l'évacuation du lait. Aussi douze jours
» après ses couches, s'étant exposée aux
» impressions d'un air très-froid qu'elle
» supporta quelques momens, elle se sentit
» prise de tout le corps, avec des frissons.
» Le lait disparut des mamelles, et dans le
» même instant une douleur qui partoit de
» l'articulation de la cuisse droite avec le
» bassin, se prolongeant jusqu'au pied, fut
» si vive, que la malade se trouva dans
» l'impossibilité d'exécuter le plus léger
» mouvement; elle se plaignit alors d'une
» agitation générale : la cuisse fut plus souf-
» frante; le pouls devint fébrile, et le som-
» meil disparut. Cependant l'abdomen n'é-
» toit ni tendu ni douloureux, et la pression

» exercée sur la région hypogastrique ne
» produisoit aucune douleur ; la tête étoit
» libre, ainsi que la respiration ; la langue,
» propre et humectée, annonçoit le bon état
» de l'estomac et des intestins. Les Médecins,
» rassurés par l'absence des symptômes qui
» caractérisent une fièvre puerpérale, ju-
» gèrent que la cause déterminante de la dou-
» leur, étoit le lait dévoyé ; ils prescrivirent,
» pendant près de trois mois, les remèdes
» les plus vantés, au moyen desquels on
» parvint à diminuer la violence des symp-
» tômes, sans pouvoir calmer d'une manière
» sensible l'extrême douleur. Alors on con-
» seilla l'emploi des eaux de Luchon ; la
» malade y fut transportée péniblement ; je
» la palpai, la main ne découvrit aucun em-
» barras, la cuisse et la jambe ne présen-
» toient ni rougeur ni engorgement ; mais
» la douleur qu'elle y ressentoit ne me per-
» mit point de m'assurer, par le tact, si le
» mouvement des articulations s'étoit con-
» servé, après trois mois d'une souffrance
» qui l'assujétissoit à tenir toujours la jambe
» alongée dans son lit.

» Les secousses éprouvées pendant le
» voyage, ayant dérangé les fonctions de l'es-

» tomac, et la malade se plaignant d'une
» surcharge, a pris chaque matin, pendant
» deux jours, deux verres de petit-lait de
» Weiss, dans lequel on avoit mis infuser la
» rhubarbe. Elle se baigna ensuite tous les
» matins, à jeûn, dans l'eau de la source de
» Lasalle, à une température agréable; elle
» buvoit, pendant le bain, huit onces de petit-
» lait, dans lequel on avoit fait bouillir de
» la saponaire et des fleurs de scabieuse; et
» le soir, à l'heure du repos, pour calmer
» l'agitation produite par le bain, et procu-
» rer du sommeil, je prescrivois quelquefois
» le syrop de diacode, ou bien quelques
» gouttes de la liqueur minérale anodyne
» d'Hoffman. Ce traitement suivi pendant
» dix jours a été si heureux, que la malade
» éprouvant une diminution sensible de la
» douleur, a pu faire exécuter quelques
» mouvemens à la cuisse et à la jambe; et
» que, parvenue au dix-septième bain, elle
» a marché dans sa chambre, à l'aide, il est
» vrai, d'une béquille, ce qu'elle n'avoit pu
» faire depuis quatre mois. Convaincu dès-
» lors que je n'avois plus à redouter de se-
» cousses, qu'il falloit favoriser toutes les
» excrétions, et plus particulièrement celles

» de la peau, j'ai fait passer la malade aux » bains de la Reine et de la grotte, beaucoup » plus actifs et plus pénétrans ; elle a bu » encore l'eau de la Reine ; et le soir, en » remplacement du petit-lait, elle prenoit » un bouillon fait avec les tiges de douce-» amère, la racine de grande bardane, la » saponaire récente, les feuilles d'endive, » le cerfeuil, la laitue et les grenouilles. Elle » a reçu aussi la douche de la Reine, celle » de la grotte alternativement sur tout le » trajet des parties affectées.

» Au trente-quatrième bain, une sueur » générale, précédée d'un léger mouvement » fébrile, s'étant établie, j'ai suspendu les » bains. Cette crise, qui a duré quatre » jours, s'est terminée par une éruption mi-» liaire qui couvroit tout le corps. Depuis » ce moment, les douleurs ont disparu, les » forces se sont réparées, le sommeil est re-» venu ; et la malade, après huit jours, a » repris l'usage des bains, faisant à pied et » sans secours le trajet depuis son loge-» ment jusqu'aux bains : le cours des règles » se rétablit, et cette Dame est partie de Lu-» chon, très-satisfaite d'avoir obtenu, après » trois mois, une guérison parfaite qu'elle » n'avoit osé espérer. «

II.e Observation. « Une Dame âgée de » 27 ans, d'une constitution robuste, est » arrivée à Bagnères de Luchon, avec une » croûte laiteuse qui lui couvroit presque » tout le visage, avec des embarras dans les » viscères du bas-ventre, sur-tout de ceux » qui sont logés dans la région hypogastri- » que ; elle étoit mal et très-peu réglée, et » elle éprouvoit des crispations nerveuses. » Elle avoit fait trois fausses-couches; et » c'est après un enfant venu à bien, qu'ayant » été saignée au bras, la croûte laiteuse a » paru sur la figure. M. *Portal,* médecin » consulté à Paris, jugea que le défaut de » dépuration du lait avoit été la cause de » cette éruption crustacée ; il lui conseilla » les eaux de Luchon. Deux jours après son » arrivée, elle a été mise à l'usage d'un » bouillon aux herbes chicoracées, et pur- » gée le sixième jour. Elle a pris ensuite, » le matin, à jeûn, un bain tempéré de la » source de la Reine, et quatre verres d'eau » de la même source; les douches ont été » dirigées sur toute la capacité du ventre, » aussi long-temps qu'il a été possible de les » supporter. L'estomac ne digérant pas l'eau » minérale, j'ai prescrit le suc des plantes

» apéritives, qui passoit très-bien. A l'aide » de ce traitement, continué pendant un » mois, et secondé par le régime et un » exercice journalier, les embarras ont dis- » paru, et la croûte laiteuse est tombée, et » n'a laissé aucune impression sur la figure. » Comme cette cure s'étoit opérée sans que » la malade ait eu aucune des crises que » j'observe ordinairement chez presque tou- » tes les personnes atteintes de la même ma- » ladie, et que j'avois des craintes sur le » retour de la croûte, je lui ai fait conti- » nuer encore pendant deux mois les bains » ainsi que les douches; enfin le dernier » mois elle a pris les pilules savonneuses » dont l'action a été favorisée de quel- » ques légers purgatifs. Après trois mois » de séjour, la malade a quitté Luchon, » très-contente de sa bonne santé. »

Si les dépôts chroniques, à la suite des déviations et des métastases laiteuses, présentent une marche souvent obscure et anomale; s'ils dégénèrent quelquefois, et s'ils se terminent mal, il en est rarement de même de ceux qui se forment les premiers jours des couches, ou à la suite de la fièvre laiteuse essentielle et symptomatique.

La pesanteur, l'inquiétude dans les membres, des frissons irréguliers, une chaleur vive et générale, la douleur de la partie affectée, annoncent chez l'accouchée et chez la nourrice un dépôt que la fièvre et la formation de la tumeur accompagnée de battemens, font reconnoître aux moins clairvoyans. L'engorgement subit des mamelles après l'accouchement, ou quand les nourrices surabondantes, cessent d'être sucées; les passions, l'air froid auquel elles exposent leur sein, la diminution des pertes ou leur suppression, exigent des secours prompts et un régime, indépendamment desquels il se forme par fois aux mamelles des tumeurs qui, éludant la plupart du temps les efforts de la résolution, se terminent par l'abcès ou l'induration; elles intéressent les muscles de la poitrine, des bras, les glandes axillaires et des aines, où les douleurs se font ressentir. La chaleur, l'élancement, les frissons au dos, les signes d'inflammation, l'insomnie ne laissent aucun doute sur la formation du dépôt au sein; les symptômes diminuent quand la tumeur se ramollit de manière à laisser appercevoir la fluctuation. Si on ne saisit pas ce moment pour ouvrir l'abcès, le

pus attaque les parties qui l'avoisinent, il fuse dans l'interstice des muscles, et perpétue les souffrances de la malade. *Levret* s'oppose à ce qu'on s'empresse de donner issue à la matière, disant qu'elle contribue à fondre les engorgemens; mais son opinion est victorieusement combattue par *Dionis*, *Lamothe*, et par la plupart des Médecins qui ont traité cette maladie, et qui indiquent les résolutifs internes et externes, ainsi que les fondans capables de résoudre le reste de la tumeur qu'une suppuration bornée n'a pas détruite. La femme qui s'obstine à ne pas souffrir qu'on donne issue au pus avec la pointe de la lancette, et qui veut attendre que lui-même ronge la peau, en souffre plus longtemps, et se procure, par préjugé ou caprice, plusieurs petits ulcères fistuleux, et correspondans à des clapiers invisibles qui se communiquent, et dont la substance glanduleuse forme les cloisons, n'y ayant que le tissu cellulaire qui obéisse à la destruction et à la fonte générale, toujours mal unie et imparfaite dans les corps glanduleux, qui sont des molécules formés par l'entrelacement des vaisseaux de tout genre, constituant un corps et une chair particulière,

que les Anciens considéroient comme plus foible, et devant servir d'égoût aux autres. On obtient rarement l'entière résolution d'un engorgement considérable des mamelles, et c'est beaucoup que la tumeur ne dégénère point en squirre. Le traitement de cet accident ne diffère guères de celui qui convient aux autres inflammations humorales, tant pour la saignée que pour les remèdes internes; mais il en diffère essentiellement pour le traitement chirurgical. Voici ce qu'en a dit *Nicolas Puzos*, célèbre accoucheur, directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, dans un Mémoire sur les dépôts laiteux : « Quand il y a un petit abcès dans toute » autre partie du corps que le sein, on peut » en confier la cure à ce qu'on nomme em- » plâtres de bonne femme : eh ! combien y » en a-t-il pour cela ? Mais lorsqu'il y a un » grand abcès, si l'on en abandonne l'ou- » vrage à la nature, il est à craindre qu'il » ne reste un sac, des fusées, des sinus ; » enfin, une fistule. Ici, c'est tout le con- » traire ; l'on voit des abcès considérables » guéris par l'application des emplâtres, et » de très-petits rester fistuleux. » Ce Praticien explique cette différence, en disant que

les grands abcès se sont formés dans le réservoir commun qui a pu rassembler toute la matière, et qu'il suffit alors, pour la guérison, que la poche ait été vidée ; au lieu que les petits abcès ont leur matière disséminée dans les glandes, et que la peau étant simplement ouverte, si les glandes ne se fondent point, le sein reste percé de plusieurs trous fistuleux, très-difficiles à guérir. Il faut donc déroger ici à la méthode établie pour d'autres parties, et c'est la conclusion que *Puzos* tire de son Mémoire, en disant qu'on peut ne point ouvrir les grands abcès laiteux, mais qu'il faut nécessairement ouvrir les petits. Malgré ma déférence pour l'opinion de cet Auteur, je n'ai jamais pu me résoudre à laisser long-temps séjourner du pus dans une partie si délicate, lorsque des symptômes caractéristiques, ou une fluctuation bien prononcée m'en ont fait connoître la nature et l'existence, et je n'ai jamais eu à me repentir de cette pratique.

Comme l'engorgement des mamelles est l'accident le plus fréquent chez les femmes en couche, nous observons que pour remplir les vues d'un traitement convenable, et prévenir les dépôts laiteux, on doit consi-

dérer les quatre temps de la maladie survenue, en *commencement, progrès, état, et déclin.* Dans les deux premiers, on applique sur le sein des cataplasmes calmans, émolliens et adoucissans, dont on bannit le lait employé en toute autre occasion, et que l'on prépare avec la décoction de graine de lin, des racines de guimauve, la mie de pain, un peu de safran : on se sert de l'emplâtre de blanc de baleine, pour les Dames qui répugnent à cet appareil; l'on tente ensuite la résolution par des topiques actifs, tels que la décoction des fleurs de sureau et des feuilles d'herbe à Robert, *genarium Robertianum*, qu'on aiguise avec un gros et demi de sel ammoniac par livre de décoction; on en imbibe des compresses avec lesquelles on enveloppe les seins douloureux; on emploie aussi les farines résolutives mêlées avec les plantes émollientes, les feuilles d'eupatoire crues et écrasées dans un mortier, la ciguë cuite dans l'urine, cet excrément seul et chaud où l'on trempe des compresses : on tient la malade au bouillon et à la tisane de fraisier, de réglisse, ou de chiendent nitrée. Si le mal devient plus violent, on a recours à la saignée du bras; s'il est extrême, et si l'inflammation

est apparente avec suppression des vidanges, on la réitère au pied, on emploie quelques calmans ; il faut s'aider des lavemens. Dans le troisième temps, si les signes d'inflammation se modèrent, si des tumeurs inégales se manifestent dans les glandes ou le tissu cellulaire, il faut aider la suppuration avec les maturatifs ; le séneçon, la poirée, l'oseille cuite sans eau, les oignons de lys cuits sous la cendre, réduits en pulpes et arrosés d'huile d'olive, de lys, de camomille, fournissent un excellent topique, qu'on active au besoin avec le vieux levain. Pendant la formation du pus, la douleur est extrême, la fièvre redouble, des inquiétudes succèdent à des frissons et à des élancemens irréguliers ; mais la fluctuation ne tarde pas à être sentie ou apperçue : si le dépôt laiteux est dans le tissu cellulaire, il est énorme et il s'ouvre de lui-même en prévenant la main timide qui devoit opérer ; si son siège est dans les corps glanduleux, tout annonce qu'il faut livrer passage à cet ennemi intraitable qui, par son séjour, détruiroit et corroderoit toutes les parties adjacentes. On fait en conséquence une suffisante ouverture à l'endroit qui offre plus de fluctuation, et après avoir aidé la sortie de

la matière par une égale et légère pression ; on panse avec de la charpie sèche ; au second pansement, on emploie des petits bourdonnets et des plumaceaux chargés d'un digestif simple qu'on contient en couvrant toute la tumeur d'un linge sur lequel est étendue une couche bien mince d'onguent de la mère : ce pansement suffit ordinairement pour obtenir en peu de temps une parfaite cicatrice. Il convient de purger, après avoir divisé les humeurs et provoqué leur épuration et leur sortie par des tisanes incisives, dépurantes, apéritives. L'infusion de cresson, de pimprenelle, d'eupatoire qu'on a broyée dans la main sans en faire couler le suc, et qu'on adoucit avec quelque syrop agréable, peut être donnée soir et matin pour entraîner la matière laiteuse ou la précipiter ; on ajoute avec succès, à chaque livre, quinze grains de sulfate ferrugineux, ou tout autre sel neutre, de préférence au sel de duobus, qu'on emploie le plus souvent, quoiqu'il soit prouvé qu'il est le moins soluble et le moins purgatif. Si la malade ne nourrit point, et qu'il reste encore quelque disposition cachectique, les eaux minérales purgatives, froides ou acidules enlèvent le reliquat d'un mal dont

l'humeur laiteuse qui se reproduit journellement ne pourroit qu'entretenir la durée, sans les remèdes, le régime, la diète, et cette précaution essentielle de ne pas exposer les seins à l'air froid : le même traitement convient au dépôt laiteux des aines, des cuisses, etc. La femme à laquelle on enlève un nourrisson, et qui n'a pas été préparée par degrés à le sevrer, est le plus souvent exposée à l'engorgement du sein, sur-tout si elle est vivement affectée. C'est là le véritable cas d'insister sur la succion vraie ou artificielle, pour dégager les mamelles du lait qui s'y grumèle par le séjour.

Tous ces accidens sont encore bien plus fâcheux chez la femme qui ne remplit pas en mère la tâche qui lui est imposée : il faut combattre les maux résultans du lait dévoyé et reflué, et tarir en même temps la source de l'humeur laiteuse qu'un nouveau chyle reproduit, et qui menace continuellement l'accouchée ; tandis que la bonne nourrice n'a qu'à favoriser la secrétion du lait, en appaisant les désordres qui accompagnent quelquefois une fièvre éphémère. La succion vient aussi au secours de celle-ci, en remédiant à la pléthore locale et à l'arrêt de ce fluide

dans les mamelles. Ces réflexions justifieront le traitement incisif, dépurant et actif, qui convient à celle qui ne nourrit pas, et le ménagement dû et combiné qu'il faut observer envers la nourrice, pour ne pas altérer et tarir la source de l'aliment du nouveau-né. Si la suppuration ne détruit pas entièrement les glandes tuméfiées, et qu'il n'y ait que quelques parties de suppurées; les sucs des plantes amères et nitreuses, ces remèdes que nous avons indiqués, tels que les extraits de ciguë, de douce-amère, parviennent quelquefois à les fondre; mais en supposant, comme il arrive souvent, que l'induration soit le terme de la tumeur, et qu'elle ait acquis cette solidité circonscrite que rien ne peut détruire, elle reste indolente; il y a cependant quelque espoir de la résoudre: quand les principes du lait et de la lymphe ont été divisés par le travail inflammatoire, je suis souvent parvenu à détruire de pareilles duretés à la suite des dépôts laiteux, par l'usage des frictions long-temps soutenues avec l'onguent mercuriel fait au tiers, dans chaque once duquel je faisais incorporer deux gros de camphre, deux gros racine de pivoine, un gros sel ammoniac réduits en poudre très-fine.

L'obstacle ne m'a paru invincible qu'à la suite de coups violens.

Nous ne pouvons terminer cet apperçu général des maladies causées par l'humeur laiteuse dévoyée, et par le lait reflué et épanché, qu'en rappelant à nos lecteurs le rôle important que l'affection hystérique joue dans les maladies des femmes en couche. Il ne faut pas oublier que les constitutions foibles et délicates ont une grande disposition à l'érétisme et à la tension nerveuse dans toutes les maladies, et que dans celle-ci, ce penchant est excité et entretenu par le désordre général occasionné par la grossesse, les efforts de l'accouchement, l'épuisement, et par l'atonie et l'engorgement des vaisseaux de la matrice, qui, comme on sait, correspond avec les organes les plus délicats et les plus essentiels à la vie, et exerce sur eux une grande influence, principalement dans la maternité. On doit considérer le danger de rapporter à une autre cause les accidens et les signes qui dépendent de cet état du genre nerveux, plus sensibles, sans doute, mais moins alarmans que s'ils étaient suscités par des obstacles à surmonter plus essentiels, dépendans d'une diathèse sanguine, humo-

rale, ou d'un vice des solides irrités et obstrués. Les Médecins instruits et éclairés par une expérience raisonnée, ne s'y trompent point, et j'ai vu des femmes qui caractérisoient fort bien cet état rapproché de leur constitution vaporeuse.

Tel est le tableau véritable et effrayant des maux qui accablent la femme au sein de l'hymen, et des vieilles traces de l'amour qui se plaît à faire son tourment, même en lui faisant part de ses délices. Ce n'est pas assez d'avoir parlé des remèdes avoués en médecine pour les combattre; je dois en confirmer d'autres, d'après une heureuse pratique; savoir : les bains dont j'ai souvent prescrit l'usage avec succès dans le cours de la grossesse, la saignée qui y prépare, qui tantôt est indispensable, tantôt nuisible, et l'ipécacuanha à titre de vomitif, préféré dans la grossesse et pendant la couche, qu'on en a long-temps banni, à l'exemple des Anciens, par trop de timidité, et pour n'avoir pas assez distingué les cas urgens où cette pratique peut être utile, étant dirigée avec prudence, et ceux où elle est indispensable pour surmonter des obstacles qui ne cèdent qu'à ces moyens. Je dois aussi indiquer l'emploi

et les avantages qu'on peut retirer de quelques préparations peu usitées, qui m'ont réussi depuis vingt-cinq ans, contre les déviations et les reflux laiteux.

SECTION IV.

Utilité des Bains pendant la grossesse, dans les maladies provenant du lait dévoyé et épanché.

Il n'y a qu'une aveugle routine, la prévention et le préjugé qui aient pu bannir aussi long-temps du traitement des maladies des femmes grosses, les bains domestiques et autres tempérés. Les Anciens croyoient qu'ils disposoient la matrice à s'ouvrir avant le temps convenable et marqué; et c'est ainsi qu'ils redoutèrent la saignée, qui eût sauvé tant de victimes, sans les craintes chimériques qui la firent rejeter. Forts de leurs connoissances, les Physiciens ont déja renversé ces maximes erronées, adoptées par les bonnes femmes à l'égard des bains, et qu'ont trop généralisé en sens contraire, en abusant de la saignée, des gens à système, je veux dire les demi-savans dont le parti sera toujours le plus nombreux, parce que la raison

et l'expérience ne veulent servir de guide qu'à une classe choisie, disposée à écouter, à sentir, et douée de cette aptitude.

Les bains ont pu, sans doute, quelquefois provoquer l'avortement, suivant la remarque de certains Auteurs; mais s'ensuit-il de-là qu'il faille les exclure du traitement de plusieurs maladies qui assiègent les femmes enceintes, et qui les indiquent? Certes! nous aurions beaucoup de réformes à faire en médecine, si nous voulions attribuer à bien des remèdes les maux consécutifs et accidentels qui résultent de leur administration, au lieu de les rapporter à leur contre-indication, au tempérament et à la disposition des malades, au caractère, à la nature et à la cause de leurs maladies méconnues, ainsi qu'au peu de réflexion, de lumière et de discernement de celui qui les prescrit.

On ne sauroit dissimuler que les bains tempérés remédient merveilleusement aux coliques spasmodiques, aux ardeurs d'entrailles, aux inquiétudes, aux tiraillemens, et à la constipation opiniâtre qu'éprouvent les femmes enceintes qui ont le système nerveux extrêmement mobile et irritable, incommodités qui entraîneroient infailliblement la

fausse-couche, si on tardoit trop à employer ce moyen, et plusieurs autres indiqués suivant les circonstances.

J'ai éprouvé plusieurs fois les avantages des bains froids, pour déterminer la conception et prévenir l'avortement chez des femmes cachectiques qui avoient la fibre extrêmement lâche ou débile, et l'utérus abreuvé d'humeurs séreuses. L'épouse de M. D., ancien colonel du 3.e régiment de dragons, douée d'une pareille constitution, après avoir fait trois fausses-couches qu'on avoit tenté de prévenir par tous les moyens indiqués, ne parvint à un accouchement à terme que par l'usage des bains froids qu'elle commença de prendre dès qu'elle se reconnut enceinte de deux mois; elle les continua jusqu'au septième ; elle en prenoit deux ou trois par semaine : les premiers furent un peu tempérés, ce qui la mena à un accouchement heureux et à terme. L'ayant perdue de vue depuis, j'ignore si elle a fait d'autres enfans, si les bains ont remédié à sa foiblesse organique, ou s'il a fallu y avoir recours de nouveau.

Les bains ne produisent pas si souvent, ni si aisément qu'on veut bien le dire, ou qu'on le croit, l'avortement ; leur succès est subor-

donné à la manière de les prendre, au degré de température, à leur vraie indication, et à la constitution des sujets. Les deux faits suivans dont j'ai été témoin oculaire, doivent rassurer sur les craintes qu'on pourroit avoir à cet égard.

Deux femmes enceintes, intéressées à dissimuler leur état, ou l'ignorant peut-être, se rendirent à Luchon; la première, âgée de 38 ans, ayant fait plusieurs enfans, étoit attaquée de fleurs-blanches abondantes, et portoit une tumeur dure et douloureuse à la partie latérale droite de l'utérus, avec intumescence de toute la région hypogastrique; elle prit quarante bains et plusieurs douches, sans s'appercevoir du moindre changement dans son état: un mois après les avoir quittés, elle accoucha heureusement, et à terme, d'une petite fille.

La seconde étoit une Demoiselle de 19 ans, qui avoit été conduite à Luchon pour des obstructions à la suite des accès de fièvre qu'elle avoit gardés six mois. Ayant manifesté que sa pudeur en souffriroit, si elle étoit examinée et explorée par le Médecin des eaux, on s'en rapporta à l'exposé qui fut fait de sa maladie par les parens qui la conduisoient;

elle se baigna et prit la douche sur la région hypogastrique pendant deux mois, ce qui ne l'empêcha pas, un mois après son arrivée chez elle, d'accoucher à terme, et à la grande surprise de ses parens, d'un gros garçon.

On m'a cité un fait semblable arrivé à Aix-la-Chapelle : une jeune et belle Hollandaise y avoit été conduite par sa mère, à raison d'une maladie de nerfs, compliquée d'un prétendu engorgement aux ovaires, avec empâtement, accompagné de fortes coliques et de tiraillement dans les entrailles; elle se baigna et prit des douches pendant deux mois et demi : son état paroissant empirer, le diamètre de son ventre augmentant prodigieusement, la mère se détermina à emmener sa fille, qui, au bout de trois semaines, accoucha, chez une de ses parentes, d'un bel enfant. Un négociant de Francfort qui étoit en même temps que la Demoiselle à Aix-la-Chapelle, annonça cette nouvelle au Médecin qui l'avoit soignée, et chez qui j'étois logé.

On emploie souvent avec succès les bains dans les affections chroniques laiteuses, avant que le lait dévoyé ou reflué ait occasionné

de grands désordres internes, et avant qu'il se soit fixé dans le tissu cellulaire; il faut observer de ne pas les prendre trop chauds, et que leur température n'excède pas celle du corps de la malade. C'est sur quoi le Médecin doit rappeler et fixer l'attention de celle-ci, afin qu'elle puisse en retirer un plus grand avantage, et de ne pas les rendre nuisibles par excès de chaleur. Il est toujours aisé d'en reconnoître le degré convenable, si l'on n'a point de thermomètre, et lors même qu'on en seroit pourvu, par les sensations douces et agréables qu'on y éprouve, sans chaleur et sans froid. Le bain domestique ainsi pris et tempéré, délaye et adoucit; il ouvre la transpiration, dilate les pores de la peau, relâche les solides, favorise la dissolution des matières laiteuses, ou autres, qui forment les embarras, et qui, rentrées dans la circulation et suffisamment délayées et adoucies, se laissent entraîner par les urines, la transpiration, et par les autres émonctoires. Les bains tempérés, en attirant le sang du centre à la circonférence, débarrassent les vaisseaux internes et facilitent la circulation dans leurs ramifications capillaires de toute l'habitude du corps. Les bains d'eaux thermales

ont une vertu tonique fondante, ces eaux pénètrent dans la masse des fluides avec les principes salins dont elles se trouvent chargées ; elles augmentent par leur qualité stimulante l'action des solides, et accélèrent en raison directe le mouvement et la progression des fluides, ce qui favorise les secrétions et les excrétions. Les bains thermaux les plus appropriés à la guérison des maladies laiteuses, sont ceux d'Aix-la-Chapelle, de Bourbonne, de Plombières, de Bagnères-Luchon, ces derniers que je préfère, ont opéré des cures surprenantes, entre autres celle de la Dame vivement affligée, dont j'ai donné des détails circonstanciés et exacts, (page 37).

Tout le monde n'ayant pas le moyen de fournir à la dépense du voyage et du séjour aux eaux et aux bains, on peut y suppléer par des bains factices minéraux qu'on a trouvé l'art d'imiter par de bons procédés : c'étoit le sentiment de feu M. *Venel*, professeur de médecine à Montpellier, qui m'assuroit, à son retour de Bagnères de Bigorre et de Bagnères de Luchon, d'où il venoit de faire l'analyse des eaux, qu'on pouvoit en composer d'analogues à celles de Bagnères de Bigorre, avec les fleurs de soufre et la ma-

gnésie, et qu'une quantité donnée d'hépar calcaire, ajouté à l'eau nécessaire pour remplir la baignoire, pouvoit tenir lieu des dernières. Ce Savant à qui la chimie doit tant de son premier lustre, prévoyoit sans doute les découvertes précieuses que nous devons aux travaux infatigables et aux recherches précieuses des Chimistes modernes (1) : grace à leurs grandes connoissances, la théorie des eaux minérales est dans son plus grand jour; leur exacte et heureuse imitation fait déja participer l'indigent à un secours efficace qui n'étoit réservé qu'aux gens riches et opulens. Bien loin, cependant, d'être d'accord avec ceux qui pensent que l'artiste l'emporte sur la nature elle-même dans ces procédés, puisqu'il est en son pouvoir d'augmenter et de diminuer la dose des principes qu'il emploie, je dirai avec franchise, dussé-je être seul de mon avis, que les eaux minérales artificielles n'auront un avantage réel sur les naturelles, qu'autant qu'il s'agira de transporter celles-ci de leurs sources dans des pays lointains; encore n'admettrai-je ce principe que pour les eaux hépatiques, vu

(1) Messieurs *Chaptal*, *Deyeux* et *Duchanay*.

que leur gaz hydrogène tient le soufre en dissolution, et qu'elles perdent nécessairement une partie de leur vertu par le transport, puisque ce gaz délié et subtil s'échappe par les pores et par les fentes des vaisseaux, malgré toutes les précautions qu'on prend pour les boucher hermétiquement. Qu'arrive-t-il? Le soufre tenu en dissolution par le gaz, un des principes constituans de l'eau, s'échappe en partie avec lui, et se dépose sur les parois de ces vaisseaux. Du reste, m'étant presque toujours trouvé à portée d'envoyer la plupart des malades aux sources d'eaux minérales, et persuadé que si l'art peut quelquefois imiter la nature, il ne peut en cela la surpasser, la croyant seule capable de former les mélanges, les proportions, les combinaisons sulfureuses, salines, gazeuses, d'où dépendent la température variée et la propriété des eaux, je continuerai d'abandonner les eaux factices à ceux qui ne peuvent faire mieux, ou qui veulent profiter en tout temps des modes de composition plus récente, appuyées de raisonnemens spécieux, pour les achalander et les faire croire supérieures aux eaux de sources médicinales, naturelles et invariables.

Eh ! de quoi n'est-on pas capable dans un siècle amoureux de ce qui est singulier et factice, où la mode en médecine règne comme en colifichets ? Qu'une femme supprime ses cheveux pour paroître belle, et qu'en dénaturant ses plus beaux traits, la brune achète de Pierre Leroux la perruque qui la défigure, en imprimant sur elle la fadeur et le caprice, à la bonne heure; en ce genre, et dans ce sexe, tout est original, agréable et charmant; mais que la philosophie moderne ait pu obtenir des Dames, sans besoin et sans garantie, la transfusion purulente de la bête, pour conserver leur beauté et de se donner le charbon animal (1), pour les faire vivre, voilà ce qui étonnera un jour ceux que l'es-

---

(1) Ce n'est pas que je me déclare ici contre la vaccine que j'ai pratiquée avec succès, ni que je veuille la proscrire pour la renvoyer aux habitans de la Tamise, qui tournent peut-être en dérision l'accueil prématuré qu'on lui a fait en France; je veux seulement dire que cette découverte a besoin d'un examen plus long et plus réfléchi, et que par reconnoissance pour l'inoculation qui a sauvé tant de millions d'hommes en Europe, bien loin de la rejeter, il étoit sage d'y avoir recours, en attendant d'avoir acquis une parfaite connoissance sur ce nouveau virus, afin de pouvoir le juger

prit de système n'aura pas sédnits. Le sort des découvertes utiles n'a pas toujours été le même : les Physiciens qui proposèrent la saignée et l'usage des bains dans la grossesse, pour faciliter le développement de la matrice, et pour rendre l'accouchement plus facile, à l'annonce des premières douleurs, furent d'abord mal accueillis, et cela devoit être ainsi, puisque cette conduite ne peut être justifiée que dans les circonstances qui en indiquent la nécessité. On ne connoissoit alors ni secte ni association ; nos illustres maîtres, trop négligés aujourd'hui, n'admettoient que des remèdes signalés par l'observation, et sanctionnés par l'expérience. Ce point de doctrine décidoit tout ; et voici quelle en est la base : le spasme suit de près l'imprégnation ; le tissu de la matrice oppose, par son organisation, une forte résistance au développement qu'elle doit subir ; c'est la source des affections histériques, des caprices

---

impartialement par ses effets. En Angleterre, on vaccine et on continue d'inoculer ; cela est si vrai, qu'un règlement de police, publié à Londres, en l'an 1801, ordonne d'éloigner de l'enceinte de Londres, les maisons d'inoculation et les établissemens destinés à la vaccine.

et des désordres de l'estomac, des crachotemens, des nausées, du vomissement, des maux de dents, des douleurs vagues et fixes, du dérangement des digestions, etc. Plus le tempérament de la femme qui en est susceptible, est nerveux, mobile, irritable, sec et bilieux, moins les solides cèdent à l'impulsion qui doit distendre et développer un petit viscère dur et épais, qui doit s'étendre à l'infini et s'amincir à l'excès, en devenant plus souple. Ici tout indique de relâcher, et rien n'est plus propre que les bains pour remplir cette indication. C'est par ce moyen qu'on peut remédier à l'irritation et à la contraction qui s'opère, et que les douleurs de cuisses, de reins, des lombes et des parties de la génération désignent assez. On sent bien qu'il faut avoir désempli les vaisseaux par la saignée, avant de faire usage des bains, pour éviter la raréfaction du sang qu'ils occasionnent, et que malgré cette précaution, l'inconvénient auroit lieu si le bain étoit trop chaud. Par une conséquence juste, il résulte de ce que j'ai dit, que si la fibre est lâche, s'il n'y a ni tension ni mobilité extrêmes dans la femme grosse; dans le cas de phlegmes et d'engorgement séreux du tissu cellulaire, d'enflure, de fleurs-

blanches abondantes, la matrice étant foible, le bain tempéré ou chaud doit être nuisible. Il pourroit provoquer des hémorragies et l'avortement chez les femmes très-pléthoriques, si le sang est appauvri, et s'il y a un vice humoral; dès-lors, le placenta mal uni et peu adhérent à l'utérus, se trouvant déja disposé, s'en détache sans effort.

Le bain est donc quelquefois plus utile, je le répète, à la femme enceinte, que la main d'un Accoucheur impatient, et il est moins redoutable que la témérité de certains artistes toujours enclins à la manœuvre. Malheur à la mère et à l'enfant, si nous oublions que l'accouchement est l'ouvrage de la nature, qui se suffit ordinairement à elle-même, et qui souvent triompheroit seule, sans cette activité et ce zèle de l'Accoucheur à se rendre utile et nécessaire, qui le font mouvoir, et lui découvrent des obstacles imaginaires à détruire, des efforts à susciter, comme autant de victoires à remporter sur deux êtres désarmés, foibles, opprimés, dont l'un eût cédé à la force naturelle, et l'autre au sentiment de sa propre foiblesse, pour ne pas être blessé dans cette lutte cruelle! Les Négresses en fournissent la preuve, ainsi que les peuples moins civilisés en Afrique et dans l'Amé-

rique, où l'art des accouchemens est inconnu, et où l'on ne voit pas plus de descentes et de renversement de matrice, de bosses et de béquilles, qu'en France, sous le règne de la chirurgie, et l'anarchie de tant d'officiers de santé. On se fait Accoucheur, a dit un célèbre Praticien et Professeur d'Accouchement, comme on se fait Inoculateur et Vacciniste, parce que les accouchemens sont le plus souvent heureux et naturels ; mais se présente-t-il un cas difficile, malheur à la femme qui accouche ? Il faut sans doute écarter le danger quand il se présente, et j'assure nos Dames qu'il se présente rarement pour leur bonheur, et que la plupart des accidens de la couche, sont l'ouvrage de l'ignorance active, qui se glorifieroit avec moins d'audace et d'impunité, s'il étoit possible et séant de vérifier le meurtre le plus caché et le plus fréquent.

N'allons pas augmenter la contraction et perpétuer les spasmes de la matrice, par le toucher et la sotte manœuvre; soyons patiens, et n'excitons pas des douleurs impuissantes qui entretiennent l'érétisme et la roideur ; laissons agir notre bonne mère, et si le sommeil presse cet habile Accoucheur, qu'il aille

se coucher, bien persuadé que s'il devançoit l'accouchement de quelques heures par son adroit mécanisme, ce seroit aux dépens de la santé et de la vie de la mère et de l'enfant. J'ai vu des Accoucheurs briller par cette manœuvre continuelle; ils n'étoient déja plus, quand de nouveaux Accoucheurs, réputés moins experts, parce qu'ils étoient plus patiens et plus prudens, mandés par des femmes dont on avoit forcé et devancé les couches précédentes, recevoient des éloges de ces dernières, en ce qu'ils avoient laissé agir la nature, ou qu'ils n'avoient fourni que les moyens de relâchement mentionnés; d'où il étoit évident que si l'accouchée se sentoit moins épuisée, si elle pouvoit se tenir sur son siège sans peine; si, enfin, les suites de la couche étoient plus heureuses, c'étoit à l'inaction de l'Accoucheur qu'elles étoient fondées à l'attribuer. Ces réflexions sont ici à leur place; elles parlent en faveur des bains vers le commencement et vers la fin de la grossesse, et elles nous retracent les maux qui suivent les accouchemens laborieux, relativement aux déviations et aux épanchemens laiteux, souvent suscités par l'effet d'une inutile et fatale manœuvre. En observant

l'état de la matrice des femmes qui ont été travaillées dans leurs accouchemens, on est à même de douter si les traités méthodiques sur l'art d'accoucher, étudiés et mis en pratique littéralement par des gens à poignet, n'ont pas fait plus de mal que de bien. Loin de moi l'idée de confondre dans cette classe d'hommes, des Accoucheurs instruits, qui, par leurs conseils sages et éclairés, peuvent sauver la mère et l'enfant dans des cas difficiles, ainsi que par leurs manœuvres, lorsqu'il se rencontre des vices de conformation; je n'entends parler ici que de ces distributeurs de purgations et de saignées, dans les campagnes, qui s'érigent en Accoucheurs, et immolent journellement des victimes à leur coupable soi-disant humanité.

SECTION V.

De la Saignée dont on abuse, et de laquelle on doit user avec ménagement et connoissance dans la grossesse, et contre les affections laiteuses.

L'opinion généralement reçue est de saigner les femmes enceintes au quatrième

mois, sans trop s'informer s'il y a lieu, et de ne pas les saigner plus tôt ; mais comment pouvoir adopter une conduite uniforme en médecine, si l'on considère les variations infinies des tempéramens et des cas qui exigent la saignée ? Il est avéré que le sang se porte en grande quantité à la matrice après la conception, et l'on sait qu'il y est retenu pour la nourriture de l'enfant qui en absorbe plus ou moins. Dans le cas qu'il consume, ou que la matrice dissipe assez pour éviter une surcharge de fluides, on songeroit mal à-propos à affoiblir l'embryon et la mère par des évacuations qui ne peuvent être indifférentes à aucun des deux, puisqu'elles les affectent ensemble et réciproquement. Si, au contraire, et comme il arrive le plus souvent, il survient un trouble et certains signes d'engorgement les premiers mois de la grossesse, qui annoncent la pléthore utérine et cette surcharge de fluides qui prouvent que le fœtus reçoit plus qu'il ne lui faut pour sa nutrition ; l'on sait que dans le sein même de sa mère, il est exposé à des compressions fâcheuses, dont la moindre au cerveau peut lui donner la mort, et dont les autres dis-

posent à l'avortement; il n'est pas douteux qu'il ne faille alors avoir recours à la saignée, et que si l'engorgement s'opère le premier et le deuxième mois, il ne soit déraisonnable d'attendre le troisième ou le quatrième : ce qu'il y a de plus certain, c'est que le trouble suscité ne se fait pas sentir à toutes les femmes également et aux mêmes époques, ce qui suffiroit pour faire rejeter une pratique commune, et à des temps fixes. Pourquoi oublier que le but de la saignée est de diminuer la quantité de sang qui se porte à la matrice, et d'affoiblir son activité, capable de faire naître des accidens qu'il ne faut savoir prévenir que quand ils sont annoncés par des signes certains, et dont l'apparition n'ayant aucun temps déterminé, il ne doit point y en avoir, ce semble, pour les remèdes capables de changer un état de pléthore qui seroit supposé, et suppléé par une foiblesse extrême, un trouble inutile et un défaut de nutrition.

Je suppose qu'une femme sanguine ait un appétit plus grand que de coutume le premier mois de sa grossesse, ce qui arrive par fois, elle prend double nourriture en même temps que ses pertes ordinaires sont retenues. Pour

remédier aux signes d'engorgement qui suivent cet état, il faut prescrire la saignée, et la pratiquer sans avoir égard au temps de la grossesse, soit le premier, soit le second ou le troisième mois : quiconque diffère, expose au danger de l'avortement, et ne tarde pas à acquérir la certitude de combattre impunément le désordre, qui est complet vers le quatrième ou le cinquième.

Il faut éviter la saignée, comme inutile et nuisible à la mère et à l'enfant, toutes les fois que les signes pléthoriques ne sont pas manifestes, ayant l'attention de ne pas les confondre avec les accidens provenant de cause nerveuse. Si la femme est épuisée par le sang qui devient la nourriture du fœtus, et s'il arrive que la perte ne soit pas réparée en elle, qu'au contraire cet état entraîne une foiblesse qui n'est pas toujours apparente, en ce qu'il s'y joint le spasme, le dégoût, le vomissement, et quelquefois la diarrhée, des défaillances, etc., qu'on attribue aux affections des nerfs; dans ce cas, la saignée peut être nuisible, et même mortelle pour la mère et pour l'enfant, qui ne peut plus recevoir une suffisante nutrition.

Je suis cependant bien éloigné de croire

que la saignée soit plus souvent nécessaire le premier et le deuxième, que vers le quatrième mois, terme fixé dans la pratique pour remédier aux engorgemens; mais si cela arrive, et qu'elle soit différée au quatrième mois, elle peut devenir nuisible par l'abattement des forces qu'elle occasionne. On est souvent consulté par des femmes enceintes qui veulent absolument être saignées, et l'on cède quelquefois, et mal-à-propos, à leurs préjugés par complaisance et sans besoin, tant elles ont l'art de masquer leur état, de flatter leur goût, et d'exercer leur empire : c'est sur quoi doivent se tenir en garde les jeunes Praticiens.

J'ai dit dans la III.e Section, en quoi et comment la pléthore utérine contribue aux déviations de l'humeur laiteuse, et pourquoi il seroit à propos de diminuer la quantité d'alimens au commencement de la grossesse; c'est une indication dictée par la nature, qui frappe ordinairement les premiers signes de la conception, de dégoût, de nausées, de vomissemens, pour forcer jusqu'à la volonté de la femme à suivre sa marche, et la réduire à manger moins que de coutume, afin de prévenir le besoin de la saignée que ce régime

supplée, et qui, pratiquée indistinctement et souvent réitérée, anéantit le reste des forces de la femme grosse, dont l'épuisement, qui n'est pas toujours aussi sensible que réel, aggrave les infirmités, l'expose à plusieurs maladies, et détermine la fausse-couche. La saignée est souvent nécessaire et même indispensable, mais il faut la réserver sans doute pour les tempéramens sanguins, et en user dans les cas d'inflammation, d'accidens, de chûtes, de douleurs, si la femme a des suffocations, les yeux rouges, le nez et le visage couperosés ; la plénitude du pouls, sa dureté, les maux de tête, les douleurs vagues aux lombes, aux aines, celles qui sont plus fixes au dos, avec battement des vaisseaux utérins, semblent l'indiquer : il n'y a point à délibérer, lorsque plusieurs signes de gêne, de phlogose et d'engorgement interne se trouvent réunis. Dans les circonstances où me trouvant moins déterminé, je crains d'affoiblir la mère et de nuire à la nutrition du fœtus, j'ai recours à un autre moyen ; je fais appliquer deux sangsues aux grandes lèvres, et le lendemain deux autres à l'anus, avec les précautions convenables pour que l'insecte pique à la marge, et ne

s'échappe pas : on en sent la raison. Cette saignée procure une évacuation de quatre ou cinq onces de sang, et prévient l'engorgement, sans affoiblir et sans risquer de nuire, n'excitant aucun trouble dans les fonctions; elle soulage assez bien, et l'on n'a pas à craindre l'effet de la dérivation d'une saignée douce, artificielle, locale, qui dégorge lentement et sans émouvoir ; on peut la rendre plus sensible s'il est nécessaire, en la réitérant, ou en augmentant le nombre des sangsues.

Il est difficile de croire que l'embryon qui est si petit, le premier et le second mois de la grossesse, qu'on conçoit à peine sa grosseur progressive à mesure qu'il approche de son terme, ait pu consommer la valeur du sang que les femmes rendent par leurs menstrues ; et si l'on réfléchit sur l'engorgement des vaisseaux lymphatiques et laiteux qui abondent dans la matrice, en considérant la structure de ce viscère, le mécanisme et le produit des secrétions avant et pendant le cours de la grossesse, il sera plus aisé de sentir que les femmes robustes, d'un tempérament sanguin, chargées d'embonpoint, doivent éprouver peu de temps après l'impré-

gnation, une surabondance de sang et d'humeurs qui séjournent nécessairement dans les vaisseaux de l'utérus, et y causent souvent des embarras et des stases qui suscitent l'avortement, comme le confirme l'Observation rapportée de la dame *Fouquet*, qui déja avoit éprouvé deux fausses-couches. C'est donc le cas de prévoir cet accident, et les maux que produit l'humeur laiteuse dévoyée par la saignée sans expectative, quand les signes sont manifestes ; et l'on feroit encore mieux d'en écarter le besoin, en diminuant une nourriture superflue, qu'on s'efforce d'augmenter à l'invitation de certains convives qui tâchent de réjouir les jeunes femmes en leur persuadant, sous le masque de la raillerie, ou par système, que leur nouvel état exige qu'elles mangent pour deux. Des Médecins célèbres se sont élevés contre ce préjugé, et ils ont défini les cas où la saignée doit être admise ou rejetée. Ils la prescrivent en général, s'il y a lieu, le troisième et le septième mois de la grossesse, et quelquefois le neuvième, pour faciliter un accouchement à terme qui s'annonce pénible. Ils sont tous d'accord sur les grands ménagemens excités par cet état, sur-tout dans les ma-

ladies aiguës, où la saignée doit être modérée, et la diète moins sévère à l'égard des femmes enceintes; et par ce motif, elles doivent faire de l'exercice après le troisième mois, et éviter toujours plus que tout autre excès, celui des passions.

Personne n'ignore que la saignée du bras et autres des extrémités supérieures, sont les seules admissibles dans la grossesse, parce qu'elles sont révulsives, eu égard à la matrice: celle du pied est dérivative sous ce rapport; de sorte qu'en occasionnant une déviation du sang et son affluence à l'utérus, elle peut provoquer l'hémorragie, en forçant, par la plénitude, les petites extrémités vasculaires; d'où il peut s'ensuivre la désunion du placenta, l'avortement et les maux qu'il entraîne, indépendamment des déviations de l'humeur laiteuse et du lait épanché. Ces principes admis par les Anciens, et connus d'*Hippocrate*, qui en a senti l'importance, sont inexpugnables. Il est aussi difficile de renverser une bonne doctrine, qu'il est aisé à des Accoucheurs qui se nourrissent d'habitudes et d'hypothèses, de s'en écarter, en saignant au pied, sur la foi de plusieurs Praticiens qui ont tenté d'introduire ce nouveau

mode. J'ai cru ne pouvoir le suivre, en ce qu'il présente un danger éminent : quant à l'application des sangsues, que j'ai préférée à la saignée du bras, dans les cas douteux, et qui m'a toujours réussi, peu m'importe si le moyen est du goût de la Dame qui me consulte, lorsqu'il me donne cent probabilités qui allègent le doute, et mille assurances contre le repentir.

A quoi nous conduit l'étude de la science et l'observation pratique de la médecine, si ceux qui s'y vouent volontiers et en entier, refusent d'ouvrir les yeux à la lumière, et de consulter la raison ? Quelque attrait qu'ait l'erreur pour certaines gens, je leur permets de sourire de *mes saignées locales par les sangsues*, s'ils veulent faire essai des moyens que je propose, et je leur conseille d'abandonner des maximes erronées pour y avoir recours, dans le doute, et toutes les fois qu'il y a pour la saignée, indication et contre-indication. Nos Dames ne s'en amuseront pas, mais tout ira pour elles aussi bien, et peut-être mieux.

Si la saignée, pendant la grossesse, aide à prévenir les déviations de l'humeur laiteuse, elle n'est pas moins utile, après l'ac-

couchement, contre le lait répandu, et dans les cas de fièvre forte, d'inflammation au sein, de suppression de lochies, accidens pour lesquels on la pratique au bras et au pied; elles sont l'une et l'autre très-propres à favoriser la résolution du lait épanché et grumelé. Le grand art est de les placer à propos, et d'en user sobrement et avec réserve, à cause de l'état d'épuisement où peut se trouver l'accouchée, à quoi il ne faut pas oublier d'avoir égard.

SECTION VI.

Du Vomissement symptomatique de la Femme grosse, et du préjugé qui, dans cet état, fait méconnoître le vomissement essentiel, et qui bannit les vomitifs les plus doux et sans exception.

L'estomac, ce grand réservoir destiné à contenir les alimens pour leur coction et la première élaboration du chyle, est un viscère composé de quatre membranes, dont deux portent les noms de *tunique nerveuse et la veloutée,* où l'œsophage, partant de l'arrière-

bouche, va aboutir avec les ramifications des nerfs de la paire vague, et d'un grand nombre d'autres formant divers cordons des intercostaux et des stomachiques, qui s'y distribuent, s'accompagnent et correspondent ensemble. Cet organe, d'une sensibilité extrême, a des caractères et des particularités qui le font varier, dans les divers sujets, comme les traits du visage; de sorte qu'il ne seroit ni sage, ni prudent d'assigner des règles et de suivre un mode uniforme de régime et de traitement, sans égard à ses dispositions, que chaque malade doit tâcher de faire appercevoir à son Médecin. En général, c'est le centre auquel vont se réunir les sensations éprouvées dans toutes les parties du corps, ce qui est favorisé par la huitième paire des nerfs, dite vague, qui les reçoit et les transmet dans toutes ses communications. Le premier symptôme de la fièvre aiguë et des maladies éruptives, soit la rougeole et la petite-vérole, soit la miliaire et la scarlatine, est le vomissement; l'action du soleil sur le cerveau, les contusions et les plaies à la tête, s'annoncent par ce symptôme alors très-grave; la colique néphrétique, l'intestinale, comme l'utérine,

etc., en sont accompagnées sans qu'il en soit un signe aussi fâcheux. Tel est l'effet de cette sympathie nerveuse qui se laisse apercevoir, et que la colique spasmodique de l'estomac fait encore mieux sentir aux femmes et aux filles sujettes à l'istéricisme, aux affections des nerfs, à la suppression des mois, à l'engorgement et à l'irritation de la matrice. D'après cela, faut-il s'étonner si dans le changement qui s'opère, et dans le trouble excité par l'imprégnation, la femme éprouve des mouvemens sympathiques qui soulèvent et renversent le ventricule, où les cordons nerveux stomachiques forment des ramifications et des expansions qui semblent se lier et correspondre à tout le système par des communications intimes, directes ou indirectes ? On cite plusieurs exemples de vomissemens survenus, après la conception, à des femmes sortant des bras de leurs maris ; et l'on en voit peu qui ne l'éprouvent quelques jours après, par des changemens moins apperçus, ainsi que par le dégoût et des nausées. Il n'est donc pas possible de révoquer en doute cette sympathie qui caractérise, plus que toute autre chose, le nouvel état

d'une jeune mariée. Le spasme qui existe alors dans les viscères de l'abdomen, est sans doute porté à un degré plus violent, s'il y a mobilité, tension, foiblesse dans le genre nerveux, des vices dans la matrice, et des saburres dans l'organe de la digestion. Si une suppression subite et la rétention des règles peuvent seules le provoquer, comme l'expérience le prouve chaque jour, de quoi n'est point capable cette même rétention dans la grossesse, bien qu'elle soit naturelle, quand elle rencontre des obstacles et des accidens, et qu'elle est opérée et combinée, simultanément avec le trouble excité? Tout contribue à la gêne et à l'irritation ; le volume du sein s'accroît ; le ventre s'élève en pointe vers l'ombilic, et la nature change dans la femme la plus belle, jusqu'aux traits de la physionomie.

Ce que la sympathie et l'irritation des nerfs commencent d'opérer, est entretenu bientôt par le vice des digestions, et par l'acrimonie des sucs digestifs et autres, que le spasme continuel dispose à l'ascessence et à la fermentation, de manière à créer des saburres qui deviennent une nouvelle cause de vomissement après en avoir été le produit.

Je nomme symptomatique le vomissement dépendant de la pléthore sanguine, qui peut se former peu de jours après la conception, sur-tout si celle-ci s'est rencontrée à l'époque où les ménstrues devoient avoir lieu : alors la saignée est utile ; elle peut même devenir indispensable, à quelque terme de la grossesse que la pléthore ait lieu, comme nous l'avons déja établi. Le vrai moyen de direction, c'est d'avoir égard aux forces et à la constitution de la femme, en quelque temps et à quelle époque que ce soit de la grossesse qu'on y ait recours, en observant même de ne faire qu'une petite saignée à la femme peu sanguine, et de ménager moins celle chez qui la pléthore est évidente. Cette observation est à propos, puisque les Médecins du jour ne prescrivent plus la mesure du sang à tirer, et que, souvent moins écoutés que le jeune élève qui saigne, c'est au coup-d'œil et à la discrétion de ce dernier qu'il faut ordinairement s'en rapporter, versant le sang dans des plats et des assiettes, comme si la quantité de ce fluide à répandre ou à épargner étoit indifférente. Cela fait que telle saignée, qui eût pu être pratiquée avantageusement pour la mère et

pour l'enfant, est nuisible ou inutile à l'une et à l'autre ; je dis inutile, car il arrive souvent que si les vaisseaux sanguins sont petits et roulans, si la piqûre a été faite à la veine sans élévation, le sang coule à peine ; néanmoins le Chirurgien ne supplée pas à l'inconvénient, en faisant ailleurs une nouvelle piqûre, de crainte de déplaire, et pour ne pas être réputé avoir mal opéré, ce qui cependant, se bornant à la peau, devroit être considéré comme moins important que désagréable. Par l'effet de la saignée, le vomissement qui seroit occasionné par la pléthore utérine, doit être calmé, puisqu'elle y remédie toutes les fois que la femme ne l'entretient pas, par une nourriture trop succulente et abusive.

Je nomme encore symptomatique le vomissement qui survient dans la grossesse, et auquel les affections nerveuses donnent lieu chez les femmes vaporeuses, ou qui éprouvent une irritation de nerfs et des spasmes, par accident résultant d'un trouble, d'une vive colère, de la peur, d'un chagrin trop approfondi. C'est dans ce cas que sont indiqués les délayans, les adoucissans, les antispasmodiques, les fomentations émollientes, et principalement les bains tempérés.

Il est assez ordinaire que l'irritation des nerfs se joigne à la pléthore sanguine, et cela ne peut guères se passer autrement à l'égard des femmes délicates, où le genre nerveux, très-mobile, joue un rôle plus ou moins grand. Cette réunion donne par elle-même une double indication qui en assure le succès d'une manière plus certaine, et voilà précisément la circonstance la plus favorable pour les bains tempérés, après avoir désempli les vaisseaux pour remédier à la pléthore. Il se passe alors dans la grossesse, ce qui arrive aux filles et aux femmes qui ont une suppression des mois, qu'accompagnent tous les signes hystériques.

J'appelle vomissement essentiel, celui qui survient dans la grossesse aux femmes dont les digestions, habituellement languissantes, se trouvent affoiblies. L'imprégnation s'opère souvent dans un temps où elles n'ont pas l'estomac exempt de saburres et de diathèses bilieuses. Ces levains n'ont pas été assez mûris pour causer la fièvre, mais le nouvel état, c'est-à-dire la grossesse qui les développe, leur fait acquérir cette âcreté et cette surcharge qui déterminent un vomissement ordinaire, auquel la gestation n'a

aucun rapport direct. Il est donc bien essentiel de distinguer le vomissement qui a pour cause la pléthore sanguine, auquel la saignée remédie, celui qui dépend de l'irritation des nerfs que les fomentations, les bains, les anti-spasmodiques font cesser : la réunion des deux causes que l'on combat par la combinaison de deux moyens, et finalement le vomissement essentiel provenant des vices et de l'acrimonie des sucs gastriques, bilieux, et autres digestifs dégénérés par l'effet même de la grossesse qui gêne le diamètre de l'estomac, à cause du volume de la matrice, et par le mélange de l'humeur laiteuse déviée avec le nouveau chyle qui, en surchargeant le sang, le détermine et accroît le sentiment de plénitude et les vices survenus ; c'est cette espèce de vomissement qu'on ne distingue pas assez souvent, que l'on confond avec le symptomatique en le traitant de même, et qui est aggravé par la saignée qui rend pire l'état de la femme grosse, si elle est pratiquée sur de fausses indications. Une Dame souffre-t-elle dès les premiers mois de la grossesse, quelque certain embarras et des douleurs inséparables de cet état de mal-aise naturel et familier? elle

veut être saignée. Est-elle tourmentée par des quintes de toux, par des suffocations sympathiques ? on la saigne. Eprouve-t-elle des digestions pénibles, laborieuses, suivies de nausées, de dégoût, et de vomissemens bilieux, excités par des levains, par les sucs gastriques et autres digestifs fermentés qui ont croupi dans son estomac, et dont l'excès engorge les réservoirs déja comprimés ? on a recours encore à la saignée, qui cependant détruit les forces sans procurer de calme ; et cette saignée qu'on réitère, en comptant sur ce moyen peu réfléchi, ne fait qu'affoiblir la mère et le fœtus, provoquer des synoques putrides, et quelquefois l'avortement.

Le remède le plus approprié à cette troisième espèce de vomissement, et qui est essentiel, c'est le vomitif qu'on peut donner avec précaution, et choisir dans la classe des plus doux : l'ipécacuanha est très-convenable : ses effets sont de dégorger les glandes et les réservoirs gastriques et biliaires, d'évacuer les matières qui ont tourné à l'ascescence ou à l'acidité, et dont l'âcreté et la corruption ne cessent d'agacer les organes de la digestion qu'ils rendent d'ailleurs vicieuse

et imparfaite, ce qui prédispose indirectement aux affections laiteuses, aux fièvres puerpérales, à la suppression des lochies, et à toutes les maladies des suites de la couche, dont nous avons déja parlé.

Quand les circonstances précitées contre-indiquent ce remède, on emploie avec avantage les laxatifs pris parmi les sels neutres, qui, administrés avec précaution, conviennent, sur-tout lorsqu'il y a constipation. J'ai souvent donné la préférence, en pareil cas, au sulfate de potasse ferrugineux, qui, en favorisant la liberté du ventre, a fait quelquefois cesser le vomissement. Si les docteurs *Fielitz* et *Mûrsinna* ont obtenu des effets admirables de la crême de tartre contre les maux de cœur et le vomissement des femmes enceintes, je pense qu'ils les doivent à la vertu atténuante et laxative de ce sel, tandis qu'ils semblent attribuer les nombreux succès qu'ils en ont retirés, au degré d'irritation qu'il produit, et qu'ils croient nécessaire pour rétablir l'équilibre entre l'estomac et l'utérus (1).

---

(1) Recueil périodique de Littérature médicale étrangère, n.° 6, tom. 1, pag. 214.

Le plus grand nombre des Praticiens bannit de la grossesse l'emploi du vomitif, le croyant dangereux : il peut l'être, sans doute, dans la main des imprudens ; mais pourquoi ne pas l'employer quand il est aussi bien indiqué que dans le vomissement essentiel ? Le préjugé n'y contribue-t-il pas plus que le danger qu'on lui attribue ? Il y a vingt-cinq ans que je me suis déterminé à le prescrire dans les cas précités, et du deuxième ou neuvième mois de la grossesse, sans en avoir vu résulter le moindre inconvénient. Je peux même assurer, quant aux femmes pituiteuses et phlegmatiques, auxquelles je l'ai prescrit dans la grossesse, que l'ipécacuanha n'a point borné ses effets à évacuer les levains viciés, à dégorger les couloirs gastriques et bilieux, à rectifier les digestions, mais que son usage précisé et sagement conduit, en obviant au mal présent, prévient les désastres qu'occasionne l'humeur laiteuse surabondante et deviée avant et après l'accouchement.

Il est des femmes qui vomissent tous les alimens qu'elles prennent du septième au huitième mois de la grossesse. J'en ai vu qui les vomissoient constamment depuis le premier

mois jusqu'au neuvième, au grand étonnement de ceux qui ne concevoient pas comment elles pouvoient vivre et arriver au terme de l'accouchement, et de quoi s'opéroit la nutrition du fœtus. Il en est qui sont atteintes de suffocations, d'autres éprouvent un cruel cochemar toutes les nuits, maladies qui sont réputées, dans la pratique ordinaire, dépendre de la pléthore sanguine; c'est pourquoi on invoque de nouveau la saignée au préjudice de l'enfant et de la mère, dont on épuise les forces, et qu'on accable de potions anti-spasmodiques sans utilité, tandis que cet état empire à mesure que le terme approche, pour ne cesser qu'après l'accouchement.

L'on ne craint pas de déranger la circulation par la saignée, d'affoiblir les digestions, d'en favoriser les vices, et détournant les yeux des matières fétides, poracées, glaireuses journellement rejetées, on persiste à appréhender quinze ou vingt grains d'ipécacuanha, pour exciter avec fruit le vomissement chez une femme grosse, qui, sans cela, par irritation locale ou sympathique, ne cesse de faire des efforts continuels. Il est cependant assez probable qu'elle auroit

moins de dangers à courir, et qu'elle vomiroit plus aisément en secondant les vues de la nature qui cherche à se débarrasser, et qui le feroit sans tant de violence au moyen d'un vomitif, que de la contrarier avec un air de douceur et de prudence, plus propre à flatter qu'à guérir par des moyens qui augmentent la foiblesse de l'estomac, et facilitent le passage de la putridité dans le sang. Cette *sage conduite* est motivée sur la crainte que le vomitif n'excite un ébranlement dans la matrice, et n'occasionne des pertes et la fausse-couche; ce qui est contraire à l'expérience. Le peu d'effet que le vomitif a produit chez les femmes libertines et des filles qui ont cherché inutilement et par cette voie à faire perdre le fruit de leur amour, en se livrant au crime qu'enfantèrent souvent la honte et le désespoir, confirme mon opinion, et prouve que dans les femmes bien constituées et qui n'ont point de pertes rouges ou blanches habituelles et déréglées, le fœtus est très-adhérent à la matrice, que l'avortement n'est pas aussi facile qu'on le croit communément, à moins qu'un désordre utérin, un vice humoral, un relâchement particulier, l'inertie et l'engorgement

gement des vaisseaux ne causent la désunion et le dégreffement du placenta.

L'observation suivante prouve que la nature, toujours sage et prévoyante dans ses opérations, a voulu qu'après la conception l'*uterus* se contractât, veillât avec soin à la conservation du fœtus, et le mît à l'abri des atteintes criminelles que pourroient lui porter, par des vomitifs et autres remèdes violens, des malheureuses victimes de séduction. Appelé en 85 pour donner des soins à une jeune veuve âgée de 26 ans, je la trouvai atteinte d'une perte utérine abondante, accompagnée de tous les symptômes qui caractérisent l'inflammation de la matrice et du bas-ventre; les syncopes et les convulsions qui se succédoient, me firent d'abord craindre pour les jours de la malade; parvenu cependant à écarter l'orage par l'application des fomentations froides, et par l'emploi des injections acétiques, je la questionnai adroitement sur ce qui avoit pu lui occasionner cet accident : comme quelques-unes de ses voisines m'avoient fait naître de forts soupçons sur sa conduite, je me permis de lui demander, avec le ménagement et la décence exigés en pareil

cas, si sa maladie n'avoit pas été précédée de la suppression des menstrues, et si elle n'y avoit pas donné lieu. L'embarras que la jeune veuve témoigna dans ses réponses négatives, ne fit qu'augmenter mes doutes : persistant dans mes questions et dans mes recherches, sans pouvoir obtenir l'aveu que je desirois, je finis par la prévenir des suites fâcheuses qui pourroient résulter du traitement de sa maladie, si elle me dissimuloit son état, en l'assurant que les remèdes que je lui allois prescrire, la guériroient indubitablement si elle n'étoit pas enceinte ; mais que dans le cas contraire, en les prenant, elle avoit à craindre pour ses jours. Je saisis cet instant d'inquiétude et d'embarras pour lui faire sentir combien elle compromettroit ma délicatesse, et combien elle s'exposeroit en me dissimulant la vérité. Cette malheureuse femme, plongée dans la crainte, le repentir et le désespoir, m'avoua qu'elle se croyoit grosse de cinq mois, et que pour se soustraire, tant à la honte et à la confusion, qu'aux mauvais traitemens de ses parens, elle avoit fait plusieurs remèdes pour se procurer l'avortement ou la mort ;

que notamment la veille de sa perte, elle avoit pris une forte dose d'émétique. En ménageant son aveu auprès de sa famille, je parvins à rétablir entièrement sa santé, et elle accoucha, à son terme, d'une fille qui ne vécut que six jours.

Il n'est pas de praticien, pour peu employé qu'il soit, qui n'ait souvent administré, sans le moindre inconvénient, des vomitifs indiqués par des symptômes urgens, à des femmes enceintes, sans qu'il le connût, et sans qu'elles s'en doutassent : le fait suivant vient à l'appui de ce que j'avance. Il m'a été communiqué par un de mes collègues, médecin (1), qui fut consulté par une dame riche et vertueuse, âgée de 43 ans, et qui n'avoit cessé de faire des vœux pour la grossesse qu'elle eut le bonheur de voir accomplir la 24e année de son mariage. Ce que la Providence avoit voulu, et ce que la nature et l'amour avoient opéré, des gens de l'art et des savans ne voulurent pas le croire. Le volume du ventre qu'accompagnoit le vomis-

(1) M. *Moulet* de Caussade, Médecin de l'Hospice Saint-Nicolas, à Toulouse.

sement, un mal-aise général, la toux et la fièvre, leur parurent des signes de fausse grossesse ; on prescrivit la saignée, les vomitifs et des opiats emménagogues, prétendant y remédier et rappeler les règles retenues, formant, disoit-on, un amas dans l'utérus. Ces remèdes ne changèrent rien à l'état déterminé de la dame; ils eussent été réitérés, si le médecin, qui me communiqua ces détails de l'observation, n'avoit représenté au mari de la dame, qu'il falloit les suspendre ; il donna de bonnes raisons qui furent écoutées. Selon lui, la fausse grossesse ne demandoit encore aucun traitement; il n'y avoit pas lieu à la combattre, dans le doute, avant le terme marqué pour l'accouchement; il étoit dans l'ordre de supposer l'état de grossesse chez celle qui cohabitoit avec un mari vraiment amoureux. En attendant, et à la faveur de ce calme, la dame devoit être à même de sentir, vers le cinquième mois, le mouvement de l'enfant, qu'on pouvoit exciter par les procédés connus, ce qui eût mis fin à toute perplexité. Cependant la diversité des opinions, la timidité, l'incertitude et la crainte qu'avoit la dame, d'être raillée

sur son état, et accusée de prévention à cet âge, tout contribua à entretenir le doute jusqu'au terme. L'accouchement fut facile et heureux ; la dame possède aujourd'hui une aimable demoiselle, fille unique, âgée de 18 ans.

Cette observation prouve que nonobstant la saignée, le vomitif administré et réitéré n'excita aucun désordre ; il est même assez vraisemblable qu'il fut avantageux, puisque les suites de la couche furent heureuses, ainsi que l'accouchement, et que la dame n'éprouva aucun symptôme de déviation et d'épanchement laiteux, quoique les trois premiers mois de la grossesse réputée fausse, l'humeur laiteuse dévoyée eût débuté d'une manière sensible et fâcheuse, en occasionnant la fièvre, la toux, le vomissement et autres signes qui avoient fait redouter cet état, et supposer des embarras qui n'existoient point.

Je dis donc, et j'ai constamment observé que le vomissement qu'on excite et que l'on modère presque à son gré, n'est pas plus redoutable par quelques grains d'ipécacuanha, que ne le sont les efforts continuels et symptômatiques qu'éprouve la

femme grosse dans les deux premières espèces de vomissement qui n'agit sur l'estomac qu'après avoir ébranlé et affecté le système général. Plus on diffère d'évacuer les premières voies, plus les humeurs acquièrent d'âcreté, de viscosité, de putridité, et plus on se rapproche du danger qu'on vouloit éviter. J'ai exercé la médecine pendant quatre ans, dans des pays marécageux, en Artois et en Flandres, où les femmes mangent beaucoup de beurre étendu sur du pain, prenant par-dessus du lait de vache coupé avec une légère infusion de thé verd ; leur nourriture ordinaire consiste en des viandes salées à tous leurs repas ; leur boisson est la bière. Cette manière de vivre engendre beaucop de pourriture et favorise la dyathèse bilieuse, ce qui m'a procuré de fréquentes occasions de prescrire l'ipécacuanha aux femmes disposées à cette affection dans la grossesse, et qui éprouvoient le dégoût, des maux de tête, le vomissement : le succès de cette pratique a presque toujours répondu à mon attente ; ce n'est pas que je n'aie souffert des contradictions. Mon prédécesseur ayant constamment employé la saignée, et

interdit tout vomitif et les purgatifs dans le cours de la grossesse, il m'a fallu répondre aux objections, appaiser les bonnes femmes indignées de ma pratique, convaincre les plus incrédules par des succès journaliers. Ce n'a été que par ma fermeté, la patience, et, sans trop raisonner, contre le préjugé reçu et qui n'est plus aussi accrédité là où j'ai pu le détruire par des faits, que je suis parvenu à affoiblir des craintes exagérées.

Je fus consulté en 1785, par une dame grosse de deux mois, qui me fit part des accidens qui avoient accompagné toutes ses grossesses, et des craintes qu'elle avoit de les voir renaître. Elle avoit été atteinte régulièrement, le troisième mois, d'une forte oppression avec des quintes de toux sèche, se terminant par des crachats sanguinolens ; la malade vomissoit tout ce qu'elle prenoit, et c'étoit en vain qu'on avoit souvent essayé de calmer cet accident par des saignées réitérées, des potions huileuses, laxatives, anodines. Tout devenoit inutile, et la malade devoit se résigner à souffrir ce tourment continuel pendant les six derniers mois de la grossesse.

Cette dame étoit d'un tempérament bilieux ; il paroissoit y avoir chez elle du relâchement dans les solides : elle avoit été très-peu réglée dans l'intervalle de ses grossesses. Je n'eus garde de proposer des remèdes peu usités en pareil cas, avant le troisième mois de l'époque marquée pour le retour des symptômes précités ; il n'y avoit qu'une nécessité absolue qui pût les autoriser ; d'ailleurs, il eût été possible que cette dernière grossesse eût été exempte d'accidens qui pouvoient aussi varier. Point du tout, les mêmes signes, les mêmes affections reparurent au terme marqué, et c'est cet instant que je saisis pour prescrire à la dame un vomitif. Les femmes du voisinage, parens et amis, tous s'indignent de mon ordonnance, et me traitent sans ménagement, comme un téméraire qui méconnoît les vrais principes de l'art de guérir ; la malade répugnoit aussi à ce moyen, lorsque son mari, un peu plus ferme et moins prévenu, ayant goûté mon raisonnement, et fatigué de l'opiniâtreté d'un mal qui n'avoit cessé d'empirer, malgré les moyens ci-devant employés, se chargea de lui faire prendre vingt grains d'ipéca-

cuanha en poudre, à l'insçu des parens. Cette première dose provoqua des efforts de vomissement qui furent suivis d'une évacuation de bile verdâtre et poracée ; le même remède réitéré quatre jours après, fit disparoître la toux, les crachats sanguinolens, ainsi que les nausées ; dès ce moment, ma dame recouvra son appétit ordinaire, et elle se porta bien jusqu'au huitième mois de sa grossesse. Véritablement il reparut alors des nausées, la toux et l'oppression ; mais la malade n'eut plus de répugnance à prendre le vomitif qu'elle réclama ; j'y consentis, quoiqu'elle approchât du terme de l'accouchement, et une seule dose remédia encore à tout. La dame accoucha heureusement, et elle fut relevée de la couche, sans accident et sans épuisement, le 15e jour ; tandis que, précédemment, les suites avoient fourni des dépôts laiteux et une fièvre miliaire qui, après avoir menacé les jours de la malade, lui avoient fait traîner une vie languissante, et supporter une convalescence pénible et difficile pendant trois ou quatre mois.

Cette observation justifieroit seule la nécessité d'évacuer l'estomac et de tenir le ventre libre dans le cours de la grossesse, si la

pratique ne m'avoit aussi convaincu, d'après des faits analogues, que ce seroit le vrai moyen, quand il y a lieu, d'éviter les fièvres puerpérales, miliaires, putrides, malignes, et les maladies chroniques laiteuses, dont le plus grand nombre n'a point de cause plus réelle et plus fréquente que les mauvais sucs qui se sont ramassés et qui ont croupi pendant neuf mois dans l'estomac, les autres voies digestives et l'hypogastre, et qui, capables d'irriter les viscères, d'altérer la masse générale des humeurs, quand ils y rentrent en partie, peuvent vicier l'humeur laiteuse, favoriser sa déviation et toute sorte d'épanchement laiteux. *Selle* convient que le vomitif donné avec précaution, et réitéré suivant les tempéramens et les indications pendant le cours de la grossesse, est un préservatif des fièvres puerpérales, ce fléau des femmes en couche.

On ne sera point tenté de croire que je veuille conseiller de faire vomir toutes les femmes grosses, en leur donnant indistinctement, à titre de remède anodin, universel et de précaution, un vomitif, parmi lesquels je distingue et je préfère l'ipécacuanha. Non, il est des femmes fortes, bien constituées,

dont les fonctions s'opèrent dans la grossesse, selon les lois naturelles, avec calme et sans trouble accidentel : celles-ci n'ayant aucune incommodité, doivent se vouer à la gêne ordinaire à cet état, se ménager sur la quantité et la qualité des alimens qu'elles prennent, et éviter la moindre secousse, sur-tout des remèdes actifs et superflus. En maladie, il faut sans doute suivre les indications qui se présentent, mais qui varient selon la constitution et les divers tempéramens, et ne pas perdre de vue cette variation, afin de s'y conformer religieusement. C'est ainsi qu'on peut faire emploi des vomitifs dans le cas manifeste de diathèse bilieuse, d'engorgement et d'engouement des premières voies par les sucs digestifs dégénérés, et des levains que les appétits déréglés, l'humeur laiteuse, le volume du ventre, les compressions et les gênes qui s'ensuivent ne cesseront de favoriser. On doit au contraire être très-attentif à les éviter, outre les cas ordinaires de hernies, toutes les fois que le genre nerveux est essentiellement affecté, mobile, irrité. Je me conforme alors aux circonstances impérieuses, et je préfère bannir toute crainte, au risque de n'être pas si bien servi, en pur-

geant avec la rhubarbe et quelque sel neutre, que je réitère même vers les derniers mois de la grossesse, s'il y a indication.

Cette pratique paroîtra aussi hardie, que mes saignées locales ont pu sembler incommodes, et elle étonnera peut-être mes lecteurs; mais s'ils font attention au nombre des victimes de la méthode ordinaire, ils ne tarderont pas à adopter celle-ci et à s'applaudir d'en avoir appelé à l'expérience, non-seulement pour remédier aux incommodités et aux souffrances des femmes grosses, mais encore pour les mettre à l'abri des maladies qui surviennent à la suite des couches, et qu'occasionnent, par la négligence de ces moyens, la matière laiteuse dévoyée, le sang et tant d'autres humeurs dont elle altère les qualités. Je pourrois citer un grand nombre d'observations en faveur de ce traitement, et en faire un recueil aussi long que monotone, qui ne prouveroit pas plus que les faits bien établis que j'ai rapportés. C'est aux praticiens instruits et judicieux à l'éprouver; je me flatte qu'ils seront eux-mêmes les garans de cette méthode. Quant à ceux qui donnant dans les systêmes, ou qui, esclaves de quelques antiques opinions, se joueroient de

la mienne, ils me permettront de leur représenter que les plus célèbres médecins anciens et modernes n'ont été éloignés de l'usage des vomitifs dans la grossesse, qu'à cause de l'abus que l'ignorance peut en faire; et je conviens que cette louable timidité des anciens est bien plus honnête et moins fâcheuse que l'audace de certains guérisseurs du jour, établis dans les campagnes, qui, ne sachant que saigner et émétiser, osent cependant se faire fort du traitement exclusif des maladies de la femme en couche.

C'est aux savans, à l'homme de lettres, aux dames instruites, et aux gens de l'art désabusés, à détruire le préjugé qui, au village et même à la ville, excite la terreur des femmes grosses, et leur fait bannir tout remède, excepté la saignée.

SECTION VII.

Des vomitifs et des purgatifs; leur choix et la manière de les administrer pendant la grossesse et dans les maladies laiteuses.

Il suffit que ces remèdes puissent se suppléer réciproquement, pour que je les réunisse

dans ce paragraphe. Il n'est pas rare de voir, relativement aux constitutions et à la disposition de l'estomac, dont le naturel varie comme les traits du visage, que les premiers purgent au lieu de faire vomir, et que les derniers excitent des vomissemens salutaires, dont le médecin n'a point prévu l'effet et le besoin. Il y a quelque temps que j'eus occasion d'être consulté par un officier de dragons, que six grains de tartre stibié n'avoient pu émouvoir par une simple nausée, et à qui j'ai procuré un vomissement abondant au moyen de deux onces de manne dissoute dans un verre de petit lait, toutes les fois qu'il fallut remplir ce but dans le cours d'une maladie qui exigea des soins assidus.

Le professeur *Petiot*, qui réunissoit à l'art d'enseigner, une pratique heureuse et méthodique, m'a souvent répété, en parlant de la dénomination impropre des remèdes, et de leur classification erronée, qu'il avoit employé la limure de fer à haute dose pour purger une dame chez laquelle toutes les substances réputées purgatives, produisoient constamment l'effet contraire : conclure de-là que ce minéral successivement employé comme apéritif, astringent, tonique, emménagogue,

est aussi purgatif, et qu'il remplit ces différentes indications par des propriétés intrinsèques, ce serait une erreur ; son action est irrévocablement due à la vertu tonique qui lui est propre, et ses effets qui paroissent diamétralement opposés, sont toujours relatifs, comme ceux de la majeure partie des médicamens, à la disposition du corps, et aux différentes causes des maladies ; c'est par cette raison qu'on emploie également avec succès les martiaux, soit pour provoquer le flux menstruel, soit pour le diminuer : c'est ainsi que l'application de la glace devient souvent, dans les pays chauds, un purgatif énergique lorsqu'il y a engouement des matières, causé par l'atonie du canal intestinal, ou par l'affoiblissement général du système. C'est dans ce dernier cas que la canelle, le vin, le poivre, les épiceries sont alternativement purgatifs, toniques, apéritifs, sudorifiques, et les selles qu'on obtient tous les jours du quinquina, du vin généreux, de l'eau froide, démontrent assez que tout ce qui donne du ton dans le cas de relâchement et d'inertie, peut devenir purgatif, ainsi que tout ce qui relâche lorsqu'il y a tension et irritation. C'est ce qui

établit la nécessité d'abandonner la division chimérique et insidieuse des médicamens gratuitement signalés par des propriétés particulières et absolues, qui sont toujours relatives à la constitution et à la manière d'être des malades. *Venet*, *Barthés*, *Stool*, etc. se sont depuis long-temps apperçus qu'une nouvelle analyse et une réforme dans la matière médicale étaient indispensables. M. *Alibert*, favorablement connu par ses ouvrages, et recommandable par ses connoissances chimiques, vient de fronder le premier la nomenclature bizarre et trompeuse des compositions pharmaceutiques, et de combattre les vertus factices attribuées à quelques productions naturelles : un nouveau plan de matière médicale par un de mes anciens collaborateurs d'armée, qu'une modestie bien rare et bien louable à son âge, retient encore dans ses cartons, contribuera sans doute à reculer les bornes de cette partie essentielle de l'art de guérir.

N'y ayant pas de règle sans exception, il ne sauroit y avoir de mode uniforme de traitement en médecine, et il seroit hors de propos de vouloir préciser les cas où les vomitifs méritent la préférence sur les purga-

tifs dans les maladies laiteuses : le praticien sage et éclairé par une bonne théorie se guide selon les circonstances des temps, des lieux et des tempéramens, sans quoi la pratique ne seroit qu'une routine aveugle, plus souvent nuisible qu'utile, que la maladresse rendroit plus fâcheuse qu'un abandon absolu.

En général, il est plus essentiel et plus simple de faire vomir, que de purger pour évacuer les levains de l'estomac. Les purgatifs n'entraînent que les matières libres et mouvantes par certaine coction, laissant dans le ventricule les plus tenaces qui ne cessent de renouveler le foyer de corruption et d'ascescence ; encore faut-il les réitérer pour obtenir cet effet palliatif : la viscosité des saburres, les glaires, et la plupart des levains qui tapissent l'estomac, échappent à leur action, parce qu'ils opèrent sans effort et sans ébranlement des glandes, des réservoirs et de divers couloirs des sucs digestifs, gastriques et biliaires. Comme c'est la secousse qui procure le dégorgement, on conçoit de quel avantage on est privé en tentant une évacuation imparfaite qui s'opère par une route longue et pénible à la nature, et en vidant

les premières voies sans effort, indépendamment de celui qu'eût produit l'action d'un vomitif à titre de remède stimulant et atténuant, et de l'effet du vomissement même, qui rappelle à la peau des humeurs viciées, met en jeu tous ses émonctoires, et favorise la transpiration sensible et insensible. Je ne reviendrai point ici sur l'abus qu'on peut faire des émétiques, ni sur la manière de les administrer, en soignant des femmes, qui, comme les enfans, vomissent avec facilité et sont très-aisées à s'émouvoir et à s'irriter. J'écris pour les gens sages et les personnes instruites qui peuvent s'armer d'une heureuse audace. Les médicastres doivent déchirer le voile d'une timidité mensongère, car ils ont toujours plus osé que de faire vomir; et loin de les inviter à devenir plus téméraires, je les exhorte à laisser vivre au moins en paix l'homme et la femme, plutôt que d'abuser de mes observations, en distribuant, selon l'usage, le tartre émétique sans poids et sans mesure, et celui de Paris à l'instar de celui d'Avignon, dont la force n'est pas la même.

On a aussi long-temps exclu les vomitifs du traitement des maladies des femmes en

couche et des affections laiteuses, par la crainte d'irriter le système nerveux toujours mobile, et en cet état, foible et ébranlé. Je peux avancer à ce sujet ce que j'ai déja dit à l'égard de leur usage pendant le cours de la grossesse, qu'il n'y a point de remède mieux indiqué et plus avantageux au commencement des maladies causées par une plétore laiteuse, pourvu qu'on le donne et qu'on le réitère au besoin avec précaution, et cette préparation qui doit précéder et qui consiste dans l'usage des délayans et des adoucissans en boisson suffisante et légèrement apéritive: c'est un moyen assuré de le rendre utile et supportable aux femmes d'une constitution sèche, irritable, et à celles qui sont susceptibles de maux de nerfs. Après avoir hésité moi-même à le leur prescrire, j'ai eu plusieurs occasions d'observer que leur tempérament le supportoit aussi bien que tout autre, et par fois s'en accommodoit mieux en suivant la conduite que je viens de tracer. Il faut y renoncer sans doute, si l'examen de la maladie présente un état de sécheresse, de tension, d'engorgement inflammatoire, et après s'être assuré que cet état est essentiel ou propre à la constitution naturelle et familière

à la malade, et qu'il n'est pas l'effet des embarras des premières voies, ou le produit de quelque vice particulier et étranger au lait dévoyé et épanché ; ce diagnostic éclaire et encourage le médecin à combattre la maladie, à en attaquer la cause et à triompher par ses connoissances et par sa sagesse, de la pusillanimité et des habitudes qui n'eussent fait que la fomenter. Les nausées, l'état de la langue, l'amertume de la bouche, ne sont pas les seules indications du vomitif; il est des signes plus manifestes, tels que le dégoût joint aux anxiétés de l'estomac, une légère augmentation de chaleur après le repas, et de vives couleurs qui animent le visage ; un état de moiteur et certaine humidité à la peau, plus aisée à sentir qu'à exprimer et communiquer, indiquent la surabondance des humeurs et la nécessité de les évacuer par un émétique, au médecin expérimenté qui prend ses notions de toute l'habitude du corps, mettant à profit son tact fin et particulier. Ces indications réunies ne laissent plus aucun doute sur la nécessité d'administrer les vomitifs, hors les cas précités, et à moins que les hypochondres et la matrice ne fussent tendus, élevés, douloureux : précé-

dés d'une ample boisson et suffisamment délayés durant leur effet, ils ne peuvent jamais faire par eux-mêmes autant de mal que certains auteurs l'ont prétendu. Si l'émétique, jadis si redouté, a produit des accidens, c'est quand on n'a pas su l'administrer : le préjugé voulut autrefois qu'on le réservât pour les mourans ; on ne l'a donné pendant longtemps que dans les cas désespérés, lorsqu'on ne savoit plus que faire, au hasard d'exciter une crise qui, quelquefois, avoit sauvé le malade *in extremis*. Aujourd'hui que ce remède est si familier, toutes les femmelettes, les meiges, les gardes malades, par un abus coupable, le distribuent à la campagne, comme les épiciers livrent la cassonnade à la ville. Il est si commode de se donner à l'instant et à bon marché une dose de tartre stibié, ou d'ipécacuanha, que pas un amateur ne veut s'en passer. Il est vraisemblable que les auteurs anciens eussent été moins intimidés, si la médecine eût été exercée de leur temps avec autant de facilité et de hardiesse.

Le tartre stibié et l'ipécacuanha peuvent nuire sans doute, s'ils excitent des efforts violens et trop souvent répétés, et c'est co

qu'il faut éviter en ne donnant que de petites doses, le quart, le tiers, la moitié de la dose ordinaire, sauf à y ajouter après quelques intervalles, et s'aidant des lavages. Dans la plupart des maladies chroniques laiteuses, il ne suffit pas ordinairement de donner un vomitif; j'ai éprouvé qu'il falloit en réitérer la dose de loin en loin, au moins deux ou trois fois, et que, donné de cette manière, le remède ne se bornoit pas à évacuer les matières contenues dans l'estomac; mais que par les contractions du diaphragme et la pression des muscles du bas-ventre, agissant comme autant de pressoirs, il opéroit un dégorgement favorable des glandes, l'expression des humeurs viciées et le dégagement des sucs laiteux qui s'opposent au mécanisme des vaisseaux et autres organes secrétoires. Je n'ai eu qu'à me louer de l'emploi de ce moyen pour obvier aux maux que le séjour des matières laiteuses ne manque pas d'entraîner; il est favorable aux femmes qui ne nourrissent pas leurs enfans, et qui sont d'ailleurs surchargées d'humeurs, en ce que, dans la secousse générale et les efforts légers et particuliers, il excite la matrice à se débarrasser des matières qui y

croupissent, et c'est peut-être ainsi qu'on pourroit expliquer l'efficacité des vomitifs réitérés dans le traitement des fleurs blanches et de la suppression des menstrues.

Dans le choix des vomitifs, je donne ordinairement la préférence, pour les affections laiteuses, à l'ipécacuanha, sans cependant rejeter les autres émétiques connus en médecine; et s'il arrive que j'aie à traiter des malades d'un tempérament phlegmatique, abreuvés et surchargés d'humeurs, je prescris un grain de tartre émétique et vingt grains d'ipécacuanha en poudre, le premier dissous, et le second délayé dans un verre d'eau: il a été quelquefois nécessaire d'ajouter deux grains de tartre émétique, et souvent il n'a fallu que le tiers ou la moitié de la dose. Après avoir fait vomir la malade par ce mélange, j'ai employé, à titre d'altérant, de stimulant et de fondant, quelques grains de tartre stibié, noyé dans beaucoup d'eau; le succès que j'ai retiré de ce simple lavage, m'a confirmé son efficacité dans les maladies chroniques laiteuses.

Les purgatifs conviennent aussi très-bien dans le traitement des maladies causées par le lait dévoyé ou épanché, pourvu qu'on ait

le soin de les faire précéder des tempérans et des délayans; quoiqu'ils agissent principalement sur les matières contenues dans les premières voies, ils ne laissent pas de produire une irritation plus ou moins grande sur les parties glanduleuses et membraneuses de l'estomac et des intestins, qui procure la sécrétion et l'excrétion des sérosités et des sucs viciés dont elles sont surchargées. Alors qu'on eût dû les faire précéder par le vomitif, et que des obstacles invincibles et des raisons de sagesse ou de timidité fondée dans la pratique, privent de ce moyen; pourquoi ne s'aideroit-on pas, un ou deux jours avant la purgation, de quelques grains d'ipécacuanha, à dose brisée, incapable de faire vomir, et susceptible d'agir comme stimulant, afin de diviser les matières tenaces qui tapissent les parois du ventricule et des intestins, imitant ainsi la méthode de Stool, dans l'emploi de l'*arnica*, pour atténuer les levains produits par les diathèses bilieuses laiteuses, et pour les disposer à suivre le cours du mouvement péristaltique ou vermiculaire des intestins, activé et redoublé par les purgatifs et par l'émétique noyé dans une abondante boisson? C'est ce que j'ai fait avec

succès, en donnant aux femmes foibles et chez lesquelles le vomitif eût été violent, quelques tasses d'infusion de chicorée amère, avec addition d'un grain et par fois de demi-grain d'ipécacuanha, qu'on supplée, en faveur des plus délicates, par une pastille.

Le choix des purgatifs, dans ces maladies, n'est pas indifférent, et j'ai cette opinion que la plupart des maladies chroniques ne sont si rebelles, que parce que l'on emploie, pour les détruire, des purgatifs et autres agens foibles, sans activité et sans énergie. A-t-on communément le moindre égard à la mollesse, au relâchement de la fibre, à l'infiltration du tissu cellulaire? Ne prescrit-on pas pour tous les tempéramens, les tamarins, la casse, la manne, les pruneaux, un ou deux gros de quelque sel neutre, des follicules de séné, et les sirops de chicorée composé, celui de roses ou de pêches, médicamens dont on vante la bégnignité, qui ne purgent qu'en produisant du relâchement, dans le cas d'éréthisme, de tension et d'inflammation; de manière que si l'atonie, la foiblesse organique et le relâchement prédominent, ces minoratifs et ces laxatifs gras et alimentaires, loin de purger et de procurer

des évacuations critiques, s'identifient avec les matières laiteuses, et ne font qu'augmenter et développer les saburres qu'on cherche à détruire ? Si au contraire on fait usage de purgatifs énergiques, dosés suivant les différentes constitutions des malades, ils évacuent beaucoup de sérosités âcres, putrides, délétères, et font dériver dans le canal intestinal, les matières laiteuses et autres dégénérées, dévoyées et épanchées, qui obstruoient les couloirs des sucs digestifs et corrompoient la masse générale des humeurs. Ce n'est pas qu'il faille s'obstiner à vouloir les évacuer toutes complètement par cette voie, car on s'exposeroit à produire les plus grands maux. Il est une ligne de démarcation que chaque praticien instruit et attentif peut suivre pour remplir l'indication des purgatifs dans les maladies chroniques laiteuses; voici la mienne : toutes les fois que les malades sont purgées aisément, sans coliques, sans chaleur et soif excessive, et qu'elles rendent des matières laiteuses, grisâtres, grumelées, d'une odeur acide, fétide, ayant quelque consistance, je réitère et j'insiste sur ce mode purgatif; mais si les déjections sont de couleur brune, jaunâtre et accom-

pagnées de foiblesse, de coliques, d'abattement, je crois plus sage de m'en abstenir, et loin de seconder un besoin qui peut nuire d'ailleurs plus essentiellement, j'insiste sur l'usage des délayans, des tempérans, des apéritifs, etc. Quand les purgatifs me paroissent bien indiqués et la malade préparée, je donne ordinairement la préférence au séné, à la rhubarbe, au jalap, au diaguède, au sirop-émétique de glauber, et aux sels neutres à assez forte dose étendue dans une suffisante quantité de liquide, recommandant de boire à propos, à fur et mesure que les évacuations s'opèrent. Une longue expérience ne m'a point fourni l'occasion de me repentir de l'emploi de ces purgatifs qu'on considère assez arbitrairement comme trop actifs. Je certifie leur devoir la guérison de quelques maladies qui avoient résisté à plusieurs autres traitemens dirigés même par des médecins distingués; ce qui m'a convaincu que notre timidité est un obstacle à la cure de quelques grandes maladies, et donne de la célébrité à l'empirisme dont les remèdes actifs, dirigés par des mains sages et habiles, deviendroient utiles à l'humanité, tandis qu'ils ne servent qu'à immoler jour-

nellement des victimes à la mauvaise foi et à la cupidité.

Bannissons donc cette médecine toujours anodine, sur-tout dans les maladies laiteuses exemptes d'inflammation ; sachons purger quand il le faut, et nous en abstenir lorsqu'il est inutile ou dangereux. Imitons Hippocrate qui employoit des purgatifs énergiques ; ce n'étoit pas, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs, qu'il n'en connût point de doux, puisqu'il abandonne les drastiques dans le cas de chaleur excessive et de tension, pour donner l'infusion de roses pâles, le miel pris seul ou dissous dans l'eau chaude, le lait pur ou mêlé avec du bouillon ; suivons donc la doctrine du fondateur de la vraie science de la médecine, qui ne préféroit dans les maladies chroniques, les purgatifs drastiques qu'il possédoit de son temps, que parce qu'il en retiroit plus de succès que des minoratifs.

J'ai constamment observé que les purgatifs en bol, que la pratique la plus ordinaire semble avoir bannis de la médecine, agissent énergiquement dans les maladies chroniques laiteuses, lorsqu'il y a indication de purger, qu'ils méritent la préférence sur les autres, lorsque l'estomac et ses dépendances sont

dans un état d'atonie et abreuvés d'humeur laiteuse, dégénérée et compliquée de pléthore bilieuse. Enfin, toutes les fois qu'une humeur hétérogène engorge les glandes qui fournissent le suc gastrique, ce genre de purgation évacue mieux, quoique lentement, et dégoûte moins les malades. S'il excite une irritation momentanée, elle ne peut qu'être avantageuse, et on a l'art de la modérer par une boisson ample, délayante et adoucissante, qui prépare et qui aide avant et après l'effet du remède. L'on n'a pu avoir à se reprocher d'avoir purgé de cette manière, que lorsqu'on s'est permis de prescrire des purgatifs drastiques et violens dans des maladies aiguës et à des sujets doués d'une sensibilité extrême, susceptible d'une grande irritation, et chez qui se trouvoit déja une disposition inflammatoire non apperçue. Personne n'ignore qu'il y a en toutes choses un juste milieu qui sera long-temps l'apanage du sage, et qui doit toujours être la règle du médecin. Cette dernière circonstance rejette sans doute tout parti extrême ; elle exige impérieusement les délayans et des purgatifs doux que l'on nomme minoratifs, et quelquefois de simples laxatifs, jusqu'à

ce que la tension, l'éréthisme et tout signe d'inflammation aient disparu.

Si j'ai à traiter des maladies chroniques sans fièvre, chez des constitutions molles et des tempéramens pituiteux, je ne saurois balancer à donner la préférence aux purgatifs énergiques sous forme de bol, tel que le suivant, qui manque rarement de remplir le but que je me propose et que je ne cite que pour exemple, pouvant être suppléé par une infinité d'autres pris de la même classe.

℞ de jalap.	grains	XXIV.
de trochisques alhaudal.	gr.	VI.
de diaguède.	gr.	X.
de miel.	s. q.	

Mêlez ces poudres fines avec le miel, et divisez en six bols pour une dose, par-dessus laquelle la malade peut prendre un bouillon léger aux herbes, ou bien une infusion théiforme de pétales de roses pâles.

Les trochisques d'agaric, depuis trente-six jusqu'à quarante-huit grains, purgent aussi fort bien dans toutes ces maladies qu'engendrent les phlegmes, ainsi que dans les fleurs blanches; mais il faut avoir l'attention qu'ils soient récemment préparés, parce que ces remèdes officinaux aujourd'hui fort négligés,

perdent infiniment de leur vertu en vieillissant.

Le sirop de glauber, dont on fait bouillir demi-gros jusqu'à un gros dans un verre d'eau, perd, par l'ébulition, toute sa vertu émétique, et se transforme en excellent purgatif, auquel je donne souvent la préférence dans les affections laiteuses, soit parce qu'il purge bien et sans tranchées, soit parce qu'il est facile et agréable à prendre pour peu qu'on l'aromatise, ce que je fais avec une cuillerée d'eau rose, et demi-cuillerée de sirop de capillaire ou de guimauve ; j'en ai porté la dose jusqu'à un gros et demi.

Si les malades répugnent à toutes sortes de purgations, en bol, en boisson, il est aisé de les purger avec le bouillon suivant, très-convenable dans le cas d'infiltration laiteuse et autres, dans le tissu cellulaire.

Prenez une livre de veau ou un poulet, herbes potagères de la saison, oseille, laitue, épinards, en tout deux poignées, écorce seconde de sureau, deux pincées. Faites cuire le tout comme un bouillon ordinaire, et assaisonnez-le avec le sel commun et un peu de beurre ou de graisse ; deux ou trois écuellées de ce bouillon prises dans

la matinée, à une heure d'intervalle entre la première et la seconde, purgent fort bien et sans occasionner la moindre colique réelle. Cette manière de purger, très-commode à la campagne, se rapproche de la nature, en ce que ces végétaux, qui n'ont rien de désagréable, et la seconde écorce de sureau, qui est un bon purgatif, servent à la fois d'aliment et de médicament.

Les sels neutres à forte dose, étendus dans suffisante quantité d'eau pour les donner en lavage, conviennent aussi très-bien pour purger dans les maladies laiteuses; ainsi une once de sel d'epsom, dissous dans deux livres d'eau qu'on édulcore avec deux onces de miel, fait un excellent purgatif, très-commode aux gens de la campagne.

Le petit lait de Veysse m'a très-souvent réussi dans les maladies aiguës et chroniques laiteuses; je m'en suis servi avec avantage dans des cas où je n'avois point le même principe à combattre, et l'on peut croire que c'est une heureuse combinaison qui trouve utilement sa place en diverses circonstances, lorsqu'on sait s'en servir à propos. Il agit ordinairement par les selles, et quelquefois

si fortement, qu'on est obligé de n'en donner que la moitié de la dose.

Depuis plus de trente ans on use à Montpellier de ce remède ; le docteur *Chrétien*, mon ami et mon contemporain, en porta la formule de Paris : M. *Delamure* fut le premier à en faire l'essai. Une foule d'observations prouvent son efficacité ; il a un effet si heureux en général, qu'il seroit à desirer pour l'humanité, que la médecine fournît pour chaque maladie un remède aussi sûr. Il n'arrive presque jamais qu'une femme qui ne peut pas nourrir et qui a recours à ce remède avec constance, éprouve le moindre accident occasionné par le lait ; mais il y a beaucoup de médecins, et sur-tout de chirurgiens-accoucheurs qui voudroient tout obtenir de la première dose, et qui en perdent le fruit, faute d'insister assez sur son usage, laissant ainsi chez les femmes une cause cachée de maladie qui se développe plus tard, et n'en est que plus rebelle, parce qu'il est difficile d'en reconnoître le principe.

La difficulté de se procurer quelquefois du petit-lait et l'inexactitude de sa préparation m'a, je l'avoue, déterminé dans certaines circonstances à lui substituer l'infu

sion suivante, que j'ai fait prendre de la même manière, et dont je n'ai pas laissé d'éprouver les bons effets, quoique j'estime la préparation de Veysse bien supérieure.

Dans deux verres d'eau de fontaine bouillante, mettez infuser toute la nuit un gros de follicules de séné, un gros sel de Glauber, fleurs de sureau, sommités fleuries de caille-lait et de mille-pertuis, de chaque une pincée; passez pour le prendre le matin.

On met une heure d'intervalle entre les deux verres, et une heure après le dernier, on prend une écuellée de bouillon aux herbes.

On ne croira pas, j'espère, d'après ce que j'ai déja dit sur le choix des purgatifs forts dans les maladies chroniques laiteuses, que je rejette toujours de ma pratique les huileux, les émulsions laxatives, les tamarins, les pruneaux, la pulpe de casse, la manne, etc. Non, je les mets en usage dans les cas mentionnés déja, de tension, d'érethisme et d'extrême sensibilité, quand je suis obligé de purger, mais sans leur attribuer une vertu purgative absolue, puisqu'elle n'est que relative à l'etat de tension et de

spasme qu'ils détruisent : ce qui le prouve, c'est que l'usage de ces purgatifs foibles et incrassans, quand les premières voies sont fort embarrassées, et s'il n'y a point de tension, bien loin de procurer des évacuations, augmente l'embarras.

SECTION VIII.

Des apéritifs et des fondans dans les affections laiteuses, et de la manière de les administrer.

Tous les auteurs s'accordent unanimement sur l'indication des apéritifs et des fondans dans le traitement des maladies causées par le lait reflué, ou les matières laiteuses dévoyées. Ils facilitent la circulation en rendant les humeurs plus fluides et en remédiant à l'obstruction des vaisseaux et des glandes secrétoires. Ce n'est point par une action directe qu'ils divisent la lymphe coagulée et le sang, comme on le croit vulgairement, mais en procurant de l'élasticité, du ressort et de l'énergie aux solides, que le relâchement empêche d'agir sur les hu-

meurs pour les atténuer, les rendre fluides et pour leur élaboration, ce qui occasionne la stagnation et l'épaississement des matières viciées dans toutes les maladies chroniques, et notamment dans celles qui dépendent du lait dévoyé ou épanché. L'humeur laiteuse, qui devroit se séparer du sang toutes les vingt-quatre heures, rencontrant de pareils obstacles et du relâchement dans ses filtres, s'augmente de jour en jour; elle acquiert de l'âcreté, et ne pouvant être admise dans ses organes secrétoires, elle forme dans les plus petits vaisseaux des engorgemens qui atteignent bientôt des vaisseaux plus considérables, ce qui multiplie l'embarras et les obstructions. Ceux qui pensent qu'il suffit de prescrire les apéritifs dont les matières médicales sont chargées, comme ayant la propriété spécifique de diviser le lait et les sucs blancs dégénérés, sont dans l'erreur; inutilement on gorgeroit tous les malades obstrués d'opiats et d'apozèmes apéritifs, le mauvais choix et la manière de les administrer uniforme dans tous les cas, les rend inutiles et nuisibles. Pour donner de la fluidité aux humeurs stagnantes et pour détruire les embarras, il faut disposer à l'ef-

fet des apéritifs, et les aider par les délayans et les tempérans ; donner, par exemple, l'infusion à chaud de céleri, de chiendent, de pissenlit, de cresson qu'on a écrasé dans la main, et qu'on aiguise avec le sel de Glauber, à la dose d'un ou deux gros par pinte. L'on fait choix des apéritifs dans la classe des toniques, tels que les martiaux, les amers, les aromatiques, et quelques plantes dont l'expérience a prouvé l'efficacité qui, en stimulant les solides, leur donnent du ton, et accélèrent nécessairement le cours des fluides. Ce choix est plus important qu'on ne le croit ; il exige le tact et le discernement d'un bon observateur, qui prescrit des toniques plus ou moins actifs, selon le degré de relâchement de la fibre ; observation d'autant plus nécessaire, que le spasme et l'éréthisme peuvent eux-mêmes donner naissance à des obstructions ou à des embarras qu'il faut combattre par les tempérans anti-spasmodiques, tandis que les toniques amers aggraveroient le mal qu'on veut détruire : ainsi, l'on peut juger que les martiaux ne conviennent pas à ceux dont les solides sont trop tendus. En prescrivant les apéritifs, et pour se fixer sur le choix à

faire dans une classe de remèdes qui ont des vertus opposées, il faut avoir une connoissance exacte du tempérament auquel on les destine, ainsi que du siége de l'humeur laiteuse qui peut avoir affecté le poumon, le foie, la rate, les organes secrétoires des sucs digestifs, et tous les viscères internes; ou s'être portée, au contraire, à la peau sur les glandes sébacées, pour y former des obstructions dans le tissu cellulaire. Il est aisé de sentir que si dans le premier cas les remèdes internes sont convenables, dans le second, il faut en aider l'effet en employant en même temps les secours externes en topique, en bains et en frictions.

Les femmes, qu'une foible constitution empêche de nourrir, reçoivent souvent l'impression fâcheuse des matières laiteuses dévoyées et refluées sur des viscères essentiels dont les fonctions sont bientôt troublées, ainsi que j'en ai fourni un exemple dans l'observation de la dame atteinte et gravement affectée d'un hoquet spasmodique, à la suite d'un lait épanché. Ce fluide peut aussi s'épaissir dans les canaux des glandes secrétoires, où il ne peut être repris par les veines absorbantes; ce qui donne naissance

à des dépôts qui augmentent par la présence et l'addition d'une nouvelle matière laiteuse. Lorsque cet engorgement ne peut être découvert par le tact, on ne peut juger de son intensité que par le concours des signes qui le caractérisent, et la lésion des fonctions auxquelles sont destinées les parties engorgées. Il est assez difficile de reconnoître certaines tumeurs indolentes formées dans les membranes de l'estomac, des intestins et des autres viscères par le transport du lait; mais quand je suis consulté par des femmes robustes et bien constituées, qui ont eu très-peu de lait après leurs couches, et qui se plaignent de coliques, de douleurs abdominales, de dégoût, qui ont le visage pâle, bouffi, les yeux ternes et enfoncés, qui me déclarent s'être bien portées pendant leur grossesse, et que ces symptômes n'existent que depuis leurs couches; je présume avec raison qu'il est des embarras laiteux internes à détruire, et j'en suis convaincu, si cet état fâcheux s'accompagne de maigreur, de sécheresse à la peau et de fièvre lente.

Je parviens ensuite peu-à-peu à découvrir le siége de la maladie par un sentiment de

pesanteur et une sensation douloureuse dont se plaint la malade, quand, en promenant légèrement mes mains sur la capacité du bas-ventre, je presse doucement sur la partie obstruée. Si l'embarras se trouve dans les voies lactées, il se manifeste bientôt par une diarrhée chyleuse, accompagnée de déjections grisâtres, qui ne tarde pas à être suivie d'enflure et de l'amaigrissement de tout le corps. Cet état une fois reconnu, je prescris un régime analogue ; je fais vomir les malades ou je les purge selon l'indication ; je mets en usage les tempérans et les délayans, pour les faire passer ensuite aux apéritifs internes. Si dans l'absence des signes mentionnés, les malades se plaignent de douleurs vagues dans tous les membres, d'éruptions cutanées avec démangeaison, n'ayant ni fièvre ni douleur interne, il est évident que l'humeur s'est portée à la peau, et qu'indépendamment des apéritifs internes, il faut encore s'aider des externes et mettre en usage les bains, les frictions, et quelquefois les vésicatoires, sur-tout s'il existe une douleur circonscrite, ayant soin d'examiner attentivement la constitution de la malade pour s'en abstenir, s'il y a des signes d'une

sensibilité excessive capable de faire naître l'irritation, des affections nerveuses et hystériques, qu'on attribue quelquefois à la présence du lait reflué, tandis qu'elles ont été provoquées par les remèdes qu'on a employés pour détruire une maladie qui n'existoit pas. Ainsi le défaut de réflexion suscite le discrédit des remèdes les plus utiles, et des faux jugemens sur leur efficacité.

Les frictions sont un des meilleurs moyens secondaires pour détruire les engorgemens laiteux du tissu cellulaire et les obstructions indolentes, lorsqu'on les continue longtemps et doucement, en ce qu'elles stimulent les petits vaisseaux capillaires, y accélèrent la circulation du sang, et qu'en atténuant les humeurs épaissies dont le mouvement est insensiblement provoqué, elles favorisent l'absorption des matières laiteuses stagnantes dans les glandes et dans les interstices du tissu cellulaire, pour leur transport vers les selles et les urines, et leur issue par les pores cutanés. On commence d'abord par des frictions sèches avec de la flanelle ou autre étoffe en laine fine et douce, puis on les rend plus actives et plus pénétrantes, en imprégnant la flanelle d'une dissolution de

camphre dans l'esprit de vin, et ce n'est qu'en persistant quelque temps dans l'usage de ce moyen simple et commode, qu'on peut en retirer un succès que j'ai souvent éprouvé.

Les eaux minérales conviennent en général dans le traitement des maladies chroniques laiteuses ; elles tempèrent le sang, divisent l'humeur, donnent du ton aux solides, et elles augmentent les secrétions. Tous les auteurs s'accordent sur leur vertu apéritive, fondante, désobstructive ; elles procurent des évacuations sans irriter ni fatiguer les malades, et par leurs propriétés résolutives, elles méritent la préférence sur bien d'autres remèdes de cette classe, parce qu'elles remplissent plusieurs indications à-la-fois, et que la grande quantité de fluides et de dissolvans qu'elles font passer dans la masse des humeurs, opère des crises salutaires sans jeter un grand trouble dans l'économie animale. Le choix des eaux minérales est important, et doit être relatif à la constitution des malades et au siége de la maladie : dans les cas d'embarras laiteux dans les viscères, on doit donner la préférence aux eaux acidules de Spa, de Passy, de Miers, de Crau-

sac; et j'ai observé que les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle, de Bourbonne, d'Ax, de Bagnères-Luchon, etc., prises intérieurement et employées en bains, réussissoient mieux lorsque l'humeur laiteuse s'étoit portée sur le tissu cellulaire et à la peau.

Il est raisonnable de prescrire aux malades les eaux minérales qui, à propriété égale, se trouvent à leur portée et au voisinage des pays qu'ils habitent, à moins que le voyage pût leur être utile, commode et agréable, ce qui arrive assez rarement; c'est pourquoi j'ai accoutumé mes concitoyens qui étoient dans l'usage d'aller à Miers et à Crausac, ou d'en faire apporter les eaux, à se désaltérer à une lieue de Caylus aux eaux de Pechlaumet, dont l'expérience a confirmé l'efficacité (1), et dont je leur ai fourni une analyse exacte et précise en 1778.

On emploie utilement et avec succès les préparations martiales et les sels neutres dans les maladies chroniques laiteuses. La limure de fer pure et non porphyrisée mérite sans

(1) Analyse des eaux minérales de Pechlaumet, présentée à la Société Royale de Médecine, le 15 janvier 1777, et publiée en 1772.

doute la préférence sur la plupart des autres préparations de ce minéral ; mais comme les femmes douées d'un tempérament susceptible d'irritation, supportent avec peine ce remède, et que la rigidité et la tension de leurs fibres le contre-indiquent souvent, ainsi que l'usage des sels neutres à une dose un peu forte, j'ai cherché à réunir ces deux substances en une seule que j'administre avec un succès étonnant sous la forme d'une eau minérale factice. J'affirme avoir guéri par ce seul moyen un grand nombre de femmes obstruées, rhumatiques, épuisées par les fleurs blanches, dévorées par la fièvre lente, accablées et anéanties par le lait dévoyé et épanché. Ce remède a bien d'autres propriétés dont il va être question, d'après les témoignages nombreux et authentiques que j'en reçois de quelques personnes de l'art dignes de les apprécier, et de plusieurs malades délivrés de différentes affections chroniques qui avoient résisté aux traitemens ordinaires.

N'ayant jamais prétendu en faire un secret, desirant au contraire que les malheureux participent à cette découverte, je déclare qu'après plusieurs recherches et épreuves qui

n'ont réussi, j'ai fini par me fixer pour le mieux à la composition suivante :

Sel martial avec excès d'acide, ou sulfate de potasse ferrugineux acidulé.

℞ de sulfate de potasse en poudre fine, douze onces . . . . . ℥ xij.
de sulfate verte de fer, six gros ʒ vj.
d'acide sulfurique concentré, un gros. . . . . ʒ j.

On triture pendant demi-heure dans un mortier de fer et un pilon de même métal, trois onces du premier sulfate avec les six gros de celui de fer ; quand le mélange est fait et que ces deux substances sont en poudre impalpable, il faut verser goutte à goutte l'acide sulfurique, continuer la trituration pendant une autre demi-heure, et ajouter peu-à-peu les neuf onces qui restent de sulfate de potasse ; on continue la même manœuvre jusqu'à ce que la combinaison soit exacte : on la reconnoît en ce que, du temps que les deux sulfates se combinent et s'unissent par l'intermède de l'acide sulfurique, ce mélange s'échauffe, augmente de volume, et devient parfaitement semblable à une efflo-

rescence de pyrite ferrugineuse. Le volume disparoît à mesure que le mélange refroidit, et prend la forme d'une poudre saline de couleur de blanc de lait. Cette opération qui ne paroît d'abord qu'une manipulation pharmaceutique, mérite cependant l'attention du chimiste. Ce n'est pas une agrégation, puisque deux corps de nature différente se combinent par l'intermède de l'acide, mais bien une affinité de composition. Dans cette opération, l'eau qui est combinée avec les sulfates se décompose, son oxigène se porte sur la portion d'oxide du fer qui est contenu dans son sulfate, le calcine plus fortement, tandis que l'hydrogène s'échappe avec une portion de calorique, et l'acide n'est point dénaturé.

Ce sel doit être très-blanc et parfaitement soluble dans l'eau sans en troubler la transparence; toutes les eaux n'offrent pas cette transparence qui est toujours en raison directe des parties hétérogènes qu'elles contiennent; il s'en trouve qui le décomposent sans en détruire les propriétés; mais mêlé avec l'eau distillée, il reste très-long-temps sans se précipiter : on le conserve dans des flacons de crystal bien bouchés ; du reste, le

contact de l'air n'altère pas sa couleur : on croira difficilement que j'ai employé dix ans à perfectionner la composition de ce remède, à en fixer les doses, à m'assurer de ses propriétés, et à le rendre plus soluble dans l'eau par différens procédés. Ce dernier m'a paru le plus simple et le meilleur ; il a été exécuté sous mes yeux avec la plus grande exactitude par M. *Cantarel*, pharmacien instruit, et excellent chimiste à Saint-Antonin, département de l'Aveyron ; il a fourni ce sel depuis mon retour des armées, à tous les malades auxquels j'en ai prescrit l'usage. J'ai la note de ceux qui en ont pris, et j'ai découvert avec douleur, que tandis que M. *Cantarel* étoit le seul dépositaire de sa composition, d'autres pharmaciens à qui la préparation étoit inconnue, n'ont pas rougi d'en substituer un de leur invention pour l'imiter en contrefaçon ; infidélité coupable qu'on n'a pu effectuer qu'au préjudice des malades et du remède, et que je m'empresse d'anéantir en publiant mon procédé pour la véritable composition que chaque pharmacien pourra manipuler.

La dose ordinaire du sel martial est de demi-gros à titre d'altérant ; on le dissout

dans une bouteille d'eau de fontaine qu'on prend par verrées dans la journée. Il est laxatif à la dose d'un gros dissous dans une pinte d'eau, c'est-à-dire, dans deux livres; et en observant alors les mêmes précautions et le même régime que pour les eaux minérales. On commence par n'en prendre le premier jour que deux verres, laissant un quart-d'heure d'intervalle du premier au second; l'on augmente successivement d'un verre les jours suivans, jusqu'à la bouteille entière.

Il est des cas où l'on peut porter la dose de ce remède jusqu'à un gros et demi par pinte; et c'est à cette dose long-temps soutenue que l'on a dû la fonte d'obstructions qui entretenoient la fièvre quarte la plus rebelle, la guérison de l'enflure œdémateuse des extrémités des paralytiques à la suite des apoplexies, du tremblement des membres et de leur foiblesse, de l'hydropisie à la suite des fièvres quartes et autres intermittentes, de l'anasarque laiteuse et des embarras de la matrice.

On a observé que cette eau minérale remédie aux plétores bilieuses avec relâchement de solides, au dégoût prolongé, aux

maux de tête chroniques. Prise assez long-temps à titre de remède altérant, elle combat l'épaississement des humeurs et le ralentissement du cours des fluides; à la dose de deux gros, ce sel purge ordinairement avec douceur et sans tranchées; on a le soin de le dissoudre dans trois verres d'eau la veille qu'on doit le prendre.

Dans les paralysies, on a joint avec succès un grain de tartre stibié ou deux à chaque pinte d'eau minérale; et c'est à cette combinaison que M. *Duval*, chirurgien en chef de l'hôpital militaire d'Ardres, attribue la cure d'une paralysie par suite d'apoplexie, et assurément on peut s'en rapporter au témoignage de ce praticien respectable qui réunit des connoissances en médecine et en chirurgie, qu'on rencontre rarement accompagnées de la simplicité et de la modestie qu'on observe dans son extérieur. Pendant quatre ans que le régiment a resté à Ardres, je me suis occupé, conjointement avec lui, de la composition et de l'emploi de ce sel, et les devoirs qu'il avoit à remplir aux armées où je le fis appeler en qualité de chirurgien de première classe, ne l'empêcha pas de donner suite à ses observations; depuis lors il dé-

clare que sur 1,200 malades dont il a tenu registre, 800 ont été guéris de leurs affections, mais qu'il a porté la dose du remède jusqu'à trois gros par jour chez des gens robustes et phlegmatiques.

Les estomacs froids et les personnes d'un tempérament réfractaire à cette eau minérale artificielle, prennent ce sel en substance sous forme d'électuaire, d'opiat, de pilule, à la dose de vingt grains jusqu'à trente-six tous les matins. Plusieurs bilieux ont fort bien purgé la bile en en prenant deux gros dans une pinte d'eau de fontaine distribuée dans la matinée. Un chirurgien de notre canton, qui a servi aux armées sous ma direction, vient de m'apprendre la cure d'un flux dyssentérique rebelle, compliqué de tympanite avec fièvre lente qui, après avoir résisté à différens traitemens depuis deux ans, a cédé à l'usage du sulfate de potasse ferrugineux. J'ai soigné des personnes qui, supportant mal cette boisson prise à titre d'altérant dans la journée, se trouvoient bien de boire demi-verre de vin blanc, dans lequel avoit infusé un peu de canelle ou quelque autre aromate, et cela dans les intervalles des verrées qu'elles en prenoient. Ce n'est pas qu'elle affoiblisse

l'estomac, car elle le fortifie et elle excite l'appétit ; c'est uniquement une précaution ou un moyen de la rendre plus aisée et plus supportable à certains tempéramens froids et humides. Cette eau est tonique, éminemment apéritive ; elle entretient la liberté du ventre, et augmente prodigieusement la secrétion des urines. Je l'ai prescrite dans le traitement de la cachexie ou pâles couleurs, sur-tout quand il y a eu complication ou rétention des mois, ainsi que dans les fièvres intermittentes avec un commencement d'embarras, et elle a rarement trompé mon attente. En faisant l'éloge de ce remède très-facile et peu coûteux, je ne le propose ni comme panacée, ni comme inimitable ; il me suffit qu'il soit bon et sans danger, et que les gens de l'art veuillent et puissent se convaincre de son efficacité. Pour cela ils doivent avoir l'attention de le commencer par de petites doses, de les varier et de les augmenter à propos et au besoin, selon le tempérament des sujets et le but que chaque praticien se propose avec sagesse et réflexion. C'est en l'administrant avec ces précautions que j'en ai obtenu les succès suivans.

Première Observation. M.me B.... de

Saint-Antonin (d'Aveyron), vint me consulter à la fin de l'an 8, pour une perte blanche très-abondante qui la tourmentoit depuis sa dernière couche; elle éprouvoit constamment un sentiment de douleur, d'ardeur et de pesanteur au bas de la région hypogastrique du côté droit, qui redoubloit pour peu que la perte augmentât ou qu'elle s'accompagnât de la sortie de quelque petit caillot de sang, et qui se propageoit alors jusqu'à l'orifice de l'utérus. La consultante, extrêmement frappée de son état, m'envoya d'abord son chirurgien, qui me fit le détail de la maladie, des circonstances qui l'avoient précédée, et des remèdes qu'elle prenoit d'après les conseils de son médecin ordinaire (1). Ne connoissant pas encore la malade, je cherchai à ranimer son courage et ses espérances par l'organe de son chirurgien, en lui conseillant sur-tout de ne pas dévier sa confiance; mes raisonnemens furent goûtés, et on suivit quelque temps mon

(1) M. *Lacombe* de Saint-Antonin, médecin instruit et praticien consommé, aussi recommandable par ses qualités du cœur que par ses connoissances dans l'art de guérir.

avis; mais deux mois après, la perte ayant augmenté et les douleurs étant devenues plus vives, M.me B.... se fit conduire à ma campagne toute éplorée, se disant atteinte d'un ulcère à la matrice, maladie qu'elle avoit d'autant plus à redouter (telles sont ses expressions), que sa mère et sa sœur y avoient succombé. Après avoir cherché à rassurer la malade de mon mieux, et à calmer son émotion, mon premier soin fut de m'assurer du vrai caractère de la maladie et de ses signes. Une exploration exacte parvint à me faire reconnoître un engorgement dur et douloureux à l'ovaire droit, et un grand relâchement dans tout le reste du système utérin. L'historique précis de ce qui s'étoit passé pendant sa dernière grossesse et à sa couche, le peu de soin que la malade s'étoit donné pour éconduire le lait, malgré qu'elle ne nourrît pas, ne me laissoient plus le moindre doute sur la vraie cause de l'engorgement et de la perte blanche. L'humeur laiteuse dévoyée pendant la grossesse, et le lait reflué après l'accouchement, avoient déterminé l'un et l'autre. Je soumis cette manière de voir à mon collègue; il goûta mon diagnostic, et il fut convenu que la malade, après avoir pris

quelques remèdes préparatoires, entre autres le petit-lait de Veysse, se rendroit incessamment à Bagnères-de-Luchon, pour y prendre les eaux et les bains sous la direction du médecin de cet établissement. La malade commençoit effectivement à retirer quelque succès de ces bains, lorsque les troubles qui s'élevèrent dans les départemens de Haute-Garonne et de l'Hérault, se propageant jusqu'à Bagnères, forcèrent la majeure partie des malades d'abandonner la piscine salutaire. M.me B.... arriva chez elle plus souffrante qu'elle ne l'était à son départ, à cause des désagrémens qu'elle avoit essuyés des fatigues et des tracasseries inséparables d'une longue et pénible route; ses douleurs se firent ressentir plus vivement que jamais. Le repos, les bains domestiques, les sucs apéritifs, quelques doses du petit-lait de Veysse, calmèrent la douleur, mais ne diminuèrent en rien la perte blanche, les inquiétudes ni les craintes de la malade, ce qui me détermina à lui prescrire l'usage du sulfate de potasse ferrugineux.

L'extrême vivacité de la malade, l'excessive mobilité de ses nerfs, me dictèrent la nécessité de commencer par de très-petites

doses; elle n'en prit les premiers jours que 24 grains dissous dans trois petits verres d'eau; dans quelques jours on vint à 36, et peu-à-peu jusqu'à un gros. Ce remède longtemps soutenu sous forme d'eau minérale, secondé par le régime et les bains tempérés, fit disparoître l'engorgement, calma les douleurs, diminua insensiblement la perte, au point que la malade a recouvré sa santé et son embonpoint.

II.e Observation. Jeanne Amalric, du lieu des Vailats, (département du Lot), âgée de 39 ans, vint me consulter le 12 vendémiaire de l'an 11, se plaignant d'une douleur aiguë au creux de l'estomac, douleur qui redoublait pour peu d'alimens solides ou fluides qu'elle prît, et qui ne se calmait qu'après que l'estomac s'en étoit débarrassé par le vomissement; une chaleur excessive dans les entrailles, une constipation opiniâtre avec dégoût général, mettoient le comble à ses souffrances. Depuis huit mois la malade était réduite en cet état qui avait constamment résisté à tous les remèdes qu'on avait mis en usage; la maigreur extrême, la sécheresse et la décoloration de la peau, la fièvre lente, les quintes de toux sèche, l'entier abandon des

forces de cette malheureuse, annonçaient la prochaine extinction de son principe de vie. Plus pénétré d'une douce consolation que je donnois à la malade, en me rendant à sa confiance, que de l'espoir de la guérir, je commençai par l'examiner avec soin; c'est sur la région épigastrique que je fixai ma première attention, et en promenant ma main sur la surface de l'estomac, et pressant doucement et graduellement sa partie inférieure, la malade, en exprimant l'accroissement progressif de la douleur, m'observa que je touchois exactement l'endroit le plus douloureux, sur-tout une heure après avoir mangé, que les angoisses commençoient alors, pour ne céder qu'aux vomissement. En redoublant d'attention d'après le rapport de la malade, je sentis une légère résistance sous mes doigts placés sur l'orifice inférieur du ventricule; l'exploration scrupuleuse de la région hépatique me fit aussi reconnoître un engorgement douloureux dans le lobe antérieur de ce viscère; la quinte de toux sèche, la couleur de la malade, me le faisoient soupçonner, et la douleur qu'elle exprimoit, quand j'appuyois un peu plus fort ma main, confirmèrent mon

diagnostic. Les remèdes que la malade avoit déja pris sous la direction d'un Médecin éclairé de Cahors, me firent juger qu'on avoit envisagé cette maladie sous le même point de vue, empâtement du foie, avec embarras au pilore. La proposition que je fis de nouveaux remèdes fut mal accueillie et crûment rejetée par la malade, qui, fatiguée de préparations pharmaceutiques, ne réclamoit que quelque tisane tempérante, facile à prendre, propre à calmer l'ardeur de son estomac, et à procurer la liberté du ventre. Je ne pouvois mieux remplir les desirs de la malade et me conformer à son goût, qu'en la mettant à l'usage du sulfate de potasse ferrugineux. Je lui en prescrivis demi-gros tous les matins, dans deux verres d'eau de fontaine. Au bout de quinze jours, j'augmentai la dose de douze grains dans la même quantité d'eau ; je la portai progressivement jusqu'à un gros. Ce sel ne tarda pas à procurer quelques selles à la malade, et à mesure que la constipation cédoit, le vomissement diminuoit. *Jeanne Amalric* satisfaite des premiers succès de ce remède, le continua pendant deux mois et demi à la dose d'un gros par jour : portée à deux gros

tous les huit jours, il procuroit des selles bilieuses, noires, solides et abondantes, qui terminèrent les souffrances de la malade, qui jouit aujourd'hui d'une bonne santé.

III.e Observation. J'eus occasion de voir et de soigner, du temps que notre armée se préparoit pour le siège de Bois-le-Duc, une vivandière attachée à un corps d'infanterie-légère, qui ayant accouché au bivouac d'un enfant mort par un froid glacial, après bien des souffrances, fut atteinte d'une hydropisie laiteuse bien caractérisée. Cette malheureuse se refusa constamment à recevoir les secours que lui offroit l'officier de santé attaché à son corps. Instruit de cela par un de mes collaborateurs, je me rendis auprès d'elle; mais je ne pus jamais parvenir à la décider à se rendre à l'hôpital d'Anvers, où mon intention étoit de la faire transporter. Dépourvu des remèdes indiqués en pareil cas, devant être d'ailleurs secondés par le régime qu'elle ne pouvoit, d'aucune manière, suivre dans sa position, voyant son ventre tendu comme un ballon, la fluctuation se faisant ressentir, je lui proposai la ponction, moyen qu'elle rejeta avec la même énergie que le

voyage d'Anvers, disant qu'elle préféroit la mort à l'abandon de son mari, de ses enfans et de ses marchandises. Le commandant du corps ne put pas en obtenir davantage. Je la quittai en lui prescrivant l'usage du sulfate de potasse ferrugineux acidulé; je lui en fis donner quarante paquets, quinze de demi-gros et le reste d'un gros, pour en prendre un paquet tous les matins, dans une livre d'eau de fontaine. La simplicité de ce remède fixa d'autant plus la confiance de la malade, qu'elle faisait une partie de son travail en le prenant. Je la perdis de vue pendant un mois et demi, époque à laquelle je la rencontrai au-delà de Bois-le Duc, jouissant de la meilleure santé, agréablement surpris de la trouver, contre mon attente, en si bon état. Elle me dit qu'elle avait fini tous les paquets, et que les derniers lui avoient fait uriner du lait pur, (telle fut son expression); elle ajouta qu'elle n'avait jamais cessé de boire un peu d'eau-de-vie, ni d'être à sa charrette pour débiter ses vivres. Ces trois faits sont assez concluans en faveur de ce sel, pour me dispenser d'en rapporter d'autres; ce qui serait inutile, puisqu'on peut essayer de ce remède, toutes les fois

qu'il y a indication, sans craindre de nuire aux malades.

La terre foliée de tartre est aussi un sel reconnu très-avantageux et d'un usage familier contre le lait répandu ; ce n'est pas bien étonnant, puisqu'on lui attribue en médecine des propriétés atténuantes, apéritives, diurétiques, diaphorétiques et dépurantes, ce qui sans doute la rend apte à détruire les vices et les embarras laiteux ; à quoi l'on ne sauroit toujours réussir par ce moyen, bien que cette impuissance ne doive pas être imputée au remède dans tous les cas. Mon opinion est que ce sel, difficile à bien faire, n'est pas toujours préparé ou composé avec l'exactitude convenable et qu'il exige l'attention d'un bon pharmacien ; ce motif a souvent détourné de célèbres praticiens de le prescrire aussi communément qu'ils l'eussent fait sans cet inconvénient. Il faut surtout se méfier de celui qu'on trouve dans le commerce, et qui se vend chez les droguistes qui en fournissent les chirurgiens des campagnes à vil prix ; ce qu'il ne faudroit pas considérer en cette matière. Ce sel est néanmoins celui dont ils sont le moins pourvus, puisque plusieurs ne le connoissent

pas. Lorsqu'il est exact et bien préparé, il se liquéfie à l'air libre; on ne doit pas douter de ses bons effets s'il sort d'une bonne pharmacie, en le prenant véritablement à une dose un peu plus forte qu'on ne le fait communément. On sait que sa dose ordinaire est de demi-gros ; mais elle peut être bien augmentée, puisque M. *Petiot* m'écrivoit, il y a huit ans, ce qui suit, extrait de sa lettre : « Vous n'avez pas sans doute oublié » ce que je vous ai dit en faveur de la terre » foliée de tartre, qui, poussée successive- » ment jusqu'à une once, a produit sous mes » yeux les plus heureux effets, et m'a fourni » l'occasion d'opérer une cure vraiment in- » téressante sous divers rapports. »

Un autre remède propre à atténuer et à résoudre, qui est essentiellement fondant, désobstructif, apéritif, et celui dont j'ai retiré le plus de succès dans les congestions laiteuses et autres qui se forment dans les vaisseaux artériels des viscères du bas-ventre, ou lorsque le lait infiltré dans le tissu cellulaire musculeux, a occasionné des bouffissures et l'œdématie, c'est l'antimoine cru et le savon médicinal réunis et aidés de la manière suivante :

℞ Savon médicinal une once.

Antimoine cru bien porphyrisé, demi-once.

Mettez l'antimoine dans le mortier avec le savon raclé menu; pilez ces matières jusqu'à ce que le mélange soit exact : si le savon n'est pas assez gras pour absorber l'antimoine, ajoutez un peu de miel, et formez une masse à diviser en pilules de six grains chacune, dont on prend trois le matin et autant le soir.

Ce remède doit être continué pendant un mois et quelquefois deux, ayant soin d'augmenter graduellement le nombre des pilules jusqu'à dix par jour, c'est-à-dire, cinq le matin et autant le soir. On boit immédiatement après chaque prise un verre de décoction de céleri, de bardane ou de feuilles d'eupatoire. La malade doit être purgée avec soin de temps en temps au moins tous les quinze jours, et suivant que sa constitution et les symptômes de la maladie l'exigent. Si l'humeur laiteuse paroît fixée, et occuper principalement les viscères et les glandes mésentériques, le purgatif doit être précédé et suivi d'une tisane altérée avec quelque plante tempérante et légèrement apéritive.

Je n'ignore point que des Médecins ont demandé que l'antimoine qu'on nomme cru, dans l'état naturel, fût entièrement rejeté de l'usage interne de la Médecine, le considérant comme une substance métallique indissoluble et inaltérable dans nos corps : c'est encore un nouveau système du jour, car les Praticiens les plus célèbres (1) s'accordent avec presque tous les Auteurs anciens et modernes les plus estimés, pour recommander ce minéral comme un bon médicament dépurant, diaphorétique, incisif, apéritif et diurétique, utile dans les cas de cachexie dartreuse psorique, dans les fleurs-blanches, contre la fièvre quarte, l'asthme humoral, dans les maladies chroniques laiteuses, dans les affections rhumatiques, et autres cas d'inertie, de relâchement, où les canaux excrétoires et secrétoires ont besoin d'être stimulés.

Ces Médecins, soi-disant Chimistes, fondent ce rejet sur ce que ce minéral s'évacue

---

(1) *Lorry*, *de morbis cutaneis*, p. 330. *Huxham*, Observations on *antimony*, p. 60 et suiv. *Sauvages*, Nosolog. method. clas. et *ordo* 5 *impitigines*. *Geoffroi*, tom. 1.er, p. 220 et suiv.

avec les matières fécales, et ne pénètre pas dans le sang. Cette assertion est purement gratuite; et fût-elle vraie, elle ne devroit pas faire exclure l'usage de l'antimoine de la pratique de la médecine, puisqu'il peut agir, comme bien d'autres médicamens, d'une manière directe et efficace, en stimulant l'estomac et le canal intestinal. Du reste, on fut convaincu du contraire par l'expérience suivante :

Après avoir fait jeûner environ 24 heures un chien de six mois, on lui donna une soupe dans laquelle on mit une demi-once d'antimoine cru en poudre; il fut tué trois heures après, et on retira du canal thorachique environ cinq gros du chyle, dans lequel on reconnut l'antimoine. Cette expérience fut faite en présence de M. *Maret*, secrétaire de l'Académie de Dijon, en 1784. On ne sauroit sans doute disconvenir que ce minéral est en partie entraîné par les selles qu'il rend noirâtres; mais cela n'empêche pas la partie la plus subtile de passer dans le sang, de circuler avec lui, d'augmenter l'élasticité des vaisseaux, et de produire un degré d'irritation absolument nécessaire, tant pour diviser l'humeur laiteuse, que pour la diri-

ger vers la peau et les reins. La partie qui ne passe pas dans le sang agit sur l'estomac ; toujours engourdi et relâché dans toutes ces affections chroniques, et par des contractions légères, il débarrasse le canal intestinal des sucs dégénérés, et des levains qui y ont trop séjourné.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que si l'antimoine est utile dans les cas de relâchement des solides, de foiblesse, de congestion humorale froide, il doit être nuisible si on le donne, sans une grande préparation, à des femmes d'un tempérament sec, disposé à l'irritation, aux maux de nerfs, à l'inflammation, et à celles qui portent des squirrhes. Pour observer l'efficacité des remèdes, il faut se convaincre qu'ils ne font que seconder les dispositions des humeurs et des organes, et que c'est au Médecin à les régler en conséquence.

Quant au savon médicinal, il seroit superflu de s'étendre sur ses propriétés que l'expérience a confirmées lorsqu'il a été question de résoudre, d'atténuer des matières épaisses qui ont contracté une acrimonie particulière, et qui donnent naissance à plusieurs maladies rebelles et opiniâtres, que

j'ai vu céder le plus souvent à l'usage des pilules fondantes.

Je dois observer que ce seroit abuser des choses et compromettre les personnes, que de préparer ces pilules avec le savon acheté chez l'épicier. J'ai vu des Médecins et des Chirurgiens s'étonner que je recommandasse un savon récemment préparé dans la pharmacie; c'est cependant le seul moyen de prévenir certaines coliques que cause le savon commun, que l'on prépare dans des chaudières de cuivre pour le commerce, avec toutes sortes d'huiles, de manière qu'à la faveur d'un feu violent la composition s'imprègne toujours plus ou moins de quelques particules de ce minéral dissous par l'alkali; aussi se trouve-t-on par fois obligé de suspendre l'usage de ces pilules mal préparées dans les campagnes, parce qu'elles causent des pesanteurs d'estomac, des coliques vives, des nausées, des vomissemens et autres accidens qu'on ne sauroit attribuer qu'aux parties cuivreuses et à l'excès de l'alkali, dont le savon commun se trouve chargé; au lieu que préparées avec exactitude, et le véritable savon médicinal, l'on peut les prendre long-temps sans la moindre incom-

modité, et sans cette diminution dans les forces qui est la suite ordinaire de la plupart des remèdes fondans portés à une dose un peu forte.

Ce seroit le cas d'examiner et d'analyser ici les différens remèdes consignés dans les Auteurs anciens et modernes, pour avoir une vertu apéritive et fondante; mais je m'écarterois de mon plan et je passerois les bornes que je me suis prescrites dans mes Observations. Du reste, je suis bien éloigné de rejeter ceux dont on retire journellement dans la pratique des succès constans, tels que le *tartre martial soluble*, le tartre vitriolé qu'on ajoute aux sucs dépurés des plantes, ou à des bouillons apéritifs séparément et alternativement, et dont le premier ne resserre pas le ventre, comme il arrive souvent aux autres préparations martiales, ce qui le rend préférable pour les ventres paresseux. Tous les diurétiques stimulans et les médicamens purgatifs, comme le séné, la rhubarbe, etc., donnés à petite dose et à titre d'altérans, peuvent fortifier et enrichir la classe des apéritifs, à l'exemple du petit-lait de Veysse, déja assez loué pour encourager à y avoir recours.

Geoffroi recommande contre les pâles-couleurs, l'obstruction du foie et des autres viscères, un électuaire qui ne manque presque jamais de réussir contre cette cachexie, et dont il est assuré qu'on peut, en certains cas, retirer un grand avantage dans les reliquats des vices laiteux combinés et accompagnés d'une chlorose compliquée de l'état languissant qui succède quelquefois à la couche et à ses accidens. Cet électuaire est puissamment tonique, atténuant, résolutif et apéritif; il purge avec douceur les humeurs viciées, et il peut être réglé de manière à n'en donner qu'une dose au lieu de deux par jour, selon ses effets, les indications qu'on veut remplir, et l'état où se trouve la malade.

Électuaire de Geoffroi.

℞. de gomme ammoniac,
d'aloës succotrin,
de safran de Mars, } de chaque, une once.

De canelle et de noix muscade de chaque, demi-once.

De tartre vitriolé, deux gros.

De conserve de fleurs de souci, trois onces.

Suffisante quantité de sirop d'absynthe pour donner à toutes ces drogues mises en poudre fine et mêlées dans le mortier, la consistance convenable. A défaut de conserve de souci, le Pharmacien peut employer la poudre de fleurs desséchées, dont il prépare de suite trois onces avec un peu de sirop; il peut encore la suppléer par l'extrait de genièvre, de manière que le véhicule soit en proportion de trois onces pour la masse des drogues, afin de ne rien changer à la dose ordinaire de l'électuaire, qui est *deux gros*, soir et matin, deux heures au moins avant le repas; on subdivise la dose en petits bols qu'on enveloppe dans du pain d'autel, à cause de l'amertume de ce remède.

Le Médecin doit prescrire aux malades les remèdes les mieux indiqués, les plus faciles à se procurer et à prendre, et sur-tout ceux qui sont à la portée des gens, et d'un prix qui n'excède pas leurs facultés. Cette attention est assez importante, puisque bien des femmes de la campagne, épouvantées de la cherté des remèdes qu'on leur prescrit, tels que l'électuaire ci-dessus, préfèrent attendre leur guérison de quelque effet naturel qui les délivre de leurs infirmités, et

dans cette fausse sécurité, laissent empirer leur mal ; d'autres négligent de se pourvoir de remèdes d'une rareté excessive que l'ignorance ou le charlatanisme préconise et préfère sans aucun fondement, comme autrefois les perles, à des simples qui croissent autour des habitations de ces mères infortunées qu'un peu plus de réflexion et de sagesse arracheroit souvent à la mal-adresse et à des mains avides qui spéculent sur la santé, en se jouant des mourans.

Dans les maladies qui assiègent les femmes pendant la grossesse et à la suite des couches, on ne s'occupe pas assez de la recherche et de l'analyse de leurs causes, découverte qui conduiroit toujours à un traitement simple, méthodique et peu dispendieux. Depuis que j'ai publié mon *Essai sur le traitement des dartres* (1), j'ai été consulté par beaucoup de femmes couvertes d'éruptions cutanées, qui, après avoir résisté à tous les moyens empiriques, et aux remèdes ordinaires de la dartre, ont cédé au régime végétal, aux apéritifs et autres anti-laiteux,

(1) Essai sur le traitement des dartres, chez *Didot jeune*, 1784.

parce qu'elles tiroient leur origine d'un reflux de lait méconnu et mal soigné, ou de la déviation de l'humeur laiteuse ; je suis parvenu à les guérir en attaquant la cause première, sans avoir égard à la maladie apparente.

Les maladies causées par l'humeur laiteuse dévoyée et par le lait épanché, sont aussi négligées et méconnues à la campagne qu'elles y sont familières; les remèdes y sont très-mal préparés, administrés avec peu de soin, et ne se trouvent pas commodément. En conséquence, je vais terminer ce paragraphe en désignant ici, en faveur des pauvres, des plantes indigènes qui sont à la portée de tout le monde, dont j'ai eu le temps et le soin d'apprécier les propriétés dans les affections laiteuses, et que j'ai employées en décoction, en pilules, en extrait, et même sous la forme d'alimens, en les mêlant à ces derniers, seul moyen quelquefois de déterminer les gens de la campagne à en faire usage quand ils sont prévenus contre toutes sortes de remèdes, et de fixer leur confiance en économisant leur argent. J'ai eu souvent la preuve acquise que de précieuses préparations chimiques, des extraits rares, des

quintessences et des élixirs très-composés et qu'on vend chèrement, ne laissoient pas d'être inférieurs aux simples que la nature nous prodigue en tous lieux. Il semble qu'elle ait voulu, et elle l'a pu réellement, régler avec plus de précision dans les plantes et quelques minéraux que la préparation altère ou dénature, les principes salutaires qu'elle y a distribués. On se convaincra peut-être un jour que chaque climat et chaque pays voit croître les remèdes propres à détruire les maladies qui y règnent : l'on peut sans doute s'aider des exotiques que le commerce fournit, et même les préférer quand ils se trouvent supérieurs, comme le camphre, le quinquina, etc. ; mais il ne tiendra pas à moi que par la simplicité des moyens curatifs que je propose, je ne provoque l'attention des Médecins sur des plantes indigènes qui sont dans l'oubli, et la confiance des malades dignes de les apprécier. Eh ! n'est-ce pas assez pour un grand nombre, que la facilité de se procurer un remède simple et connu, afin d'y avoir recours, tandis qu'on ne peut fixer l'opinion des autres et servir leur crédulité, qu'en racontant des choses incroyables, en proposant des modes

pénibles, des drogues rares, et en y mêlant du merveilleux, le goût de la nouveauté et l'esprit de système?

Les substances végétales les plus propres à favoriser l'action et l'effet des remèdes que je propose dans le traitement des maladies chroniques laiteuses, et à opérer seules des guérisons qu'on obtiendroit difficilement par d'autres moyens, sont : la garance, l'eupatoire, la bardane, le houblon, la douce-amère, la racine d'arum ou pied de veau. Je n'ignore pas qu'on a souvent fait usage de ces plantes sans succès, ainsi que d'autres de la même classe; mais comment et dans quelles circonstances les a-t-on prescrites, dans quelles vues, à quelle dose et sous quelle forme? C'est à quoi les Médecins n'ont pas fait, je crois, assez d'attention; en général, les doses sont foibles, et on n'insiste pas assez : qu'est-ce en effet qu'une demi-once de racine de bardane? Que peut-on attendre de deux gros de celle de garance, et de deux pincées de feuilles d'eupatoire par pinte de décoction, tandis que les Anciens qui, les premiers, ont vanté les propriétés de ces plantes, les prescrivent par poignées pour en extraire le principe

médicamenteux (1)? Une pratique constante et des essais sans nombre, me donnent des regrets d'avoir prescrit autrefois la garance dans le cas d'obstruction et d'épanchement de lait, à la dose d'un ou deux gros, sèche, et trois ou quatre gros, fraîche, par pinte d'eau; ce qui étoit véritablement minutieux et incapable de produire quelque effet. Depuis qu'à l'imitation de *Dioscoride* et de *Tragus*, je fais prendre une once de cette racine en substance, ou le double en décoction, dans le jour, je me suis convaincu que c'est à juste titre que cette plante a été recommandée comme un des meilleurs toniques apéritifs et diurétiques. Sans prétendre expliquer ici la manière d'agir des remèdes propres à combattre les embarras et les vices laiteux, il est assez aisé de voir et de sentir, dans le cours d'une longue pratique, que les sels dont la garance est pourvue, les détruisent fort bien, en facilitant leur dissolution dans la partie lymphatique du sang, et que la circulation et le mouvement de ce fluide, augmentés par une légère irritation, déterminent l'humeur lai-

Garance.

(1) *Hippocrate* prescrivoit toutes ces plantes par poignées en décoction et en infusion. *V.* son Traité des Maladies.

teuse atténuée à se porter vers les reins, organe naturel de la secrétion des humeurs hétérogènes dont le corps se trouve chargé. Ce qui le prouve, et ce que chaque malade peut observer, c'est que dans les déviations et les épanchemens du lait, les femmes qui font usage de la garance à la dose mentionnée, rendent d'abord des urines rougeâtres [illegible]nt la teinte du remède, et qui déposent ensuite un sédiment véritablement caseux. Je prescris ordinairement cette racine fraîche à la dose d'une ou deux onces en décoction par pinte d'eau, et dans les cas urgens, je la fais prendre en même temps en substance sous la forme suivante :

℞. De racine de garance, deux onces.

De racine d'arum ou pied de veau, demi-once; mettez le tout en poudre fine, et faites avec du sirop ou du miel, un électuaire dont la malade prendra un gros le matin et autant le soir; on augmente la dose au besoin jusqu'à deux gros que l'on donne trois ou quatre fois par jour. La garance prise ainsi à grande dose, détruit les embarras laiteux des premières voies; lorsqu'il y a engorgement dans le tissu cellulaire, j'ajoute à la masse demi-once d'antimoine cru bien

pulvérisé ; et si le vice s'est porté à la peau et y entretient des dartres laiteuses, je supprime de l'électuaire le miel, et j'emploie pour excipient l'extrait de douce-amère. Il m'arrive souvent de faire prendre trois ou quatre fois par jour un ou deux gros de racine de garance en poudre, pendant un mois et même plus long-temps, suivant les effets qu'elle produit.

L'eupatoire d'*Avicenne*, *eupatorium cannabinum*, qu'il faut bien distinguer de l'eupatoire de *Mesué*, *ageratum foliis serratis*, est une de ces plantes qu'on a presque laissée dans l'oubli, quoiqu'elle mérite à bon titre le premier rang parmi les toniques dépuratifs et les fondans. Je l'ai employée utilement pour remplir ces indications, et avec succès, lorsque le foie m'a paru affecté dans les maladies laiteuses. Elle est propre à combattre l'humeur fixée dans le tissu cellulaire et les éruptions dartreuses, auxquelles le lait dévoyé et reflué donne lieu. J'en prescris les sommités et les feuilles à la dose de deux poignées macérées et cuites dans deux pintes d'eau jusqu'à diminution de la moitié, y ajoutant, après l'avoir passée, deux onces de miel pour l'édulcorer, et afin de la rendre

Eupatoire.

un peu laxative, effet opéré dans la plupart des tempéramens. Si les malades ont une répugnance invincible pour les remèdes, j'en provoque l'usage à la cuisine, et l'on mêle les feuilles de cette plante dans le pot pour faire la soupe, avec du cresson, des épinards, de l'oseille, du cerfeuil et autres plantes potagères.

L'usage de l'eupatoire ne se borne pas à l'intérieur; cette plante récemment cueillie et appliquée, crue ou cuite, fournit un puissant résolutif externe qu'on emploie pour résoudre le lait grumelé dans les seins. On y a également recours avec un succès étonnant contre toute sorte d'engorgemens lymphatiques et laiteux.

La bardane et le houblon qu'on trouve presque par-tout, remédient aux embarras laiteux, et peuvent encore mieux les prévenir, en déterminant, avant leur formation après la couche, un écoulement abondant des vidanges. On peut prescrire trois onces de racine de bardane et une bonne poignée de feuilles et de sommités de houblon pour trois livres d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à la réduction de la moitié. Cette décoction peut être édulcorée avec du miel. Si le ven-

Bardanne Houblon.

tre est paresseux, on ajoute trois gros de sel glauber dans le premier verre, ou on la donne seule, divisée en quatre doses.

Je conseille aux femmes d'un tempérament phlegmatique, qui ont l'estomac délabré, et qui éprouvent un dégoût continuel et fâcheux à la suite du lait dévoyé, un petit verre de vin blanc préparé comme suit, et pris pendant dix à douze matins, quelque temps avant le repas.

Dans une bouteille de bon vin blanc contenant environ trois livres, faites infuser et digérer pendant quarante-huit heures,

Racine, feuilles et sommités de houblon écrasé, en tout une poignée.

Racine de bardane coupée menu, trois onces.

Sommités de marrhube blanc, deux pincées.

Un gros canelle.

M'étant trouvé à même d'exercer la médecine dans divers climats et dans des pays plus ou moins chauds en France, je dois observer qu'il m'a fallu doubler dans le Nord la dose de ces plantes qui avoit paru suffire et réussir dans les provinces méridionales. On sait que les substances réputées diapho-

rétiques agissent, par leur véhicule, avec plus d'énergie dans les climats chauds et les températures douces que dans les froids, parce que les habitans ont les pores plus ouverts, et qu'il y a plus de souplesse à la peau.

Douce-amère. — Ache.

La douce-amère et l'ache trouvent ici leur place, et elles ne sont pas indifférentes dans le traitement des maladies occasionnées par les matières laiteuses; j'ai constamment saisi, depuis vingt-deux ans que j'ai publié mon *Essai sur les dartres*, toutes les occasions d'employer cette plante, me proposant de donner suite à mes observations, et d'en faire connaître le résultat heureux dans un travail particulier, indépendamment de ce que je dirai à la fin de cet ouvrage, ce qui m'a fourni des preuves incontestables de l'efficacité de la douce-amère, lorsqu'il s'agit de détruire des maladies laiteuses cutanées et leurs reliquats.

L'ache qui ne diffère de notre céleri des jardins que par la culture, est un apéritif fondant et diurétique qui mérite la préférence sur les autres, quand on a lieu de présumer que le vice laiteux a suscité des embarras et produit un engorgement dans les vaisseaux chylifères et lymphatiques. Je pres-

cris ordinairement cette plante en décoction à la dose de deux poignées, écrasée et cuite dans deux ou trois pintes d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. J'en fais aussi un extrait; je la fais entrer dans le régime, et quelques malades se trouvent bien de la manger en salade, dans la soupe, et cuite à l'eau.

Je passe sous silence la racine de fenouil et autres apéritifs que je n'emploie pas; celle de roseau, quoiqu'assez préconisée pour faire couler le lait, ne produit pas beaucoup d'effet à petite dose. En Languedoc, les femmes de la campagne mettent cette racine dans la soupe qu'elles font manger tout bonnement à leurs maris, et elles continuent de l'assaisonner ainsi, tant qu'il leur reste le moindre vestige de lait.

L'inconstance des malades, sur-tout dans la classe pauvre, les engage souvent à abandonner les remèdes que le Médecin leur a ordonnés; sous prétexte de peu de soulagement, ils voudroient en obtenir un effet déterminé les premiers jours, et ils ne manquent guères de se décourager entre eux. C'est ce qui m'a engagé à leur conseiller, autant qu'il est possible, des remèdes actifs et faciles: pour remplir mon but, j'ai réuni souvent les ver-

tus médicinales des plantes sous la forme d'extrait, que l'on peut préparer par-tout et à peu de frais. En voici la composition :

℞. De feuilles d'eupatoire et de houblon, de chaque, quatre livres.

De bardane, racine, et sommités des tiges, trois livres.

De céleri, racines tiges et feuilles, quatre livres.

Pilez ces plantes fraîchement cueillies, dans un mortier de marbre ou de pierre, mettez-les à la presse pour en retirer le suc, passez-le au travers d'une toile forte et faites-le épaissir à un feu modéré jusqu'à consistance d'extrait, ayant soin de remuer sans cesse jusqu'à la fin de la coction; ajoutez ensuite suffisante quantité de racine de garance en poudre pour donner à l'extrait la consistance propre à la formation de pilules. Cette quantité de plantes fournit à-peu-près, selon le sol qui les a vues naître, cinq livres et demie ou six livres de suc qui, épaissi en consistance d'extrait, en donne six à sept onces avec sa fécule, et absorbe ordinairement une once et demie ou deux onces de poudre de garance pour être propre à faire des pilules.

L'on prescrit cet extrait à la dose de demi-gros deux fois par jour ; on en vient ensuite à un gros, augmentant peu-à-peu jusqu'à deux gros matin et soir, dose à laquelle on le continue. Il faut avoir soin d'en seconder l'effet par une boisson légère, saline, apéritive, ou aromatique. Après avoir détruit les embarras laiteux, on est quelquefois obligé d'employer des toniques plus puissans que ceux qui sont tirés de la classe des apéritifs, pour retablir l'estomac délabré ; j'ai rempli ces vues en donnant un bol fait avec la racine de colombo, dosée de vingt-quatre à trente-six grains avec S. Q. de conserve d'*enula campana*. J'ai été témoin d'un dégoût accompagné de coliques d'estomac et de vomissement, occasionné par les matières laiteuses dévoyées, résistant depuis trois ans à toutes sortes de remèdes, et qui a été guéri radicalement par l'extrait mentionné, continué pendant trois mois, et par la racine de colombo administrée à la fin du traitement. Cette racine qui nous vient des Indes Orientales, est très-rare et susceptible même d'être sophistiquée ou gâtée avant qu'elle nous parvienne ; de sorte qu'après avoir épuisé celle que j'avois fait venir pour

mes expériences insérées dans le second volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, je n'ai trouvé aucune substance végétale plus propre à la remplacer, que la racine de gentiane combinée avec celle de benoîte, dans la proportion de demi-once de chacune de ces racines réduites en poudre, dont on fait prendre demi-gros le matin et autant le soir ; j'ai même porté la dose jusqu'à un gros trois ou quatre fois par jour.

Il y a plusieurs années que je prescris l'usage de cet extrait contre les maladies laiteuses chroniques, dans tous les engorgement des viscères et dans la suppression des mois, provenant d'atonie générale, d'obstruction des vaisseaux utérins et d'appauvrissement de sang, que l'on s'efforce souvent de détruire en vain par des emménagogues chauds et irritans, qu'il faudroit rejeter comme étant contre-indiqués dans cette espèce de suppression. Je m'en suis servi utilement dans les fleurs-blanches causées par l'épaississement du sang et l'engorgement des vaisseaux lymphatiques utérins. Il trouve sa place dans les langueurs d'estomac, le dégoût, les coliques dépendantes de la foi-

blesse de ce viscère ou de l'épaississement des sucs gastriques. Enfin, avec cet extrait, quelques malades se sont rétablis dans des convalescences difficiles, accompagnées d'abattement, de dégoût et de digestions pénibles. Je lui ai vu produire des effets merveilleux dans un embarras hépatique, à la suite de l'inflammation du foie. Je peux assurer sans prévention que si j'ai eu parfois plus de succès qu'on en a ordinairement dans le traitement des maladies chroniques laiteuses, je ne le dois, comme on peut s'en appercevoir, qu'à l'administration des remèdes communs et connus de tout le monde, dont l'emploi méthodique fait depuis vingt ans le principal objet de mon application : bien résolu de ne voir et de ne juger que par l'expérience, et de ne rien publier qui n'en soit le résultat le plus exact, je m'empresse de faire part de ce qu'elle m'a appris.

Les plus sages précautions ne préservent pas toujours une mère affectueuse qui nourrit son enfant, de la déviation et de l'épanchement du lait. Les matières laiteuses, au lieu de se porter entièrement aux seins, se dévoient faute de régime, et causent des dé-

pôts, des tumeurs, des affections cutanées et autres maux dont j'ai déja parlé. Ce n'est pas tout, la secrétion du lait s'opère quelquefois en trop grande quantité, et si ce fluide n'est pas évacué en proportion, il produit par lui-même des engorgemens au sein; il s'y grumèle, sinon il reflue dans la masse du sang et des humeurs, et donne naissance à tous les symptômes morbifiques qui caractérisent le lait épanché sous différentes formes. Quelqu'essentielle que soit la distinction du lait dévoyé et du lait épanché, pour éclairer la théorie et le diagnostic des maladies provenant d'un vice laiteux, il est assez constant qu'elle ne change presque rien au traitement général, qui est à-peu-près le même dans l'un et l'autre cas.

Consulté par des femmes à la suite de la couche, le Médecin jette un coup-d'œil sur leur tempérament et leur constitution particulière; il s'informe de ce qui a précédé et accompagné la grossesse, et il porte la plus grande attention aux accidens qui ont pu suivre l'accouchement. Par ce moyen, il lui est facile de découvrir si les douleurs dans les membres, les coliques, les affections cutanées, celle des nerfs et autres signes de

maladie, se sont manifestés avant la première grossesse, et sans que le moral ait été affecté dans la lutte des passions, ou si le mal ne s'est déclaré que durant le cours de la grossesse et après les couches. On demande si les seins se sont gonflés après l'accouchement, si les lochies ont été abondantes et régulières, et tous ces éclaircissemens sont très-propres à faire découvrir si c'est aux matières laiteuses dévoyées ou au lait épanché que l'on doit attribuer les maux sur lesquels on est consulté et qu'il s'agit de traiter. Gardons-nous de rapporter à la même cause, soit au lait dévoyé, soit au lait épanché, bien des maladies accidentelles auxquelles ce fluide n'a aucune part ; c'est précisément ce qui arrive souvent après la couche, et cette malheureuse opinion, ou cette manière de voir par-tout la même cause, a déterminé plusieurs malades à prendre, sans consulter personne, des remèdes réputés antilaiteux et contre-indiqués, qui ont aggravé leurs souffrances. Le traitement des maladies des femmes exige beaucoup d'attention, de sagesse et de pénétration. Il ne faut pas s'abuser, ce n'est que par une connoissance exacte et précise de ce qui a précédé et suivi

la maladie, que l'on peut, à l'aide de la sagesse et de la réflexion, asseoir son jugement pour le fixer sur la diététique et sur le procédé curatif.

Sans faire un traité de matière médicale, j'ai dû désigner quelques remèdes qui m'ont bien servi dans les cas précités où il importe de rétablir la secrétion et l'excrétion du lait par la succion, d'en provoquer l'évacuation par les urines, les selles, la transpiration, et de redonner du ton aux solides. Si les maladies sont compliquées, et qu'il existe dans les humeurs un vice étranger, vénérien, scrophuleux, scorbutique, dartreux, il faut réunir les indications curatives et atteindre le mal à son origine, en combattant d'abord le vice primitif.

SECTION IX.

Du Régime et de ses abus.

Une femme grosse a besoin de toute sorte de ménagemens; c'est un état qu'il faut respecter, soigner et encourager. La raison lui défend plus particulièrement l'abus de six choses qui tour-à-tour, et selon qu'on sait

se régir, entretiennent la santé, ou engendrent la maladie. Personne n'ignore qu'il est ici question de l'air, du boire et du manger, des veilles et du sommeil, du mouvement et du repos, des secrétions forcées et des excrétions retenues, des vives affections de l'ame. En lui pardonnant une fantaisie et quelques envies, elle lui ordonne de diminuer plutôt la quantité de ses alimens que de l'augmenter. Il ne nous en faut que pour réparer nos pertes et entretenir nos forces; et comme la déperdition est moindre dans la grossesse qui présente d'ailleurs un état de pléthore locale, c'est une erreur de la femme, ou un faux prétexte, de se croire obligée de manger pour deux, lorsqu'il est évident qu'elle n'a plus certaines pertes naturelles et habituelles, et qu'en mangeant un peu moins, sur-tout les premiers mois de la grossesse qui absorbe peu, elle éviteroit de déranger l'ordre des digestions déja troublées en ce nouvel état par l'humeur laiteuse, et par un chyle superflu. Cette surabondance de sucs nourriciers et étrangers surcharge et pervertit la masse des liquides, tandis qu'un chyle proportionné au besoin de la nutrition, mieux conditionné et plus élaboré, loin de

contribuer au désordre des secrétions et au trouble organique, seroit le meilleur préservatif contre les déviations du lait et son épanchement.

Dans la couche, il faut sans doute encore plus de réserve, observer une diète relative à l'état de force et d'épuisement, à l'abondance et au reflux du lait, et éviter les passions vives de l'ame qui, fortement émue par la tristesse, le chagrin, la colère, une joie immodérée, etc., ébranle le système nerveux d'un corps foible et mobile, produit en lui mille et mille impressions, provoque la déroute du lait et les maux souvent compliqués qui s'ensuivent. Un froid subit suspend le cours des vidanges, l'ordre des secrétions, la transpiration insensible, et favorise les causes propres à fixer le lait dans ses vaisseaux et à le dévoyer de ses couloirs. Il faut bannir les extrêmes et ne pas tenir les femmes dans une température trop chaude; elles furent autrefois long-temps et mal-à-propos recluses dans des chambres dont l'air n'étoit pas renouvelé, tant on en redoutoit l'impression vive : aujourd'hui la plupart tombent dans l'excès opposé; elles sortent trop tôt, sur-tout parmi le peuple, et j'ai

vu la suppression des lochies et autres accidens être la suite d'une sortie prématurée et peu réfléchie, avant le quinzième jour de la couche, quelquefois le quatrième et le cinquième, même par des saisons rigoureuses. Ainsi se trouvent suspendues, par l'imprudence de l'accouchée, les fonctions de la matrice qui tendent après sa délivrance à expulser toutes les matières devenues inutiles, et à lui faire reprendre son premier état.

Une boisson aqueuse et chaude relâche et augmente l'inertie de l'estomac, vice qui accompagne toujours les maladies laiteuses; les Praticiens en conviennent. Ils avouent même qu'au lieu de contribuer à chasser le lait, tous les organes destinés à l'évacuer en sont relâchés; cependant, soit habitude, soit inconséquence, on ne donne aux femmes en couche que des tisanes et des boissons chaudes, ce qui leur est très-préjudiciable, sur-tout quand elles n'observent pas un régime analogue, et qu'après avoir pris des alimens solides et indigestes, elles n'avaleroient pas un verre d'eau qui ne fût tiède, moyen assuré d'interrompre la digestion.

Les veilles occasionnées par les cris et le besoin du nouveau-né ; les tendres sollicitudes de la mère sur son état souvent naturel, mais toujours attribué à des coliques imaginaires plutôt qu'à un nouveau mode d'exister, et à un exercice qui lui est nécessaire ; le défaut de sommeil, interrompu par l'agitation et les caquets de la journée, quand ils sont excessifs, privent la femme en couche du repos qui eût pu réparer ses forces sans préjudicier à rien, et prévenir l'épuisement et les acrimonies que contracte le lait, bien plus sûrement que les alimens succulens dont on s'efforce de la gorger, sans égard si elle les digère.

Dans les maladies chroniques laiteuses, un exercice modéré, un air élastique et pur, des courses agréables ou commodes, à pied, à cheval, en voiture, quelques heures de travail pour les Dames les plus délicates, qui souvent se livrent à la mélancolie et à l'ennui, sans cause et par désœuvrement, aident l'effet des remèdes et améliorent un régime avantageux dans toute convalescence. Le lait en général leur est contraire ; la femme sujette au reflux laiteux, et celle qui en soigne les reliquats, doit s'en abstenir,

parce qu'il paroît que ce fluide, par son affinité avec la cause de la maladie, s'identifie avec elle, et contracte l'acrimonie qu'on veut détruire par les mauvaises qualités qu'il acquiert. Il ne peut être utile que comme analeptique, restaurant et balsamique aux femmes épuisées, après la cessation des désordres laiteux, et celui d'ânesse est le plus approprié et le moins susceptible d'inconvénient.

J'ai vu des femmes pauvres qui avoient pris inutilement plusieurs remèdes qu'on leur avoit distribués charitablement contre le lait répandu, et qui n'avoient pas réussi faute de régime; elles ont obtenu une cure parfaite par le régime alimentaire et médicamenteux, qui consistoit à employer à titre de légumes pour faire leur soupe, un mélange de tiges et de racines de bardane, de céleri, des feuilles de patience, de houblon, de chicorée, de pissenlit et d'épinards; chaque malade assaisonnoit cette soupe à l'ordinaire, et la faisoit avec un peu de viande fraîche qui ne fût ni confite ni salee; après avoir pris le bouillon, elles mangeoient ces légumes préparés avec du sel, de l'huile d'olive, du beurre frais, ou simplement avec un peu de sucre.

Dans le cas de vieux ulcères, de maladies dartreuses, de fièvre lente, d'amaigrissement extrême, de cachexie et d'épuisement, à la suite des sucs laiteux dévoyés, dégénérés, et des fleurs-blanches chroniques rebelles, bien loin de s'en tenir au régime végétal, sur-tout chez les femmes indigentes, épuisées par la maladie et par le besoin, il faut employer une nourriture assez succulente, des bouillons plus restaurans, des farineux au gras, des viandes fraîches de jeunes animaux, un peu de bon vin rouge et vieux, et quelques analeptiques qui puissent rétablir la constitution des malades et remédier à l'appauvrissement du sang et des humeurs.

Il paroîtra peut-être rebutant aux personnes aisées et aux riches, qui ne se distinguent que par le luxe et le bon goût d'une table bien servie, d'avoir recours au régime médicamenteux que je conseille aux pauvres, et de mettre dans la soupe des plantes qu'on croit purement médicinales, parce qu'on n'y est pas habitué. Je conviens que ce régime ne sauroit plaire à des Dames d'un goût fin et délicat; mais aussi ce n'est pas pour elles que je le donne; elles ne man-

quent ni de soins, ni d'autres moyens, et loin d'être si recherchées, elles feroient souvent mieux de s'en rapprocher. Je veux soustraire aux souffrances et au malheur des infortunées qui, au mépris des remèdes simples et précieux que la nature fait naître et croître à leur porte, préfèrent acheter des médicamens chers, quelquefois suspects, et se rendre journellement les victimes du charlatanisme qui achève de les ruiner, en épuisant leur tempérament par des remèdes violens ou abusifs. Il n'y a point de grande différence entre les carottes, les panais et la racine de bardane, on mange les tiges tendres de cette dernière en friture ou en salade dans les pays méridionaux. Les épinards, très-usités dans la cuisine, diffèrent peu de la patience et du houblon, dont on mange les tendrons en guise d'asperge. Dans certaines contrées d'Espagne, les mauves et la pimprenelle sont les herbes potagères les plus usitées ; il n'y a rien enfin de si rebutant dans ces plantes, qui puisse égaler les remèdes dégoûtans, toujours inutiles, souvent dangereux et incendiaires, distribués par les Meiges dans les campagnes, et qui se préparent à la ville par le soin des vieilles

femmes pourvues de la faculté d'*écarter la magie et les magiciens qui, d'après leurs illuminations,* sont la cause de tous les maux qui assiègent l'humanité. L'une de ces recettes est du lard fondu dans du vin blanc, conseillé par un maréchal ferrant; l'autre, un mélange d'huile de noix, du poivre et du vin, prescrit indifféremment pour toute espèce de maladie par un consulteur d'urine. Il n'est personne dans notre contrée qui ne se rappelle un de ces imposteurs, qui a longtemps éclipsé aux yeux du public, des Médecins dont les villes des environs distinguoient les talens, le zèle et l'humanité. Ses remèdes favoris étaient de la poudre à canon dans des œufs frais, d'urine d'enfant mâle, de la suie et de la lavure de vaisselle. Cet homme, dont la crédulité du peuple faisoit toute la science, prétendait à l'immortalité; il étoit même parvenu à y faire croire une foule d'imbécilles qui alloient le consulter; il est mort, et ce remède qu'il donna à une demoiselle qui fit dix lieues pour venir prendre son avis sur des vapeurs, prouve qu'il était aussi fripon que dangereux. Cette malheureuse qui avoit fait un voyage avec sa famille, sur la grande réputation de cet

homme, connu sous le nom de Meige de Cajarc, emporta une bouteille d'eau remplie d'ailes de mouches, qu'elle jeta en chemin à son retour(1). Que l'artisan dénué de connoissance, souffrant et prenant longtemps des remèdes sans succès, s'adresse à ces gens-là, sa conduite est excusable; mais

---

(1) Si ceux-ci abusent les gens de la campagne et les détournent de suivre les conseils des Médecins, les empiriques modernes les tuent impunément en leur administrant, dans les règles, les remèdes les plus dangereux, depuis que faute de police médicale, les poisons sont livrés à tout le monde: je place parmi ceux-là une foule d'hommes illétrés, qui ont profité du vandalisme qui a si long-temps ravagé la France, pour obtenir des corps constitués, des diplômes et des patentes d'Officier de Santé, sans jamais avoir fait la moindre étude. J'en ai même remarqué parmi eux, et il m'en a été adressé à l'armée dont je n'ai pas tardé à faire justice, qui à la faveur de quelque facilité à s'énoncer, et de beaucoup de hardiesse, cherchoient à faire confondre leur ignorance et leur imposture avec un empirisme raisonné, qui, exercé par des Médecins éclairés et dépouillés de toute hypothèse, comme l'observe très-bien le modeste *Cabanis*, (dans ses savantes et immortelles Réflexions sur le degré de certitude de la médecine), peut seul nous mettre sur la route des découvertes utiles, nous conduire à manier hardiment les grands

le vrai Médecin ne voit pas sans indignation des personnes présumées instruites par leur naissance et leur éducation, s'y livrer à

---

remèdes, et à recueillir les fruits les plus heureux de leur application courageuse et prudente.

Il existe encore une classe d'hommes bien plus dangereuse par l'extrême confiance dont elle jouit, qui, au lieu d'en user pour contenir le peuple dans les bornes du christianisme et de la religion, en abuse pour le tromper : je parle de ces prêtres apostasiés, de ces exmoines dévergondés, qui, divorcés avec tout principe et oubliant entièrement leur caractère, exercent sans étude préalable, sans acte probatoire et sans titre, non l'art de guérir comme ils osent l'afficher, mais bien celui de faire des dupes et d'immoler des victimes à leur ignorance. Voyez celui-ci (le curé de Sainte-C....), distribuant indistinctement ses poudres, appliquant ses emplâtres à tout venant, sans avoir égard à l'âge et au sexe, au tempérament, encore moins au caractère de la maladie, attribuant à ces deux recettes une vertu absolue contre tous les maux : voyez cet autre, (B..., vicaire à Verseil) encore plus coupable, puisque, continuant d'exercer son ministère, malgré qu'il ait encouru l'irrégularité, il ne descend de la chaire de vérité que pour mentir, tromper ses auditeurs et abuser de leur crédulité, en leur promettant la guérison de tous les maux, profanant, pour mieux capter leur confiance, l'eau lustrale dont il les arrose, employant talismans, amulettes et mille gestes indécens ; portant son impos-

leur tour, et devenir les apôtres les plus

---

ture jusqu'à se jacter à ces malheureux, de tenir du ciel la faculté de guérir toutes les maladies, d'absoudre tous les crimes et d'exterminer tous les démons. Ce qui met le comble à la mauvaise foi, ou qui prouve la folie de cet ignorant et dangereux individu, c'est d'avoir soutenu, avec effronterie, à des prêtres d'un mérite et d'un zèle distingués qui lui représentoient l'odieux de sa conduite, qu'elle étoit le résultat d'un don du ciel qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'abandonner. En parlant de ces prêtres, de ces ex-moines qui font la médecine, loin de moi l'idée de vouloir inculper, encore moins confondre avec eux, ces dignes pasteurs dans les campagnes, qui cherchent à s'instruire, et s'exercent à connoître et à distinguer les symptômes et les différens caractères des maladies, tant pour administrer quelques légers secours en attendant l'arrivée du Médecin ou du Chirurgien, que pour ne pas laisser échapper l'instant favorable d'exercer à temps les devoirs de leur ministère. Il serait même à desirer, et c'était le projet du Ministre de l'Intérieur, dont les grands talens et l'humanité sont bien connus, (M. *Chaptal*, Conseiller d'État de la section de l'Intérieur, dans son éloquent rapport sur l'instruction publique), que tous les prêtres succursaux possédassent ces connoissances, et qu'ils fussent, en conséquence, pourvus de l'Avis au peuple de *Tissot*, de la médecine domestique de *Buchan*, ainsi que du diagnostic et prognostic de M. *Leroy*; les premiers leur indiqueroient les moyens généraux à employer au

zélés de leurs maximes et des préjugés les plus vulgaires (1).

---

commencement des maladies, et ils apprendroient dans le second, à connaître et à distinguer les signes précurseurs de la mort.

(1) Le Gouvernement convaincu des progrès effrayans du charlatanisme, des ravages qu'il exerce, et de la nécessité urgente de les réprimer, a établi un jury de médecine par département, et a ordonné la formation des listes des Médecins, des Chirurgiens et Pharmaciens, qui, d'après la loi du 19 ventôse dernier, ont dû être adressées au Grand-Juge, Ministre de la Justice, par les commissaires près des tribunaux; ceux-là seuls qui y seront compris, d'après l'enregistrement de leurs titres ou diplômes, pourront exercer l'art de guérir; mais par un abus coupable de confiance, combien d'hommes illétrés, sans connoissances et sans moyens, figureront dans ces listes! Il y a des Officiers de Santé, et je les connois, qui, n'ayant jamais su lire, encore moins écrire, seront autorisés à continuer l'exercice de leur martyrologe, sans que le jury puisse y remédier, puisqu'un article de l'arrêté veut que tout Officier de Santé dépourvu de titre, et porteur d'un certificat des corps constitués, tendant à constater qu'il exerce depuis trois ans dans la commune, sans qu'on ait des reproches à lui faire, continue son état, sans donner la moindre preuve de ses connaissances: oh! certes, si le Gouvernement manifeste du ménagement pour ces individus, quel est le maire qui, saigné et

On n'oubliera pas sur-tout que la liberté du ventre est une condition essentielle au

---

barbifié depuis vingt ans par l'Officier de Santé de sa commune, voudra priver un père de famille de la faculté de gagner sa vie et celle de ses enfans, en lui refusant l'attestation exigée par la loi ? Il ne s'en trouvera pas, et c'est dans l'ordre des choses. Mais la nouvelle régénération politique, dont les effets salutaires s'irradient déja sur les divers points de l'Empire, rejaillira sans doute sur l'art de guérir, sur cet état si utile et si consolant, et vraiment honorable lorsqu'il est exercé par des hommes sages et instruits, qui, pénétrés de l'importance et de la dignité de leur ministère, savent le faire respecter en se respectant eux-mêmes. MM. *Chaptal* et *Fourcroy* qui honorent la médecine, et qui ont déja tant fait pour en relever l'éclat, profitant de la confiance bien méritée dont S. M. I. les honore, et pénétrés de la nécessité de remédier à de pareils abus, et de veiller à la conservation de la classe la plus précieuse de la société, parviendront sans doute à faire cesser ce désordre, en accordant une modique pension aux Officiers de Santé pauvres, âgés de plus de 60 ans, exerçant dans les campagnes, et déclarés, par le jury, incapables de continuer; les fonds de ces pensions seroient pris dans chaque département sur les amandes payées par les contrevenans dont le nombre seroit grand, c'est-à-dire, par ceux qui se permettroient d'administrer et de distribuer le moindre remède sans appartenir léga-

succès du régime et des remèdes qu'on emploie dans le traitement des maladies laiteuses, et que l'usage des lavemens réitéré et long-temps soutenu, offre la plus grande ressource aux femmes qui ne nourrissent point et qui sont incommodées par l'abondance du lait. Les clystères émolliens faits avec la mauve, la pariétaire et la raclure de savon, qu'on a soin de rendre de temps en

---

lement à l'un des trois corps de l'art de guérir; la poursuite en seroit expressément confiée à la diligence du jury de médecine, auquel on doit donner plus de latitude; sans quoi nous continuerons à être inondés d'annonces et d'affiches, de poudres, de recettes, et d'une foule d'Officiers de Santé que le public et les malades abusés feront voyager en carrosse au son d'une bonne symphonie, en se jouant de la pharmacie et de la médecine passablement avilie; c'est si vrai, que depuis que les jurys sont en exercice, il a été délivré dans quelques sous-préfectures des diplômes d'Officiers de Santé à des hommes dépourvus de toute connoissance, qui, sans avoir jamais fait la moindre étude, exercent un charlatanisme révoltant de père en fils; il est si ancré et si identifié dans une de ces familles, qu'une des filles, participant à l'héritage après la mort du père, l'exerce avec tant d'avantage, qu'elle a su se procurer une brillante fortune aux dépens des sots qui vont la consulter.

temps un peu purgatifs, par l'addition d'une pincée de sel commun, ou de deux gros de follicules de séné, produisent dans ce cas des effets merveilleux, et ont souvent prévenu des accidens graves, suite ordinaire du lait surabondant et stagnant.

Si ma manière simple de faire la médecine dans un siècle assez frivole et rempli de savans, ne s'accommodoit pas avec le goût régnant, il faudroit bien encore me soumettre à supporter la critique ou l'humeur, n'ayant rien à offrir de plus élégant et de plus recherché que le grabat de l'humanité souffrante, et réservant la nouveauté pour les curieux, et les amulettes pour les vaporeux. En attendant, je suis d'avis que l'homme utile qui laboure nos champs, ne néglige point les productions des bois et des montagnes, qui lui fourniront, ainsi qu'à sa famille, des remèdes simples, faciles à préparer, et peu dispendieux.

C'est aux Médecins éclairés, aux Chirurgiens expérimentés, qui exercent à la campagne, à les faire connoître, à écarter toute prévention, à s'armer sur-tout de cette impartialité si desirable, lorsqu'il s'agit de prononcer sur des faits signalés par l'expérience:

qu'ils essaient de ce mode de traitement, et qu'ils prononcent ensuite sur ses avantages. C'est un moyen de plus de faire participer au secours et aux lumières de la médecine, l'indigent comme l'opulent : eh! ne le mérite-t-il pas ? Ne doit-on pas les mêmes soins à tout être souffrant, quel qu'il soit, dans quelle condition qu'il vive, quel que rang qu'il occupe ? Une mère de famille vertueuse et pauvre doit-elle moins fixer l'assiduité et l'attention du Médecin qui la soigne, qu'une femme riche et d'un rang distingué ? L'intrépide soldat blessé au champ de l'honneur, ne doit-il pas être secouru avec le même zèle et la même affection que le Général ?

SECTION X.

Avantages d'une nouvelle grossesse dans les maladies causées par les matières laiteuses dévoyées, ou le lait refluë.

En se rappelant ce que nous avons dit sur la nature du lait, sur sa secrétion, sur son usage et sur les maux qu'il occasionne, lors-

qu'au lieu de suivre sa route naturelle, ou d'être employé à la nourriture de l'enfant auquel il est destiné, il vient à refluer, on concevra aisément le grand bien qui peut résulter d'une nouvelle grossesse pour la guérison des maladies causées par sa déviation. Eh ! comment révoquer en doute les avantages qu'on peut en retirer, si l'on considère le changement subit et général que la conception produit, une nouvelle humeur qui se forme sans vice, avec des qualités douces et des propriétés toniques et apéritives, plus propres à détruire les anciens embarras laiteux, que la plupart des remèdes dont on use sans succès, le nouvel ordre amené, la révolution qui s'opère, qui se maintient en agissant sourdement, et qui se termine avec éclat au terme de la grossesse : ce pénible travail qui ébranle tout le système, et qui altère à-la-fois le sang et les humeurs par des efforts, une agitation, des révulsions, des dérivations incroyables, des crises naturelles ; la perte et l'évacuation qui s'ensuit, soit par les organes de la génération, soit par la transpiration, la commotion des viscères du bas-ventre, successivement dilatés et comprimés, qui se regorgent pour

mieux se dégorger ; l'action sympathique communiquée à la vie et à cette prospérité vitale, qui veille sans cesse à la conservation d'un être intéressant et sensible, entouré de périls, nourri dans la douleur, et qui, enivré de ses propres ressources, n'est effrayé d'aucun danger? Considérant, enfin, les différentes révolutions qu'éprouve la femme enceinte, on ne sauroit se dissimuler que ce sont autant de moyens propres à débarrasser et tirer de l'inertie les vaisseaux secrétoires et excrétoires, dont le mécanisme a été totalement dérangé par les matières laiteuses.

J'ai été souvent consulté par des femmes qui traînoient une vie languissante depuis long-temps, à la suite de leur dernière couche, et qui avoient épuisé les ressources de l'art pour détruire l'effet des métastases du lait et de sa déviation; elles ont obtenu leur guérison, contre leur attente et la mienne, par une nouvelle grossesse exécutée sans formule et sans ordonnance : c'est ainsi qu'on voit dans bien des cas la nature se jouer de l'art et en triompher. Afin de vaincre la timidité des femmes affligées par des reflux de lait, qui redoutent une nouvelle gros-

sesse, et d'éclairer les doutes de ceux qui s'appuient de l'opinion des auteurs, et de la possibilité qu'une nouvelle couche puisse augmenter le désordre, je porterai trois des exemples les plus frappans recueillis dans ma pratique, en faveur de cette méthode toute simple et naturelle.

I.re Observation. Une Dame de C...., âgée de 32 ans, accoucha en 1779, pour la cinquième fois, d'un garçon ; après s'être bien portée pendant le cours de sa grossesse, sa couche fut des plus heureuses. Cette mère, très-bien constituée, qui, esclave de ses devoirs, avoit déja nourri ses quatre premiers enfans, sevra le dernier au deuxième mois, pour faire un voyage indispensable à Paris ; malgré le régime que lui fit suivre son Médecin quelques jours avant de se mettre en route, et plusieurs purgations qu'il lui prescrivit, son lait sembloit augmenter, au point qu'elle étoit obligée en voyageant de donner son sein à des enfans, ou de se le pomper elle-même. Arrivée dans la Capitale, assez bien portante, malgré la fatigue, et ayant été contrariée dans ses projets par des contretemps qu'éprouva sa famille, elle passa trois ou quatre jours dans la plus grande tristesse ;

le cinquième, elle apprit que son voyage n'auroit pas le succès qu'on lui avoit promis : son chagrin augmente et son lait disparoît ; la voilà tout-à-coup saisie par une violente colique qu'on calme par l'usage de l'eau de poulet des têtes de pavots, et par des juleps anti-spasmodiques. Quelques jours après, il survient sans frisson, un tremblement général dans tous ses membres, qui se termine par des syncopes, des contractions nerveuses et des mouvemens convulsifs qui ne disparoissent de temps en temps que pour reparoître avec plus de violence ; bientôt il se joint à ces symptômes, des quintes de toux convulsive qui durent quelque temps, sur-tout si la malade en étoit surprise couchée dans une position horizontale ; les calmans employés dans les paroxismes sembloient plutôt aggraver les souffrances que les diminuer.

M. *Bouvard*, médecin praticien de Paris, appelé en consultation, conseille les bains, des émulsions, l'*assa-fœtida*, et plusieurs autres remèdes qui soulagent momentanément, et qui mettent la consultante en état de retourner au sein de sa famille, où elle arriva exténuée, et toujours sujette à des

mouvemens convulsifs périodiques et à la toux. Elle se flattoit que la tranquillité dont elle alloit jouir favoriseroit l'effet des remèdes ; les Médecins des environs sont consultés, et je me trouve du nombre. Sur le rapport des circonstances qui avoient précédé et suivi la maladie, vu l'état de la malade, nous en attribuâmes la cause au reflux et à la métastase du lait, et nous prescrivîmes les délayans, les toniques et les apéritifs, pour l'attaquer et la détruire : pour pallier le mal, en attendant l'action lente de ces derniers remèdes, nous y joignîmes un régime exact, l'exercice à pied et en voiture, l'usage des bains, des bouillons appropriés, et les anti-spasmodiques, ce qui n'améliora pas l'état de la Dame. Il se joignit, au contraire, aux premiers accidens un hoquet périodique, paroissant précisément chaque jour à deux heures après-midi et se prolongeant jusqu'à quatre, à moins qu'il n'entrât quelqu'un dans l'appartement qui fît sur elle une forte impression agréable ou désagréable, ou que quelqu'autre objet fixât son attention, ce qui suspendoit le hoquet comme par enchantement, sans rien changer à la toux ni aux mouvemens convulsifs ; la ma-

lade avoit toujours son appétit ordinaire, l'esprit libre, dormant le soir depuis six heures jusqu'à dix : elle passoit souvent le reste de la nuit dans l'agitation et l'insomnie. C'est en vain que nous essayâmes d'arrêter ce hoquet par les calmans, les frictions et les secours moraux; une fois déclaré, il ne cédoit qu'aux impressions mentionnées. L'expérience nous démontra que si nous parvenions par fois à en retarder les paroxismes par l'usage de l'*assa-fœtida*, des fleurs de zinc et du musc, ce moyen étoit inutile dès son accès; il falloit se contenter de mettre la malade au grand air, de lui donner de l'eau froide, et attendre qu'il cessât. Je ne parle point des autres remèdes administrés sans succès; la teinte des yeux de la malade, sa maigreur et sa faim accidentelle, une espèce de tremblement convulsif du nez qui précédoit le hoquet, et quelques vers rendus, nous firent soupçonner leur influence, et nous déterminèrent à prescrire les vermifuges, qui ne réussirent pas mieux. Cette alternative cruelle de calme et de souffrance duroit depuis quatorze mois : elle est atteinte d'une dyssenterie bilieuse épidémique qui ravage la contrée où elle habite; pendant

dix-huit jours que dure cette maladie, il ne survient ni toux, ni hoquet; il semble que la maladie aiguë a détruit l'affection chronique : point du tout, les selles ne sont pas plutôt diminuées et les épreintes calmées, que la toux et le hoquet reparoissent avec plus de vigueur. Découragés par nos propres soins, et ranimés par la triste position de cette Dame, considérant le type réglé que gardoit l'accès, nous tentâmes, pour dernière ressource, le quinquina combiné avec les anti-spasmodiques, les bains et les eaux de Plombières où elle se transporta; la maladie s'accrut à tel point de gravité, que le Médecin des eaux la décida à rejoindre sa famille le plutôt possible, lui donnant pour conseil d'appliquer, à son arrivée, un vésicatoire sur le creux de l'estomac, moyen qui nous répugnait, vu l'extrême maigreur de la malade, et auquel il fallut adhérer pour la satisfaire, ainsi que ses parens. Une abondante suppuration appaisa les symptômes, et fit d'abord croire à la guérison opérée; mais une attaque vive de hoquet convulsif se déclara douze jours après, et détruisit l'illusion; l'opiniâtreté de la maladie nous força de l'abandonner à elle-même, et quoi-

qu'elle persistât depuis l'an 1780 jusqu'à 1782, la malade avoit repris son embonpoint et son appétit ordinaire : il plut alors à Madame, âgée de 48 ans, de devenir enceinte : la toux et le hoquet parurent avec plus de force que jamais, les deux premiers mois de la grossesse. Le dégoût, les nausées et les vomissemens fréquens, qui précédoient ou suivoient les attaques du hoquet depuis le nouvel état seulement, forcèrent la malade à prendre un vomitif et une médecine : dès ce moment, et par l'effet de ces évacuations qui avoient été inutiles au commencement, le hoquet et les quintes de toux cessèrent pour ne plus reparoître ; le reste de la grossesse se passa très-bien. La Dame accoucha heureusement d'un garçon qu'elle a nourri, et elle n'a plus eu depuis ni la toux, ni le hoquet de cause laiteuse.

II.e Observation. L'épouse du propriétaire *B...*, de la commune de Ginal (département d'Aveiron), agée de 49 ans, me consulta, le 15 messidor an 8, pour une fluxion rhumatisante chronique, qui, après avoir successivement parcouru les différentes parties du corps, et avoir occasionné des douleurs les plus aiguës s'étoit fixée aux lombes : cette malheu-

reuse ne pouvoit marcher, ni exercer le plus petit mouvement, sans pousser des hauts cris : interrogée sur l'origine, le début et l'ancienneté de sa maladie, je crus reconnoître l'influence des matières laiteuses, n'ayant pris aucune précaution pour évacuer les restes de son lait en sevrant son dernier enfant. Me croyant suffisamment campé sur la cause de la maladie de la consultante, je lui conseillai l'usage de la douce-amère, les sucs apéritifs, les bains domestiques ; ces moyens long-temps soutenus et secondés par le régime, ne produisirent aucun amendement. Bien plus, l'état de la malade empira si fort, qu'elle parvint à ne pouvoir aller de son lit au coin de son feu, qu'à l'aide d'un bras ou de crosses. L'infortunée *B...*, lasse de faire des remèdes, et sur-tout sans succès, y renonça formellement, ainsi qu'au régime, bien résignée à passer le reste de ses jours dans cet état d'infirmité ; et à coup sûr, elle était bien loin de soupçonner, ainsi que moi, celui qui devait mettre fin à ses maux. Quelque moment de calme lui permit de devenir enceinte ; le troisième mois de sa grossesse, les douleurs diminuèrent sensiblement : au

cinquième, elle n'eut plus besoin de crosse ni de point d'appui pour marcher ; et quoiqu'elle se plaignît constamment de légères douleurs vagues et irrégulières jusqu'après ses couches, qui furent assez heureuses, elle en fut entièrement délivrée deux mois après avoir donné le sein à son enfant, et elle ne s'en est plus ressentie depuis.

N'est-il pas bien probable, d'après cette observation, que l'humeur laiteuse s'était déposée aux lombes et dans les articulations, lorsque la malade sevra son enfant sans prendre les précautions exigées par l'abondance du lait ; et que c'est ce fluide dégénéré qui a causé et entretenu la durée des douleurs rhumatismales pendant un an, et qui, après avoir résisté à tous les remèdes qu'on lui avait opposés, n'a été excité et chassé que par l'humeur laiteuse, résultante de la nouvelle grossesse ? *Chambon* de Montaux rapporte qu'une femme âgée de 28 ans, avortée de deux mois, et ayant peu de lait, eut chaque nuit une sueur très-fétide à la tête, qui augmenta à mesure que ce lait disparut des mamelles, pour avoir négligé de donner issue à cette humeur ; et que chaque matin, en ôtant son bonnet de nuit, elle infectoit

tous ceux qui l'entouroient, jusqu'à ce que, devenue grosse six mois après, elle eut éprouvé la fièvre d'un accouchement à terme, qui la délivra de cette fâcheuse incommodité; ce qui prouve évidemment que l'humeur laiteuse s'étoit déposée sur le cuir chevelu.

IIIe. Observation. Une jeune Anglaise de 19 ans, d'un tempérament sanguin, délicatement constituée, et ayant le système nerveux extrêmement susceptible d'irritation, devenue enceinte pour la deuxième fois, accoucha à terme d'un garçon qu'elle nourrit pendant huit mois, époque où il fut enlevé par des convulsions qui se déclarèrent subitement sans cause manifeste, et sans le moindre signe précurseur de cette maladie. Cette tendre mère, accablée de douleur et de chagrin, perdit tout-à-coup son lait, et essuya une fièvre lente nerveuse, qui fit craindre pour ses jours, et qui dégénéra après une longue et pénible convalescence, en une affection mentale tendante à l'imbécillité; parlant constamment seule, elle ne s'occupoit que de son enfant, objet de son délire exclusif. Sa mémoire étoit entièrement abolie; tout ce qui l'intéressoit le plus avant cet accident,

lui devint tout-à-fait indifférent ; des ris avec éclat entremêlés de pleurs, succédoient à une taciturnité qui duroit des journées entières, sans qu'on pût lui arracher une parole, ni la déterminer à prendre le moindre aliment. Elle fuyoit et détestoit toute espèce de société. Après avoir passé six mois dans cet état, elle fut confiée aux soins de M. *Rénaudin*, médecin de l'hôpital militaire d'*Ardres*, qui, attribuant sa maladie au lait reflué, dégénéré et fixé dans les régions épigastriques et abdominales (1), à la suite du trouble et du chagrin, employa, sans le moindre succès, tous les moyens propres à en combattre la cause; ce qui le détermina à en attaquer analytiquement les effets: il ne fut pas plus heureux; la malade recouvra bien un peu d'embonpoint et assez d'appétit, mais non pas sa raison. M. son mari, vivement affecté de la triste et pénible situation de son épouse, m'invita à me réunir à M. *Rénaudin*, pour statuer sur de nouveaux moyens à tenter pour sa guérison : la malade s'obstinant à ne plus vouloir

(1) C'est suivant le modeste et savant *Pinel*, le siège primitif des affections mentales. *Traité sur la Manie.*

rien écouter et à rejeter tout remède, il fut convenu qu'on la conduiroit à Bourbonne-les-Bains ou à Plombières, comptant bien plus sur la distraction, la dissipation et sur la diversion des objets pendant le voyage, que sur les effets des bains et des eaux. On se détermina pour Bourbonne. Arrivée à sa destination, après avoir crié, pleuré et déraisonné pendant toute la route, on eut toute la peine du monde à la décider à se baigner, et sur-tout à prendre la douche. Après y avoir passé quinze jours et pris huit bains et cinq douches, il fallut de force céder au rebut qu'elle témoignoit pour les bains, et à l'empressement qu'elle manifestoit de revenir chez elle, où elle arriva dans le même état qu'elle en étoit partie. Si elle éprouvoit quelques momens lucides et tranquilles, elle passoit des semaines entières dans les pleurs ou dans un silence morne et absolu, que rien ne pouvoit lui faire rompre, que les attentions bien soutenues, les prévenances et les caresses de son mari, auxquelles elle paroissoit sensible. Devenue enceinte quatre mois après son retour des eaux, sa maladie empira si fort, qu'il fallut la garder à vue et employer la force pour la

contenir : les accidens sembloient augmenter à mesure qu'elle avançoit dans sa grossesse; un accouchement heureux et à terme ramena seul la santé, le calme et la raison, au point que, contre le gré de sa famille et de son mari, cette Dame nourrit son enfant sans qu'il parût le moindre vestige de sa maladie.

J'ai eu occasion de voir, dans le département du Tarn, une femme de 26 ans assez bien portante, quoique d'un tempérament délicat, qui, après deux couches successives, n'ayant pu allaiter ses enfans faute de mamellons, a constamment essuye des convulsions épileptiques qui, après avoir longtemps résisté à tous les remèdes qu'on a coutume de prescrire en pareil cas, n'ont cédé chaque fois qu'à une nouvelle grossesse. Elle est enceinte pour la troisième fois au moment que j'écris; et assurément, je ne laisserai pas échapper l'occasion de suivre cette intéressante observation.

Le docteur *Chrétien*, qui s'occupe avec un zèle bien louable, et un succès bien marqué de l'application méthodique des remèdes intérieurs par la méthode d'absorption, rapporte qu'une Dame de 30 ans, atteinte de

manie avec délire à la suite d'une déviation laiteuse, ne put en être délivrée, malgré les soins de quelques Médecins les plus instruits de Montpellier, que par une nouvelle grossesse ; et il ajoute que la maladie ayant reparu 5 ans après par la même cause, elle ne céda qu'au même remède (1).

Les maladies dont je viens de faire le détail exact, avoient évidemment pour cause le lait reflué et épanché, affectant, dans la première, l'estomac et peut-être le diaphragme, où il paroît avoir été inaccessible aux remèdes administrés. La révolution générale que la grossesse occasionne dans toute l'économie animale et les qualités délayantes, douces et apéritives de la nouvelle humeur laiteuse, ont favorisé et aidé la dissolution de l'ancienne dégénérée et sa rentrée dans la circulation, pour y être divisée, confondue et rejetée par les émonctoires divers ménagés à toutes les crises.

Quelques Accoucheurs, avec des célèbres Praticiens, citent, à l'appui de mon opinion, plusieurs accidens occasionnés par des métastases laiteuses guéries par une seconde

(1) *Méthode Jatroliptice*, par *A. J. Chrétien*, p. 183.

grossessse suivie d'une couche heureuse et à terme; d'autres rejettent ce moyen comme le plus souvent dangereux. Je n'ai garde, moi-même, de croire qu'il soit infaillible, et de conseiller indistinctement aux femmes atteintes de maladie chronique, à la suite des couches, de faire d'autres enfans pour s'en délivrer, ce remède seroit parfois pire que le mal; mais je puis assurer avoir vu des engorgemens douloureux aux aines, des empâtemens dans la région de l'utérus, des fleurs-blanches essentielles et de mauvais caractère, des éruptions cutanées, des maladies nerveuses à la suite du lait dévoyé, céder à une nouvelle grossesse, après avoir résisté plusieurs annees à divers traitemens méthodiques. Je ne dois cependant pas taire, d'après l'observation, que les affections de poitrine à la suite du lait dévoyé et reflué, empirent souvent par la grossesse. Cette différence des résultats dans les maladies occasionnées par l'influence des matières laiteuses, dépend de la constitution des malades, de l'état des humeurs au moment où le mélange du lait a eu lieu. Si la femme est foible, cacochyme, ou qu'elle soit affectée de quelque vice, une nouvelle couche aug-

mentera les désordres; si elle est, au contraire, bien constituée, que les symptômes qui caractérisent sa maladie ne soient que le résultat du lait dévoyé sans complication d'humeurs viciées, il se mêlera avec le nouveau lait, et sera entraîné avec lui. D'où il résulte que les guérisons sont subordonnées aux qualités de l'humeur laiteuse, et aux dispositions physiques de la femme; mais comme il n'est pas de règle sans exception, ni de remède généralement sûr, dans les cas mêmes où il paroît le plus approprié, rien ne doit nous dispenser d'invoquer l'expérience pour accréditer un moyen favorable à la cure des affections laiteuses chroniques et rebelles, et d'inviter les femmes à ne pas redouter de pareilles tentatives, et les maris à les y encourager.

SECONDE PARTIE.

Réflexions sur les fleurs-blanches, et Observations sur la dartre.

SECTION PREMIÈRE.

Des fleurs-blanches.

On a décoré de ce joli nom un écoulement très-varié du vagin, prenant ordinairement sa source dans la matrice, provenant de relâchement, de suppurations et d'autres causes, composé de liquides qui diffèrent selon les sujets et suivant le tempérament sec ou humide, sanguin ou bilieux des filles et des femmes, et selon le vice des humeurs qui affectent l'utérus dont les vaisseaux lymphatiques béans et relâchés laissent s'échapper ou transsuder des matières pituiteuses, âcres, séreuses, et quelquefois caustiques, ainsi que l'humeur laiteuse quand elle est dévoyée, refluée et trop ténue, sur-tout lorsque la femme n'a pu seconder le besoin qu'elle a

de nourrir ses enfans, et que la matière du lait s'est trouvée forcée de se dévoyer de sa route, à refluer des seins et à former ailleurs des secrétions et des émonctoires habituels qui ne sont plus bornés au temps ordinaire du nourrissage; parce que la matrice long-temps abreuvée de tant d'humeurs et engorgée de lymphe, a laissé perdre à ses fibres musculaires et à ses vaisseaux de tout genre, cette force et cette élasticité qui eussent pu la garantir, par sa propre contraction, de cet excrément, ordinairement doux et blanc comme du lait, souvent jaune et verdâtre et parfois noirâtre, d'une consistance séreuse et d'une acrimonie particulière. Cet écoulement est continu ou périodique, régulier ou irrégulier. Il survient assez communément aux femmes qui y sont disposées, à la cessation des règles, vers la quarante-cinquième année et un peu plus tard; il précède aussi et il suit les menstrues qu'il termine à chaque période. Il ressemble à la gonorrhée simple, et on peut le confondre avec la virulente; sur-tout si la femme vertueuse, ignorant son mal, qu'elle tient de son mari, fait, sans le savoir, un rapport tronqué à son préjudice, et si la fille impudique, craignant de rougir,

abuse de la faculté qu'elle a de substituer l'artifice à des fleurs naturelles, et de faire passer une maladie vénérienne pour des fleurs-blanches.

La grossesse n'est pas toujours exempte de ce flux, qui alors paroît vaginal s'il est momentané, et dans les femmes qui ne le possèdent point habituellement; il peut provoquer l'avortement chez celles qui l'ont abondant, du genre utérin, acrimonieux, jaunâtre, verdâtre et salin. Cet état exige même un grand ménagement de la part de la femme grosse. Il est quelquefois le produit d'une cachexie qui peut être entretenue par un levain scorbutique, et tirer son origine d'un vice syphilitique dégénéré à tel point, qu'il ne puisse mériter le nom de gonorrhée, dont le siège est bien différent, ainsi que le principe. Ce cas est obscur et difficile; il est pénible pour le Médecin qui n'est point fixé sur des circonstances qui ont pu y donner lieu et l'accompagner, et dont la connoissance est subordonnée à la sincérité des aveux de l'homme et de la femme, qui, loin d'éclaircir le mystère, prennent la balle au bond pour se la renvoyer. Le Médecin n'est pas moins embarrassé quand le mal existe,

et qu'une conduite non équivoque ne fournit aucun moyen d'éclaircissement; dès-lors il se retranche; il accuse le diable, ou les humeurs transmises avec le vice dans les générations précédentes, et fait le traitement qui convient à l'espèce, tout en accusant la foiblesse organique d'un viscère qui ne peut se contracter de manière à fermer les orifices des vaisseaux lymphatiques utérins qui font l'office d'un égout plus fâcheux que salutaire, comme je le ferai remarquer contre l'opinion commune.

Les Auteurs distinguent plusieurs espèces de fleurs-blanches; mais comme ces variétés sont toujours relatives à la constitution des sujets, je n'en admettrai que deux : les fleurs-blanches essentielles et les symptomatiques. Il est aisé de sentir par combien de nuances difficiles à appercevoir, peut et doit varier cette dernière maladie. Le docteur *Périlhe* a observé chez des femmes atteintes d'un vice cancéreux, des écoulemens symptomatiques parfaitement semblables aux fleurs-blanches, et auxquels il n'a fait aucun remède particulier, s'étant contenté de combattre le vice cancéreux, ce qui lui a réussi pour tout. J'ai donné des soins assidus à

une Dame attaquée de scorbut, à son retour d'un voyage qu'elle avoit fait en Amérique, d'où elle apporta un écoulement utérin, verdâtre et abondant, qu'on avoit déja traité infructueusement à Bordeaux, à son arrivée, sous la dénomination de fleurs-blanches, et qui ne céda qu'à l'usage long-temps soutenu des anti-scorbutiques.

C'est au Médecin à examiner la nature et la vraie cause des écoulemens divers, symptomatiques ou accidentels occasionnés par une constitution dépravée et un vice humoral qu'il faut bien distinguer des fleurs-blanches essentielles. Ces maladies ne sont pas toujours aussi rebelles qu'on le croit communément; aucune raison solide ne peut autoriser à abandonner dans l'expectative d'un effort naturel, et à laisser souffrir sans cesse des filles aimables, des tendres mères et des épouses vertueuses qui en sont les tristes victimes. N'a-t-on pas regardé parfois ces écoulemens comme une crise salutaire, et conseillé à des femmes de se ménager cet égout pour la vie ? Loin de considérer cette maladie désagréable comme pouvant être un préservatif, bannissons le préjugé et l'insouciance, pour prévenir les suites fâcheuses

qu'elle traîne après elle ; car si dans quelque cas la nature s'est fait un émonctoire utile par cette voie, ce qui est assez rare et souvent équivoque, il en est d'autres où il faut absolument changer la direction de sa marche en profitant des sages renseignemens qu'elle donne elle-même sur ses besoins. Une femme, par exemple, est très-incommodée à l'époque de la cessation des menstrues, et elle éprouve des maux qui succèdent à des écoulemens invétérés ; il se forme des engorgemens douloureux aux seins, j'ai recours à un vésicatoire appliqué à la partie interne et moyenne des cuisses, et si le mal n'est pas aussi pressant, je remplis mes vues et dissipe mes craintes par un cautère que je place à une des extrémités inférieures.

On entend donc par fleurs blanches un écoulement qui se fait par les parties naturelles, d'une matière séreuse ou lymphatique, laiteuse ou muqueuse, d'abord douce et inodore, et qui devient ensuite jaune ou verte, purulente, âcre et fétide, conservant ordinairement le caractère dominant des humeurs dans la constitution des femmes qui en sont atteintes, ainsi que je l'ai déja remarqué.

Lorsque la maladie est légère, les femmes ne ressentent presque point d'incommodité ; elles en sont quittes en se lavant assez pour maintenir la propreté, et ne se consultent guères que quand l'humeur contractant plus d'acrimonie, produisant des excoriations et de petits ulcères au passage et dans l'intérieur même de la matrice, elle cause des cuissons vives aux parties externes de la génération, et un grand échauffement.

Les malades commencent à éprouver par degrés des lassitudes, des douleurs avec pesanteur aux lombes, des foiblesses et quelques inquiétudes aux jambes, des tiraillemens, des crampes dans l'estomac, surtout le matin ; et tout cela est suivi du dégoût et d'envies de vomir. On doit s'efforcer d'y remédier avant que la durée de ces symptômes, qui ne se montrent pas à-la-fois, cause une maigreur extrême, des serremens de poitrine avec des quintes de toux, et que la surabondance de l'écoulement ait produit l'enflure des pieds, des jambes, et la bouffissure du visage. Cette maladie se dévoile aisément par un cercle d'un jaune obscur qu'on observe autour de la paupière inférieure ; un Médecin exercé ne s'y trompe

guères, à l'égard même d'une femme qu'il voit pour la première fois. Les urines déposent une heure après leur sortie, un sédiment glaireux, pituiteux et bilieux. Le dernier degré de la maladie est le marasme, ou un engorgement dans les hypochondres, auquel succède l'hydropisie. Il ne faut cependant pas conclure de ce tableau affligeant, que toutes les filles et femmes, affectées de la maladie, soient en proie à tant de maux : quelque rebelle qu'elle soit, il ne faut qu'une bonne constitution, de la docilité et de la bonne-foi pour la surmonter ; et il est surprenant que dans un siècle éclairé, les femmes retardent les progrès qu'on pourroit faire dans ce traitement, par la honte qu'elles y attachent, et qui les empêche d'en faire l'aveu au commencement. Rien ne peut justifier cette fausse pudeur, qui voile et alimente une maladie ordinaire, susceptible de céder, dès son principe, à de légers remèdes, même à de simples précautions, et qui résistant ensuite à tout, finit par donner naissance à une infinité de maux.

SECTION II.

Inconvéniens et maladies résultant des fleurs blanches négligées.

Les filles ont moins de disposition aux fleurs-blanches que les femmes dont l'utérus a été distendu par la grossesse, dont l'organisation paroît avoir éprouvé aussi des changemens en ce viscère, à l'occasion de la foiblesse survenue dans le tissu des fibres, et de l'engorgement qui se maintient assez long-temps dans les vaisseaux lymphatiques, par défaut de contractilité et d'élasticité. Une humeur acrimonieuse, la rétention des matières laiteuses stagnantes, les manœuvres de l'accouchement, et les déviations même de l'humeur laiteuse refluée, séjournant et engorgeant des vaisseaux déja foibles, comprimés et remplis d'une humeur séreuse et lymphatique surabondante ; tout cela peut occasionner et entretenir une contexture viciée, qui ne peut qu'engendrer et aggraver la maladie, indépendamment des vices de complication acquis souvent par

une femme vertueuse dans les bras d'un mari qui, sans lui être infidèle, a pu passer sa jeunesse dans la licence et les plaisirs, toujours suspecte, lors même qu'il ne s'en doute pas.

Les fleurs-blanches que les jeunes filles cachent par timidité, et que leur minois bouffi, un abattement général, une espèce de langueur et de consomption décèlent aux parens, sont toujours négligées dans le commencement, sous prétexte qu'elles n'en sont pas encore bien incommodées. En attendant, cette maladie affecte vivement le moral des filles qui ne s'y connoissent pas, et des femmes qui s'y connoissent, soit par le larcin qu'elle fait à leurs charmes, soit par l'inconvénient de falloir sans cesse se laver et changer de linge, indépendamment du dégoût que les femmes craignent d'inspirer à leurs maris, qui ont des motifs parfois justes, et souvent mal fondés, de ne pas en être contens. Combien de ménages doux et paisibles n'ont-ils pas été troublés par ce fatal présent d'une vie molle et déréglée, ou par le défaut de régime dans les affections laiteuses? Ne vit-on pas des maris jusques-là fidèles, caresser le vice et se nourrir d'in-

gratitude envers des femmes qu'ils avoient aimées et qu'ils estimoient à cause de leur vertu, se laisser entraîner, par le dégoût, vers des prostituées, et ramenés par le devoir ou le remords à des épouses assez infortunées pour partager un moment, et au péril de leur vie, dans le jardin des délices, les fruits empoisonnés de leur libertinage, mûris et cueillis dans la forêt noire et dans des cavernes obscures? Voyez la paresse s'emparer de cette jeune fille, et faire succéder la tristesse et la langueur à cette vivacité ravissante qui l'accompagnoit par-tout, et à cette aimable gaieté qui, relevant ses appas, la représentoit dans l'enfance à la société comme l'image du plaisir, la source et l'emblême du bonheur.

Combien elle est coupable et répréhensible la négligence qu'on porte dans l'emploi des moyens capables d'arrêter les progrès d'une maladie qui, après avoir rendu l'existence pénible à des êtres foibles et intéressans, les entraîne dans des affections chroniques dangereuses! Pour y remédier, il ne faut pas attendre l'empâtement des viscères, l'engorgement général de la matrice, encore moins que l'écoulement occasionne des dou-

leurs aux lombes, des excoriations locales, etc. C'est au début qu'il faut chercher à connoître la cause des fleurs-blanches, et à la combattre; car, si au lieu de considérer la maladie comme plus désagréable que nuisible, et d'en abandonner le soin à la malade, à laquelle la plupart des Médecins se bornent à recommander la propreté, on lui faisoit appercevoir quels peuvent être les inconvéniens et les résultats de cette incommodité négligée ou mal traitée, il n'est pas de fille et de femme qui ne songeât sérieusement à rétablir sa santé pour le maintien de sa fraîcheur, de ses grâces, de ses couleurs, et qui, dans les cas graves, ne réclamât des soins assidus pour éviter les suites extrêmes d'un mal qui suscite à la longue plusieurs maladies chroniques, et qui peut déterminer un ulcère cancéreux. Il n'est que trop démontré, chaque jour, que c'est aux fleurs-blanches négligées, qu'on doit attribuer l'engorgement des ovaires et certains ulcères de la matrice, qu'il faut cependant chercher à bien connoître avant de les caractériser, puisque l'on a souvent pris pour signes d'un ulcère, un écoulement douloureux de fleurs-blanches, âcre et corrosif, qui

eût quelquefois cédé aux remèdes généraux et à la destruction du vice caché.

L'observation rapportée à la page 222 de la I.re partie, et la suivante, dont j'ai pris note en Flandres, viennent à l'appui de ma réflexion.

Une Dame qui avait eu des fleurs-blanches dès sa plus tendre jeunesse, souffroit depuis plus de deux ans à la suite de sa dernière couche, et se plaignait d'une douleur aiguë au col de la matrice, qui présentoit de la dureté dans toute la partie latérale droite : cette douleur redoubloit régulièrement à toutes les révolutions périodiques, et les élancemens étoient toujours suivis de l'écoulement d'une humeur épaisse, blanche ou jaunâtre, mêlée souvent à quelques filets de sang. La malade fit plusieurs voyages pour consulter des Médecins, qui décidèrent qu'elle avoit l'ulcère de la matrice; elle subit en conséquence plusieurs traitemens, et fut à Barèges, d'où elle revint dans le même état, et jugée incurable. M. *Clavaro*, chirurgien-major de *Royal des vaisseaux*, qui avoit la confiance de cette Dame, me fit part de l'opiniâtreté de cette maladie, des moyens déja mis en usage, et du prognostic

qu'en avoit porté le Médecin des eaux. Je lui observai amicalement qu'il étoit possible que les souffrances de la malade fussent le résultat de l'humeur laiteuse pervertie, refluée, et mêlée avec la matière ordinaire des fleurs-blanches, à la suite de la dernière couche qui datoit de trois ans : le rapprochement de toutes les circonstances qui avaient précédé et accompagné la maladie, fit goûter mon raisonnement ; j'en conférai de nouveau avec mon collègue, et la malade, qui se décida à essayer le petit-lait de Veyss, l'antimoine cru, avec le savon, et les bains domestiques, alternés avec les plantes émollientes et le soufre, ce qui, joint à une nourriture végétale, donna dans trois mois à la malade un espoir fondé de guérison prochaine. Il fut appliqué dans la suite deux vésicatoires à la partie interne et inférieure des cuisses, dont la suppuration fut entretenue pendant deux mois : l'on eut le soin de procurer de temps en temps quelques évacuations moyennant quelques doses de sels neutres et la magnésie ; on en vint enfin au lait d'ânesse et aux injections calmantes, qui réussirent si bien, que dans l'espace de quatre mois, la douleur locale de

la matrice, et l'écoulement de mauvais caractère qui avoit succédé aux fleurs-blanches, disparurent entièrement.

Le sang décomposé par un vice acrimonieux qui atténue ses molécules, produit des fleurs-blanches, à raison de sa fluidité excessive. Un vice vénérien, scorbutique, dartreux, scrophuleux, les complique et les accélère en les rendant irritantes, caustiques, fétides, érugineuses et ichoreuses. Les humeurs morbifiques, dont la crise ne seroit pas complète, peuvent y contribuer; et c'est ce que l'on a éprouvé à la suite des petites-véroles, de la rougeole. Le catarrhe de l'utérus, ainsi nommé par les anciens, n'est qu'un transport sur ce viscère d'humeurs séreuses, rhumatiques, goûteuses, etc. Tous ces liquides épanchés ou retenus dans les vaisseaux de la matrice et du vagin, mêlés avec les matières lymphatiques laiteuses, leur font perdre la faculté de les retenir. La maladie est pire dans la vieillesse, parce que le degré d'acrimonie, la diminution des ressources vitales, et la foiblesse des organes affectés par les fleurs-blanches invétérées, concourent, au préjudice de la vie, à la formation de l'ulcère sordide et dévorant

qui la termine plus souvent qu'on ne le croit communément, parce que l'on n'y a pas apporté assez d'attention, et que l'on est déja découragé par les obstacles à surmonter dans un mal grave, invétéré, qui n'offre alors que de foibles ressources, mais qui n'eût occasionné rien de semblable s'il n'eût pas été négligé.

Personne n'ignore la disposition qu'ont à l'avortement les femmes ainsi constituées et affectées; cela dépend de ce que le placenta ne peut être bien collé à un viscère continuellement abreuvé, relâché, engorgé et irrité.

Parmi les causes de stérilité, il n'en est pas de plus fréquente que les fleurs-blanches; on voit des femmes affligées par cette maladie, passer 8 ou 10 ans sans faire un enfant, devenir enceintes après la diminution ou la guérison de ce flux; d'autres ne peuvent jamais concevoir. Les anciens ont cru à cet égard, et c'est assez vraisemblable, que l'utérus toujours abreuvé d'une matière étrangère, ne permettoit pas à la liqueur séminale de s'attacher à ses parois, et qu'un mélange inévitable en détruisoit la force et l'énergie. Il est cependant quelques femmes

qui ne laissent pas d'avoir cet écoulement et une nombreuse famille; mais je présume que chez elles tout l'intérieur de la matrice est dans l'état naturel et sain, et que les fleurs ne sont que vaginales. De tout cela, on pourroit conclure que si les femmes sont plus fécondes à la campagne et parmi les artistes, c'est que la vie qu'elles mènent, et les travaux auxquels elles se livrent, les mettent plus souvent à l'abri de cette maladie, tourment ordinaire des femmes qui vivent dans la mollesse et la luxure des grandes villes, où, considérant leurs membres comme purement honoraires, elles passent leur vie dans l'oisiveté, la bonne chère, les passions vives et les plaisirs défendus, qui, après les avoir enchaînées au moral, les dégradent au physique, à la suite de quelques excès auxquels succèdent le relâchement des solides et la dépravation des fluides d'un corps à-la-fois fatigué de tourmens et de repos. Nous sommes nés pour le travail, et si nos paysannes ont le teint moins beau, elles sont aussi bien moins fleuries en fleurs de toute espèce et de toute couleur.

Je dis donc que la stérilité chez les femmes à fleurs-blanches peut provenir de deux cau-

ses; de ce que le sang, appauvri de longue main par cet écoulement, s'oppose à la conception, ou de ce que la matrice, engorgée et abreuvée de sérosités, procure l'avortement; et c'étoit le sentiment d'*Hippocrate : Mulieres quae frigidos ac densos uteros habent non concipiunt, et quaeque humidos habent, uteros non concipiunt, extinguitur enim ipsis genitura* (1). Il est difficile que l'écoulement plus ou moins âcre des fleurs-blanches ne réduise la matrice en cet état. J'ai été à même d'observer que des femmes bien constituées et ainsi affectées, ne concevoient pas ou ne devenoient enceintes que pour faire de fausses-couches, vers le troisième mois de la grossesse, et qui n'ont pas tardé à devenir mères et excellentes nourrices, après qu'elles en ont été délivrées par les moyens que je propose : d'autres qui ne se trouvoient pas bien incommodées par cet écoulement, soit paresse, mal-propreté ou insouciance, ne se déterminoient à prendre des mesures pour l'arrêter, qu'après que je leur avois représenté qu'à cette incommo-

(1) *Hipp. aphor. comm. Théo.*, sect. 5.e, *aphor.* 62.

dité pouvoient succéder plusieurs maux réputés fâcheux, et qu'elles seroient privées d'avoir des enfans. J'en ai encouragé et forcé plusieurs à se baigner dans la grossesse et par propreté, précaution qui les a garanties de l'avortement ; mais ce n'a pas été sans difficulté, car les unes n'aiment point à se laver, et les femmes se baignent rarement à la campagne ; à la ville, tandis que quelques-unes nagent comme des poissons, les autres sont retenues, comme on va le voir, par scrupule, paresse, ou par une fausse pudeur ; cependant il est certain que ce soin et cette propreté ont toujours passé pour un devoir essentiel chez la plupart des Nations. Une Demoiselle n'osoit jamais se baigner par scrupule, malgré le besoin qu'elle en avoit ; elle se maria à l'âge de 22 ans, n'ayant pu encore s'y déterminer ; devenue deux fois enceinte, elle éprouva deux fausses-couches : elle étoit bien constituée, et elle jouissoit d'une bonne santé, à un écoulement près de fleurs-blanches périodiques qu'elle avoit deux ans avant son mariage, et qui ne lui causoit d'autre incommodité qu'une légère démangeaison qu'elle eût pu corriger en se lavant ; ce que son mari ne

put obtenir d'elle par des représentations amicales. Enfin, lasse de devenir grosse tous les ans pour avorter le quatrième ou le cinquième mois, elle me demanda mon avis. J'avois déja conféré avec son mari, et je crus n'avoir rien à prescrire que les bains et la propreté, d'abord avec l'eau pure, ensuite avec l'eau de forge : quelque temps après, il fut fait des injections avec la décoction d'aigremoine et de gland miellée. Il ne fallut rien moins à cette Dame que la cessation de son écoulement et la terminaison heureuse de sa dernière grossesse pour la déterminer à ne plus négliger sa toilette. Les femmes devroient d'autant plus apprécier ce genre de propreté et ces lotions, que plusieurs d'entr'elles, atteintes d'un léger écoulement de fleurs-blanches et sujettes à la fausse-couche, en ont été délivrées en se lavant trois ou quatre fois par jour avec de l'eau froide ; elles n'ont, pour en sentir la nécessité et pour en prendre l'habitude, qu'à réfléchir sur les phlogoses, les boutons érysipélateux, excités par le séjour et la dégénération du mucus qui doit lubréfier et adoucir les parties qu'il arrose, et qui, faute d'être lavées et baignées, en sont

irritées par l'acrimonie qu'il y acquiert. On a vu ces écoulemens négligés devenir purulens, âcres et caustiques, donner lieu à des excoriations, même à des chancres qui, quoique non virulens, n'en ont pas moins imposé à des Officiers de santé peu habitués à voir et à traiter de pareilles maladies.

SECTION III.

Causes des fleurs-blanches et leur division en idiopathiques ou essentielles, et en symptomatiques.

La qualité visqueuse, glaireuse et peu colorée des menstrues, est une disposition à des congestions peu sensibles dans les vaisseaux de la matrice, qui la gonflent, l'empâtent et la ramollissent; elle présage l'écoulement des sérosités qui s'échappent nécessairement par des ouvertures que le relâchement et le défaut de contraction entretiennent dans cet organe, distendu par des fluides âcres et superflus qui anéantissent sa force tonique en devenant eux-mêmes plus tenaces. Si cette maladie résiste si souvent aux re-

mèdes, c'est qu'on ne s'occupe pas assez de l'analyse de ses causes prochaines, pour en établir le traitement; ce qui nous détermine à diviser les fleurs-blanches en idiopathiques ou essentielles, et en symptomatiques; c'est le seul moyen de répandre plus de clarté dans le diagnostic, et de mieux reconnoître les causes ordinaires qui les produisent: il n'y a que cette division qui puisse régler solidement notre conduite et nos moyens dans le traitement.

Les fleurs-blanches essentielles ou idiopathiques sont cet écoulement séreux, blanchâtre, épais et glaireux de la matrice et du vagin, auquel sont ordinairement sujettes les femmes d'une constitution molle et phlegmatique, qui suinte continuellement sans les incommoder, ou qui ne s'opère que quelques jours avant, et sur-tout après les règles, sans occasionner la moindre sensation douloureuse, sauf quelque lassitude. La cause de cet écoulement est l'excès de sérosité jointe à l'atonie et au relâchement de la matrice et du vagin; la matière en est quelquefois si variée, ainsi qu'il a été dit dans les paragraphes précédens, qu'on l'observe tantôt laiteuse, douce, muqueuse, tantôt jaune,

verte, etc. Elle n'est quelquefois qu'un flux séminal, et alors il est accompagné d'abattement, de maigreur et d'épuisement. Cette évacuation a lieu aussi chez les hommes atteints de relâchement et d'atonie des vésicules séminales et des parties génitales ; et, sous ce rapport, ils éprouvent des pertes blanches périodiques. Il n'est pas de Praticien, pour peu employé qu'il soit qui n'ait été souvent à portée d'observer cette maladie. Les fleurs périodiques qui ne font éprouver aucune sensation fâcheuse, et qui se bornent au retour et à la disparition des mois, ne sont pas à craindre, et méritent à peine le nom de maladie ; il en est autrement quand l'écoulement se fait sans intermission et qu'il est ancien. On a observé que les femmes qui respirent un air marécageux et chargé de vapeurs, y sont très-disposées, et l'on reconnoît qu'en Hollande cette maladie est très-familière. La mélancolie, les peines et quelquefois la vie déréglée, les plaisirs inconsidérés, la suscitent et l'aggravent considérablement. C'est cette maladie essentielle et cette espèce de fleurs-blanches qui cause la fausse-couche et l'accouchement prématuré des femmes peu précautionnées. Si elle

est peu conséquente, elle n'exige d'abord qu'un traitement local et quelques légères évacuations; mais si elle est négligée, elle empire presque toujours. On distingue les fleurs blanches essentielles des symptomatiques, en ce que les premières ne sont pas suivies ordinairement de la pâleur du visage, de la bouffissure, de la maigreur, de la douleur d'estomac, ni de l'abattement général qui accompagnent toujours les dernières.

Les fleurs-blanches symptomatiques ou accidentelles ont pour cause le relâchement général de tous les viscères, et en particulier l'atonie de l'estomac, d'où résultent des mauvaises digestions et une chylification imparfaite qui en est la suite inévitable. Il est aisé de les distinguer des idiopathiques ou essentielles, par la pâleur du visage, le cernement des yeux, le dégoût, les nausées et les douleurs dans tous les membres, surtout aux jambes qui s'enflent quelquefois; mais encore un symptôme plus caractéristique de la maladie, c'est la douleur et le tiraillement de l'estomac que les malades ressentent le matin à leur réveil, ou dès aussitôt qu'elles sont levées. On a souvent attribué cette sensation désagréable à l'ac-

tion sympathique et au mauvais état de l'utérus ; mais c'est encore sans fondement. L'observateur attentif en découvre la vraie cause, qui consiste dans la foiblesse essentielle et primitive des organes de la digestion qui ne fournissent que des sucs mal digérés, peu élaborés, conservant une sorte de crudité, favorisant le relâchement et l'empâtement des viscères correspondans, sur-tout de la matrice, qui y est disposée par sa structure organique et par sa position. Il résulte du défaut de bien digérer et de cette atonie qui se communique, et qui dérange des fonctions essentielles à la vie, une dégénération humorale et un état cachectique qui change la matière de l'écoulement, qui étant d'abord blanche, douce et inodore, devient successivement jaune, verte, brune, âcre, sanieuse et fétide. A ce dernier degré, il décèle le plus souvent des complications fâcheuses et obscures, causées par un vice vérolique, scorbutique, scrophuleux ou cancéreux, qui trompent quelquefois l'attention des Praticiens sur le diagnostic, et rendent le traitement inutile. On juge cependant sciemment, et on ne peut méconnoître l'ulcère à la matrice, lorsque la ma-

tière de l'écoulement, fétide, sanieuse et purulente, est à sa sortie précédée et accompagnée de douleurs sourdes aux lombes et de fièvre lente.

Une disposition particulière et une mauvaise conformation de l'utérus, peuvent occasionner des fleurs-blanches idiopathiques, qui exigent la plus grande propreté, et quelquefois l'emploi des moyens chirurgicaux. On a vu des jeunes femmes bien constituées, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, atteintes de cet écoulement causé par le relâchement, ou la chûte de la matrice, à la suite des couches laborieuses, qui en ont été délivrées par l'introduction d'un pessaire, qu'elles ont porté long-temps sans cesser de faire des enfans. C'est précisément cette espèce d'écoulement, qui souvent arrêté avec précipitation par des astringens, a provoqué des affections histériques, en forçant une humeur hétérogène de séjourner dans la matrice et le vagin. Les règles irrégulières, un accouchement laborieux, l'avortement provenant de chûte ou de cause externe, les pertes de sang immodérées, des lochies abondantes, ou qui se seroient supprimées, donnent lieu aussi à cette maladie, qui suc-

cède souvent aux déviations et aux reflux du lait, ainsi que nous l'avons fait remarquer en traitant des maladies causées par ce fluide, et que l'on peut guérir assez facilement en combattant la cause principale par les moyens qui ont été déja indiqués.

On compte, enfin, au nombre des causes les plus fréquentes de cette maladie, la masturbation, cette jouissance mensongère qui énerve l'ame et toutes les facultés physiques et morales, après avoir appauvri le sang et les humeurs, et épuisé sourdement le corps le mieux constitué. Oui, c'est une source féconde cachée, et souvent méconnue, de fleurs-blanches chez plusieurs filles et femmes qui ont contracté cette habitude honteuse et criminelle. Elles ont beau sauver les apparences, la nature dégradée ne cesse de les humilier en gravant sur leur front, dans leurs yeux, et ce qu'elles ont de plus caché et de plus cher, les traces ineffaçables de leur impureté et du libertinage le plus nuisible et le plus obscur. C'est le fruit de la mauvaise éducation et des exemples dangereux qu'on laisse propager, quoique tout concoure à établir que la santé et le bonheur sont intimement liés aux bonnes mœurs.

Une Demoiselle réputée comme il faut, est aujourd'hui moins réservée que sa bonne, et plus immodeste que ne l'étoit jadis une danseuse de l'opéra; on la voit étaler la nudité de ses membres et montrer son sein à des hommes indignés, ou qui feignent de rougir depuis qu'elle en a perdu l'usage.

Journellement on observe de jeunes Demoiselles qui perdent insensiblement et sans cause manifeste leur embonpoint, et deviennent tristes et languissantes, leur teint se plombe; interrogées par leurs parens, elles déclarent se bien porter, et se refusent à toute espèce de remèdes; mais questionnées en particulier, avec décence et adresse, par un Médecin dont la pureté des mœurs inspire la confiance, les larmes commencent bientôt à dévoiler leur embarras, et c'est cet instant d'inquiétude, de trouble et d'angoisse, causé par un reste de pudeur, par la crainte de la mort, ou par un reproche de conscience, qu'il faut saisir pour avoir un aveu sincère : tel est le fil d'*Ariane*, qui m'a souvent conduit à pénétrer le mystère, et à ravir à la mort des jeunes personnes épuisées par des fleurs-blanches à la suite de la masturbation, dont elles méconnoissoient les conséquences

et le danger (1). Ces innocentes, souvent victimes de la prostitution des domestiques qui en sont chargées, ne tardent pas à se corriger, pour s'épargner des jours tristes et languissans ; mais il n'en est pas de même de quelques femmes abandonnées à cette manœuvre triste et fatale, qui les voue à une vie valétudinaire en abrégeant leurs jours, et qui assure une foible constitution aux enfans qu'elles mettent au monde; quand les pertes continuelles, qui sont la suite de la masturbation, leur laissent la faculté de

---

(1) Pendant mon exil, en l'an 4, à Grandvilliers, département de la Somme, je fus consulté pour une jeune fille de 17 ans, épileptique depuis deux ans, à la suite de la masturbation, dont je lui arrachai l'aveu, et je parvins à la guérir radicalement, moyennant bien peu de remèdes, en lui représentant qu'elle ne devoit la perte de sa beauté et de la fraîcheur de l'âge, qu'à sa coupable habitude, qui finiroit par la conduire à un épuisement général. Elle y renonça entièrement.

Sans retracer ici le tableau de l'onanisme, qu'on a peut-être un peu exagéré, je dois avertir les mères qu'elles négligent trop l'âge nubile de leurs enfans, qu'elles ne les observent pas assez à cette époque où le sang étant en effervescence et la nature se développant, les passions se font sentir vivement, sans que la raison soit assez forte pour les subjuguer.

concevoir, ce qui est assez rare. On voit même des femmes abruties par l'habitude de ce désordre passionné, fuir les plaisirs légitimes et s'éloigner de leurs maris, pour consommer leur destruction dans l'ivresse d'une passion dominante, qui ne leur laisse un moment après que la honte, les remords, et une mélancolie qui rend leur état pire et digne de pitié.

SECTION IV.

Traitement des fleurs-blanches idiopathiques ou essentielles.

Les fleurs-blanches essentielles qui ont leur cause et leur siège dans la matrice et le vagin, et que l'on peut distinguer, comme je l'ai dit, des symptomatiques, en ce que les femmes qui en sont attaquées conservent le plus souvent leur appétit, leur coloris, leur embonpoint, et n'éprouvent presque pas de souffrance, demandent un traitement local bien différent de ces dernières. Que l'on fasse attention à la division et à la différence que j'établis entre elles et l'on cessera de fa-

tiguer, par une foule de remèdes internes aussi inutiles qu'abusifs, les femmes qui ont la maladie essentielle caractérisée par les signes déja décrits, et par la blancheur, la douceur, le défaut d'odeur de la matière de l'écoulement. Celle-ci ne doit être traitée que par l'application des remèdes externes sur les organes affectés. Vivement frappé et convaincu de cette vérité, souvent confirmée dans ma pratique, je me borne à prescrire des injections détersives et toniques aux femmes bien constituées qui ont conservé leur appétit, de l'embonpoint et de la fraîcheur; je les purge une ou deux fois, s'il y a indication, et bien qu'il y ait foiblesse de l'utérus, obstacle à la conception, ou disposition à l'avortement, je me rassure sur l'intégrité des fonctions naturelles, sur l'absence de tout vice caché, et comptant sur l'heureux résultat de ces moyens, je renonce aux remèdes internes dont j'ai reconnu l'inutilité et l'abus, et qui, en ce cas, m'ont paru souvent aggraver la maladie plutôt que de la guérir. Il ne s'agit que de bien connoître la constitution des malades, et après s'être assuré, tant par les circonstances qui ont précédé la maladie, que par toute autre pré-

caution et recherche, qu'il n'existe ni vice organique dans la matrice, ni engorgement douloureux, et que le sang est exempt d'acrimonie et de virulence particulière; on ne peut avoir rien à craindre de cette méthode, qui est aussi sûre qu'elle est douce et simple. Si elle répugne à des gens de l'art, j'invoque la raison et j'en appelle à l'expérience, qui m'a souvent confirmé qu'un écoulement modéré, sans douleur, qui ne laisse appercevoir qu'un abattement relatif à la perte, et qui n'est incommode que par la mal-propreté, ne doit être attribué qu'au relâchement des vaisseaux et à l'atonie de la matrice et du vagin, et ne présente d'autre indication que celle de déterger et de redonner du ton à ces parties. C'est pour les remplir, que je conseille de les laver avec la décoction de quelques plantes toniques et détersives que l'on a soin d'injecter plusieurs fois par jour avec une séringue faite exprès pour le vagin. Les plantes, parmi lesquelles je donne la préférence à la salicaire, et au mille-pertuis, sont: la verge d'or, la petite centaurée, l'eupatoire, la véronique, les feuilles de ronce, celles de chêne, de coignassier; toutes ces plantes possèdent, à peu de chose près, les

mêmes propriétés, et chacune, prise séparément, remplit les mêmes vues. Je n'en fais l'énumération qu'afin que dans chaque contrée on puisse prendre celles qui s'y trouvent, et pour donner la facilité de ce traitement par-tout.

Après que les malades se sont lavées et injectées pendant douze à quinze jours, plus ou moins, avec cette décoction, elles passent de même à l'usage externe du vin suivant :

℞. Bourgeons de pin desséchés, deux onces ;
Écorce d'ormeau, une poignée ;
De feuilles de coignassier, demi poignée.

Faites bouillir le tout dans deux pintes de vin rouge, jusqu'à réduction d'un quart ; ajoutez deux onces de miel, et passez la liqueur pour servir à des lotions et à des injections deux fois par jour, et plus souvent selon le besoin et l'urgence des cas.

Si le relâchement des parties est plus grand et l'écoulement plus abondant chez quelques femmes, je les engage à placer dans le vagin, en se couchant, une petite éponge imprégnée de cette liqueur. Ce dernier moyen paroît d'abord incommode, et pour l'ordinaire

les femmes y répugnent; cependant certaines s'y décident, et elles s'y accoutument si bien qu'après une ou deux nuits, elles ne s'en mettent plus en peine, bien qu'elles grossissent peu-à-peu le diamètre de l'éponge, ce qu'il est essentiel de ne pas négliger, afin que le remède soit immédiatement appliqué sur les parois du vagin; ce moyen m'a réussi dans le cas de fleurs-blanches idiopathiques, et il a empêché plusieurs femmes de faire des fausses-couches. S'il arrive que je sois trompé dans mon attente, et quand j'apperçois dans le vagin une espèce d'édématie que l'humidité et le relâchement entretiennent, j'ordonne des injections réitérées avec la décoction détersive ci-dessus, que je fais animer avec l'esprit de vitriol, au point d'une agréable acidité capable d'exciter une irritation légère, très-propre à produire le dégorgement du vagin. J'ai éprouvé que le vin tonique employé sans succès, avant cette dernière addition, procure une guérison radicale après l'usage de l'injection acidulée.

Lorsqu'il existe une foiblesse générale dans tous les vaisseaux de la matrice et du vagin, je ne m'en tiens pas à l'usage des injections et des lotions, je fais prendre, soir et matin,

un lavement tonique fait avec une demi-once ou six gros de quinquina concassé, et deux gros de gomme arabique qu'on fait bouillir dans une pinte et demie d'eau, réduite aux deux tiers, et je recommande aux malades de garder ces clystères autant qu'il est possible : pour qu'ils agissent mieux, on nettoie le canal intestinal par un lavement simple qui précède ce dernier d'une ou de deux heures. Soit sympathie des trois gros intestins avec le siège de la maladie, soit absorption du remède, je peux affirmer en avoir retiré de grands avantages, et que l'effet en a paru merveilleux à quelques malades.

L'ancienneté des fleurs-blanches, ou la constitution dépravée avec laquelle naissent quelques femmes, peuvent sans doute rendre tous ces remèdes inutiles, et alors l'écoulement devient une maladie chronique rebelle; n'eût-elle pas ce caractère, elle résiste sans contredit à des topiques et à des remèdes externes, qui détergeroient et redonneroient en vain du ton à la matrice, ou qui, en cette circonstance, ne peuvent enfin remédier qu'imparfaitement à un mal qui présente beaucoup de difficulté. Lorsque son origine n'est pas simple et bornée à l'atonie et au

relâchement mentionnés de l'utérus, la sympathie avec les autres viscères et la complication, doit diriger le Médecin vers un traitement différent et approchant de celui qui sera décrit pour la maladie dite symptomatique. Un tact particulier et le coup-d'œil habituel déterminent alors à prescrire un traitement moyen et raisonné. Si on a fait précéder avec avantage les remèdes externes d'un vomitif, on le réitère : on donne la préférence à l'ipécacuanha; on administre avec réserve sous la forme de bol, la rhubarbe, le mercure doux, avec un excipient convenable, à titre de purgatif très-approprié, et on s'aide ensuite des dépurans et des tempérans, tels que la racine de patience, les feuilles de cresson, de l'hépatique, d'aigremoine, de fumeterre, d'hypéricum, en bouillons, en tisanes, en sucs dépurés. On doit réitérer les purgatifs selon les circonstances; ne négliger ni le lait, ni le petit-lait, ni les eaux minérales, parmi lesquelles je prefère celles de Miers, de Cranssac, et autres analogues et acidules. Pendant l'usage des lotions et des injections toniques, il est à propos de fortifier l'estomac à l'aide de quelques stomachiques et absorbans; une

infusion de germandrée, dont on prend une tasse une heure avant le repas, le cachou, le corail, etc., en accélèrent l'effet.

Plusieurs Médecins anciens et modernes ont bien voulu considérer les fleurs-blanches idiopathiques, comme un émonctoire ou un exutoire dépuratif du sang et des humeurs, qui délivre les femmes de mille incommodités et toujours de quelqu'autre maladie. Je déclare ici ne point partager leur opinion, ou du moins, ce cas me paroît bien rare, et je ne saurois l'admettre que dans des complications graves, où les fleurs-blanches virulentes, sanieuses et du plus mauvais caractère, après avoir résisté à tous les remèdes, seroient l'égout de quelques vices incurables, de destructions organiques et de maladies cancéreuses de l'utérus. Je suis donc bien éloigné d'envisager l'état simple et ordinaire de l'écoulement comme critique et salutaire: les accidens qui le suivent quand il s'invétère, m'ont appris le contraire; de-là vient l'attention que j'apporte à le supprimer; aussi bien, prenant toujours le parti de ne pas surcharger les femmes de remèdes, si j'apperçois, après avoir continué un temps suffisant, que l'écoulement leur résiste, je tâche de

déterminer la malade à placer un cautère au-dessus du genou, sur la partie interne et inférieure de la cuisse. Voilà déja plusieurs femmes chez lesquelles le dégoût et l'abattement ont cessé avant qu'elles fussent délivrées entièrement des fleurs-blanches, par cette fonticule. J'ai vu et distingué dans ce nombre, une Dame guérie par ce seul moyen incapable de nuire, d'un écoulement de fleurs-blanches idiopathiques, qui, depuis quatorze ans, avoit résisté à tout ce qu'on avoit pu pratiquer et imaginer en soins assidus et raisonnés; bien plus, trois mois après sa guérison, cette Dame devint enceinte de son premier enfant, au moment où elle s'y attendoit le moins, parce que, mariée depuis neuf ans, on lui avoit persuadé que sa maladie porteroit toujours obstacle à la conception.

Il s'ensuit de la distinction que je fais des fleurs-blanches, que lorsque l'écoulement idiopathique ou essentiel, a lieu sans cuissons et sans irritation, chez des femmes assez bien constituées, bien loin de les surcharger de remèdes, ou de négliger une maladie qui ne peut que leur faire traîner une vie languissante, en affoiblissant leur tempérament,

on doit avoir recours au traitement local; c'est-à-dire, aux lotions et aux injections dont j'ai déja parlé. Dans ces cas de maladie simple, non compliquée et provenant d'atonie et d'embarras local, j'ai éprouvé les bons effets des bains de Bagnères-Luchon, auxquels on peut substituer, sans doute, ceux d'Ax et autres d'eaux thermales; si ces derniers étoient trop forts, on seroit assuré d'être satisfait de ceux d'Ussat, qui n'en sont pas éloignés. Si les fleurs-blanches sont un reliquat d'affections laiteuses, je donne la préférence à Bagnères-Luchon, et je prescris pendant les bains, l'usage des eaux de Copvers; si, au contraire, l'écoulement est accompagné de cuissons, de douleurs; s'il résiste à ces derniers moyens, quoiqu'il n'existe aucun signe qui démontre qu'il soit symptomatique, il faut faire révulsion de l'humeur qui relâche et abreuve de plus en plus la matrice et le vagin, et qui finit par occasionner des engorgemens et l'ulcère. Au lieu de recourir à des astringens, il faut, après quelques remèdes généraux, en venir à l'application du cautère à la cuisse. Cette dernière précaution guérira beaucoup de fleurs-blanches; elle peut, d'ailleurs, pré-

venir des accidens, et obvier aux métastases funestes qui suivent de près la cessation du cours périodique des règles, vers l'âge de 45 à 50 ans. L'écoulement des fleurs-blanches qu'on a négligé, en le considérant comme émonctoire, devient plus abondant, plus âcre et plus incommode, à moins qu'il ne s'arrête alors avec les règles, et que, par la sympathie si connue entre les parties de la génération et le sein, la matière ne reflue sur les mamelles pour y produire des engorgemens : cet accident survient ordinairement aux femmes qui ont déja souffert des maladies laiteuses chroniques. J'en ai vu plusieurs exemples, entre autres, une femme âgée de 38 ans, attaquée depuis sa dernière couche, d'un écoulement âcre et abondant de fleurs-blanches périodiques qui n'étoit pas plutôt supprimé qu'une glande de son sein s'engorgeoit, et cet engorgement disparoissoit insensiblement à mesure que les fleurs-blanches reprenoient leur cours. Cette femme n'ayant voulu se résoudre à faire aucun remède, souffrant beaucoup de son sein, je me contentai, en quittant la garnison de Charleville, de lui recommander de placer, par précaution, le cautère à la cuisse, avant

la cessation naturelle de ses mois, ce qui lui réussit fort bien. Je ne hasarde rien en assurant que j'ai guéri des fleurs-blanches essentielles par les moyens que je propose ; c'est aux gens de l'art à les éprouver : je les invite à adopter la division que j'ai faite de la maladie, et à ne pas oublier que le succès dépend de la variété du traitement, selon les tempéramens des sujets, et les circonstances qui ont précédé et déterminé la maladie.

SECTION V.

Traitement des fleurs-blanches symptomatiques.

Il est avéré en médecine, que les causes qui prédisposent le plus souvent aux fleurs-blanches, sont des hémorrhagies qui affoiblissent la constitution, et l'on n'ignore pas que dans l'irrégularité des règles les femmes en ont d'assez habituelles ; une diminution dans la transpiration insensible, et sa matière répercutée dans le sang, qui en est plus séreux et plus acrimonieux ; le tissu des solides excessivement relâché par l'habitation des

lieux marécageux, des bords de la mer et de toute autre atmosphère chaude et humide, qui en ramollit plus ou moins la texture; la tristesse, la jalousie, l'envie et autres affections de l'ame; un noir chagrin qui ronge et énerve plus ou moins, et selon qu'il est profond et durable; la circulation ralentie par la langueur et la décomposition des humeurs; les alimens indigestes, séreux et relâchans, des acrimonies particulières au sang et qui en atténuent et en altèrent les principes fixes; le défaut de mouvement d'exercice réglé et même de travail forcé, seul capable d'expulser la matière retenue et les sérosités superflues, en favorisant l'action organique des viscères et leurs excrétions; sans compter les embarras ordinaires et accidentels, comme dans les embonpoints excessifs, et les grossesses qui par le volume nuisent en quelque chose à la liberté de la circulation; enfin, une foible organisation, soit qu'elle vienne de naissance ou d'excès sans cesse suscités en cette vie, ou qu'elle soit le produit de quelque vice héréditaire, affectant le corps ou la masse du sang et des humeurs. Mais ce n'est pas assez de ces considérations générales, il en est une plus

précise et plus particulière : le vice des digestions qu'un peu d'attention et quelques réflexions sur les signes des fleurs-blanches symptomatiques ne permettent pas de méconnoître; c'est de toutes les fonctions animales la plus essentielle, et celle dont dépend l'intégrité des autres. L'écoulement des fleurs-blanches symptomatiques est occasionné le plus souvent par l'atonie et l'inertie de l'estomac, ainsi que la maladie essentielle l'est par le relâchement et l'atonie des sinus et des vaisseaux de l'utérus, qui se terminent, selon tous les Anatomistes célèbres, par des orifices capables de contractions, dont le défaut d'élasticité suffit pour donner lieu aux fleurs-blanches séreuses. La maladie symptomatique reconnoissant pour cause principale l'inertie de l'estomac, exige que le Médecin s'occupe de rétablir le ton et l'action des organes de la digestion, en remédiant au relâchement des solides en général. Dans ce cas je prescris l'ipécacuanha à titre d'émétique; je purge avec les sels neutres et autres ingrédiens mentionnés dans les paragraphes précédens, et je passe de suite à l'usage des toniques stomachiques et amers, parmi lesquels je donne la préférence à la

racine de gentiane en poudre, à la cascarille, et à l'ipécacuanha employé à petite dose comme altérant ; je joins à ces moyens des embrocations sur toute la région épigastrique, avec la teinture spiritueuse de canelle, de girofle et de sassafras, qui secondées par l'application de l'emplâtre stomachique de la pharmacopée d'Édimbourg, produisent des effets merveilleux, si on a soin de les employer dès le commencement, c'est-à-dire avant que le suc gastrique dégénéré, suite inévitable de la foiblesse des digestions, ait altéré toute la masse des humeurs.

Il est aisé de concevoir combien les vices et la crudité du chyle doivent accélérer, accroître et invétérer l'écoulement des fleurs-blanches de mauvais caractère, à la suite d'accidens survenus par des affections laiteuses chroniques, le reflux de la matière du lait, la rétention ou le flux excessif des lochies, et par l'effet des accouchemens laborieux et des mauvaises manœuvres. Le véritable procédé consiste alors à débarrasser l'estomac des sucs surabondans et dégénérés, et à provoquer les glandes à se dégorger par l'action des vomitifs et des purgatifs, réitérés avec plus ou moins de ménagement, selon les

tempéramens. Il faut les faire précéder de l'usage long-temps soutenu des délayans, des tempérans, des involvans ; après quoi, le petit chêne, la petite absynthe, la petite centaurée, le quinquina, les fleurs de camomille romaine, les sommités de marrube blanc, celles de romarin, la rhubarbe, les baies de genièvre, le corail, le cachou, etc. sont les toniques et les absorbans que je prescris immédiatement, et dont un bon choix démontre dans la pratique qu'ils agissent sur les fibres de l'estomac, qu'ils réveillent le genre nerveux en augmentant le ressort des solides, et en accélérant le mouvement des liquides. Ils absorbent les mauvais levains, et ils rendent les sucs gastriques plus actifs, plus propres à pénétrer les alimens dont la bonne digestion concourt à l'élaboration du chyle et au rétablissement des secrétions qui dépendent de l'intégrité de cette fonction. Je prescris ces plantes en décoction, en substance, en extrait, et les absorbans en poudre, ou sous forme d'opiat. Un vin médicinal, composé par leur infusion, m'a paru très-approprié dans les constitutions phlegmatiques atteintes de fleurs-blanches symptomatiques; ce véhicule mérite

la préférence sur les autres par plusieurs raisons : la première, parce que le vin corrige le mauvais goût des médicamens ; et la seconde, parce qu'il est le menstrue le plus propre à dissoudre les principes médicamenteux de ces plantes. En effet, si on les prescrit dans l'eau, on n'en retire que la partie gommeuse ; si on les donne dans l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin, outre que ces liqueurs sont trop fortes, l'on n'extrait que les parties résineuses, au lieu que le vin attaque plus ou moins l'un et l'autre principe. Il est inutile de remarquer que le choix de ces remèdes est subordonné au degré de la maladie et aux tempéramens. Lorsqu'il y a tension et sécheresse, et que le vice acrimonieux s'est presque identifié, par son ancienneté, avec le sang et le reste des humeurs, je les fais précéder de l'usage long-temps soutenu des boissons délayantes, adoucissantes et tempérantes, du petit-lait, des eaux minérales acidules froides, telles que celles de Miairs, de Cranssac et de Pechlaumet, que nous possédons dans nos cantons ; celles de Vals, de Vichy. Ce préalable est indispensable dans le traitement des femmes dont le genre nerveux est susceptible d'irritation ;

chez celles qui sont chargées d'embonpoint et de pituite, avec surabondance d'humeurs. On combine heureusement chez ces dernières les toniques avec les purgatifs ; ainsi le cachou, la canelle, la racine d'*inulla campana*, la rhubarbe et le jalap, ont souvent rempli mes vues sous la forme d'opiat et en bols, à la dose de demi-gros soir et matin.

Les eaux minérales salines et ferrugineuses sont toujours celles qu'il faut préférer dans cette espèce de fleurs-blanches qui ne cause presque pas de douleur, et qui néanmoins porte obstacle à la conception, et je puis assurer sans exagération ni enthousiasme, avoir obtenu en pareil cas plusieurs guérisons de l'usage de l'eau martiale factice, de laquelle j'ai parlé à l'article du lait reflué; outre leur usage intérieur, plusieurs femmes se sont bien trouvées de s'en laver soir et matin en s'asseyant sur leur bidet. Le même traitement convient aux jeunes demoiselles attaquées de fleurs-blanches symptomatiques; il suffit, lorsqu'il y a suppression des règles, d'y joindre la limaille de fer prise en poudre fine, de réitérer le vomitif et de seconder l'effet des remèdes par un exercice modéré

à pied, à cheval, et par un bon régime qui n'ait rien de gênant.

Les fleurs-blanches dont il est question ici, accidentelles et récemment déclarées à la suite de la cachexie qui suit les mauvaises digestions, l'atonie de l'estomac, et la surabondance des sucs nourriciers mal élaborés, cèdent souvent aux remèdes que je viens d'indiquer; mais il n'en est pas de même si l'écoulement est invétéré, si l'état des solides relâchés a produit la cachexie, ou la dégénération des humeurs qui, mêlées avec les fluides stasés dans la matrice, s'altèrent et acquièrent une nouvelle acrimonie par leur mélange et leur séjour, d'où résultent des douleurs profondes et cuisantes aux lombes, des démangeaisons sur les parties qui en sont arrosées, et des excoriations sur les cuisses. Cet écoulement acrimonieux, blanc, jaune, verd, fait assez présumer de l'âcreté et de la causticité dans les sucs biliaires, gastriques, pancréatiques et lymphatiques; il faut alors chercher à découvrir le vice, et s'aider en cette circonstance plus que jamais pour le corriger, des boissons délayantes, adoucissantes et tempérantes,

en les donnant, suivant que l'estomac des malades peut bien ou mal les supporter. La limonade cuite, aiguisée avec vingt grains de sulfate de potasse ferrugineux par pinte, le petit-lait, l'eau de poulet ou celle de veau altérées avec la chicorée, la scolopendre, l'aigremoine; on fait prendre quelques tasses de décoction de racine de benoîte, ou d'infusion de chèvre-feuille, et autres plantes légèrement stomachiques, apéritives, qu'on alterne avec ces délayans et ces laxatifs: l'eau minérale factice continuée très-long-temps et aidée du régime, a souvent triomphé de cette maladie. Après avoir neutralisé l'acrimonie et remédié à la dépravation humorale, on est quelquefois obligé d'avoir recours au lait, pour redonner de la cohésion et de la consistance au sang : on prescrit le lait d'ânesse, celui de vache, coupé au commencement avec une légère décoction de sommités de marrube blanc, et quelque temps après pur. Lorsque ce remède est indiqué, et que la foiblesse de l'estomac ne s'en accommode pas, j'y fais ajouter une cuillerée à café de bonne eau-de-vie par verre de lait et une once de sucre; je réitère de temps en temps les purgatifs, et je termine le trai-

tement par les eaux de Cauterets ; et pour peu qu'il reste d'écoulement, de dégoût et de maux d'estomac, les pilules suivantes long-temps continuées détruisent merveilleusement ces reliquats.

De bon kina, une once.

De cachou,
de succin blanc,
d'écorce d'orange sèche,
} de chaque 2 gros.

Ipécacuanha, vingt grains.
De conserve de kinorrhodon, demi-once.

Faites avec S. Q. du sirop d'absynthe des pilules de six grains chacune, dont la malade prendra de quatre jusqu'à six tous les matins avant son dîner.

Si ces remèdes connus et administrés par les meilleurs Praticiens contre les fleurs-blanches ont moins réussi jusqu'ici, c'est qu'on les a donnés indistinctement et sans s'occuper de la division que j'établis dans cette espèce d'affection ; il faut aussi avouer que les malades n'en continuent pas assez long-temps l'usage, qu'elles les abandonnent souvent au bout de quinze jours, tandis qu'elles devraient les continuer six mois,

sauf à les varier et à les suppléer de manière à remplir les mêmes indications. Il ne faut pas oublier, même après la guérison, combien il est indispensable de purger de temps en temps les femmes humorales chargées de pituite, afin de débarrasser la matrice de l'humeur catarrhale qui s'y amasse. On vante dans ce cas les pilules cochées mineures, ou tout autre purgatif de cette espèce, la tisane de vinache continuée et modérée selon que les circonstances peuvent l'exiger, ayant soin d'observer attentivement ses effets pour pouvoir mieux se régler à son égard. Je donne ordinairement la préférence au jalap. Tous les Praticiens savent que dans les fleurs-blanches où domine la sérosité, on retire plus de succès des tisanes sudorifiques, de salsepareille, de squine, etc., et des infusions ou des vins anti-scorbutiques qu'a précédées l'emploi des purgatifs réitérés, ainsi que des légers toniques, que de tout autre moyen. La gomme ammoniac, les cloportes, le sel de glauber, celui de duobus, le tartre vitriolé, les antimoniaux et autres remèdes apéritifs trouvent leur place en cas d'obstruction et d'engorgement; mais leur effet seroit très-foible si l'on n'y joignoit encore des purgatifs énergiques.

On porte souvent remède par ces moyens à l'acrimonie générale des humeurs qui emmène tant de désordre ; mais il peut arriver que les écoulemens invétérés résistent, et on est obligé alors de délivrer l'utérus de l'abord et de l'irruption des fluides viciés, soit par le cautère au-dessus du genou, déja recommandé contre les écoulemens rebelles des fleurs-blanches idiopathiques, soit par un large vésicatoire appliqué à l'intérieur d'une des cuisses, selon le choix et la volonté de la malade, qui peut ainsi détourner un égout établi sur un viscère essentiel, et favoriser l'effet des remèdes employés pour en détruire la cause. Quand le dérèglement de la perte rouge et périodique des femmes produit un état cachectique qui les dispose aux fleurs-blanches, sur-tout les filles et les veuves, qu'un doux penchant entraîne souvent dans la langueur où la vertu et le devoir les retiennent, et qui commettent des imprudences journalières à provoquer la suppression de leurs mois à des époques solemnellement critiques, se ménageant si peu qu'elles se baignent, dansent, se mouillent et se morfondent sans égard et sans attention, je n'ai pas trouvé de remède plus propre à

combattre cette cachexie chlorotique, que l'électuaire de Geoffroy déja cité, long-temps continué et secondé par l'usage de l'eau minérale factice, composée avec le sulfate de potasse ferrugineux.

Les fleurs-blanches ne veulent très-souvent céder qu'aux mercuriels, aux sudorifiques, aux anti-scorbutiques; le lecteur en sent la raison, c'est au Médecin à en deviner la cause, ce qui n'est pas toujours facile; aussi bien je tracerai dans le paragraphe suivant le meilleur parti à prendre, et celui qui m'a réussi dans les cas douteux et obscurs. L'expérience m'a malheureusement trop souvent convaincu que ces écoulemens ne sauroient quelquefois être taris, malgré les meilleurs remèdes; cela ne m'empêchera point de réclamer contre la négligence qu'on met dans le soin d'une maladie qui céderoit dans le commencement, et que j'ai eu le bonheur de surmonter souvent dans des cas difficiles et invétérés où on l'abandonne à elle-même, ce qui est le pire de tout.

Quoiqu'il faille écarter l'usage des astringens internes et externes, lorsque l'écoulement est accompagné de cuissons et cause des excoriations et des phlogoses, il ne faut

pas négliger de faire laver les malades plusieurs fois par jour avec des décoctions adoucissantes, émollientes et détersives, que l'on rend toniques à mesure que les cuissons et les phlogoses disparoissent. L'on est sans doute forcé d'y avoir recours quand il s'agit de remédier au vice local qui entretient l'égout; mais il faut auparavant, et pour le faire avec fruit, avoir rehaussé le ton de l'estomac et rétabli les fonctions digestives, avoir corrigé l'acrimonie des humeurs et redonné de l'embonpoint, ou du moins certain degré de force aux malades, et que le reliquat de l'écoulement ne soit suivi ni de douleurs ni d'abattement; il rentre alors dans la classe des fleurs-blanches idiopathiques ou essentielles, et il demande en conséquence le traitement local que j'ai assigné dans le paragraphe précédent à ce vice de la matrice.

L'orifice de la matrice n'est pas toujours assez ouvert pour permettre des injections dans sa cavité, et il arrive souvent qu'avec la seringue courbe, terminée par un bouton percé en forme d'arrosoir, l'on croit faire des injections utérines qui ne sont que vaginales; c'est à quoi il faut faire attention,

car si la substance de la matrice est affectée par un vice particulier fixé dans son intérieur, c'est un point essentiel de s'aider du traitement local ; si la matière de l'écoulement est purulente, sanieuse, ichoreuse, fétide, elle découvre assez l'ulcère de la matrice dont j'ai déja fait mention, et qui a son traitement particulier distinct de mon sujet. Supposé que l'écoulement ait tout autre caractère, et que néanmoins il y ait lieu de soupçonner des tubercules et des obstructions dans l'utérus, il ne faut pas négliger les remèdes apéritifs et les décoctions des plantes atténuantes, résolutives, dépurantes et saponaires, parmi lesquelles il faut distinguer celle de ce nom.

Quant à l'écoulement simple, doux et inodore, qui n'est que le résultat de la foiblesse innée des organes digestifs et qui n'incommode pas, il concourt à prouver que la stature de la femme, la structure de ses vaisseaux, la ténuité de ses fibres primordiales, la délicatesse de ses nerfs, une mobilité et une sensibilité extrêmes, sont favorisées par un excès d'humidité qui ne se trouve pas chez l'homme en l'état naturel ; c'est à quoi elle doit cette souplesse et cette perfection

qu'elle paie bien chèrement, comme l'on peut en juger par le tableau affligeant des maladies qui en sont la suite et qui doivent la rendre à l'homme dont elle fait le bonheur, encore plus intéressante et plus chère.

J'ai conseillé les astringens en lotions et en injections, et j'ai dû le faire d'après l'expérience dans les cas déterminés; ce n'est pas que je doute que leur usage imprudent, déplacé, abusif, ne puisse nuire et faire du mal, en occasionnant la répercussion des humeurs, leur stase dans la matrice, et leur métastase à la tête, sur la poitrine et dans le bas-ventre. Tous les Auteurs ont assez développé ces inconvéniens, que quelques imprudences ont rendus plus sensibles; ce qui les a généralement fait rejeter. Il est cependant bon d'observer que cela n'est guères arrivé qu'à des femmes libertines ou luxurieuses, qui, sans nécessité et sans besoin, ont bien voulu abuser des vinaigres vitrioliques et autres, de Vénus et de Cythère, distribués par les revendeurs à la toilette à des femmes folles et crédules, pour changer la nature molle et relâchée des parties de la génération, sous plusieurs points de vue qui

ont frustré leurs espérances, et qui, loin de relever leurs charmes et de réveiller leurs sens, les ont équipollées en les accablant d'accidens par cette manœuvre propre à dépouiller ces organes de leur sensibilité, et à leur faire acquérir une vieillesse prématurée. On n'a point à redouter un pareil évènement, ni des craintes à concevoir des plantes toniques et détersives que je prescris dans les cas bien prononcés de relâchement essentiel de la matrice et du vagin, dont il ne faut d'ailleurs jamais abuser, au point de former des congestions, et de susciter l'endurcissement, puisque la nature ne cesse de les lubrifier.

Du reste, quand on rencontre des constitutions totalement dépravées par des pertes blanches symptomatiques, abondantes et réfractaires à tous les moyens curatifs, il est de la sagesse du Médecin de suspendre tout remède et de livrer les malades à elles-mêmes, après leur avoir prescrit un régime analogue à leur état. Il m'est arrivé de me retrancher en pareil cas, et avec fruit, sur un régime doux, sec et restaurant, et sur l'emploi des topiques : celle des préparations qui m'a le mieux réussi, est un vin aromatique com-

posé avec la lavande, le thym, le romarin, la sariette, la menthe, l'écorce de grenade, la canelle et le girofle, qu'on fait cuire à un feu lent pendant douze heures, avec une quantité donnée de bon vin rouge et vieux, dans un pot de terre vernissé et bien lutté. On le passe, et on l'enferme dans des bouteilles qu'on bouche bien, pour en faire des embrocations matin et soir sur la région épigastrique, ayant soin de la couvrir habituellement avec une pièce d'étoffe moëlleuse et légère en hiver, et en été, de toile dans laquelle on aura enfermé et piqué quelques-unes des mêmes plantes aromatiques séchées avec précaution. Plusieurs femmes réduites par cette maladie à un état de foiblesse, de dégoût, d'insomnie et d'ecticité, ont recouvré leur appétit, leur force, leur sommeil, et ont pu vaquer à leurs affaires par ce seul moyen. J'avoue franchement et je crois que la cessation de tout remède intérieur a beaucoup contribué à cette amélioration.

J'ai récemment employé avec quelque succès, en pareil cas, les frictions sur l'estomac et sur les viscères abdominaux, avec la teinture spiritueuse de quinquina préparée suivant la méthode de *Chrétien;* et je sai-

sirai toutes les occasions favorables à me convaincre de l'efficacité d'un moyen bien précieux à l'humanité, s'il épargne aux malades le désagrément d'avaler un remède qui produit des effets bien avantageux, mais qui les fatigue extrêmement.

SECTION VI.

Du diagnostic obscur et difficile des fleurs-blanches, de leur complication avec la gonorrhée simple et la virulente, et du parti qu'il faut prendre dans le doute qu'on ne saurait éclaircir.

Ces trois maladies, quoique différentes par leur origine, leur siège, leur terminaison, acquièrent beaucoup d'analogie et de ressemblance par leurs écoulemens et quelques complications qui suscitent les mêmes signes, cuissons, ardeur d'urine, excoriations, phlogoses, et qui rendent les matières blanches, jaunes, vertes, âcres, séreuses, purulentes, et susceptibles d'odeur et de fétidité. Leur siège est à la vérité différent; mais cette différence est confondue parfois

et n'est pas aisée à distinguer, vu les désagrémens qui s'ensuivent pour le Médecin et la répugnance des malades à se laisser visiter. La réunion de quelques symptômes communs fait que sans une grande attention sur les circonstances qui précèdent et qui accompagnent ordinairement ces maladies, il est impossible, ou du moins bien difficile d'établir un diagnostic certain, et par conséquent de bien diriger le traitement; soit timidité, soit fausse honte, soit leurre, les filles et les femmes se plaisent à jeter beaucoup d'obscurité sur leur état, et l'histoire tronquée qu'elles en font, en la couvrant d'ambiguité, ne fait qu'augmenter le doute et l'incertitude. Comme la moins ingénue n'ignore pas qu'elle a le droit de faire passer un écoulement vénérien pour des fleurs-blanches, elle croit pouvoir en abuser impunément, et souvent elle sourit secrètement de l'embarras de son Esculape, qui finit cependant par la comprendre et par la délivrer du sien à ses dépens, pour peu qu'il soit adroit.

On a imaginé de rouler une bande de linge en forme de tampon qu'on insère dans le vagin, afin de découvrir les points d'écoulement qui le tachent, en supposant

que la matière trop abondante se répande par-tout quand on le retire : le linge étant déroulé laisse appercevoir les points qui ont été médiatement tachés. Mais cette expérience le plus souvent mal faite, et présentant toujours des doutes, est bien inutile pour le diagnostic et pour la cure de la gonorrhée non virulente ou séreuse; car si elle a pour cause des ulcères au vagin, elle doit être traitée par les injections détersives, et les mêmes moyens curatifs conviennent à cette affection et aux fleurs-blanches idiopathiques, qui ne diffèrent essentiellement que par la diversité des organes affectés. Si elle est virulente, le traitement anti-phlogistique qu'elle exige dès le commencement, qui consiste en bains, en injections émollientes, en tisanes tempérantes, est également indiqué dans le traitement des fleurs-blanches, et il ne faut pas moins s'occuper à la fin de détourner la matière qui irrite des organes délicats par des purgatifs également indispensables dans les deux maladies, et qu'on a soin de choisir parmi ceux qui sont en même temps propres à combattre le virus.

La distinction la plus vraie et la plus sûre de la gonorrhée virulente que les femmes

les plus honnêtes peuvent avoir et acquérir, sans s'en douter, en prenant leur part de celle de leurs maris, consiste en ce que la gonorrhée se déclare de suite avec violence, et qu'elle se montre tout-à-coup, quelques jours après un commerce impur, au lieu que les fleurs-blanches viennent peu-à-peu et en croissant, ce qui n'est pas équivoque si le rapport que la femme peut en faire est sincère et exact. Les premières années de ma pratique, je tâchois de les distinguer par leurs effets; la douleur, par exemple, la phlogose, l'ulcération des parties génitales, les cuissons vives et continuelles, un érétisme plus marqué, la présence d'un chancre, d'une excroissance dans des filles qui étoient déflorées, ne me laissoient aucun doute; chez les femmes, le doute étoit entretenu par le défaut de contagion qui n'avoit pas atteint leurs maris. Mais l'expérience ayant démontré assez souvent qu'il est des hommes chez qui le mal ne se développe qu'après plusieurs années, et que de bonnes coulantes n'ont pas affecté certains époux infidèles cohabitant avec des femmes suspectes atteintes du vice vénérien; en ayant rencontré d'autres très-sages et vertueuses, épuisées par

des fleurs-blanches, accompagnées d'inflammation, de douleur et de dysurie, avec les mêmes cuissons qui arrivent à l'urètre dans les gonorrhées à la sortie de l'urine, qui en imprègne les petits ulcères, et les excoriations que causent l'acrimonie et la phlogose; je me serois souvent trompé en écoutant des récits infidèles, si je ne m'étois décidé à faire un traitement mixte par la combinaison des moyens appropriés à l'une et à l'autre maladie dans l'incertitude des vraies indications. Comme la gonorrhée récente vénérienne, qui n'est accompagnée d'aucun autre symptôme qui annonce la vérole, est la seule maladie avec laquelle il y ait occasion et danger de confondre les fleurs-blanches, on peut, comme je viens de le dire, d'autant mieux entreprendre de la guérir par les délayans, les boissons tempérantes et nitrées, les bains, les injections émollientes et détersives, que l'on rend sur la fin un peu toniques et même irritantes, pour produire un dégorgement nécessaire à la cure radicale, que tous ces moyens sont indiqués dans le traitement des fleurs-blanches, et réussissent dans la gonorrhée qui n'est pas ancienne, bien qu'il soit plus ordinaire de donner quel-

ques mercuriels et de faire quelques légères frictions avec l'onguent napolitain aux cuisses et aux fesses, pour l'emporter plus sûrement et avec moins de regret. Aussi je comprends dans mon traitement mixte, l'emploi réitéré au besoin et selon ses effets, du calomélas, remède doux et facile, qui, donné à petite dose, agit et comme purgatif et à titre d'anti-vénérien, sans occasionner les fréquentes révolutions produites par différentes préparations mercurielles.

J'ai donc recours à ce traitement mixte toutes les fois que je suis consulté pour des fleurs-blanches chez des femmes dont la conduite me laisse quelque soupçon de mal vénérien; je ne perds pas mon temps à les affliger et à les embarrasser par des questions qui pourroient blesser leur pudeur; je me contente de leur prescrire quelque boisson tempérante, le petit-lait, la décoction de bardanne avec un peu de réglisse, et les pastilles suivantes qui m'ont toujours très-bien réussi, tant dans les fleurs-blanches accompagnées d'atonie et d'engorgement à la matrice, que dans la gonorrhée, qui cède à ce traitement long-temps continué, quoique compliqué de quelque symptôme de virus vénérien. L'équi-

voque cesse s'il se déclare quelque signe particulier de vérole qui demande son traitement et ses remèdes particuliers.

℞. De racine d'arum, ou pied de veau, deux gros ;
De canelle, deux gros ;
De cachou, un gros ;
De calomélas, six gros et demi ;
D'essence de citron, douze gouttes ;
De sucre, dix onces.

Broyez dans un mortier de marbre le calomélas avec deux onces de sucre et S. Q. de mucilage de gomme adragant, extrait avec l'eau de fleurs d'orange ; réduisez en poudre séparément le reste des ingrédiens ; après quoi mêlez le tout en y ajoutant par gradation six onces du sucre, qu'il faut broyer ensemble environ trois-quarts d'heure pour que le calomélas se trouve bien incorporé. Les deux onces du sucre qui restent, servent à donner à la masse la consistance nécessaire pour être étendue et mise en pastilles avec un fer-blanc de forme ronde et conique.

Cette masse doit donner 450 pastilles contenant un peu plus d'un grain de calomélas chacune.

J'en ai souvent prescrit l'usage avec succès à des femmes d'un tempérament entièrement réfractaire au mercure administré sous toute autre forme, et j'ai toujours remarqué leur efficacité dans les fleurs-blanches symptomatiques simples et dans la gonorrhée. Elles entretiennent la liberté du ventre; elles facilitent les secrétions en donnant du ressort, et se trouvent par conséquent également indiquées contre l'engorgement utérin, qui est quelquefois la suite de la gonorrhée, et dans celui que l'écoulement des fleurs-blanches occasionne à la longue.

Je commence d'abord par ne donner que deux pastilles le matin, et j'augmente peu-à-peu jusqu'à quatre soir et matin; c'est la dose à laquelle je m'en tiens pendant tout le traitement. Je conseille de boire en même temps une bouteille de petit-lait tous les jours, ou de prendre matin et soir une demi-écuellée de lait de vache, coupé avec autant de décoction de racine de bardane. Ce traitement dure un mois et demi et plus, suivant la constitution des malades et l'intensité des symptômes à combattre. Si mon intention est de procurer quelques selles plus abondantes, tous les huit jours je fais prendre

six pastilles le soir et huit le lendemain, qui remplissent ordinairement mes vues.

Les femmes sensibles et irritables ne doivent pas craindre l'effet du calomélas, que les Médecins Anglais estiment être un purgatif fondant, et celui qui convient le mieux aux maux de nerfs et aux affections hystériques causées par quelque embarras dans les viscères. Le docteur *Whit* en fait à cet égard le plus grand éloge. Plusieurs de mes collègues auxquels j'ai fait part de ce traitement, ont employé ce remède avec le même succès que moi, et m'en ont remercié en me communiquant leurs observations à l'appui de son efficacité; ils m'assurent de plus en avoir tiré de grands avantages chez des enfans portant des engorgemens aux glandes du col, et atteints de gonflement, de rougeur et d'ulcère aux paupières : je m'en suis servi aussi en pareil cas; mais ce n'est qu'en persistant très-long-temps dans son usage que je suis parvenu à obtenir une guérison radicale.

Il est donc assez inutile de rechercher dans les cas suspects et douteux, d'où provient un mal déja équivoque, d'embarrasser là-dessus des épouses affectueuses et des maris bons

chrétiens, pour découvrir s'il y a gonorrhée simple ou la chaude-pisse, fleurs-blanches ou fleurs-noires. Allons au fait, et supprimons toute crainte en levant des doutes importuns que le calomélas détruit beaucoup mieux que les observations de quelques Dames timorées et honnêtes, qui redoutent la lumière, ou qui jugent la chose par le sentiment de leur propre vertu, et que les caquets longs et ambigus de celles qui cherchent à nous tromper.

Tous les Auteurs qui ont traité de ces maladies ont recherché et établi la différence des signes qui les caractérisent ; mais cela n'empêche pas que le Praticien ne soit souvent très-embarrassé par la faute des malades. L'on a prétendu que la gonorrhée s'annonce par une démangeaison et une sensation voluptueuse, qui peu-à-peu dégénère en ardeur, cela est vrai ; mais c'est subordonné aux aveux des filles qui voudroient bien guérir, et qui préfèrent nous tromper ; d'autres observent que cette maladie virulente est toujours accompagnée de gonflement de glandes et de phlogose aux parties naturelles ; la plupart croient reconnoître la gonorrhée aux taches jaunes et vertes dont

les linges sont imprégnés; ce qui est une erreur.

Le premier signe admis est incertain; car les femmes qui éprouvent des fleurs-blanches symptomatiques, ressentent aussi des démangeaisons, cuisson, ardeur aux parties génitales, où il peut se déclarer, comme dans la gonorrhée, des contractions fréquentes et involontaires des fibres charnues du vagin, tant longitudinales que circulaires, sans qu'aucun symptôme vénérien y ait donné lieu, d'où peuvent résulter des tensions et des roideurs entièrement indépendantes de la lubricité. Rien n'est plus ordinaire que le gonflement des glandes du vagin et la phlogose externe qui caractérise les fleurs-blanches idiopathiques ou essentielles, quand elles sont âcres et abondantes. Pour ce qui concerne les taches du linge, jaunes ou vertes, que l'on observe dans la gonorrhée, cette distinction est mal fondée : la matière est jaunâtre par l'extravasation du sang mêlé à la lymphe, à la bile et aux sérosités; elle devient verdâtre par l'inflammation avec ulcère ou suppuration, signes relatifs, approchans et analogues à l'état des humeurs des malades qui sont sujettes à ces divers

écoulemens plus ou moins âcres et invétérés. Parmi les autres signes caractéristiques, il en est un que *Baglivi* croit infaillible, c'est la cessation des fleurs-blanches lors de l'apparition des règles, tandis que la gonorrhée ne cesse point de couler pendant cette évacuation périodique. Je n'ai pu reconnoître ce signe par aucun moyen, et les précautions des femmes qui se sont données des soins pour placer des linges, ont été de même inutiles ; les fleurs-rouges doivent nécessairement couvrir les blanches : il m'a paru impossible de reconnoître l'écoulement de la gonorrhée pendant les fleurs-rouges ; il faudroit un microscope ou de bonnes lunettes, et tenir une femme en mauvaise posture et assez long-temps pour reconnoître la source de l'écoulement, ce qui seroit bien pénible pour un Médecin et désagréable aux femmes, qui sont à bon droit plus difficiles à se laisser lorgner et visiter en cet état de crise et de mal-propreté.

L'on a encore prétendu distinguer la gonorrhée virulente des fleurs blanches, par la douleur que ressentent les femmes à l'approche de leurs maris ; mais ce signe n'est pas moins équivoque, puisque l'on rencontre

parfois des femmes d'une conduite irréprochable et atteintes de fleurs-blanches, qui ne peuvent en supporter l'approche, sans souffrir et sans jeter de hauts cris, à cause de la phlogose et de l'irritation entretenues dans le vagin par l'acrimonie de la matière de l'écoulement, et l'état d'érétisme et d'engorgement suscités dans ces organes délicats et sensibles. *Hunter* rapporte avoir vu une femme attaquée de fleurs-blanches tellement âcres et purulentes, qu'elle avoit communiqué à son mari une gonorrhée et des chancres, qu'il ne considéra point comme vénériens, n'y ayant aucun lieu de suspicion et de doute, et qu'il guérit avec les délayans et de simples lotions détersives et toniques. Ainsi, quoique la grande phlogose et l'écoulement âcre et purulent puissent faire soupçonner et découvrir une contagion syphilitique, il n'en est pas moins vrai que ce caractère de l'écoulement dans la gonorrhée ne puisse être confondu avec celui des fleurs-blanches, et laisser le Médecin dans le doute et l'embarras faute d'aveux sincères. Il est aisé de juger, d'après ce qui vient d'être dit, jusqu'à quel point on peut compter sur les signes distinctifs de ces maladies; sur quel

fondement ils sont douteux et équivoques, lorsque les maris n'éprouvent aucun ressentiment, et dans les cas même où ils en éprouveroient de légers et de passagers qui n'auroient aucune cause d'infection vénérienne, ce qui est assez rare heureusement, et peut déterminer le diagnostic d'un Médecin dont on ne peut exiger sans injustice de prononcer au premier abord, pour peu qu'il soit sage et réfléchi.

Il peut exister une disposition de surabondance de sérosité dans le sang, dépendante de l'organisation, qui rende les fleurs-blanches habituelles et nécessaires à certaines femmes cachectiques, dont le sang et les humeurs se purgent des matières viciées, par la matrice servant d'égout et faisant l'office de cautère, garantissant ainsi les viscères qu'une suppression subite peut faire affecter et engorger. Cette circonstance que l'on peut prévoir par les exutoires que j'ai proposés, ne se rencontre ordinairement que lorsque le mal est invétéré et compliqué de levains scrophuleux ou scorbutiques que l'on ne sauroit toujours dompter. La cessation subite des fleurs pourroit alors accélérer la leucophlegmatie et l'empâtement général

des viscères, si, avant de remédier à l'écoulement, on n'avoit changé déja la disposition du corps à procréer et à fournir tant de sérosités, ou si l'on n'avoit détruit les principales causes qui l'entretiennent. C'est ce que je me suis forcé d'établir, et tout en convenant de cet inconvénient particulier dans le traitement et à l'égard des astringens, je persiste à réclamer de la négligence qu'on apporte dans des soins requis à l'origine de la maladie, que l'on peut alors combattre hardiment, n'y ayant point d'habitude contractée, ni de dégénération humorale; ce qui est assez prouvé et démontré par l'expérience et la raison.

Puissent ces réflexions servir à éclairer les Dames sur leurs véritables intérêts, contribuer au rétablissement de leur santé, et au maintien de leur bonheur! C'est aux gens de l'art à les encourager à des tentatives heureuses dont elles n'auront point à se plaindre; c'est à elles à faire preuve de confiance et d'ingénuité, en ne dissimulant rien de ce qui peut contribuer au développement des causes des maladies qui les affligent. Quels que soient leur siège, leur nature et leur durée, il n'y a rien dont elles

doivent s'humilier, se décourager et désespérer. Ce précieux dévouement est un devoir pour des épouses affectueuses et de tendres mères; elles le doivent à des époux qui n'en seront que plus heureux et plus fidèles, et à une famille jeune et intéressante qui se réjouira de les voir atteindre un âge avancé sans souffrance et sans infirmités.

SECTION VII.

OBSERVATIONS

Sur l'efficacité de la douce-amère, prise intérieurement en substance, en décoction, et sous forme d'extrait dans le traitement des dartres invétérées.

Je ne peux me dissimuler que la douce-amère, avantageusement connue aujourd'hui par ses propriétés et sa vertu contre les affections dartreuses, n'ait eu et ne puisse avoir encore ses détracteurs comme ses partisans. Mon Essai, publié en 1784, sur l'efficacité de cette plante dans le traitement des dartres, me mit à même d'en connoître quel-

ques-uns, et d'être jugé par un d'entre eux avec sévérité. Je n'ai cessé de me convaincre depuis dans la pratique, des vertus que possède cette plante pour la guérison radicale des dartres et d'autres maladies occasionnées par des vices de la peau vieillis et répercutés; un grand nombre de mémoires qui m'ont été adressés en consultation à l'occasion de mon ouvrage sur cette matière, est venu à l'appui des faits que j'ai proclamés en faveur de ce remède, et qu'une expérience soutenue ne cesse de confirmer contre les dartres, et d'étendre à l'égard d'autres affections qui n'ont avec cette maladie qu'un foible rapport. Il est à desirer que les partisans de ce remède l'emploient souvent et sans trop de prévention, et que ses antagonistes s'appliquent à le mieux connoître avant de le rejeter. Peu importent les opinions, si la bonne-foi et l'impartialité nous dirigent en médecine d'après des faits constans appuyés d'une expérience éclairée et réfléchie. L'usage de la douce-amère peut être étendu dans le traitement de plusieurs maladies chroniques et cutanées, telles que les gales invétérées, les douleurs qui persistent après les traitemens vénériens par le mercure, les

rhumatismes froids, les glandes engorgées, etc.; on lui voit produire des effets surprenans dans tous ces cas, et elle ne m'a point paru avoir moins de vertu pour calmer les douleurs vagues qui tourmentent souvent les nourrices après qu'elles ont sevré leurs enfans. C'est d'une cuillerée à café du suc tiré des feuilles de cette plante, et d'une forte décoction de ses tiges, que j'ai depuis employée à titre de vulnéraire, que j'obtins, il y a environ 16 ans, la guérison la plus prompte et la plus sûre des dragons galeux occupant l'infirmerie du 3.e régiment de dragons confié à mes soins.

Il est inutile que je prévienne le lecteur que je n'entends point accorder à la douce-amère le titre de spécifique et de remède exclusif contre la dartre. Les bons effets qu'elle n'a cessé de produire ne m'ont pas livré à un pareil enthousiasme; je suis bien éloigné de rejeter d'autres médicamens utiles dans cette maladie, qui, comme les pilules de Belloste, la coquelourde, ont acquis quelque célébrité; je veux seulement continuer de mettre en évidence les propriétés de cette plante, appuyées de faits incontestables et authentiquement avoués par les malades

qu'elle a guéris, et établir en même temps que pour mieux y réussir en pareille circonstance, il faut augmenter la dose déja connue du remède, la porter à un degré bien plus haut qu'on ne l'a fait jusques ici, et se souvenir que son efficacité n'est pas bornée au traitement des maladies de la peau. J'ai déja éprouvé l'heureuse combinaison de l'extrait de la douce-amère avec l'opium, toutes les fois qu'une grande irritation exige qu'on suspende ou que l'on modère les effets de cet extrait ; enfin, lorsqu'il s'agit d'accoutumer et de disposer le genre nerveux à supporter l'action ou l'impression de ce remède. Il ne falloit pas moins que le courage et la constance d'un militaire, l'ancienneté et l'opiniâtreté de la maladie dartreuse de M. *de Vitermont*, et son génie observateur et entreprenant, pour fixer d'une manière positive la forte dose à laquelle on peut porter l'extrait de douce-amère et sa décoction administrée avec prudence et une progression insensible. Ce n'a été qu'en suivant l'exemple donné, et les épreuves faites par ce malade qui s'est traité seul, mon livre à la main, que j'ai osé donner l'extrait de cette plante dans des cas urgens, jusqu'à demi-onco

dans la journée (1), la donnant par dose d'un gros sans le moindre inconvénient, et sans que j'en aie vu résulter les effets stupéfians que lui attribue un auteur moderne. J'ai déja combiné cette plante avec plusieurs autres, telles que le houblon, l'asclépias,

---

(1) Je rédigeai mes Observations sur la douce-amère en 83 et 84, époque où je donnai, je crois, le premier l'extrait de cette plante, d'après l'encouragement de l'illustre *Fouquet*, à la dose de deux gros par jour; plusieurs célèbres Praticiens l'ont portée depuis bien plus loin dans le traitement des dartres rebelles compliquées de vice vénérien. Je me rappelle que pendant mon inspection des hôpitaux militaires de Montpellier, je suivis attentivement quelques malades confiés aux soins de M. *Fages*, Chirurgien-major de l'Hôpital vénérien, auxquels il ordonnoit un gros et demi de cet extrait, combiné avec un grain de tartre stibié, quatre fois par jour. Ce Chirurgien qui jouit d'une célébrité bien méritée, assure dans ses Observations insérées dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris*, en avoir porté progressivement la dose à trente-deux gros par jour, et le tartre stibié à vingt-cinq. Je pense, du reste, que de pareilles doses d'une plante de la famille des narcotiques, ne peuvent et ne doivent être maniées que par des hommes prudens et versés dans la connoissance de l'art de guérir.

la gentiane, la digitale, etc.; et dans mes tentatives heureuses et assez réfléchies pour ne pas faire des fautes, je me suis convaincu que leur dose forte à laquelle on dispose successivement, produit des effets surprenans contre la dartre. Il est facile d'en juger par la troisième observation que je rapporte pour engager mes confrères à éprouver sans perte de temps, non un remède déja connu et avoué salutaire, mais des doses plus hardies et sur lesquelles leur prudence et l'habitude ne les laissent point aventurer aisément. Notre attente doit être trompée alors que des malades rebelles ou impatiens ne veulent pas insister sur un traitement nécessairement un peu long et qui ne réussit que par leur constance et sa durée.

En attendant que je publie la suite de mes observations sur les dartres, je m'empresse d'en placer ici trois qui sont assez intéressantes, et que je fis du temps que j'étois médico-chirurgien du régiment de Bourbon; elles sont si authentiques que j'ai eu le soin de traiter mes malades sous les yeux des Médecins et des Chirurgiens des hôpitaux des villes où nous étions en garnison, et j'ai fait attester leur guérison par les chefs des corps

qui ont été témoins de l'état affligeant et quelquefois affreux des dartreux avant leur traitement ; de l'opiniâtreté de leur maladie ; des différens remèdes auxquels elle avoit résisté, et de la cure complète opérée par l'usage de la douce-amère. Je n'ai pris ces précautions que dans la vue de détromper quelques détracteurs de ce remède puissant, pour appaiser la méfiance ou la mauvaise foi, et l'empêcher de nier des faits constans. Ainsi, loin de perdre un temps précieux à de vaines contestations et à former des doutes, ceux qui ne voudroient pas apprécier le résultat de mes observations, pourront être encouragés à l'expérimenter par des essais auxquels je les invite.

PREMIÈRE OBSERVATION.

François Gauthier, dragon de la compagnie de *Daunant,* au régiment de Bourbon, d'un tempérament fort robuste et pléthorique, fut atteint tout-à-coup, en 1783, d'une éruption dartreuse, qui parut d'abord miliaire, sur la lèvre supérieure; elle s'étendit peu-à-peu sur l'inférieure, et ne tarda pas à avancer vers le menton, qui fut bientôt couvert d'une dartre vive encroûtée, et con-

tinuellement humectée d'une sérosité âcre produisant des boutons sur toutes les parties qu'elle arrosoit. Le Chirurgien-major du régiment envoya le malade, comme cela se pratiquoit alors, à l'hôpital de Mézières, où il prit sans le moindre succès tous les remèdes indiqués par sa maladie. Vu que son état n'étoit ni changé ni amélioré, le Médecin de l'hôpital fit passer ce dragon à la salle des vénériens, où il prit plusieurs bains et dix-huit frictions, quoique bien assuré de ne s'être jamais exposé par inconduite et libertinage à prendre du mal. Il suivit pendant trois mois son traitement anti-vénérien dans l'espoir d'être un jour délivré d'une maladie qui lui causoit la plus vive peine, tant par le siège qu'elle occupoit et qui l'exposoit à tous les regards, que par les souffrances, les cuissons et les démangeaisons dont elle étoit suivie. Son attente fut vaine, la dartre s'étendit et devint pire après ce traitement. Ce malheureux, désolé et inconsolable, rejoignit le quartier où il fut relégué dans une chambre à part pour y manger seul, et y vivre isolé. *Gautier* passe deux ans dans cette cruelle position, toujours souffrant, souvent désespéré, ne faisant d'autre service

que celui des écuries, où il n'osoit même se montrer qu'avec certaine confusion et la honte de son état déplorable. Sa maladie ayant été jugée incurable, il devoit être compris dans la réforme en 1786, époque à laquelle je reçus mon brevet de Chirurgien-major. M. *de la Guiche*, alors colonel, et M. *de Hangest*, major des dragons de Bourbon, ayant connoissance de l'ouvrage que j'avois publié sur le traitement des dartres, m'engagèrent, à mon arrivée au régiment, à donner les derniers soins et les plus assidus à ce malade, en m'observant que s'ils étoient infructueux, à cause de l'ancienneté et de l'opiniâtreté du mal qui avoit déja résisté à tous les autres remèdes, ils comptoient le faire réformer à la prochaine revue.

Après m'être informé de toutes les circonstances qui avoient précédé cette maladie, des causes particulières qui avoient pu l'aggraver, et des traitemens que l'on avoit suivis, je fis vérifier l'état de ce malade par plusieurs de mes confrères (1), et je commençai son traitement dans les premiers jours de juillet,

(1) MM. *Pierre*, Medecin de l'hôpital militaire, et *Chabrol*, Chirurgien-major du Génie.

au moment où la dartre étoit si irritée, que le malade ne pouvoit introduire la cuiller à soupe dans sa bouche sans souffrir de cruelles douleurs, suivies d'un écoulement de sanie ichoreuse du menton et des lèvres. La douleur, les cuissons et la démangeaison redoubloient lorsque le malade commençoit le soir à s'échauffer dans son lit, et tout cela provoquoit une insomnie qui l'agitoit toute la nuit.

Intéressé par le sort malheureux de ce militaire déja trop épuisé par divers remèdes, je lui donnai, sans autre préalable, six pilules d'extrait de douce amère du poids de douze grains chacune, dont il prit trois le matin et autant le soir, buvant dans la journée une bouteille de décoction des tiges de la même plante, que l'on faisoit bouillir à la dose de deux onces sur deux bouteilles d'eau jusqu'à réduction de la moitié. La dose ne varia jamais pour la décoction ; mais je portai le nombre des pilules à huit par jour, et elles furent régulièrement continuées au même poids et à cette dose partagée en deux prises pendant cinq mois, époque de la guérison complète et parfaite de *Gautier;* c'est-à-dire qu'au 1.er janvier 1787, on n'apper-

cevoit plus le moindre bouton au visage. Le malade fut purgé tous les quinze jours avec quarante-huit grains de pilules de Belloste. *Gautier* a pris dans l'espace de cinq mois quatorze onces d'extrait de douce-amère, et il a employé à-peu-près dix-huit livres de ses tiges pour sa décoction, qui non-seulement lui servoit de boisson, mais dont il se lavoit encore le visage, matin et soir, les deux derniers mois de son traitement. Il est bon d'observer que ce malade ne discontinua point son service d'écurie, et qu'il vécut à l'ordinaire de sa chambrée, qui, comme l'on sait, consiste en pain de munition, légumes et viande de mauvais choix; ce qui démontre incontestablement que la douce-amère prise seule et à forte dose, a détruit le principe de la maladie sans être secondée par le régime et les privations. Cette cure surprenante pour tout le régiment, et de laquelle je fus moi-même étonné, eût été proclamée de suite, si je n'eusse voulu laisser écouler quelques années avant de la publier, de crainte que la dartre ne reparût.

Une fièvre continue et quelques accidens éprouvés par *Gautier* depuis sa guérison, entre autres une blessure qui dura un mois

sans qu'il ressentît le moindre vestige de la dartre, me firent juger ce dragon entièrement guéri, au point qu'il a joui depuis de la meilleure santé, s'acquittant fort bien de tous les devoirs de son état. Je lui avois néanmoins conseillé de prendre la décoction de douce-amère chaque printemps pendant un mois; mais il n'en a rien fait, et il l'a pu impunément se voyant guéri.

Gautier montra beaucoup de constance, de docilité et d'exactitude à faire des remèdes que le siège du mal et sa laideur rendoient indispensables, ainsi que ses souffrances; il a été récompensé de sa persévérance. Combien n'y a-t-il pas de dartreux qui guériroient comme lui s'ils ne se rebutoient de prendre des remèdes quelque temps, et si les gens de l'art savoient toujours augmenter convenablement les doses auxquelles le corps semble se familiariser? L'on conçoit aisément qu'il est assez difficile de décider des dragons, des soldats et les gens du peuple à interrompre leur service et leurs occupations pour s'aider du régime et des privations, afin de se précautionner contre des maux qui les affligent, et qui ne sont souvent si rebelles que parce que ne voulant point

crifier le moment présent à l'avenir, on est souvent l'artisan de sa propre infortune.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Le nommé *Mauzer*, dragon de la compagnie de Botterel-Quintin, au régiment de Bourbon, étoit sorti de l'hôpital militaire de Mézières, où il étoit passé aux grands remèdes en 1778, et où il fut jugé parfaitement guéri par la disparition graduée de tous les symptômes vénériens. Trois mois après, il se trouva tout-à-coup couvert d'une éruption dartreuse générale et accompagnée d'une démangeaison souvent cruelle et toujours importune. Il fut envoyé à l'hôpital d'Ardres, où pendant trois mois consécutifs il ne cessa de prendre des bains, des bouillons dépurans, des pilules fondantes. Bien loin de s'affoiblir, sa dartre sembloit s'accroître de jour en jour, lorsque M. *de Botterel-Quintin*, son capitaine, fatigué de le voir dans cet état de souffrance et de langueur, m'engagea à le faire sortir de l'hôpital pour le traiter en chambre avec l'extrait de douce-amère. Je saisis avec empressement cette occasion pour éprouver et faire connoître de mieux en mieux l'efficacité de

cette plante, ainsi que sa supériorité sur les moyens employés à l'hôpital. Il fut convenu en conséquence que *Mauzer* sortiroit de l'hospice, qu'il mangeroit à sa chambre avec ses camarades, et qu'il feroit une partie de son service pendant son nouveau traitement. Il le commença par quatre pilules d'extrait de douce-amère de quinze grains chacune, matin et soir; il fit usage en même temps de la décoction des tiges de la même plante à la dose d'une once par pinte d'eau et qu'il buvoit dans la journée. *Mauzer* n'eut pas pris cette dose pendant huit jours et sans inconvénient, que je lui prescrivis six pilules du même poids, deux fois par jour; cette dernière dose fut continuée pendant quatre mois, époque à laquelle le remède devint superflu, n'y ayant plus de trace de la maladie. On observa que ce dragon n'avoit éprouvé aucune incommodité de la part du remède; que son appétit avoit toujours été bon; qu'il n'avoit jamais voulu interrompre son service militaire, excepté les jours de purgation, ce qui avoit lieu à-peu-près deux fois par mois. La guérison fut si complète, que deux ans après avoir fini ces remèdes, il fut vérifié que le malade n'avoit eu aucun retour de boutons ni de démangeaison.

Je pourrois citer plusieurs autres observations analogues de dartreux guéris audit régiment, par le seul usage de la douce-amère sous forme d'extrait, entre autres celles de *François*, maréchal-de-logis, de *Chauvié*, dragon, etc.

Assertion de MM. les Officiers, concernant les deux cures de Gautier *et* Mauzer.

Nous, soussignés, Lieutenant-Colonel et Capitaine au 3.e régiment des dragons, certifions que le nommés Gautier *et* Mauzer, *dragons au susdit régiment, ont été guéris radicalement par l'usage de la douce-amère, de dartres invétérées qui avoient été infructueusement traitées pendant long-temps dans les hôpitaux militaires; et nous affirmons que leur traitement dirigé sous nos yeux par M.* de Lagrésie, *médecin et chirurgien-major, est tel qu'il est consigné dans les observations ci-dessus; en foi de quoi nous avons signé la présente assertion. A Ardres, le 15 janvier 1790. Signés, le Commandant et le Capitaine du régiment,* de Hangest, Botterel-Quintin.

TROISIÈME OBSERVATION

Communiquée par un malade intelligent qui s'est traité et guéri seul d'une dartre invétérée, avec la douce-amère et son extrait.

M. *de Vitermont*, major du régiment des cuirassiers, né de parens très-sains, et entré au service en 1759, doué d'une bonne constitution, fut exposé pendant sa première campagne, qui fut fort longue, à voyager en hiver par un froid si rigoureux, qu'il eut les poignets gelés à tel point, que la peau de ses doigts s'enleva avec ses gants, et qu'il ne put se servir de ses mains jusqu'à ce que la peau fût entièrement régénérée. La campagne finie, cet officier ne tarda pas à oublier au sein des plaisirs et dans les bras de quelques nymphes, qui connoissoient ses penchans et profitoient de sa jeunesse, les bons conseils qu'on lui avoit donnés. Rentré en France en 1763, ce guerrier déposa son casque et son armure aux pieds de l'Amour pour folâtrer avec lui; mais ce perfide enfant le blessa cruellement et le força à avoir re-

cours à un traitement anti-vénérien, qui fut suivi de quelques accidens auxquels on eut le soin de remédier. Rendu au sein de sa famille, il fut atteint et affecté, malgré les remèdes qu'il venoit de faire, des mêmes boutons aux poignets et aux mains, qui commencèrent alors, pour la première fois, à se couvrir de croûtes avec douleur et démangeaison. Des Médecins de Paris consultés décident que c'est une dartre vive, et prescrivent des bouillons dépuratifs, etc., des pilules fondantes et quelques purgations. Le malade fatigué de voir que ces remèdes n'opéroient aucun changement à son état, les abandonne et va rejoindre son régiment. Il y essaye encore de la liqueur de mercure sublimé, connue sous le nom de remède de *Vanswieten*, adoucie sous de nouvelles formes, et n'ayant d'autre véhicule que l'eau distillée avec addition de sirop; ses effets paroissent nuisibles, le malade ne peut plus se servir de ses mains; il perd le sommeil qu'il avoit eu fort bon auparavant, et il abandonne encore cette liqueur dont l'usage semble avoir occasionné une toux légère et la foiblesse de l'estomac.

M. *de Vitermont* relève son courage abattu

par l'opiniâtreté du mal, et se trouvant en garnison à Metz, il se laisse persuader, sans aucun signe apparent, que sa dartre provient de cause vénérienne, et se soumet à un second traitement anti-syphilitique, sous la direction du Chirurgien-major de l'hôpital militaire. Le régime suivi, les frictions, les bains et les remèdes mercuriels parurent avoir enlevé la cause de cette maladie, puisque la dartre disparoissant le laissa croire ainsi quelque temps. L'automne suivant, elle ne se montra point; ce ne fut qu'un an après les remèdes faits à Metz, que la plus forte éruption de ce caractère donna la conviction qu'elle n'avoit été que palliée, et que la vérole n'y étoit pour rien. M. *Carrère*, médecin, qui a été le premier à parler des propriétés de la douce-amère, publia à-peu-près à cette époque des observations sur les tiges de cette plante, dont la décoction avoit guéri des affections dartreuses. Le malade se procure son ouvrage, avec la ferme résolution de faire usage du nouveau remède dans l'automne, saison durant laquelle la dartre étoit en vigueur, et rongeoit les poignets et les mains jusqu'au printemps. Après avoir consulté M. *Carrère*, il prit la

décoction de douce-amère, qui, à petite dose, produisit d'abord très-peu de changement; mais portée ensuite à deux onces et demie par jour, en décoction dans une pinte d'eau, elle occasionna des clous sur toute la surface du corps, et il s'ensuivit une suppuration fétide qui fit disparoître l'éruption dartreuse.

Ce traitement fut continué assez longtemps, et M. *Carrère* finit par conseiller au malade d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. M. *de Vitermont* contrarié par son service militaire, et se flattant d'une parfaite guérison qu'il motivoit sur la suppuration et les sueurs excessives qui avoient suivi l'usage de la douce-amère, négligea cet autre moyen. En 1788, il sentit tout-à-coup se former un engorgement inflammatoire avec grandes démangeaisons à la jambe gauche, et cet état fut accompagné d'une fièvre violente, de mal-aise, de pesanteur et d'embarras à l'estomac, et malgré la diète sévère qu'il observa, il se joignit à ces symptômes un serrement de poitrine très-violent. M. *Holot*, chirurgien-major des cuirassiers, parfaitement instruit de la constitution du malade et de son ancienne affection, tenta les

moyens d'appaiser la fièvre; mais voyant qu'elle persévéroit, avec abattement général, perte d'appétit et de sommeil, il pronostiqua judicieusement le retour de la dartre, et il fut bientôt convaincu de la justesse de son prognostic par une éruption dartreuse qui survint aux jambes après quelques pédiluves et l'usage interne d'une infusion légère de fleurs de sureau. L'éruption se faisant lentement et le malade souffrant des anxiétés, on lui donna des bains entiers qui calmèrent un peu. La fièvre, quoique moins forte, continuant toujours avec le dégoût, l'on attribua ces accidens et l'intensité des souffrances à l'humeur dartreuse; et après avoir inutilement employé tous les moyens indiqués pour la dériver à la peau, l'on conseilla au malade d'aller à Bagnères-de-Luchon, ou à Bourbonne, pour y prendre les eaux et les bains; il se décida pour Bourbonne. Ces eaux et ces bains provoquèrent la sortie de la dartre et rétablirent les fonctions de l'estomac; mais les croûtes dartreuses qui couvraient les bras, les cuisses et les jambes qui suppuroient abondamment, ne disparoissant pas, ce Médecin de Bourbonne fut d'avis que M. *de Vitermont*

discontinuât les bains qu'il avoit déja pris trois mois consécutifs, en lui répétant ce qu'il lui avoit annoncé à son arrivée, que les eaux lui seroient favorables en rétablissant ses fonctions, mais qu'elles ne détruiroient pas le vice dartreux; que du moins il ne leur avoit pas vu produire cet effet; et que plus long-temps continués, les eaux et les bains lui seroient nuisibles. Ce Médecin conseilla encore au malade de se procurer mon ouvrage sur le traitement de la dartre, et d'user à forte dose de l'extrait de douce-amère préparé selon ma méthode. M. *de Vitermont* adopta cet avis; le conseil fut suivi avec la plus grande confiance : il s'est traité lui-même le livre à la main ; et en comparant le degré de sa maladie et sa constitution aux sujets des différentes observations qui y sont insérées, il commença par trente-six grains d'extrait et deux tasses de décoction faite avec deux gros de tiges de douce amère; après s'en être tenu à cette dose huit jours, il prit un gros d'extrait de douce-amère le matin et la décoction d'une once de ses tiges; ce qu'il continua pendant deux mois : il porta finalement la dose de l'extrait à deux gros et demi matin

et soir, et celle des tiges pour la décoction à deux onces. Le remède fut continué à cette dose jusqu'à ce que la guérison fut confirmée, ayant le soin de se purger de temps en temps. Je sais que pour prévenir le retour d'une maladie dont il avoit porté le germe vingt ans, M. *de Vitermont* avoit pris la résolution de réitérer tous les ans pendant deux mois, dans la saison critique, l'usage de la douce-amère. Il me fit l'honneur de m'écrire après sa cure radicale, pour me demander quelques avis, et il termine sa lettre par ce signe de dévouement pour l'humanité souffrante, et par les expressions suivantes :

« Si vous faites, Monsieur, un Traité » plus étendu sur les Dartres, et que vous » croyiez devoir citer ma guérison comme » nouvelle preuve de l'efficacité de l'extrait » de douce-amère, vous le pouvez en toute » sûreté, vous assurant de vous instruire si » j'éprouvois le moindre ressentiment de ma » cruelle maladie. Tant que vous ne rece- » vrez pas de mes nouvelles, vous pouvez as- » surer ma guérison parfaite. Je n'en doute » plus moi-même, et je peux affirmer que » de toutes vos observations, la mienne

» ajoutera la plus grande preuve à la bonté
» et à la supériorité de votre traitement.
» *Signé* le Chevalier DE VITERMONT, major
» des cuirassiers. A Verneuil au Perche, le
» 16 février 1789. »

SECTION III.

OBSERVATION

SUR

UNE EXTIRPATION DE LA MATRICE CANCÉREUSE CHEZ UNE FEMME QUI VIT ENCORE, ET SANS INFIRMITÉ.

Il est une série d'observations et de faits de pratique intéressans, que j'ai eu occasion de recueillir pendant mon service durant la guerre : mes collaborateurs m'en ont aussi fourni dont je m'occupe de la rédaction, et que je me propose de publier. Cette collection mettra en évidence les grandes ressources qu'offre la chirurgie, le degré de perfection que cet art a atteint en France, et le succès avec lequel elle a été exercée aux armées. On n'en doutera plus, lorsqu'on verra des hommes forts et robustes, vivant sans la moindre incommodité, après avoir perdu des lambeaux considérables du cerveau, d'autres portant dans la boîte osseuse des balles, un biscayen, quelques éclats de bombe, sans lésion des fonctions vitales et animales; plusieurs obturateurs jusqu'ici inconnus et placés avec succès pour réparer des délabremens à la suite de blessures graves au visage et aux mâchoires; on pourra se convaincre d'une partie de ces faits en visitant ces asyles mémorables et dignes d'une grande nation, établis à Paris

et à Louvain, et en arrêtant ses regards sur ces braves Français couverts d'honorables blessures, privés de quelques membres, mais toujours voués à la gloire et à l'honneur. En attendant que les circonstances me permettent de me livrer entièrement à ce travail trop souvent interrompu par l'exercice de la médecine et de la chirurgie, que l'humanité et ma position me forcent de continuer, je ne puis laisser dans l'oubli une opération rare et hardie, qui intéresse les femmes déja trop sujettes au renversement et à l'ulcération de la matrice, et dont l'histoire de la médecine n'a encore fourni aucun exemple aussi satisfaisant. Un fait de pratique aussi mémorable tend à honorer l'art, à nourrir la confiance, et à relever le courage des femmes, en leur démontrant que si elles sont assujéties à des maladies particulières, indépendamment de celles qui sont communes aux deux sexes, la nature et l'art leur ont réservé une infinité de resources pour les en délivrer : puisse l'exemple que je rapporte de *Jeanne Boyer* tenir en garde ces respectables mères, contre leur penchant à se vouer aux conseils des femmelettes, et à se livrer à l'impéritie de quelques officiers de santé peu éclairés, souvent inhabiles dans les campagnes à remédier à de pareils accidens.

Jeanne Boyer, épouse de *Jean Ruans*, meûnier et fermier du moulin de Cambayrac, dans la commune de Causseviel, département de l'Aveyron, étoit âgée de 45 ans, d'une constitution forte et robuste, et elle avoit été mariée à 20 ans. Elle étoit accouchée heureusement d'une fille, un an après son mariage, et à sa trente-septième année elle avoit encore eu six autres enfans qu'elle

avoit alaités sans interruption et sans accident. Laborieuse par caractère et stimulée par le besoin, cette femme se livroit sans cesse à des travaux pénibles et forcés ; elle emplissoit seule des sacs de farine, les chargeoit sur le dos de ses mulets, et elle les transportoit dans les campagnes, obligée de parcourir à pied des chemins affreux par des gros temps et des saisons rudes. Devenue enceinte contre son attente vers la quarante-deuxième année, elle continua de se livrer à ses travaux, et quoiqu'elle se fût apperçue au cinquième mois qu'elle avoit le ventre bien plus volumineux que dans ses précédentes grossesses, elle n'usa d'aucun ménagement relatif à son nouvel état, jusqu'au huitième mois, époque où la dimension extraordinaire du ventre, l'enflure des extrémités inférieures la forcèrent au repos. Des douleurs aiguës dans les reins et aux lombes, accompagnées de tiraillemens affreux dans les hypochondres, tourmentèrent cruellement la malade jusqu'à ce qu'elle eut accouché de deux jumelles qu'elle nourrit pendant quatorze mois. L'accouchement se termina avec des efforts et des douleurs extraordinaires. *Jeanne Boyer* s'apperçut alors, pour la première fois, d'une très-petite grosseur dans le vagin, qui ne lui causoit d'autre incommodité qu'une pesanteur avec quelques tiraillemens dans les reins, qui redoubloient à mesure qu'elle marchoit, ou qu'elle faisoit quelque exercice violent, mais qui se dissipoient par le repos. La nourrice eut abondamment du lait, et ses nourrissons furent frais et bien portans jusqu'au quatorzième mois, où elle commença à maigrir insensiblement et à se plaindre d'une douleur gravative

dans le fond de la matrice, douleur que la malade rendoit quelques instans plus supportable, en poussant de bas en haut la petite grosseur qu'elle portoit dans le vagin, et en se tenant assise; c'est à cette époque qu'elle sevra le plus fort de ses nourrissons, continuant toujours d'alaiter le second. Tourmentée par des douleurs dans l'utérus qui commencèrent à devenir aiguës, fatiguée par le poids de la tumeur qui, sans acquérir un plus gros volume, devenoit de jour en jour plus douloureuse et bien plus embarrassante par sa précipitation sensible et journalière; déja épuisée, mangeant peu et continuellement sucée par son nourrisson, la malade le sevra; mais au lieu de soigner sa santé, elle continua de s'occuper de son moulin, se contentant de fournir un point d'appui à la tumeur lorsque ses douleurs devenoient insupportables. Vingt-deux mois après sa couche, il se déclara une perte rouge abondante, accompagnée de douleur aiguë, de tiraillement aux reins et dans l'utérus : la région hypogastrique devint douloureuse, tendue et volumineuse; la fièvre se mit de la partie, les élancemens des reins et de la matrice s'accrurent; la perte devint enfin purulente. Fatiguée d'être dans son lit, et restant quelques heures de la journée assise sur la porte de son moulin pour faire diversion à ses souffrances, la malade, naturellement vive et emportée, s'appercevant un jour qu'on s'y prenoit mal pour charger un mulet, se lève avec précipitation pour aider; elle n'eut pas plutôt commis cette imprudence, qu'elle s'apperçut que la tumeur étoit descendue au bord du vagin, et qu'elle avoit extrêmement grossi. Après de vains efforts pour

la faire remonter, elle l'abandonna et eut soin de cacher cet accident à ses enfans. La tumeur avoit acquis dans l'espace de quinze jours le volume de deux poings réunis ; elle occupoit toujours le vagin, et les douleurs augmentoient en raison directe de son accroissement. L'infortunée *Jeanne Boyer* traîne une vie douloureuse et languissante ; son mari et ses enfans, occupés pour gagner leur vie, l'abandonnent toute seule. S'étant levée un jour pour aller chercher une bûche, elle heurta contre une pierre, et reçut une commotion si forte, que sa tumeur sortit tout-à-coup hors de la vulve, avec des douleurs inouïes, accompagnées d'hémorrhagie. Cette malheureuse resta quelque temps sans secours, rendant des caillots de sang gros comme le poing ; au lieu de s'adresser alors à un homme éclairé qui pût lui donner des soins heureux, elle se confia à quelques femmes du voisinage qui firent des manœuvres violentes pour faire rentrer la tumeur; à force de la manier, de la comprimer et de la macérer, elles parvinrent à la repousser un peu ; mais qu'arriva-t-il ? Les souffrances et la perte redoublèrent, jusqu'à ce que la tumeur eut repris d'elle-même la place d'où on l'avoit ôtée. Elle ne tarda pas à s'enflammer ; la malade, épouvantée par sa lividité et par l'abondante suppuration ichoreuse qu'elle fournissoit, s'adressa successivement à deux officiers de santé du voisinage, qui, peu accoutumés à voir de pareilles maladies, furent si frappés à l'aspect de cette masse carcinomateuse, livide, arrosée de pus sanguinolent, qu'ils se contentèrent de conseiller à la malade de se laver souvent et d'attendre paisiblement le terme

naturel de ses maux : la malade, peu satisfaite de l'avis de ces Esculapes modernes, se sentant tout-à-fait épuisée, dévorée par la fièvre lente, se voyant en proie aux douleurs les plus aiguës, et presque délaissée par ses parens dans son lit de douleur, se résigna à la mort, et sembloit la desirer, comme le terme heureux de son tourment. *Jeanne Boyer* étoit dans ce déplorable état, lorsque les dames *Castanet* d'Armagnac, propriétaires du moulin, et dont je ne saurois assez louer l'humanité et la générosité, prodiguèrent leurs dons et leurs soins à cette malheureuse abandonnée par son mari, et peu secourue par ses enfans, qui se refusèrent en ma présence de la panser, sous prétexte de ne pouvoir résister à l'infection et à l'aspect de la tumeur. Ces Dames charitables, craignant que l'odeur cadavéreuse qui s'accroissoit tous les jours, ne les privât elles-mêmes de venir à son secours, forcèrent le mari d'appeler un médecin pour voir le parti qu'il y auroit à prendre, sinon pour guérir sa femme, du moins pour employer tous les moyens propres à calmer ses douleurs et à s'opposer à l'infection qui alloit s'emparer de la maison. Cet homme se décida enfin à venir me prier de me transporter au moulin, à trois lieues de chez moi. Je trouvai la malade étendue sur son grabat depuis quatre mois, accablée par les douleurs les plus aiguës, anéantie par l'insomnie, répandant une odeur cadavéreuse. Le principe de vie paroissoit totalement enchaîné chez elle ; aucune fonction n'avoit lieu, le rectum comprimé, la vessie tiraillée empêchoient les selles et les urines de couler ; ce qui devoit nécessairement entraîner la perte de la malade. Après avoir

pris une exacte connoissance de la maladie, ou, pour m'expliquer avec plus de précision, de l'état des parties (car il m'eût été très-difficile de déterminer au premier abord la nature de la tumeur), je fus faire part à ces Dames de l'alarmante situation de leur protégée, et du danger qu'il y aurait de la laisser plus long-temps dans cet état. Leur bienfaisance qui m'était parfaitement connue, ne frustra pas mon attente ; elles me prièrent de lui donner tous mes soins, de ne rien négliger, en me protestant qu'elles n'épargueroient ni peines, ni moyens pour me seconder. Je ne dois pas dissimuler ici combien j'hésitai dans cette entreprise, et quel étoit mon embarras. Je ne savois par où prendre la tumeur pour l'examiner : en la touchant, les débris s'en attachoient à mes mains ; je fus forcé de me laver avec du vinaigre camphré pour résister à l'infection ; plus je cherchois à reconnoître cette masse informe, plus ma perplexité augmentoit. Le récit exact de tout ce qui avoit précédé la maladie, l'introduction d'une sonde et de mon doigt dans le vagin, qui me prouva que la tumeur étoit contiguë à ce canal, ne suffisoient pas pour me fixer sur son vrai caractère. Je me rappelois d'avoir lu dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie (1), ainsi que dans *Morgagni*, que ce diagnostic de pareilles tumeurs a souvent trompé l'expérience, les lumières et la vigilance des gens de l'art les plus expérimentés, qui ont pris pour le corps de la matrice totalement renversée, des tumeurs qui n'étoient que des polypes, ayant pris nais-

(1) Tom. 9, pag. 189.

sance dans quelque partie de ce viscère, et on n'a pu quelquefois s'instruire de la vérité qu'après l'opération. On lit dans les Mémoires de l'Académie, que M. *Thomas*, célèbre Chirurgien de Villers-Coterets, crut avoir extirpé la matrice renversée et précipitée, jusqu'à ce que MM. *Sorbier* et *Morand*, chargés par leurs collègues d'examiner la tumeur, conclurent qu'on n'avoit pas extirpé la matrice, mais un polype utérin; que l'opération faite par leur collègue n'en étoit pas moins précieuse, puisqu'elle avoit rendu la vie à la malade. Il en arriva autant à plusieurs Chirurgiens de ce temps, tels que *Mellis*, chirurgien à Revel, près Castelnaudary, dont M. *Hevin* reconnut la méprise; *Midan* et *Hoin*, avec plusieurs autres consultans, ont pris un polype énorme pour la matrice renversée. Toutes ces réflexions augmentoient le desir extrême que j'avois de sauver la malade: je les communiquai à plusieurs de mes collègues, entre autres à un Médecin éclairé qui pratique avec succès les accouchemens (1). Je lui fis l'histoire de la maladie, des accidens qui avoient précédé et déterminé la première apparution de la tumeur, et quel étoit son état actuel. Je le priai même de venir voir la malade; la réponse analytique et satisfaisante qu'il fit à toutes mes questions, me décida à opérer: il finit par me dire: « fussiez-vous trompé sur » le vrai caractère et la nature de la masse que vous » allez extirper, le sphacèle dont elle est menacée, et

(1) M. *Palix de Villefranche*, dont une cruelle cécité vient d'interrompre le cours de la brillante carrière que lui préparaient ses profondes connoissances et son adresse dans l'art d'accoucher.

» qui va incessamment terminer les jours de la malade » livrée à elle-même, vous impose la nécessité d'opé- » rer. » Dès cet instant je n'hésitai plus ; je me rendis chez la malade, bien résolu de mettre fin à ses tourmens, accompagné de M. *Chabriairou*, officier de santé chirurgien, l'un de mes collaborateurs à l'armée, qui a toujours mérité ma confiance, et dont j'apprécie les connoissances. Un nouvel examen de la tumeur nous fit reconnoître qu'elle avoit la dimension de la tête d'un enfant d'un an, présentant une forme demi-sphérique, plus volumineuse à son principe qu'à son extrémité, suspendue par un pédicule livide et purulent, comme le reste de la tumeur, et qui avoit deux pouces et demi de circonférence. Vainement nous cherchâmes à découvrir les traces du renversement de l'utérus, ou de quelque orifice qui pût éclairer notre diagnostic, et nous assurer indubitablement que nous allions enlever ce viscère, ou toute autre tumeur. Je voulus tenter l'introduction de la sonde dans la vessie, qui auroit fourni quelque induction, quant à son déplacement, suite nécessaire du renversement de la matrice; mais ce fut inutilement que j'employai différentes manœuvres pour y parvenir. Sinon déconcerté alors, du moins attendri par les hauts cris de la malade qui desiroit être opérée, et à qui les momens de retard paroissoient des années, toute recherche cessante, je me rendis à ses instances, bien convaincu que, quelle que fût la nature de la tumeur, il falloit nécessairement l'extirper, tant pour prolonger la vie de *Jeanne Boyer*, que pour la satisfaction de sa famille, qui ne pouvoit plus résister à l'infection qu'elle répandoit. Occupé avec mon aide des appareils nécessaires,

je ne perdois pas un instant pour mieux me camper. La malade, interrogée si avant la première apparution de sa tumeur dans le vagin, elle n'en avoit eu aucun ressentiment; si après les douleurs violentes qu'elle avoit éprouvées à ses dernières couches, elle n'avoit ressenti dans sa convalescence aucune douleur locale, aucun embarras, m'observa qu'elle avoit beaucoup plus souffert que dans ses précédentes couches, lorsqu'on fit l'extraction de l'arrière-faix, d'où je commençai à croire que c'étoit un renversement de la matrice, préparé peut-être par l'extrême distension de ce viscère lors de la dernière grossesse, ainsi que par les efforts violens qu'on employa pour la délivrer, et effectué par la commotion qu'essuya la malade, en aidant à charger un sac, et lorsqu'elle tomba chargée du bois. *Ruisch* rapporte avoir souvent observé de pareils renversemens à la suite d'une forte distension de l'utérus portant plusieurs enfans à-la-fois, quoique l'accouchement n'eût pas été laborieux, ni accompagné d'hémorrhagie. Bien convaincu enfin que l'extirpation de la tumeur étoit l'unique ressource à tenter pour sauver la malade; néanmoins déconcerté par le peu de succès qu'on a obtenu de cette opération pratiquée dans différens cas; bien pénétré, d'une part, de la conduite sage que nous prescrit notre illustre et honorable Doyen en pareille circonstance (1); encouragé, de l'autre, par la réussite d'un Chirurgien hollandais, parvenu à faire vivre 35 ans une Dame sans matrice, après l'avoir opé-

(1) Médecine opératoire de *Sabatier*, tom. 1, pag. 386.

rée, ainsi que par l'exemple qu'on lit dans le *Traité des liqueurs* de *Wieussens*, rapporté par *Sabatier*, et par l'histoire d'une femme à qui la matrice fut extirpée le 6 janvier 1575 (1), et des dames *Blancafort* et *Perrine Boucher*, dont les matrices renversées, chassées du vagin et devenues carcinomateuses, se détachèrent d'elles-mêmes par la putréfaction, et permirent à ces malheureuses de reprendre leurs occupations et de recouvrer leur embonpoint (2). Je chargeai mon aide de saisir la tumeur avec ses deux mains, de la soulever, et de mettre le pédicule, par ce moyen, dans un état de relâchement, pour rendre moins sensibles à la malade les douleurs de la ligature. Je plaçai la première en haut, un pouce et demi en dedans du vagin; la seconde, deux tiers d'un pouce plus bas. Je serrai assez fort la première, et j'incisai entre les deux ligatures le pédicule avec un bistouri; la partie supérieure disparut aussitôt avec la ligature. Il n'y eut presque pas de sang. La malade tomba de suite en syncope, et passa de cet état à celui du sommeil, où elle resta quinze heures : on fut forcé de l'éveiller pour lui faire prendre du bouillon. Les douleurs cessèrent, le pouls se ranima, les secrétions se rétablirent. Je prescrivis le quinquina en décoction et en substance, combiné avec les sucs apéritifs; les injections émollientes et détersives, rendues successivement toniques, ne furent pas négligées. La liberté du ventre fut soigneusement en-

(1) *Ambroise Paré*, 24.me livre, pag. 970.

(2) *Aëtius* et *Paul d'Égine* disent avoir vu de pareils accidens pour lesquels il a fallu en venir à l'extirpation de la matrice.

tretenue par l'usage des lavemens. La fièvre diminuoit tous les jours : la ligature tomba le vingt-septième ; un léger suintement purulent, qui duroit depuis l'opération, cessa ; la fétidité disparut, l'appétit revint ; les forces se rétablirent à tel point, que la malade fut en état, après six semaines, de descendre au château, très-peu éloigné du moulin, pour aller remercier ses bienfaitrices.

Curieux de connoître l'état des parties après une cicatrice parfaite, et de savoir ce qu'étoit devenue la partie supérieure du pédicule au-dessous de laquelle la ligature avoit été placée, j'introduisis mon doigt dans le vagin ; mais il ne me fut pas possible de l'atteindre, ce bout ayant cédé à la rétraction des ligamens qui le formoient : mon doigt promené en différens sens ne me laissa appercevoir et sentir que du vide.

Six mois après son opération, *Jeanne Boyer* jouit de la meilleure santé ; elle a repris ses forces et son embonpoint ; elle continue ses courses et ses travaux pénibles : bien plus, ses règles reparurent le huitième mois, à dire vrai, bien moins abondantes ; ce qui confirme, comme les Physiologistes n'en doutent plus aujourd'hui, que les vaissaux du vagin fournissent en partie la matière des évacuations périodiques ; et comment s'effectueroient-elles chez les femmes qui ne cessent d'être réglées pendant leur grossesse, s'il en étoit autrement ?

Dissection de la tumeur.

Satisfait d'avoir arraché la malade au danger qui la menaçoit par le succès de l'opération, ma jouissance

étoit encore troublée par quelque doute sur la nature de la tumeur : sa couleur livide, les ulcères qui la couvraient d'un pus ichoreux et sanguinolent, l'infection qu'elle répandoit, les lambeaux qui s'en détachoient en la touchant, sans compter ceux que la malade en avoit arrachés, d'après son aveu, dans ses momens de douleur et de désespoir, avoient rendu cette masse informe hideuse à voir. Je fus obligé de la mettre en macération dans l'eau froide pendant vingt-quatre heures, avant de l'attaquer avec le scalpel; et quoique l'eau eût été exactement changée d'heure en heure, l'infection étoit la même. Je la mis alors dans l'esprit-de-vin, et après l'y avoir laissée la nuit, je me décidai à en faire la dissection, aidé de mon collaborateur, malgré l'odeur infecte qu'elle avoit conservée en partie. Ce corps charnu pesoit deux livres et une once; il avoit la forme irrégulière d'un cœur de bœuf, c'est-à-dire, que sa base étroite alloit en s'élargissant; l'ayant divisé dans sa longueur, nous reconnûmes une espèce de poche tissue des fibres charnues dans toute cette étendue, et parsemée dans l'intérieur de rides longitudinales qui se rendoient à un point fixe, central et profond, que nous crûmes devoir être l'orifice de la matrice (1). Poursuivant nos recherches, et faisant des incisions profondes dans l'épaisseur des parois de la tumeur, nous la trouvâmes ulcérée jusques dans ses plus petites cellules qui, par la plus légère pression, exprimoient une matière purulente : ayant apperçu une légère fluctuation dans une espèce de

(1) Ce qu'il nous fut impossible de bien distinguer et de reconnoître, vu le délabrement de cette partie totalement sphacélée.

repli situé à la partie inférieure de la tumeur, et y ayant plongé le scalpel, il en sortit une humeur ichoreuse infecte qui nous força de suspendre un instant notre opération. L'ayant reprise quelques minutes après, et ayant injecté une eau acidulée pour mieux découvrir ce foyer, nous jugeâmes que c'étoit le fond de la matrice, exactement le lieu du siège primitif de la maladie, ce qui nous confirma dans l'opinion que ce carcinome n'étoit autre chose que la matrice renversée et précipitée hors du vagin, maladie qui, négligée quelques instans de plus, devoit entraîner la perte de la malade. J'ai long-temps hésité, je l'avoue, et j'ai consulté depuis plusieurs habiles Chirurgiens, sur la nature de cette tumeur, que je conserve dans l'esprit-de-vin, et que je me propose de déposer dans le cabinet des écoles de Chirurgie, à côté du tibia de *Gui* (1), après l'avoir fait dessiner et graver avec quelques autres pièces rares. Du reste, nous ne pouvions confondre ce carcinome qu'avec un polype; mais celui-ci prend naissance et s'accroît sans douleur; son pédicule est ordinairement privé de sensibilité, et la malade avoit constamment souffert depuis l'instant qu'elle s'étoit apperçue de l'origine de la tumeur. Le pédicule du polype est mou, spongieux; celui de la tumeur décrite, formé des ligamens de l'utérus, étoit au contraire très-dur, et avoit une forte consistance : d'ailleurs, les tumeurs polypeuses sont pour l'ordinaire plus larges à leur base, et plus étroites à leur naissance. Ces consi-

(1) Observation sur l'amputation de la cuisse, faite par le *Spina Ventosa*.

dérations et les douleurs continuelles et successivement plus vives que la malade n'a cessé de ressentir depuis l'invasion du mal, la célérité avec laquelle s'est formée la tumeur, les accidens qui l'ont précédée et qui l'ont causée, ne laissent plus le moindre doute sur son essence, et sur sa nature carcinomateuse. La santé dont jouit à présent *Jeanne Boyer* est une nouvelle preuve bien manifeste, que les femmes peuvent vivre sans matrice, quoique, suivant les lois de l'économie animale, ce viscère agisse et influe puissamment sur leur santé, et ait paru jusqu'ici essentiel à la vie. Il est même des auteurs (1) dont je ne partage pas l'opinion, qui prétendent qu'elles peuvent devenir enceintes, quoique privées de cet organe.

Il résulte aussi, et la présente observation le justifie, que son entière précipitation accidentelle en pareil cas, peut, étant suivie de l'opération, devenir avantageuse; et je le prouve. *Jeanne Boyer* portait à la suite d'une couche de deux jumelles, extrêmement laborieuse, un relâchement utérin avec renversement; cet état négligé et les cruelles souffrances qui en résultoient, ne l'empêchèrent pas de se livrer à des travaux pénibles; épuisée par l'allaitement, par l'accroissement de la tumeur et par la douleur, les tiraillemens de l'utérus redoublèrent et ne tardèrent pas à s'accompagner d'inflammation et d'une suppuration abondante et de mauvaise odeur : qu'arriva-t-il? La matrice déplacée, purulente et ulcérée, acheva de se précipiter à la suite

(1) *Thomæ Burnet Scoto Britanni, Med. Doct. Thesaurus Medicinæ practicæ. Id. de partu per os.*

de l'effort violent que fit la malade pour aider à charger un sac, et se mit ainsi à portée d'être extirpée ; sans ce nouvel accident, l'*utérus* conservant sa position et ses vices acquis, auroit terminé les jours de la malade au milieu des douleurs et des tourmens qui accompagnent ordinairement cette terrible maladie.

On conçoit aisément en lisant l'historique de la maladie de *Jeanne Boyer*, qu'un Chirurgien instruit, appelé à temps, qui eût saisi le caractère de la maladie et la nature de la tumeur, aurait pu parvenir, par des manœuvres méthodiques, à en faire la réduction, et à épargner à cette malheureuse tous les maux qu'elle a soufferts. Il n'est pas douteux, et la parfaite guérison de la malade le prouve, que l'ulcération a dû n'être que l'effet des travaux pénibles auxquels elle s'est livrée, ainsi que des froissemens continuels de la tumeur, et de l'âcreté des urines qui l'arrosoient sans cesse. Les légères excoriations qui se déclarèrent au commencement, ne devoient pas en empêcher la réduction, puisque une fois la matrice replacée et contenue par un pessaire, les excoriations se seroient parfaitement cicatrisées d'elles-mêmes, ou par l'usage des injections émollientes et détersives : plusieurs observations signalent le succès de cette pratique.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

L'AUTEUR AUX DAMES. pages v
Avant-propos. 1

PREMIÈRE PARTIE.

Des maladies des femmes, causées par le lait dévoyé de sa route ordinaire reflué, métastasé.

SECTION PREMIÈRE. De la secrétion du lait. 9

SECT. II. De la fièvre de lait essentielle, et de la symptomatique, 23

SECT. III. Des maladies causées par l'humeur laiteuse dévoyée, et par le lait reflué et épanché. 51

SECT. IV. Utilité des bains pendant la grossesse, dans les maladies provenant du lait dévoyé et épanché. 123

SECT. V. De la Saignée dont on abuse, et de laquelle on doit user avec ménagement et connoissance dans la grossesse, et contre les affections laiteuses. 138

SECT. VI. Du vomissement symptomatique de la femme grosse, et du préjugé qui, dans cet état, fait mé-

connoître le vomissement essentiel, et qui bannit les vomitifs les plus doux et sans exception. 148

SECT. VII. Des vomitifs et des purgatifs; leur choix et la manière de les administrer pendant la grossesse et dans les maladies laiteuses. 173

SECT. VIII. Des apéritifs et des fondans dans les affections laiteuses, et de la manière de les administrer. 195

SECT. IX. Du régime et de ses abus. 247

SECT. X. Avantages d'une nouvelle grossesse dans les maladies causées par les matières laiteuses dévoyées, ou le lait reflué. 263

SECONDE PARTIE.

Réflexions sur les fleurs-blanches, et Observations sur la dartre.

SECTION PREMIÈRE. Des fleurs-blanches. 281

SECT. II. Inconvéniens et maladies résultant des fleurs-blanches négligées. 289

SECT. III Causes des fleurs-blanches et leur division en idiopathiques ou essentielles, et en symptomatiques. 301

SECT. IV. Traitement des fleurs-blanches idiopathiques ou essentielles. 310

SECT. V. Traitement des fleurs-blanches symptomatiques. 321

SECT. VI. Du diagnostic obscur et difficile des fleurs-blanches, de leur complication avec la gonorrhée simple et la virulente, et du parti qu'il faut prendre dans le doute qu'on ne saurait éclaircir. 339

SECT. VII. Observations sur l'efficacité de la douce-amère, prise intérieurement en substance, en décoction, et sous forme d'extrait dans le traitement des dartres invétérées. 354

SECT. VIII. Observation sur une extirpation de la matrice cancéreuse, chez une femme qui vit encore et sans infirmité. 377

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 51, ligne 4, d'en; *lisez*, de l'en.

P. 52, l. 25, qu'il n'y a aucune secrétion; *l.*, qu'il n'existe pas de secrétion.

P. 55, l. 7, divise; *l.*, dévie.

P. 58, l. 18, fièvre; *l.*, continue.

P. 59, l. 1, intermittente; *l.* rémittente.

P. 72, l. 26, Morteaux; *l.*, Monteaux.

P. 74, l. 9, discerner; *l.*, distinguer.

P. 76, l. 13, éruditions; *l.*, érudition.

P. 78, l. 18, dans, *l.*, sur.

P. 82, l. 1, asé; *l.*, aisé.

P. 84, l. 4, ou 3.e; *l.*, ou 30.e.

P. 95, l. 2, des; *l.*, les.

Ibid. l. 3, des; *l.* les.

P. 127, l. 20, pulpes; *l.*, pulpe.

P. 120, l. 10, ces; *l.*, ses.

Ibid. l. 26, pivoine; *l.*, bryone.

P. 130, l. 16, ces; *l.*, ses.

P. 145, l. 27, excités; *l.*, exigés.

P. 146, l. 12, déviation; *l.*, dérivation.

P. 147, l. 5, le; *l.*, ce.

P. 173, l. 11, fort; *l.*, forts.

P. 176, l. 6, Venet; *l.*, Venel.

P. 187, l. 9, diaguède; *l.*, diagrède.

P. 189, l. 17, susceptible; *l.*, susceptibles.

P. 202, l. 27, Crausac; *l.*, Crassac.

P. 203, l. 14, Crau sac; *l.*, Crassac.

Ibid. l. 26, 1772; *l.*, 1778.

P. 216, l. 24, la quinte; *l.*, ses quintes.

P. 218, l. 2, solides; *l.*, fétides.

P. 224, l. 9, fut; *l.*, s'est.

P. 231, l. 23, quand; *l.*, tant.

P. 254, l. 27, préparent; *l.* propagent.

P. 257, l. 22, Verseil, *l.*, Verfeil.

P. 260, l. 22, accordant; *l.*, faisant accorder.

P. 273, l. 24, ce; *l.*, le.

P. 278, l. 25, seconde; *l.*, nouvelle.

P. 287, l. 8, elle cause; *l.*, cause.

P. 299, l. 12, paresse; *l.*, par paresse.

P. 309, l. 19, de l'âge; *l.*, de son âge.

P. 316, l. 1, la; *l.*, sa.

Ibid. l. 2, la; *l.*, sa.

NOTICE

Des Ouvrages imprimés chez MIGNERET, *rue du Sépulcre*, N.° 20.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc., par MM. Corvisart, Leroux et Boyer, Professeurs à l'École de Médecine de Paris, faisant suite à l'ancien Journal rédigé par MM. Vandermonde et Roux; cinquième année, avec le Bulletin de l'École et de la Société de Médecine, composé de douze cahiers, et chaque cahier de six feuilles grand *in*-8.

Prix de l'abonnement pour l'année : pour Paris, 15 f.
Et pour les départemens, franc de port. 18 f.

Le Pseautier, en français, traduction nouvelle, avec des notes pour l'intelligence du texte, et des argumens à la tête de chaque pseaume; précédé d'un discours sur l'esprit des livres saints et le style des Prophètes, par J. F. La Harpe, un vol. *in*-8, br. 4 f.

Le même, *in*-12, 2 f. 50 c.

Le Salut public, ou la Vérité dite à la Convention, par le même,
Acte de garantie pour la liberté individuelle, la sûreté du domicile, et la liberté de la presse, par le même, } 1 f. 50 c.

Oui ou Non, *in*-8, par le même, 30 c.

La Liberté de la Presse défendue par La Harpe contre Chénier, *in*-8, 50 c.

De la Guerre déclarée par nos derniers tyrans à la Raison, à la Morale et aux Arts, *in*-8, par le même, 1 f.

De l'Etat des Lettres en Europe, depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste, jusqu'au règne de Louis XIV, *in*-8, par le même, seconde édition, 1 f. 25 c.

Du Fanatisme dans la Langue révolutionnaire, ou de la Persécution suscitée par les Barbares du dix-huitième siècle, contre la Religion chrétienne et ses Ministres, *in*-8, par le même, troisième édition, 2 f. 25 c.

Réfutation du Livre de l'Esprit, un vol. *in*-8, br., par le même, 2 f. 40 c.

La Correspondance littéraire, adressée à S. A. I. le Grand-Duc, aujourd'hui Empereur de Russie, par le même, seconde édition, 4 vol. *in*-8, br. 15 f.

Génie du Christianisme, ou Beautés de la Religion chrétienne, par M. F. A. Châteaubriand, avec cette épigraphe,

Chose admirable! la Religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci!

(Montesquieu, *Esprit des Loix, liv. 29, ch. 3.*)

4 vol. *in*-4, cart. papier vélin, avec la Défense, et neuf gravures avant la lettre, 108 f.

Le même, *in*-8, sur papier vélin, et neuf gravures aussi avant la lettre, 4 vol. cart., et la Défense, 75 f.

Le même, *in*-18, papier ordinaire, 12 f.

Le même, papier fin, avec fig. 15 f.

Le même, papier vélin, fig. avant la lettre. 24 f.

Atala, ou les Amours de deux Sauvages dans le désert, 1 vol. *in*-18, par le même, 5.e édition, 1 f. 50 c.

Le même, sur papier vélin, 3 f.

Oraisons funèbres de Jacques-Bénigne Bossuet, avec un Commentaire par M. Bourlet de Vauxcelles, abbé de Massay, 1 vol. *in*-8, br. 4 f. 50 c.

Moyens certains de se procurer une bonne mort, et de voir arriver ce dernier moment, non pas seulement avec tranquillité, mais même avec joie, etc. Ouvrage divisé en deux parties; par M. J. B. de Boisdarcy, prêtre du diocèse de Versailles, 1 vol. *in*-12, rel. 1 f. 75 c.

Les six âges de l'Histoire sainte, depuis la création du Monde, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, par M. Belleserre, ancien Avocat, 1 vol. in-12, 2 f.

Lettres d'une Péruvienne, par madame de Graffigny, avec la traduction italienne de M. Deodati, accentuée pour faciliter la prononciation de cette langue; nouvelle et magnifique édition, ornée du portrait de l'Auteur, gravé par M. Gaucher, et de six belles gravures exécutées par les meilleurs artistes, un vol. gr. *in*-8, 9 f.

Le même, sur papier Jésus, premières épreuves, 12 f.

Le même, sur papier Jésus satiné, 24 f.

Les personnes des Départemens paieront, en outre, 1 fr. 50 cent.

Les Ruines, ou Voyage en France, par Adrien Lezay, *in*-8, quatrième édition, 1 f. 25 c.

Qu'est-ce que la Constitution de 91? par le même, *in*-8, 1 f. 25 c.

Recueil des Opinions de Stanislas de Clermont-Tonnerre, 4 vol. *in*-8, brochés, 15 f.

Essai historique sur la dissolution et le rétablissement de la Monarchie Anglaise, *in*-8, broché, 2 f.

Extrait de l'Essai sur les Loix des Bâtimens, par Madin. Architecte, *in*-8, broché, 1 f. 50 c.

Observations critiques sur les Leçons d'Histoire de Volney, suivies d'un chapitre contre l'Athéisme, par M. Jondot, Professeur d'histoire, 1 vol. *in*-8, br. 3 f.

Considérations sur l'organisation sociale, appliquée à l'état civil, politique et militaire de la France et de l'Angleterre à l'époque de la paix d'Amiens, 3 vol. *in*-8, br. 12 f.

Le Ministère de l'Homme-Esprit, avec cette épigraphe :

L'homme est le mot de toutes les énigmes de l'esprit des choses.

Par le Philosophe inconnu, 1 vol. *in*-8, broché, 5 f.

Clef de la Mythologie, précis de l'ouvrage, par M. C. P. Doüin, brochure *in*-8, 1 f. 20 c.

Manuel nécessaire au Villageois, pour soigner les abeilles, les dépouiller sans leur nuire, les transvaser, etc. etc. avec deux gravures; par C. P. Lombard, des Sociétés d'Agriculture de Paris et de Versailles, troisième édition, br. 2 f. 25 c.

Traité complet d'Anatomie, ou Description de toutes les parties du Corps humain; par A. Boyer, 4 vol. *in*-8, seconde édition, 22 f.

Leçons de M. A. Boyer sur les Maladies des Os; rédigées en un Traité complet de ces Maladies, par A. Richerand, 2 vol. *in*-8, avec figures, 7 f. 50 c.

Lettres élémentaires sur la Chimie, d'après les cours dirigés par les Professeurs Berthollet, Fourcroy, Chaptal, Guyton, etc. par M. Octave Ségur, 2 vol. *in*-12, avec huit planches, br. 6 f.

Le même, avec gravures enluminées, 12 f.

L'Art de procréer les Sexes à volonté, troisième édition, augmentée de la solution de plusieurs questions, etc. 1 vol. *in*-8, orné de gravures. Par J. A. Millot, Membre des ci-devant Collège et Académie de Chirurgie, br. 6 f.

L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines, seconde édition, augmentée d'articles pour les Femmes de tous âges et aux différens sexes, 2 vol. *in*-8. avec figures, par le même, br. 7 f. 50 c.

Supplément à tous les Traités, tant étrangers que nationaux, sur l'Art des Accouchemens, 1 vol. *in*-8, avec figures, par le même, br. 5 f.

Observations sur l'Opération, dite Césarienne, faites avec succès sur l'Accouchement contre-nature, avec la description d'une nouvelle méthode de l'opérer, par le même, br. *in*-8. 50 c.

Observations sur l'inutilité et le danger des astringens, dans les pertes qui ont pour cause la présence d'un

corps étranger après l'accouchement, et des moyens qu'il faut y substituer, par le même, br. *in*-8. 50 c.

Réfutation d'une opinion nouvelle publiée dans un Mémoire sur les douleurs de l'enfantement, et sur la cause qui détermine cette précieuse fonction, par le même, 1 vol. *in*-8., avec figures. 1 f. 80 c.

Essai sur les Monographies Médicales, par M. Varéliaud, br. *in*-8. 75 c.

Moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, par les naufrages, etc. par M. Ducarne de Blangy. 75 c.

Du projet annoncé par l'Institut National de continuer le Dictionnaire de l'Académie Française, par A. Morellet. 1 f. 20 c.

Les Égaremens du Nigrophilisme, par M. Baudry Deslozières, 1 vol. *in*-8. 3 f.

Souvenir d'un Voyageur sans prétention, par M. M.***, 2 vol. *in*-12. 3 f.

Honorine, ou la Femme difficile à vivre, comédie en trois actes, en prose, mêlée de vaudevilles, par J. B. Radet.

Pauline, ou la Fille naturelle, comédie en trois actes et en prose, mêlée de vaudevilles, par le même.

Le dîner au pré Saint-Gervais, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par le même.

Le Mariage de Scarron, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par P. J. Barré, Radet et Desfontaines.

Le Pari, ou la Paix, par les mêmes.

Les Modernes enrichis, comédie en trois actes, par J. B. Pujoulx.

La Rencontre en voyage, comédie, par le même.

Le Rendez-vous supposé, ou le Souper de famille, comédie, par le même.

L'École des Parvenus, ou la suite des Petits Savoyards, Opéra-Comique, par le même.

Palma, ou le Voyage en Grèce, opéra en deux actes, par P. E. L....

Zoraïme et Zulnar, opéra, par M. Saint-Just.

Amélia, ou les deux Jumeaux Espagnols, drame, par E. J. B. Delrieu.

Un rien, ou l'habit de Noces, paroles et musique du Cousin Jacques.

Orphée et Euridice, opéra, par MM. Moline et Gluck.

Epître aux Femmes, par Vincent Campenon; suivie d'un discours en vers, sur l'erreur; par M. Petitot. 40 c.